

AVEC CE NUMÉRO
LE MONDE LOISIRS

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12522 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – SAMEDI 4 MAI 1985

La guerre d'usure du général Jaruzelski

Sanction immédiate d'une manifestation de 1er mai réussie, Jacek Kuron et Seweryn Jaworski – deux figures de l'opposition polonaise et de Solidarité – ont été renvoyés pour trois mois dans la prison qu'ils avaient quittée après l'amnistie de juillet dernier. Certains pourraient *s'étonner* que cette « punition » soit infligée, à l'issue d'une démonstration parfaitement pacifique, à ceux-là mêmes qui, en négociant avec les responsables de la police et en ordonnant la dispersion, ont largement contribué à éviter tout incident. Ce serait mal connaître les règles du jeu tel qu'il est pratiqué depuis l'été dernier par les autorités de Varsovie.

Il s'agit à chacune des dates « sensibles » qui marquent l'étrange calendrier politique polonais de faire un exemple, en choisissant parmi les plus connus et les plus déterminés des « amnistiés », c'est-à-dire précisément parmi ceux qui estimeraient contraire à leur conception de l'honneur de ne pas manifester leur présence ce jour-là. Frasyniuk et Pinior – deux anciens dirigeants clandestins de Wroclaw – après le 31 août 1984, Gwiazda après le 16 décembre, ont ainsi été « remis en prison » pour quelques mois, et certains s'y trouvent toujours, soit que leur peine ait été opportunément prolongée, soit qu'un nouveau procès en bonne et due forme soit préparé contre eux, en même temps que contre Adam Michnik et Bogdan Lis.

Les intéressés, qui dès leur libération avaient très bien compris ce qui les attendait, comparaient cette tactique avec celle qui fut utilisée dans les années 70 par M. Gierek, avec cette différence que les « gardes à vue » successives de quarante-huit heures pratiquées sous l'ancien premier secrétaire ont fait place à des peines de trois mois. La manœuvre est cependant identique : il s'agit d'user les hommes, éprouvés par de longues années de détention, tout en évitant les réactions internationales que pourraient susciter des condamnations à des peines plus longues. En même temps il s'agit de faire bien comprendre à l'opinion polonaise que l'opposition active, ou même symbolique, ne mène nulle part ailleurs qu'en prison.

Les détenus « célèbres » ne sont d'ailleurs que la partie émergée de l'iceberg, des condamnations beaucoup plus lourdes continuant à frapper des contrevenants moins connus. Seul Lech Walesa – qui vient d'en appeler pour la énième fois à gouverner « autrement qu'à la matraque » – bénéficie encore d'une certaine tolérance, la marginalisation étant jugée dans son cas préférable à l'incarcération.

Le général Jaruzelski – qui après avoir accueilli « en civil » M. Gorbatchev a retrouvé son uniforme pour présider un défilé officiel du 1er mai ouvert par vingt et un coups de canon – semble tout à fait déterminé à poursuivre cette guerre d'usure. Montrer à ceux qui rêvaient d'une autre société, d'une autre Pologne, qu'ils ne sont décidément que des rêveurs. Faire admettre par les Occidentaux que le réalisme plaide en sa faveur, qu'il ne sert à rien de protester.

Cette politique, en termes purement tactiques, pourrait être couronnée de succès si l' « l'intendance » suivait. Le malheur est que l'économie polonaise ne suit pas du tout, tandis que, selon divers sondages et études semi-officiels, les Polonais voient leur avenir sous les couleurs les plus sombres, dans un pays démoralisé et économiquement dégradé. Appeler à l'obéissance résignée et à rien d'autre, faire baisser les bras à des millions de gens, n'est sûrement pas le meilleur moyen de relever ce pays.

(Lire nos informations page 7.)

Les divergences franco-américaines dominent le sommet de Bonn

Le sommet des sept pays industrialisés s'est ouvert officiellement à Bonn ce vendredi matin 3 mai. Il avait été précédé par une série d'entretiens bilatéraux, jeudi, qui avaient mis en lumière les divergences entre M. Mitterrand et M. Reagan à propos, notamment, de l'initiative de défense stratégique (IDS) et de l'ouverture de négociations commerciales au sein du GATT. Sur ces deux questions, la position française paraissait relativement isolée parmi les Européens, le chancelier Kohl et Mme Thatcher s'étant sensiblement rapprochés de Washington.

Une déclaration politique devait être publiée ce vendredi après-midi, mais elle ne devait contenir aucune allusion à l'IDS – qui ne figure pas à l'ordre du jour des entretiens – ni à l'embargo économique décrété à l'encontre du Nicaragua par le président Reagan. Le sommet doit se terminer samedi.

M. Mitterrand isolé ?

De nos envoyés spéciaux

Bonn. – Alors que le chancelier Kohl et ses compatriotes reçoivent, avec un plaisir évident, le président des Etats-Unis, le sommet de Bonn, pour M. François Mitterrand et la délégation française, a commencé de façon décevante. Les deux partenaires principaux de la France au sein de la Communauté européenne, la RFA et la Grande-Bretagne, ont fait des déclarations qui ont été interprétées, la première comme une critique du juridisme de la diplomatie française, la seconde comme un rejet pur et simple de ses thèses.

Selon M. Peter Boenisch, le porte-parole du gouvernement fédéral allemand, M. Kohl, à l'occasion de l'entretien d'une heure *(« un quart d'heure de plus que prévu »)* qu'il a eu dans la matinée du jeudi 2 mai avec M. Ronald Reagan, est tombé d'accord avec son interlocuteur pour souhaiter que l'ouverture de la négociation commerciale internationale au sein du GATT (*institution internationale* chargée d'administrer l'accord sur les tarifs douaniers et le commerce) ait lieu *« le plus vite possible »*. Jusque-là, rien qui puisse choquer des oreilles françaises puisque l'expression *« le plus vite possible »* figure dans le communiqué de l'OCDE du 12 avril dernier auquel la France a naturellement souscrit. Mais le porte-parole du gouvernement fédéral a ajouté que le chancelier allemand et le président américain estimaient, l'un et l'autre, que *« le mieux serait que la Conférence commence bientôt, au début de 1986 »*.

Tel était, on s'en souvient, le souhait formulé par les Américains au château de la Muette (siège de l'OCDE). Ce qu'a dit le chancelier Kohl, fait-on remarquer du côté français, n'est pas ce qui a été décidé d'un commun accord à Bruxelles le 19 mars dernier où l'on disait qu'une date ne pourrait être fixée tout de suite, puisque le contenu des futures négociations n'était pas encore établi.

Quant à Mme Thatcher elle s'en est prise comme l'on sait à l'un des thèmes les plus chers de l'Elysée, en déclarant au *Wall Street Journal* qu'elle était *« énervée par les bavardages »* autour de la question monétaire, (*le Monde* du 3 mai).

Comme s'il se sentait sur la défensive, le porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle, a déclaré aux journalistes qu'il était pour le moins prématuré de faire le bilan d'un sommet qui n'avait pas encore commencé.

BERNARD BRIGOULEIX
et PAUL FABRA.

(Lire la suite page 4 et l'article de CLAIRE TRÉAN page 3.)

L'exode des chrétiens s'amplifie au Liban

Le drame que vivent les chrétiens du Liban du Sud, chassés de leurs foyers et menacés d'un siège à Jezzine, où ils se sont réfugiés par dizaines de milliers, soulève une vive émotion dans le monde. En France, M. Fabius, proposant l'aide la plus large de Paris, s'est élevé, jeudi 2 mai, devant l'Assemblée nationale, contre « les déplacements massifs de population ». L'épiscopat, pour sa part, lance un appel qui dénonce les « horribles massacres » perpétrés dans la région de Saïda. L'ambassade du Liban à Paris est occupée pacifiquement depuis quatre jours par de jeunes Libanais qui – usant du même procédé dans d'autres capitales étrangères – veulent attirer l'attention de l'opinion sur cette tragédie.

Israël, las du rôle d'accusé

De notre correspondant

Jérusalem. – Jusqu'à quand l'Etat hébreu sera-t-il tenu pour principal responsable de tous les malheurs du Liban ? Les commentaires qu'inspire à Beyrouth le drame actuel des chrétiens du Sud incitent nombre d'Israéliens à reposer cette question. Loin de vouloir absoudre leur équipée désastreuse au Pays du Cèdre, ils refusent simplement que leur armée serve, en toute circonstance, de bouc émissaire.

Qu'entend-on aujourd'hui à Beyrouth ou à Saïda ? Un réquisitoire. Israël, y dit-on, est responsable des combats du Sud pour avoir semé la zizanie, avant son repli, entre les communautés libanaises; Israël a joué les provocateurs en autorisant le général Lahad à protéger la population de Jezzine évacuée; Israël favorise activement une *« cantonisation »* du Liban; Israël tire profit d'un exode qui consolide le *« rempart »* chrétien sur la *« bonne frontière »*; Israël fait bon accueil aux réfugiés pour mieux les manipuler. Les accusations se font parfois plus perfides : l'exode des réfugiés déboucherait sur un *« piège »*. Tendu par qui, sinon par Israël ? Ce serait le fruit d'un *« complot »*. Ourdi dans quelle capitale, sinon à Jérusalem ?

Et pourtant, l'Etat juif, ces derniers temps, avait déjà reçu son lot d'anathèmes. Le 21 janvier, M. Moustapha Saad, dirigeant sunnite de Saïda, était grièvement blessé par l'explosion d'une voiture piégée. M. Rachid Karamé, premier ministre libanais, désigna les coupables : *« Israël et ses agents »*. Le 4 mars, quinze cadres du mouvement Amal trouvaient la mort lors d'une explosion dans la mosquée chiite de Maaraké : Beyrouth imputa aussitôt le crime aux *« services spéciaux israéliens »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 8.)

LES ACCUSÉS DE LA TUERIE D'AURIOL DEVANT LES ASSISES

Le SAC, ce « panier de crabes »

Au procès des six accusés de la tuerie d'Auriol, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, est entendu, vendredi 3 mai, un témoin vedette : M. Pierre Debizet, ancien secrétaire général du SAC (Service d'action civique), dont les six accusés faisaient partie. L'audience de jeudi a confirmé que cette organisation dissoute en 1972 se livrait à des activités le plus souvent peu avouables et pouvait ainsi apparaître, selon l'expression d'un de ses membres, comme un véritable « panier de crabes ».

De notre envoyé spécial JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Aix-en-Provence. – Le procès de la tuerie d'Auriol, c'est assurément celui des six hommes qui se trouvent accusés d'y avoir participé. Mais c'est aussi, au-delà d'eux-mêmes, l'autopsie de ce SAC marseillais dont ils étaient tous membres et dont il faut maintenant parler. Car l'instruction a apporté sur ses activités de multiples révélations et éclairé d'un jour singulier un monde d'eaux troubles. Encore sous le coup de l'horreur des crimes accomplis en cette nuit du *18 au 19 juillet 1981*, nombre de ses membres ont parlé et abondamment parlé. L'auraient-ils fait de la même manière si seul Jacques Massie avait été la victime de ce qui aurait pu apparaître alors comme un règlement de comptes aux mobiles incertains ? On peut en douter car, avant Massie, d'autres avaient déjà disparu, *sans que rien n'ait pu être élucidé* des circonstances de leur disparition. Il a fallu l'atrocité du massacre de cinq membres d'une famille, dont celui d'un enfant de huit ans, pour que des éclaircissements soient donnés, pour que soient levés quelques-uns de ces lourds secrets sur lesquels, jusque-là, une loi de fer imposait le silence.

Alors, apparaît dans ses réalités, une organisation dont plus d'un avait mesuré pour en connaître les arcanes qu'elle était bien ce *« panier à crabes »*, selon la définition de l'un d'eux et dont on sentait confusément que la sagesse commençait à s'en *retirer*.

Ainsi, beaucoup ont fait des révélations. Mais, on l'a vu tout au long de la journée du jeudi 2 mai, ils s'en trouvent aujourd'hui bien marris, appliqués qu'ils sont, pour la plupart, à minimiser la portée de leurs confidences, comme si la peur les hantait de risques toujours redoutables. Du même coup, se trouve confortée l'authenticité de certains propos qu'ils ont rapportés au cours de l'instruction, tel celui prêté à Lionel Collard par M. François Giustiniani : *« Il m'avait dit que si je n'étais pas loyal, je me retrouverais au fond d'une mine désaffectée. »*

C'est effectivement au fond d'une telle mine que devait être retrouvé, le 19 février 1982, Claude Castellanos, un « compagnon » disparu depuis le 16 février 1980. Ce Castellanos qui frayait avec le milieu avait eu de sombres démêlés financiers avec un associé lors de l'achat d'un bar. A l'annonce de sa disparition, la police enquêta tout normalement dans cette direction. Il fallut l'affaire d'Auriol pour qu'on vienne lui parler d'une autre éventualité, pour qu'on lui indique que le disparu avait eu des démêlés avec Jacques Massie et que celui-ci, un beau jour, avait dit à l'un de ses amis : *« Tu sais, Claude est mort, on l'a retrouvé attaché à un arbre, criblé de balles. »* Comment le savait-il ?

(Lire la suite page 12.)

M. JACQUES CHIRAC invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Chirac, président du RPR, maire de Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 5 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Chirac, qui aura présidé la veille la réunion du comité central du RPR, répondra en direct depuis Ussel, dans la circonscription de la Corrèze dont il est le député, aux questions d'André Passeron et de François Renard du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

AU JOUR LE JOUR

Barbarie

Au Vietnam, dix ans après la fin de la guerre, des habitants fuient encore leur pays : il y a toujours des « boat people » à la dérive.

En Afrique du Sud, des milliers de mineurs ont été chassés de leur emploi et de leur logement à coups de bottes pour fait de grève.

Au Liban, l'exode massif et désespéré des chrétiens continue sur les routes du Sud.

En Ethiopie, des dizaines de milliers d'affamés sont chassés par l'armée d'un camp de réfugiés.

L'Europe célèbre le quarantième anniversaire de la victoire sur l'une des formes de la barbarie. Il en reste d'autres.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

IMMIGRATION

Rejet ou assimilation pour les immigrés, demande Alain Griotteray, qui propose ses éléments de solution dans le deuxième cas. Ni l'un, ni l'autre, mais intercommunication, répond Dridi Mohsen.

L'appui des « forces vives »

Les communautés d'étrangers ont leur mot à dire sur les projets de société

par DRIDI MOHSEN (*)

LES immigrés (cible actuellement privilégiée de l'extrême droite et de Le Pen), qui subissent souvent de la façon dramatique que l'on sait les conséquences et les prolongements des thèses racistes et fascistes, qui opposent un combat malheureusement trop inégal, attendent que les forces démocratiques réagissent vigoureusement. Par forces démocratiques, nous entendons non plus seulement les appareils mais véritablement les forces vives de la société civile — les jeunes, les femmes, les minorités régionales, les travailleurs... — Il faut que tous prennent part à ce combat. Nous sommes tous concernés, car la société française de demain se construira avec et par toutes les minorités d'aujourd'hui, y compris les immigrés. Ni rejet ni assimilation, mais processus d'interpénétration et d'intercommunication.

Ce combat fondamental à long terme nécessite beaucoup d'efforts et de réflexion. Mais il est déjà engagé. Paradoxalement, si Le Pen et l'extrême droite s'en prennent avec autant d'acharnement et de violence aux immigrés, c'est justement parce que ceux-ci ne veulent plus et ne peuvent plus être considérés comme un phénomène conjoncturel et marginal, mais bien comme une question essentielle de la société française d'aujourd'hui, une réalité incontournable. Ainsi Le Pen et l'extrême droite seraient en quelque sorte (à leur corps défendant) un « révélateur » négatif (dont on aurait pu se passer, il est vrai) d'un autre phénomène bien plus positif de la société de demain.

Ce combat exige aussi que les calculs politiciens, à courte vue, mais dangereux à terme, engagés par certains milieux et médias de gauche soient écartés.

Il serait en effet malsain de ne voir en Le Pen qu'un moyen d'affaiblir électoralement la droite classique, en parlant de « proportionnelle » ou en révélant, à l'occasion d'échéances électorales uniquement, les scandales du passé de Le Pen. Ces révélations et enquêtes sont justes quant au fond, mais ne risquent-elles pas d'être dénaturées par les calculs politiciens ?

Ce combat exige de même que soit clairement exprimée de la part des pouvoirs publics une volonté politique de prise en compte des aspirations des communautés immigrées. Force est de constater que cette volonté politique fait défaut aujourd'hui. Les dernières mesures contre le regroupement familial et les reculs enregistrés depuis 1983 sont significatifs.

Ce combat exige enfin que les communautés immigrées et leurs associations engagent le débat et coordonnent leurs efforts aussi bien sur les questions et revendications spécifiques (reconnaissance de droits en matière de logement, de travail, de séjour, de regroupements familiaux...) que sur des questions de participation et d'expression politique touchant au projet de société qui est posé aujourd'hui et qui est commun à l'ensemble des forces vives de ce pays.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : quels seront le contenu et les formes de la société de demain ? Celle de Le Pen et des forces réactionnaires, ou celle, tournée vers l'avenir, dans laquelle se retrouvent les immigrés, les jeunes, les femmes, les régions...

(*) Responsable de l'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT).

Comment aider à l'assimilation

Les Maghrébins doivent choisir entre l'intégration et le retour

par ALAIN GRIOTTERAY (*)

L'IMMIGRATION est au cœur du débat intellectuel et politique. Et pourtant, la manière dont la classe médiatique en rend compte me met mal à l'aise : on y entend souvent le point de vue des immigrés qui ne veulent pas s'intégrer, non celui de ceux qui souhaitent s'assimiler ; on y parle rarement des Français, presque jamais de la France.

Et c'est bien là le problème : notre pays a une longue tradition d'accueil des étrangers. La République a toujours été assimilatrice : quelles que soient la couleur de la peau ou la religion, la nationalité française peut être accordée aux étrangers qui le souhaitent à condition qu'ils soient *« de bonne vie et mœurs »*, et qu'ils justifient *« de leur assimilation à la communauté française et d'une connaissance de la langue »*. C'est tout et c'est déjà beaucoup.

Car la France n'est *pas une* table rase. Ce n'est pas davantage un vulgaire cadre géographique, un simple hexagone. C'est une idée, un idéal qui *« vient du fond des âges »* (Charles de Gaulle). La France est une nation européenne ; elle reste marquée par les temps forts de son passé : l'Antiquité, le Moyen Age chrétien, la Renaissance, le Siècle des Lumières. On rejoint ici la célèbre définition de Renan : *« La nation est une âme, un principe spirituel, (...) avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent, avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore. Voilà les conditions essentielles pour être un peuple. »*

Eh bien, cette France, les étrangers qui veulent y rester doivent l'aimer et faire leurs son passé et ses valeurs. Ils doivent adapter leurs mœurs à son code civil et répudier dans leurs traditions ce qui est contraire aux droits de l'homme et à la conception que nous nous faisons des rapports entre les hommes et les femmes.

Soyons clairs, cela ne pose pas de problèmes pour les immigrés d'origine européenne : Espagnols et Portugais s'assimilent aujourd'hui sans plus de difficultés que les Polonais ou les Italiens hier, quand ils le souhaitent ; et les autres repartent.

Soyons clairs aussi, cette assimilation paraît particulièrement difficile, sinon impossible, pour l'immigration planétaire que nous subissons : les Turcs, les Indo-Pakistanais, les Sri-Lankais, qui ne parlent pas notre langue et dont les pays d'origine n'ont jamais eu le moindre lien avec la France, ont dans leur immense majorité vocation au retour.

Reste le problème le plus douloureux : celui des immigrés d'origine maghrébine qui doivent choisir entre s'intégrer pleinement à la France ou repartir. Ce choix, c'est d'abord à eux de le faire. Ceux qui leur disent « insérez-vous », « installez-vous chez nous sans faire l'effort de vous adapter », les trompent et nous préparent les drames de l'an 2000.

Mais ce choix difficile, c'est aussi à nous de les aider à l'accomplir. En leur tenant le langage de la vérité, d'abord. En facilitant, ensuite, le départ de ceux qui le souhaitent et en liant aide au retour et aide au développement du pays d'origine.

Eléments de solution

En remettant enfin en ordre de marche les institutions assimilatrices que sont l'école, l'armée, le filtre de la naturalisation. Voilà pourquoi j'ai proposé dans *les Immigrés : le choc* les éléments de solution suivants :

1.) *Réaffirmer* le rôle de l'école française dans la transmission de la langue, de la culture et de l'histoire nationale et abandonner les billevesées d'une école multiculturelle qui ne peut diffuser qu'un message appauvri. Je dois, sur ce sujet, participer à un grand débat avec Jean-Pierre Chevènement — qui me semble d'ailleurs plus raisonnable que Bernard Stasi — ce mois-ci à Aix-en-Provence : je lui demanderai d'abroger les circulaires de 1975 et de 1983 sur l'enseignement multiculturel qui sont autant de trahisons de l'école de Jules Ferry.

2.) Imposer le service militaire aux immigrés de la seconde génération lorsqu'ils ont la nationalité française. D'abord en dénonçant les conventions passées avec l'Algérie et la Tunisie qui en excluent ceux qui font le service armé dans le pays d'origine de leurs parents. Ensuite, en donnant pour consigne aux centres de sélection de retenir les Franco-Maghrébins au lieu de les dispenser presque systématiquement. Enfin, en prononçant la déchéance de la nationalité française pour ceux qui refusent cette obligation.

3.) Recentrer notre code de la nationalité autour de la seule procédure de naturalisation qui permet de s'assurer que les postulants *veulent* et *méritent de* devenir Français. Ce qui doit notamment conduire à abroger les articles 23 et 44 qui prévoient l'accès automatique à la nationalité française par simple naissance sur notre sol. Ainsi, seuls des étrangers — ou enfants d'étrangers — préalablement assimilés pourront devenir Français.

Voilà de vraies priorités pour 1986.

(*) Chargé des questions de l'immigration au Parti républicain, auteur de *les Immigrés : le choc*, Plon.

COURRIER DES LECTEURS

Pas de simplisme

Pour conjurer la montée du racisme, il ne faut surtout pas tenir des discours faux, partiaux, asséner des contre-vérités qui ressemblent plus à des provocations qu'à des appels à la paix. Les associations antiracisme doivent expliquer aussi bien aux descendants des Gaulois la complexité, l'humanité de la population *immigrée* qui *souffre souvent* beaucoup d'un déracinement profond, et à la population immigrée le désarroi, la défensive, de la société française qui ne manque pas, finalement, de générosité.

Les discours contre le racisme ne doivent pas être aussi simplistes et bornés que les discours racistes. Les discours contre le racisme doivent s'efforcer d'apaiser l'une et l'autre des communautés, s'adresser clairement à toutes les parties en présence.

Si l'affrontement devait éclater, tous ceux qui auront eu une attitude simpliste porteront la responsabilité de dizaines de morts, de drames. Au premier rang, les médias qui peuvent s'adresser à l'ensemble du pays.

GUY MARTIN
(Aix-en-Provence).

Antisémitisme et antisionisme

Nous avons reçu la lettre suivante du Comité de l'appel des juifs contre la guerre au Liban :

(...) Je me limiterai à quelques brèves remarques. La première porte sur l'analyse de l'antisémitisme faite par le CERAC, et que reproduit Robert Solé dans le numéro du *Monde* du 4 avril 1985. Non seulement les propos de M. Wormser, président du CERAC (1), que cite votre collaborateur, sèment la confusion en ne distinguant pas appartenance juive et citoyenneté israélienne, alors que beaucoup de juifs tiennent absolument à cette distinction, mais ils procèdent aussi d'un double amalgame tout à fait irrecevable : toute critique de la politique israélienne ne serait qu'une forme de l'antisionisme, lui-même assimilé à l'antisémitisme.

Il est inadmissible, comme le font trop souvent les représentants officiels de la communauté juive française, de refuser la mise en cause de la politique israélienne menée au Liban et dans les territoires occupés, sous prétexte qu'elle relèverait de l'antisémitisme. Ou alors, faudrait-il dire que les Israéliens des forces de la paix qui ont été si nombreux à manifester contre cette politique, et les juifs du monde entier qui les ont soutenus, sont des antisémites patentés ?

Les éléments de l'interview de Stéphane Boujnah, que cite Daniel Schneidermann dans ce même numéro, témoignent, eux, d'un autre amalgame : celui des Palestiniens, les Palestiniens de l'OLP en particulier, avec les persécuteurs antisémites. Là encore, aucune distinction n'est faite entre juifs et Israéliens, et dans ce jeu de rôles, l'Israélien vient prendre la place du juif traqué et persécuté, et le Palestinien celle du persécuteur. Les choses sont malheureusement moins simples et la réalité bien différente. (...)

SONIA DAYAN-HERZBRUN,
maître de conférences à l'université Paris-X.

(1) Centre d'études et de recherches sur l'antisémitisme.

Le vote des immigrés en Grande-Bretagne

Pour éclairer le débat sur le droit de vote des immigrés (...), il serait sans doute utile de faire connaître à vos lecteurs la situation originale de la Grande-Bretagne. Héritage de l'ancien empire colonial qui accordait *généreusement* la *nationalité* britannique, la Grande-Bretagne a été confrontée à l'afflux de population de couleur titulaire d'un passeport britannique. Pour freiner ce mouvement, elle a mis en place une politique d'immigration très restrictive, et elle a adopté en 1981 une nouvelle loi sur la nationalité qui dissocie la citoyenneté du droit de résider librement en Grande-Bretagne. *Ainsi, il existe trois catégories* de citoyens britanniques, et certains « citoyens » sont soumis aux contrôles de l'immigration et peuvent être refoulés du territoire national.

Pour autant, pendant la durée de leur séjour, tous les résidents réguliers originaires des pays du Commonwealth (c'est-à-dire la grande majorité des immigrés), sont traités *à égalité* avec les Britanniques : *ils* sont électeurs et éligibles à toutes les élections, locales et nationales, et ils ont accès aux emplois de la fonction publique.

Enfin, il faut souligner que le Race Relations Act 1976 condamne toutes les formes de discriminations raciales, directes et indirectes. La commission pour l'égalité des races vérifie que les minorités ethniques ont effectivement *les* mêmes chances que la majorité blanche d'accéder à un emploi, un logement, etc. Les municipalités sont souvent très actives dans la lutte contre le racisme, car elles savent que c'est là-dessus que leurs électeurs de couleur les jugeront.

DANIELE BLOCH-STURM,
MAURICE BLANC
(Université de Nancy-II).

Réponses à M. Jean-Yves Le Gallou

« Différence » et préférence nationale

Bien que ne partageant pas en général les opinions affichées par les tenants de la « nouvelle droite », je suis sensible à l'effort de rigueur analytique dont ils font preuve, à la différence de leurs devanciers « traditionnels ». L'article du secrétaire général du Club de l'Horloge, Jean-Yves Le Gallou *(le Monde* du 12 avril), sur l'immigration va cependant à l'encontre de cet esprit de rigueur. Je me bornerai à deux remarques.

Primo, l'argument suivant lequel il conviendrait de renverser les flux migratoires, en plaçant les étrangers devant l'alternative — assimilation ou départ — repose sur un contresens historique et sociologique. Si ces étrangers sont venus en France, c'est parce que des employeurs avaient fait appel à eux (directement ou indirectement) pour occuper des emplois que les Français ne voulaient pas remplir (de nombreuses recherches ont été faites sur ce phénomène de concurrence/complémentarité entre étrangers et autochtones). C'est donc en raison de leur « différence » (en termes de comportement vis-à-vis du travail et de l'épargne) qu'ils sont devenus un important élément de l'appareil de production français.

Et si, par la suite, la France (comme les autres pays d'immigration) a favorisé les regroupements familiaux, alors qu'elle mettait un frein à de nouvelles arrivées, ce fut essentiellement pour stabiliser cette population d'origine étrangère (pour des raisons tenant à la paix sociale et à la démographie, aussi bien qu'à l'économie). Insertion ne signifie pas intégration ou assimilation (laquelle se traduit normalement par la naturalisation). Il est donc paradoxal d'invoquer à l'encontre de la présence de cette population l'argument qui a *été* à l'*origine de sa* venue.

Secundo, en prétendant que les mesures relatives à la nationalité, au séjour, à l'enseignement, au service militaire ou à la législation sociale devraient se fonder sur le seul principe de la *préférence nationale*, Jean-Yves Le Gallou a omis le principe essentiel de toute démocratie, suivant lequel ceux qui acquittent l'impôt doivent avoir droit de regard sur son utilisation (et sur les excédents d'allocations familiales qui financent une partie des actions en faveur de l'insertion des étrangers) (...).

J.-P. PILLIARD
(Paris).

Langue de bois

Jean-Yves Le Gallou croit avoir compris *« le cri de douleur des Français déracinés dans leur propre pays »*. La souffrance n'a pas de nationalité...

M. Le Gallou veut *« placer les étrangers présents en France devant l'alternative suivante : l'assimilation ou le départ »*. Il est persuadé qu'*« une partie des immigrés présents veulent rester en France sans faire l'effort de s'adapter aux mœurs, aux coutumes et aux traditions des Français... »*.

Allons, M. Le Gallou, votre langue de bois vous fait dire des bêtises. Posez à n'importe qui la question : aspirez-vous à vivre en harmonie avec *votre entourage* ? Bien sûr, mais hélas, ce n'est pas si simple. Et face aux difficultés dans les classes, dans les cités, vous pensez comme un bulldozer de Vitry.

Nous préférons nous interroger sur la souffrance des déracinés, sur la qualité de notre accueil. Nous préférons les réflexions politiques, économiques, sociales sérieuses. (...) Le général Chavanat, que vous citez, vous convainc que nous avons raison. Il est inquiet pour l'indépendance nationale. Il dit : *« Nous ne saurions être ennemis. Nous sommes condamnés à être alliés. »* C'est très beau... ça vous fait peur, vous ?

A moins que vous n'appeliez « tabous et interdits » ces valeurs républicaines d'humanisme et de paix ?

JEAN-MARIE DE LÉPINAY
(Paris).

Remettre la pendule à l'heure

Malgré les dénégations et les protestations d'usage, le racisme finit par resurgir au détour des mots à la manière d'un symptôme : en quoi il est bien de l'ordre du fantasme.

L'article de Jean-Yves Le Gallou nous en administre une fois de plus la preuve. Dans cette phrase où il est question des *« enclaves étrangères qui échappent à la loi générale »*, c'est toute l'insupportable bêtise du racisme et de la xénophobie qu'on retrouve à l'état condensé. Car de quoi s'agit-il ici ? D'exemption d'impôts ? De passe-droits divers ? Quoi ? Il y aurait une justice, une police, une monnaie, une armée étrangères à Barbès, à notre barbe ? M. Le Gallou aurait raison de nous avertir : la France républicaine est opposée aux *privilèges*.

En fait, bien sûr, l'objet visé est ailleurs : dans les coutumes, les manières de penser, d'aimer, de manger, de parler, de se vêtir. C'est pour cela qu'il faut dénoncer l'amalgame que l'auteur de l'article justifie implicitement, entre d'une part les lois civiles (universelles dans le cadre de l'Etat de droit) et, d'autre part, les mœurs (particulières et relatives aux différentes communautés), comme si la variété de celles-ci induisait la négation de celles-là. Reconnaissons-y la signature lisible du fantasme raciste, où la musique arabe (la coutume) est associée à la délinquance (la transgression de la loi). Monsieur le secrétaire général du Club de l'Horloge ferait bien de remettre sa pendule (puisqu'il n'en a qu'une) à l'heure.

Sur un point, néanmoins, accordons-lui raison : sans droit de vote, effectivement, les étrangers échappent à la loi générale, et nous pouvons donc nous joindre à M. Le Gallou pour y reconnaître une inadmissible anomalie.

CHRISTIAN GODIN,
professeur de philosophie (Créteil).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

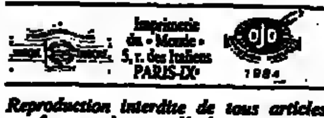
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

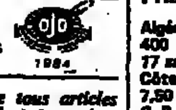
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 900 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

étranger

DIPLOMATIE

L'Allemagne, quarante ans après

A quoi rêvent nos voisins...

par CLAIRE TRÉAN

« Quels sont ceux qui pensent que les habitants de la RDA ont encore quelque chose à voir avec nous ? Silence dans les rangs, parmi les 80 élèves du secondaire que le ministre de l'enseignement du gouvernement régional de Stuttgart reçoit à l'occasion de l'anniversaire du 17 juin (1). Finalement, quelques rares mains se lèvent. *« Quels sont ceux qui pensent que les habitants de la RDA n'ont plus rien à voir avec nous ?* Quelques mains à nouveau se lèvent. La grande majorité n'a pas d'opinion. *« Je vois que beaucoup d'entre vous peuvent encore être convaincus »*, conclut, optimiste, le ministre.

La scène est rapportée par un journaliste ouest-allemand qui assistait à la rencontre, une de celles qui sont organisées en permanence avec l'aide du ministère des affaires interallemandes afin *« d'entretenir la conscience de la commune appartenance au peuple allemand et des problèmes nés de la division »*. Lourde tâche en vérité puisqu'il s'agit de lutter contre l'œuvre du temps et contre la force du réel.

Pas d'obsession...

Les adolescents de Stuttgart avaient certes été préparés à leur rencontre avec le ministre. On leur avait notamment rappelé que la construction de la République fédérale dispose d'un préambule dans lequel il est dit : *« L'ensemble du peuple allemand reste tenu de réaliser l'unité et la liberté de l'Allemagne dans la libre détermination. »* Mais Dieu que tout cela est abstrait quand on a quinze ou vingt ans aujourd'hui en République fédérale !

Et que l'autre Allemagne est étrange et lointaine. Ils sont 36000 jeunes à s'y rendre chaque année en voyage scolaire (alors que plus de 100000 par an visitent la France par la seule filière de l'Office franco-allemand pour la jeunesse). Chez leurs parents, leurs grands-parents, les attaches aussi se desserrent ; le nombre de ceux qui ont encore de la famille directe en RDA s'amenuise. Quant à la connaissance que les nouvelles générations ont de la République démocratique, une étude réalisée récemment par le ministère des relations interallemandes auprès des quatorze à vingt et un ans confirme sa médiocrité : lorsqu'on leur demande combien de millions d'habitants a la RDA, 44 %, tous niveaux d'études confondus, avouent qu'ils n'en ont pas la moindre idée, 8 % donnent la bonne réponse. Si on les invite à citer des noms de villes est-allemandes, la moitié seulement arrive jusqu'à trois noms, 8 % sont incapables d'en citer une ; un sur dix, dans son effort pour rassembler ses souvenirs, évoque en désespoir de cause Danzig ou Breslau...

L'ignorance n'a certes jamais été inversement proportionnelle à la vigueur d'un sentiment national. Mais, du moins, y a-t-il là un signe assez flagrant que l'Allemagne, dans sa partie occidentale, n'est pas à proprement parler obsédée par l'autre partie d'elle-même.

Soixante pour cent des Allemands de l'Ouest (ils le rappellent mal à propos ces temps-ci) sont nés après la guerre, dans un Etat fermement arrimé à l'Europe et à l'Occident qui s'appelle la République fédérale. C'est dans ce cadre occidental seulement que s'inscrit leur expérience vécue, celle qui fonde une « identité » beaucoup plus puissamment que la conscience historique — celle-ci n'étant pas la chose du monde la mieux partagée, — beaucoup plus fortement en tout cas que les « discours du dimanche » du chancelier Kohl sur la nation allemande.

Le sens du provisoire ne résiste pas à quatre décennies. Quarante ans après, le souvenir de ce que fut l'Allemagne s'érode, pour des raisons naturelles ; la représentation de ce qu'elle pourrait redevenir dans un avenir toujours indéterminé devient de plus en plus difficile ; le présent prend le dessus. Même à Berlin, ce lieu où les déchirements de l'Allemagne sont visibles à l'œil nu, on est frappé de voir à quel point le quotidien prévaut. Nombre de jeunes pacifistes qui, à l'ombre du mur, refont en une conversation le monde et ses équilibres stratégiques, n'ont jamais poussé la curiosité jusqu'à s'acheter un ticket de métro pour aller voir comment on vit à Berlin-Est.

La municipalité de Berlin-Ouest expose actuellement des projets architecturaux qui concernent l'ancien quartier des ambassades, celui qui jouxte le Reichstag et qu'on avait laissé, depuis la guerre, à l'état de terrain vague, parce qu'il fait face, de l'autre côté du mur, à ce qui était autrefois le centre de Berlin. Le quartier va finalement être construit, et c'est comme si un tabou avait fini par céder, comme si une espèce de volonté fétichiste de maintenir l'attente avait été levée. Autre signe du temps : la difficulté de plus en plus grande que certains représentants des gouvernements de tutelle disent rencontrer pour faire comprendre aux nouvelles générations de Berlinois le sens de la présence des alliés occidentaux dans la ville.

Normalité

Les Allemands aspirent à la normalité. Les séquelles de l'histoire ne vont plus de soi et on a vu, ces dernières années, à quel point était mal admise l'infirmité majeure de la démocratie ouest-allemande, privée d'un des éléments essentiels constitutifs de tout Etat souverain, à savoir la maîtrise de ses moyens de défense.

Toutes choses qu'il conviendrait de garder à l'esprit lorsqu'on parle d'un réveil du nationalisme allemand. Le gouvernement fédéral joue le jeu : fidélité à l'alliance atlantique, à la construction européenne, poursuite à l'Est d'une politique (définie il y a quinze ans par les sociaux-démocrates) dont le postulat est une reconnaissance de fait des frontières de l'après-guerre en Europe et de l'existence d'un autre Etat allemand. L'actualité, à Bonn, c'est, comme à Paris ou à Londres, l'évolution du taux de chômage, le calcul des retraites ou des montants compensatoires.

Le problème, c'est que cela ne suffit pas à donner une âme à une nation. *« Quarante ans,* dit Otto Schily, un député des Verts, *c'est la fin de la période de rééducation, de l'identité octroyée. »* La RFA ne peut plus n'être qu'une succursale de la société américaine, et l'élément nouveau, c'est qu'elle ose le dire clairement. Pour la première fois en fait, car le mouvement de contestation étudiante des années 60, pour anti-américain qu'il fût, n'était encore que le pendant de son homologue aux Etats-Unis. La République fédérale a besoin de germanité. Cela prend des formes diverses ; cela se traduit aussi bien par le retour aux valeurs du terroir, à l'amour de la nature, à un mode de vie conformiste et provincial (« *typisch deutsch* »), à l'éloge du « *Heimat* » (le pays), que par l'inflation des articles, des titres en librairie, des colloques sur des thèmes comme « la question nationale », « la conscience historique », « l'identité allemande », qui abondent depuis quelques années mais ne concernent au fond qu'un public très étroit ; ou bien encore par des prises de position sur les intérêts propres de l'Allemagne et sa place dans les relations internationales.

La République fédérale a toujours tenu ces deux discours parallèles, décalés : d'un côté celui du présent, du réel, de la vie quotidienne et de la politique ; de l'autre celui de la nostalgie, des espoirs vagues, des souvenirs de la bonne vieille Allemagne, qui sont aujourd'hui plus vivants à Weimar ou à Eisenach qu'à Bonn ou à Cologne parce que l'Allemagne de l'Est, moins détruite, est aussi restée plus archaïque, et parce que la germanité a peut-être mieux composé avec un système idéologique socialiste qu'avec la modernité occidentale. Ce qui inquiète depuis quelques années chez les partenaires de la RFA, c'est l'impression que les parallèles pourraient un jour se rencontrer, que la nostalgie sourde de l'Allemagne pourrait faire irruption dans le champ du réel et de l'actualité, que, par exemple, le courant « national-neutraliste » qui inspirait en partie le mouvement pour la paix aurait pu s'imposer dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité. A l'heure des élections, un tiens (une alliance sûre) vaut mieux que deux tu l'auras, et on a vu en 1983 ce qui est arrivé au parti social-démocrate pour avoir cherché à mettre en avant des « *intérêts spécifiquement allemands* ».

Le tableau s'est encore compliqué depuis, et les alliés de la République fédérale sont en train de s'apercevoir qu'il n'y a pas, comme ils le pensaient, un nationalisme allemand, mais au moins deux, sinon plus. L'un de droite, l'autre de gauche ; l'un qui s'inscrit dans le temps et rappelle le caractère provisoire du statut actuel de l'Allemagne ; l'autre qui s'inscrit dans l'espace et tient pour déterminante sa situation centrale (ni à l'Est ni à l'Ouest) en Europe.

Activisme verbal

Le thème de la réunification n'a jamais été, contrairement à ce qui fut dit, une préoccupation du mouvement pour la paix ouest-allemand. Au contraire même, puisqu'il n'était dangereux pour l'alliance atlantique qu'en raison de l'oreille trop bienveillante qu'il prêtait à l'argumentation du pacte de Varsovie, laquelle pose comme définitivement acquise la division de l'Allemagne. Le mouvement pour la paix n'a jamais su faire l'unanimité sur l'attitude à adopter envers les pays de l'Est, et la RDA en particulier. Qui devait être son interlocuteur : les autorités est-allemandes ou le mouvement contestataire qui se développait là-bas ? La première option était la seule « opérationnelle », et c'est celle qui prévalut. La seconde témoignait seule du sentiment d'appartenance à un même peuple, c'était celle que défendaient certains exilés de RDA comme le chanteur Wolf Biermann ou l'écrivain Jürgen Fuchs et qui leur valut un certain isolement.

Ce thème de la réunification est, en revanche, réapparu de façon insistante dans les discours officiels depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Des expressions tombées en désuétude refont surface : le traditionnel « *discours sur l'état de la nation* » que le chancelier prononce chaque année devant le Bundestag est devenu « *discours sur la nation dans l'Allemagne divisée* », et l'on s'efforce en permanence de rappeler que la « *question allemande* » est au cœur des préoccupations de la République fédérale.

Cela n'a pas de conséquence sur le plan pratique (l'Ostpolitik de l'actuel gouvernement reste dans la droite ligne de celle de son prédécesseur). Cet activisme verbal a deux raisons : en premier lieu la conscience qu'ont les dirigeants ouest-allemands du danger qu'il y aurait à laisser justement le temps, l'oubli, le passage des générations, créer un vide là où chez d'autres peuples prend place le sentiment national. Car tout vide demande à être comblé et pourrait l'être un jour par n'importe quel aventurisme. La seconde raison, peut-être plus déterminante, est l'existence dans la droite ouest-allemande d'un courant que les Soviétiques qualifient de « *revanchard* », qui s'est abondamment manifesté ces derniers temps, et que M. Kohl, avant tout soucieux d'éviter les divisions au sein de son parti, ne sait pas faire taire. Cette droite-là attendait le changement en matière d'Ostpolitik en 1983, comme dans les autres domaines. Non seulement il ne s'est pas produit, mais l'un des siens a trahi, M. Franz-Josef Strauss, en se faisant l'artisan des rapports plus intenses avec les autorités de RDA.

Cette droite-là renoue avec la croisade anticommuniste des conservateurs ouest-allemands dans les années 50. Elle rappelle que les vainqueurs de la guerre, y compris les alliés actuels de la République fédérale, sont ceux qui se partagent toujours l'Allemagne. Elle tient pour prioritaire l'alliance avec les Etats-Unis parce que c'est la plus opérationnelle face au bloc soviétique ; elle se méfie de l'Europe par crainte qu'elle n'affaiblisse cette relation prioritaire et idéologique. Encore l'affaire de Bitburg, la vague de protestation qui s'élève des Etats-Unis, risquent-t-elles de remettre en cause l'atlantisme de cette droite dont M. Dregger, le porte-parole du groupe parlementaire de la CDU, est le ténor.

Ce courant est minoritaire. Mais il s'exprime haut et fort, un jour à propos de la Silésie (et il faut les efforts déployés par M. Genscher et sa tournée dans les pays de l'Est pour remonter la pente), un autre jour à propos du 8 mai, et nul ne mesure encore les conséquences du piège dans lequel on entraîne à Bitburg le président Reagan. Ce courant flatte de toute évidence un électorat dans lequel la capitulation a laissé un souvenir amer, qui voudrait pouvoir être allemand sans honte et sans mélange. M. Kohl a abondamment montré qu'il n'avait pas l'envergure ou la sensibilité historique suffisantes pour contenir ces tendances et éviter les dérapages. La tâche, il est vrai, n'est pas facile puisqu'il faudrait, pour plaire au monde, que les Allemands oublient l'Allemagne mais qu'ils se souviennent du nazisme.

(1) Le soulèvement à Berlin-Est en 1953.

Les organisations d'aide aux réfugiés connaissent de graves difficultés financières

Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a envoyé une lettre aux gouvernements membres demandant un « *effort extraordinaire* » pour combler un trou de 217 millions de dollars dans le budget du programme général, a annoncé à Genève le porte-parole du HCR. Le budget approuvé l'an dernier pour 1985 prévoyait 384 millions de dollars pour le programme général, et 570 millions de dollars en y ajoutant les programmes spéciaux. Or, 167 millions seulement ont été versés depuis le début de l'année. Le budget global du HCR était de 444 millions de dollars en 1984 et de 500 millions de dollars en 1980. Si la situation ne devait pas s'améliorer, « *il ne serait pas possible d'assurer l'autosuffisance de centaines de milliers de réfugiés dans les pays de premier asile* », a précisé le HCR.

La situation n'est pas meilleure pour l'Office d'aide des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), qui vient de fêter son trente-cinquième anniversaire. Selon M. Rydbek, commissaire général de l'organisation, l'UNRWA est menacée par « *la ruine financière* ». Ses revenus, qui proviennent surtout des contributions volontaires de différents gouvernements, seront cette année de 150 millions de dollars. Or l'organisation a besoin de 180 millions de dollars si elle ne veut pas réduire ses programmes de santé, d'éducation et d'aide. – *(AFP.)*

● *Le ministre syrien des affaires étrangères en France.* – Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al-Chareh, effectuera une visite en France les 21 et 22 *mai* prochain, à l'invitation de son collègue français, M. Roland Dumas, apprend-on de source officielle syrienne. – *(AFP.)*

Nominations d'ambassadeurs

M. LOUIS DOMINICI EN SIERRA-LEONE

Le *Journal officiel* du 3 mai annonce la nomination de M. Louis Dominici au poste d'ambassadeur en Sierra-Leone, en remplacement de M. Jean Brouste.

[Né en 1935, licencié en droit et breveté de l'École de la France d'outre-mer en 1960, M. Dominici a été intégré dans les cadres des affaires étrangères en 1964. Il a été en poste à Yaoundé, à Copenhague et à la direction d'Asie du Quai d'Orsay avant d'être détaché aux cabinets de MM. Bettencourt, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères (1971-1972), Germain, ministre des P et T, puis des relations avec le Parlement (1973-1974) et André Jarrot, ministre de la qualité de la vie en 1974, restant affecté à ce dernier ministère jusqu'en 1981. Depuis 1983, il était chef adjoint du service des relations commerciales, financières et industrielles au Quai d'Orsay.]

M. VINSON EN TANZANIE

M. Georges Vinson a été nommé ambassadeur en Tanzanie en remplacement de M. Roger Establie, a-t-on annoncé mardi 30 avril au quai d'Orsay.

[Né en 1930, M. Georges Vinson n'est pas un diplomate de carrière, mais un médecin, ancien membre du bureau national de la Convention des institutions républicaines et ami personnel de M. Mitterrand. Maire de Tarare, élu en 1967 député du Rhône sous l'étiquette de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, M. Vinson était depuis décembre 1981 ambassadeur aux Seychelles.]

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN MILITANT DES DROITS DE L'HOMME ENLEVÉ ET TORTURÉ. – Un militant argentin des droits de l'homme a été enlevé et ses ravisseurs ont marqué son corps de croix gammées, ont annoncé, jeudi 2 mai à Buenos-Aires, des organisations des droits de l'homme. M. Adalberto Gervasion Armayor a été enlevé samedi près de *La Plata*, au sud de la capitale. Il est resté *aux mains de ses ravisseurs* pendant quarante-huit heures, a été battu et drogué avant d'être libéré. – *(Reuter.)*

Brésil

● VIOLENTS INCIDENTS A SAO-PAULO. – Cent trente conducteurs d'autobus en grève ont été arrêtés jeudi 2 mai à Sao-Paulo, à la suite de violents incidents entre piquets de grève et forces de l'ordre. Selon la police, les grévistes *ont* endommagé deux *cent un autobus lorsque* plus de *trois mille policiers sont* intervenus *pour rétablir le service*. Cette grève, qui a affecté plus de six millions de voyageurs, a été suspendue dans la nuit de jeudi à vendredi. Les syndicats ont accepté la proposition des entreprises de transports urbains concernant les augmentations de salaires réclamées par les grévistes. – *(AFP.)*

Nigéria

● RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES. – Les frontières terrestres du Nigéria sont rouvertes, à partir de ce *vendredi 3 mai* et jusqu'au 10 mai « dernier délai », pour permettre la sortie de tous les immigrants illégaux du territoire, a annoncé aux ambassadeurs africains concernés le ministre nigérian de l'intérieur, le général Magoro. – *(AFP.)*

RFA

● ATTENTAT CONTRE UNE FIRME FRANÇAISE. – Un attentat à la bombe qui n'a fait aucune victime mais a causé des dégâts matériels, a été perpétré ce vendredi 3 mai contre une entreprise française à Cologne, Télécommunications radioélectriques et téléphoniques (TRT). Selon la police, ces dégâts s'élèveraient à *50 000 DM (150 000 FF)*. La *firme* TRT, *qui fabrique* du matériel électronique, est notamment l'un des fournisseurs de l'armée ouest-allemande. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

● DÉCOUVERTE DE CENT SEIZE CADAVRES. – Cent seize cadavres, dont certains en état de décomposition avancée, ont été découverts dans une forêt au nord-est de Sri-Lanka près de Muttur, a-t-on indiqué vendredi 3 mai à Colombo de source officielle. Une commission d'enquête a été constituée. La population de cette localité est composée à la fois de tamouls et de musulmans, et de récents affrontements entre ces deux communautés, minoritaires à Sri-Lanka, ont fait quatre-vingt-dix morts dans la province orientale, selon des chiffres officiels. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LE SOMMET DE BONN

Les divergences franco-américaines

(Suite de la première page.)

Cela dit, on se donne beaucoup de mal du côté français pour expliquer qu'il ne s'agit ici que d'« *échanges de vues* », de « *débats* » et que les Sept, n'ayant pas reçu mandat de diriger les affaires économiques ou stratégiques de ce monde, la France, à aucun titre, ne voudrait se rendre complice de prises de position susceptibles de prêter le flanc à une telle interprétation. Ces propos, d'une grande modestie, peuvent paraître dictés par les circonstances si on se souvient que les sommets sont nés d'une initiative française (de M. Valéry Giscard d'Estaing, en 1975) et qu'on pouvait y voir comme un reflet lointain de l'idée gaullienne d'un directoire composé d'un petit nombre de grandes puissances en mesure, précisément, de déterminer les grandes orientations politiques.

Concernant la négociation commerciale, la France est donc prête à en « *discuter au fond* » ; mais, à ce stade, il ne peut être question pour elle que de chercher à obtenir « *des éclaircissements et des garanties* ». Elle veut savoir « *de quoi on va parler, comment on va en parler et avec qui* ». Derrière ces formules se profile le souci traditionnel de ne pas voir s'engager au sein du GATT (institution internationale chargée d'administrer l'accord sur les tarifs douaniers et le commerce) une négociation où la politique agricole commune risquerait d'être démantelée. Là transparaît aussi la préoccupation d'associer les pays en voie de développement.

Sur l'affaire monétaire, la position française n'est pas, à ce stade, aussi éloignée de celle des Etats-Unis qu'on pourrait le croire. La France a « *une approche pragmatique* » et convient qu'il faut attendre l'assemblée générale du Fonds monétaire international à Séoul, en septembre 1985, pour se prononcer sur le résultat des études en cours, qui seront une première fois examinées par les pays industrialisés à Tokyo, le 22 juin prochain. « *Pas d'échange donnant-donnant entre la date d'ouverture des négociations commerciales et la date d'ouverture des négociations monétaires* », dit-on encore de source proche de l'Elysée, en ajoutant que les nombreuses et importantes questions soulevées par la négociation commerciale se suffisent à elles-mêmes et justifient la méthode prudente adoptée par la France. Des différentes déclarations des milieux officiels français, il ressort que la France s'en tient à la déclaration du conseil des ministres des Dix du 19 mars, dans laquelle l'amélioration du fonctionnement du système monétaire international n'est pas, à proprement parler, posée comme une condition de l'ouverture des négociations commerciales, bien qu'elle soit mentionnée comme un problème appelant « *une action déterminée et concertée* ». Ce n'est donc pas un parallélisme rigoureux que réclame la France, mais, dans les deux cas, elle demande qu'on agisse « *sans précipitation* ». Le pire pour elle est qu'elle soit, dans l'affaire monétaire, prise au mot par les autres pays qui, visiblement, ne sont pas pressés d'aller vite dans ces domaines.

Des trois entretiens en tête à tête que M. Mitterrand a eus jeudi après-midi à Bonn — avec MM. Reagan, Kohl et Nakasone, — seuls les deux premiers lui ont permis d'aborder, outre les questions économiques et monétaires qui figurent à l'ordre du jour du sommet, les questions diplomatiques qui devaient également être évoquées de façon informelle au cours du dîner au château de Falkenlust, c'est-à-dire essentiellement l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président américain. Ce dernier s'est borné à rappeler à son interlocuteur français, sur un ton qui a été jugé « *cordial et détendu* », la position de Washington en matière de défense spatiale et son intention d'y associer ceux de ses partenaires qui le souhaiteront.

M. Mitterrand, quant à lui, a confirmé à M. Reagan que Paris faisait une nette distinction entre l'aspect technologique et l'aspect stratégique de l'opération. On veut certes éviter, du côté français, de « laisser passer le coche » sur les plans scientifique et industriel. Quitte à rechercher avec d'autres pays européens une association qui, dans le cadre du projet Eurêka, puisse éviter le débauchage individuel, la fuite des cerveaux... et celle des investissements. Mais on tient tout autant à marquer que la doctrine militaire française n'a pas pour autant changé. Le président de la République a clairement indiqué à M. Reagan que, à ses yeux, la sécurité de la France repose, aujourd'hui comme hier, sur le concept de dissuasion nucléaire. Une dissuasion pour laquelle Paris a déjà dépensé beaucoup d'argent. « *Nous sommes d'accord pour rester* « *branchés* » *sur le plan technologique*, a déclaré son porte-parole, M. Vauzelle, *mais le projet stratégique américain est, en la matière, beaucoup plus flou, et nous ne souhaitons pas nous trouver engagés dans un système qui contredirait notre propre choix.* »

Reste à savoir si la France parviendra à convaincre ses partenaires européens de l'utilité d'une réponse collective et concertée à une initiative dont elle désapprouve la finalité stratégique. Les premières réactions de M. Kohl et de Mme Thatcher, même si le chancelier ouest-allemand s'est montré beaucoup moins réticent que le premier ministre britannique au projet Eurêka, ne sont pas des plus encourageantes.

Avec le chef du gouvernement de Bonn, M. Mitterrand a d'ailleurs surtout parlé du projet de déclaration politique finale, qui doit, en partant du quarantième anniversaire du 8 mai 1945, réaffirmer l'attachement des grands pays industrialisés aux valeurs démocratiques dont la chute des puissances de l'Axe a permis la renaissance en Europe occidentale et au Japon. Sans faire référence à l'IDS, cette déclaration commune pourrait apporter aux Etats-Unis le soutien de leurs partenaires dans la nouvelle négociation qui s'est engagée à Genève avec l'Union soviétique. Il n'a pas été question, en revanche, ni avec le chef de la Maison Blanche ni avec MM. Kohl et Nakasone, du plan français d'aide au Sahel ou de la décision américaine, contresignée à Bonn par M. Reagan, de décréter un embargo contre le Nicaragua.

Qu'il s'agisse de problèmes monétaires et commerciaux ou de l'IDS, on souligne, du côté français, que les prises de position enregistrées jeudi, c'est-à-dire avant le véritable commencement des pourparlers de Bonn, ne sauraient être confondues avec les résultats de ce sommet, encore problématiques, et que celui-ci, de toute façon, n'a pas vocation à prendre des décisions. Bref, M. Mitterrand s'emploie à dissiper l'impression que la France — qui « *préfère la diplomatie des yeux ouverts à celle des yeux fermés* » et « *demande à voir avant de s'engager* » — est isolée, une impression pourtant assez générale au moment où s'ouvrait, ce vendredi matin, le sommet proprement dit.

BERNARD BRIGOULEIX at PAUL FABRA.



● **RECTIFICATIF.** — **Dans le dossier sur le onzième sommet des pays industrialisés publié dans *le Monde* du 2 mai, il fallait lire « le président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan et le chef d'Etat français, M. François Mitterrand qui accomplissent pour la *cinquième* fois (et non la *sixième*), ce pèlerinage économique ».**

ASIE

Philippines

Coup de théâtre au procès des meurtriers d'Aquino

La « femme en pleurs » ose enfin témoigner

De notre correspondant

Tokyo. — Les révélations de Rebecca Quijano, premier témoin à affirmer, jeudi 2 mai, avoir vu un soldat abattre Aquino, le dirigeant de l'opposition, d'une balle dans la nuque, constitue un véritable coup de théâtre, peut-être même le coup de grâce, et menace de faire s'effondrer la version officielle du crime à laquelle s'accrochent les militaires contre toute évidence. On savait un tel témoignage possible, mais la peur des représailles le rendait depuis longtemps improbable.

L'avocat, Me Andres Navrasa, membre de la commission d'enquête qui avait abouti à la mise en accusation du chef d'état-major, le général Fabien Ver, et de vingt-cinq autres militaires impliqués dans le meurtre du sénateur Aquino, nous disait récemment être persuadé que celle que la presse surnomme « « the crying lady » (la femme en pleurs), car c'est ainsi qu'elle sortit de l'avion *immédiatement après le drame*, avait effectivement été témoin du meurtre (*le Monde* du 30 mars). Mais, terrorisée, elle était depuis lors restée cachée, comme la plupart des témoins, et non sans quelques raisons.

Dans sa déposition, la jeune femme a révélé avoir été menacée, dès sa descente d'avion, le 21 août 1983, par le colonel Pigas, membre des services de sécurité du président Marcos. « *Gardez le silence ou vous risquez de souffrir* », lui aurait dit cet officier, qui se trouve aujourd'hui au banc des accusés. Ensuite, comme tout un chacun la jeune femme avait pu constater que les accusés, tout *particulièrement le général Ver*, bénéficient depuis l'ouverture du procès, de la part de la justice, de la présidence et de l'état-major des forces armées, de faveurs et de privilèges pour le moins surprenants, compte tenu des accusations qui pèsent sur eux, et du caractère peu vraisemblable de leur version des faits.

Enfin, il n'avait pas pu échapper à Mme Quijano, qui est une femme d'affaires, que les principaux témoins ayant pris le risque de démentir publiquement les allégations des militaires lors de l'enquête de la commission en 1984, sont devenus introuvables depuis le début du procès. Cette épidémie de « disparitions » s'ajoute à celle qui avait frappé certains proches de Rolando Galman, le petit « truand » initialement présenté comme l'assassin d'Aquino.

« Je suis libérée »

Toutes ces raisons et d'autres du même genre faisaient que l'on ne croyait plus guère à Manille à la comparution volontaire de Rebecca Quijano ou de tout autre témoin direct du meurtre, services de sécurité exceptés. Dans l'indifférence, on imaginait que le procès, faute de témoins et fort de la volonté présidentielle, servirait avant tout à « blanchir » les militaires les plus proches du pouvoir. L'apparition de la jeune femme, ses déclarations et la reconstitution sommaire qu'elle a faite du geste mortel dont elle affirme avoir été le témoin depuis le hublot de l'avion, ont à nouveau déjoué les pronostics et dramatisé la situation. La défense, qui depuis deux mois faisait cavalier seul face à un procureur privé de témoins à charge, semble avoir été prise de court. Elle n'a pas, dans l'immédiat, procédé à un contre-interrogatoire. Interrogée à sa sortie par la presse, Mme Quijano a eu ces mots : « *J'ai eu peur pendant longtemps, mais c'est fini. Dire la vérité m'a libérée.* »

R.-P. PARINGAUX.

Inde

LE PÈRE DE L'ANCIEN DIRIGEANT EXTRÉMISTE SIKH BHINDRANWALE PREND LA TÊTE DU PARTI AUTONOMISTE MODÉRÉ

New-Delhi (*AFP, Reuter*). — Le père de l'ancien dirigeant fondamentaliste sikh Jarnail Singh Bhindranwale a pris la direction du parti sikh modéré et autonomiste Akali Dal, après en avoir écarté ses deux principaux responsables, a rapporté jeudi l'agence de presse indienne UNI.

L'agence a précisé que le nouveau leader, Joginder Singh, un paysan de soixante-quatorze ans, avait indiqué mercredi dans la ville sainte d'Amritsar (nord-ouest de l'Inde) qu'il avait formé un comité de neuf membres pour diriger les affaires du parti. Il a ajouté que les deux tendances du parti, dirigées respectivement par Hareband Singh Longowal et Jagdev Singh Talwandi, avaient été dissoutes.

Le changement de direction à la tête de l'Akali Dal survient alors que de nombreux appels ont été lancés au cours des dernières semaines en vue d'une unification du parti, relèvent les observateurs.

Le dirigeant extrémiste J. S. Bhindranwale avait été tué en juin 1984 lors de l'assaut donné par l'armée indienne contre le Temple d'or, principal lieu saint de la religion sikh à Amritsar.

D'autre part, un responsable local du parti du Congrès Indira, M. Bhism Prakash, a été tué, mercredi 1er mai, par des inconnus dans la ville de *Khanna*, au Pendjab. Le chef de la formation gouvernementale de l'Etat, M. R. Bhatia, avait été grièvement blessé une dizaine de jours auparavant, également dans un attentat.

Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, propose actuellement l'ouverture de négociations aux dirigeants sikhs afin de mettre fin aux violences dans le Pendjab.

NEW-DELHI N'ACHÈTERA PAS D'HÉLICOPTÈRES BRITANNIQUES

M. Rajiv Gandhi a mis fin, jeudi 2 mai, aux espoirs de la Grande-Bretagne de vendre vingt et un hélicoptères Westland W 30 à l'Inde pour l'exploration pétrolière en mer, et cinq autres appareils du même type pour les déplacements officiels, écrit *le Times* du 3 mai. Le premier ministre a déclaré, jeudi 2 mai, devant la Chambre du peuple du Parlement, qu'il existait de « *meilleurs appareils* » pour répondre à ces besoins. La France est sur les rangs pour ce marché.

D'autre part, l'Inde et l'Italie ont signé, mercredi 1er mai, un protocole d'accord de coopération sur la recherche et le développement dans le domaine militaire, qui pourrait conduire à la production de systèmes de contre-mesures électroniques. L'accord a été signé, précise l'AFP, par M. V.S. Arunachalam, conseiller scientifique au ministère indien de la défense, et le général G. Piovano, secrétaire général de ce département à Rome. M. Arunachalam a indiqué que les deux pays détermineraient des programmes d'intérêt commun et procéderaient à des échanges suivis d'informations. Le *Financial Times* du 3 mai précise que l'Italie est particulièrement intéressée par la vente de radars Selenia par la compagnie.

Enfin, une délégation américaine conduite par M. Fred Ikle, sous-secrétaire à la défense, a entamé, jeudi, à New-Delhi, des conversations en vue de la fourniture éventuelle de matériels militaires à l'Inde. Celle-ci serait notamment intéressée par l'achat d'avions Hercule C-130.

QUARANTE MILLE MARIAGES D'ENFANTS EN DEUX JOURS

La communauté réduite aux hochets

De notre correspondant

Delhi. — C'est chaque année la même chose. A la saison des épousailles, vers la fin avril, dans le Rajasthan, des dizaines de milliers d'enfants sont mariés d'autorité par leurs parents. *Trente mille en 1982, vingt-cinq* mille en 1983, autant l'année suivante. Cette fois, d'après l'agence indienne UNI, les records sont battus : quarante mille unions en quarante-huit heures.

Comme d'habitude, la plupart des épousés jouaient encore, au plus à la marelle ou même avec un hochet. Dans certains cas, tandis que leurs parents chantent les mantras autour des feux sacrés de santal, les petites fiancées aux yeux cernés de khôl n'ont même pas vu qu'on leur passait le collier de mariage autour du cou. Elles étaient sagement endormies dans leurs berceaux. Certaines étaient promises avant même leur naissance.

Etranges et pénibles cérémonies régulièrement pratiquées autour de Jaipur mais aussi dans une demi-douzaine d'autres Etats indiens. On se souvient que le mahatma Gandhi lui-même avait été marié de force à l'âge de treize ans. C'était il y a un siècle, et le père de la non-violence s'est battu toute sa vie contre cet usage. Pourtant, des dizaines d'années plus tard, en 1972, après le conflit indo-pakistanais, les autorités avaient découvert que la grande majorité de veuves de guerre avaient... moins de quinze ans.

Une campagne d'information fut décidée. Mais en vain. Aujourd'hui, en 1985, on estime encore à six millions au moins le nombre d'époux indiens impubères. Les nouveaux conjoints vivent généralement chacun chez ses parents jusqu'à l'éveil sexuel de l'un des deux, le garçon la plupart du temps, les filles étant mariées beaucoup plus jeunes.

M. Satyanarayana Raddy, adversaire acharné de ces coutumes, appelle cela « *un ticket d'entrée pour les exercices biologiques des jeunes garçons* ».

En principe, la loi interdit les épousailles avant dix-huit ans pour les filles et vingt et un ans pour les hommes. Mais dans les villages, la plupart des mariages même légaux ne sont pas enregistrés, alors... Et puis la loi condamne aussi la coutume de la dot, ce qui n'empêche pas l'immense majorité des Indiens de la pratiquer ouvertement. Quitte, pour les familles pauvres, à s'endetter à vie et à vendre leur liberté aux gros propriétaires terriens qui feront l'avance.

Noces à bas prix

Les traditions ont la vie dure, et c'est parfois pour leur échapper que des parents pauvres marient leurs nourrissons. Une noce d'enfants coûte beaucoup moins cher, d'abord parce que, les cérémonies étant plus vite expédiées, sont moins fastueuses, et que les prêtres hindous qui officient travaillent littéralement à la chaîne et se montrent donc moins gourmands. Ensuite et surtout, parce que la société hindoue tolère qu'il *ne soit pas versé de dot* à un époux en culotte courte.

En Inde, 90 % des mariages, même entre adolescents nubiles, sont arrangés par les parents. Les fiancés ne sont *consultés* que dans la minorité très éduquée. Pour le reste, on unit surtout des intérêts. Dans certaines castes de petits propriétaires, on marie d'abord des lopins de terre ; ailleurs, ce sont des fortunes ou des misères comparables, voire des rangs sociaux assortis. La consanguinité n'est pas toujours rédhibitoire et, dans telles communautés de l'Andhra-Pradesh (les Pakanatis Reddis notamment, *vingt-cinq mille membres*), on se marie entre cousins depuis des temps immémoriaux.

La richesse de la caste, si relative soit-elle, ne doit pas sortir du clan. Tel est le mot d'ordre, et il ne s'applique pas qu'aux milieux ruraux plus ou moins arriérés. En 1982, un ministre richissime du gouvernement du Rajasthan, M. Nana Lal, avait dû démissionner pour avoir marié ses deux filles, âgée d'une dizaine d'années. L'affaire avait surtout fait du bruit en raison de la présence à la cérémonie de plusieurs personnalités de haut vol. Mais, dans l'ensemble, ce jeu cruel des aînés demeure tout à fait bien toléré.

D'une manière générale, on pense en Inde que l'amour est un sentiment beaucoup trop hasardeux pour édifier sur lui une vie commune. Comme, par ailleurs, le divorce a très mauvaise presse, surtout dans les zones rurales, les alliances d'enfants durent la plus souvent toute une vie.

PATRICE CLAUDE.

Le navire océanographique « Jean-Charcot » participe au sauvetage de réfugiés vietnamiens

Le *Jean-Charcot* (le « navire-amiral » de la flotte française de recherche océanographique) participe depuis le 30 avril, en compagnie de l'aviso-escorteur *Victor-Schoelcher* de la marine nationale, à une mission de sauvetage de réfugiés vietnamiens en perdition dans le golfe du Siam. Cette mission humanitaire du *Jean-Charcot* doit se poursuivre jusqu'au 30 mai, mais elle pourra être prolongée jusqu'au 15 juillet. Elle a été montée par l'association Médecins du monde, qui a loué — pour un prix modique — le *Jean-Charcot*, en accord avec le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR).

Le *Jean-Charcot* était en arrêt technique à Singapour, à la suite de l'annulation par le gouvernement indonésien d'une campagne de recherche qui aurait dû avoir lieu du 17 mars au 9 mai dans les eaux proches de l'archipel indonésien. En outre, il n'a pas de mission prévue avant le 8 août et devait être désarmé à Nouméa du 23 mai au 8 août. Le *Jean-Charcot* fait actuellement un tour du monde : depuis novembre 1983, jusqu'en juillet 1987, il est utilisé à toute une série de campagnes océanographiques dans les océans et mers du monde.

Le *Jean-Charcot*, qui est long de 74,50 mètres et déplace 2 200 tonnes, a, normalement, soixante-dix places, dont quarante-huit pour l'équipage. Pour sa mission actuelle, l'équipage comptera seulement trente-neuf personnes. Mais il est prévu d'embarquer un maximum de deux cent cinquante « boat people », soit dans des laboratoires transformés en dortoirs, soit sur le pont. Les Vietnamiens récupérés seront conduits à Puerto-Princesa, un port de l'île philippine de Palawan, où se trouve un camp du HCR.

Y. R.



La guerre dans le sud des Philippines

III. – *Avec les «moineaux» de Nicar-Agdao*

La corruption dans l'armée et dans la police est, à Mindanao, à l'origine du succès de l'insurrection armée. Même la bourgeoisie libérale s'inquiète du comportement des forces de l'ordre, qui n'a guère changé (*le Monde* des 2 et 3 mai).

De notre envoyé spécial ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Davao-del-Norte. – « *J'ai vingt-cinq ans. J'ai été recruté en 1976 dans un village « consolidé ». Non, mes parents ne sont pas des paysans pauvres : ils possèdent 14 hectares. J'ai fait partie d'une équipe de propagande semi-légale, puis j'ai appris à me battre sur le tas. Pendant deux ans j'ai suivi une compagnie de réguliers le long d'un front de deux cents villages. En 1983, on m'a donné l'arme d'un camarade tué. Depuis, j'ai participé à sept embuscades.* »

Accoutré façon Nouvelle Armée Populaire (NPA) (jeans délavés, T-shirt, tête ceinte d'un bandeau, poitrine barrée de munitions), le guérillero répond en triturant son fusil automatique. Pourquoi la lutte armée ? Il chuchote avec ses voisins : « *A cause de l'oppression.* « Ils sont une soixantaine qui patrouillent sur un large front (« *il faut se montrer, c'est l'essentiel* »), qui vivent à la dure et chichement : camotes (patates douces), maïs et poisson séché. Et « *pas de sexe prémarital* ». Ils jugent l'adversaire « *mieux équipé, mieux entraîné et plus rapide ; mais, pour la jungle et l'esprit combatif, la NPA est imbattable* ». Cela dit, ils ont perdu dix hommes en 1984 et quarante en 1983 : deux sur trois ! Le ciel est bleu, la campagne paisible. Des enfants jouent dans la rivière. Au bout des champs, le village paraît assoupi. Dans la paillote qui domine la plaine, on sirote le café en grignotant des patates douces en compagnie de cadres et de combattants.

L'abri est fragile, mais la zone, elle, est « *consolidée* ». Pas encore « *libérée* », mais c'est tout comme. A deux heures de Davao-ville en voiture, c'est une invisible tache rouge dans la verdure. Rien ne distinguait *a priori* ce village de tous ceux traversés le long de la piste ; rien, sinon que le chauffeur, soulagé, avait soudain poussé un « *nous y sommes !* », et qu'on ne voyait pas ici d'uniformes.

La zone est généralement calme. L'éloignement, le prix des engrais et des pesticides ont eu raison de la « révolution verte ». On cultive pour l'usurier, que l'on repaie en sorgho et en maïs. L'intérêt est de 20 % à trois mois. Les étals sont maigres.

On mange des patates et des bananes, de la viande « *environ une fois par mois* ». En cinq ans, cinq jeunes ont été « *arrêtés et torturés par l'armée, et trois relâchés* ». On s'enorgueillit d'avoir « *envoyé cent combattants à la NPA en dix ans* ».

« *Nous rentrerons en début d'après-midi, les soldats font la sieste.* » Le chauffeur avait raison, et les villageois ramenés ce jour-là s'en sont félicités. Qui sait s'ils n'allaient pas visiter des parents, des amis, qu'une migration d'un nouveau genre aurait transformés en squatters très particuliers, en guérilleros urbains immergés dans les quartiers surpeuplés qui ceinturent Davao : Panacan, Toril, Matina ? Et surtout Agdao, près du port. Nicar-Agdao, dit-on ici...

Un bastion de colère

Il faut bien des détours et des complicités pour pénétrer au cœur de ce bastion de colère, nappe de misère surchargée de taudis où chaque nuit apporte son lot de morts violentes. En représailles de la précédente, et à la prochaine ! Agdao : plus d'une centaine de milliers de gens, dont deux tiers de squatters. Ici, lorsque les autorités se manifestent, c'est souvent pour récupérer du terrain *manu militari*. Le chômage est endémique, la mortalité infantile plus élevée qu'ailleurs. C'était le fief du crime crapuleux. C'est celui de la guérilla urbaine. On comprend pourquoi en circulant sur l'échafaudage de planches et de pilotis qui maintient tant bien que mal les taudis – et des milliers de familles, – au-dessus d'une vasière fétide.

Dans cette pourriture, « Mano », un cadre musclé, et ses « *moineaux* » (les commandos de la NPA) semblent prospérer. « *Nous avons lancé la guérilla urbaine ici fin 1984. Nous préparions le terrain depuis 1979. Les conditions de vie, les menaces d'expulsion, la criminalité se prêtent bien à la politisation* », dit-il.

Sa mission est d'organiser, de protéger et, « *si nécessaire, de liquider* ». « *L'aspect militaire va de pair avec l'aspect politique de la lutte.* » Mais l'enchaînement de la violence ne va-t-il pas déprécier l'image de la NPA, la loi du talion mettre ses soldats et ceux du gouvernement à égalité d'atrocités ? « *Nous ne tuons pas n'importe quel soldat, policier ou milicien, seulement ceux qui commettent des crimes contre la population, ceux qui s'attaquent à nous, les informateurs.* » Il montre, au mur de la baraque, des photos qui semblent indiquer que le maître des lieux est un militaire.

« *Dans ce bidonville, il y a des familles de soldats et de policiers. Ils se sont engagés pour des raisons économiques, pas politiques. Certains viennent nous dire : nous n'avons rien contre vous. Certains nous informent. S'ils se tiennent tranquilles, ils n'ont rien à craindre* ». Il ajoute : « *Au début, nous hésitions à liquider nos ennemis par peur de choquer la population catholique. Mais ce sont les gens qui réclament la justice populaire.* « Ce sont aussi eux qui, par leur complicité volontaire ou forcée, permettent au PC d'avoir une base à partir d'où ses cadres, protégés par la guérilla, progressent dans la ville. Combien sont-ils ? « Mano » ne le dira pas. On parle d'une centaine de combattants.

« *Les frustrations du prolétariat urbain sont propices aux extrémistes politiques. Si les villes ne s'attaquent pas à la pauvreté de façon constructive, la pauvreté s'attaquera aux villes de façon destructive.* « Cette prophétie de M. MacNamara, ex-président de la Banque mondiale, date de 1975. En 1985, elle est, à Davao, une réalité. Contre ce défi, les autorités ont renforcé l'appareil militaire et lancé une politique dite de « *zoning* » (bouclage-perquisition) dans les quartiers infiltrés. Des informateurs revêtus de cagoules désignent les suspects aux soldats. Mais la fréquence des opérations ainsi que les vols, arrestations et représailles qu'elles occasionnent semblent avoir sur le public un effet inverse à celui recherché.

Où s'arrêtera l'escalade ? Le commandant des « marines » croyait pouvoir affirmer, en février : « *Je débarrasserai Davao des communistes dans les trois mois.* » A Manille, M. Marcos prédisait que la Nouvelle Armée populaire serait bientôt écrasée, comme l'ancienne. A Washington, un sous-secrétaire d'État estimait que, « *dans le pire des scénarios* », les communistes prendraient le pouvoir vers la fin de la décennie. Le département d'État envisage cette possibilité « *à moyen ou à long terme, et peut-être avant* ».

A l'échelon national

Les intéressés accueillent ces prédictions avec un sourire en coin. « *Les Américains crient au loup pour mieux renforcer leur soutien aux militaires et pour justifier leur rôle politique accru.* « Ce n'est pas que les communistes doutent de la « *victoire finale* », mais, malgré leurs progrès, ils ne la croient pas pour demain. « *Les Américains ont trop d'intérêts militaires et économiques ici. Ils feront tout pour les préserver, le plus dur reste à faire* «, disent-ils.

Reconstruits en 1968 par de jeunes intellectuels sur les débris de l'ancien parti pro-soviétique, le Parti communiste des Philippines (PCP) et son bras armé, la NPA, sont organisés d'après les principes maoïstes de la guerre révolutionnaire adaptés au contexte local.

La stratégie est celle de la « *guerre populaire prolongée* » en trois phases : 1) « *défense stratégique* » (extension des bases rurales, mouvements de masse et front populaire) ; 2) « *impasse stratégique* » (faire jeu égal avec l'armée gouvernementale) ; 3) « *offensive stratégique* » (adversaire mis sur la défensive puis vaincu). On est encore dans la première phase, la seconde est prévue « *après 1990* ».

Avec des moyens initiaux dérisoires, et pratiquement sans soutien extérieur, le mouvement est devenu, en une quinzaine d'années, une force d'environ douze mille combattants réguliers et dix mille miliciens, selon les Américains. Les communistes disent : « *Nos combattants sont plus nombreux que cela, et nos cadres plus encore que nos combattants.* » Face au pouvoir et à ses forces armées (trois cent mille hommes), le PC, on l'a vu, a été alimenté par la loi martiale, par le sous-développement, par la corruption et la militarisation. Selon un rapport du Sénat américain « *les abus militaires (...) sont pour beaucoup le facteur déterminant dans leur soutien à la NPA* ». La guérilla opère dans soixante-deux des soixante-treize provinces de l'archipel. Le PC influencerait de 30 à 40 % des zones rurales.

Derrière Jésus, un fusil...

Sur le plan politique, le PC souffre de son illégalité, les partis et les associations de la bourgeoisie se méfient du front démocratique qu'il contrôle. Certes, il fournit la « *masse prolétaire* » des grandes manifestations, mais il demeure tributaire de la stratégie de leaders non communistes.

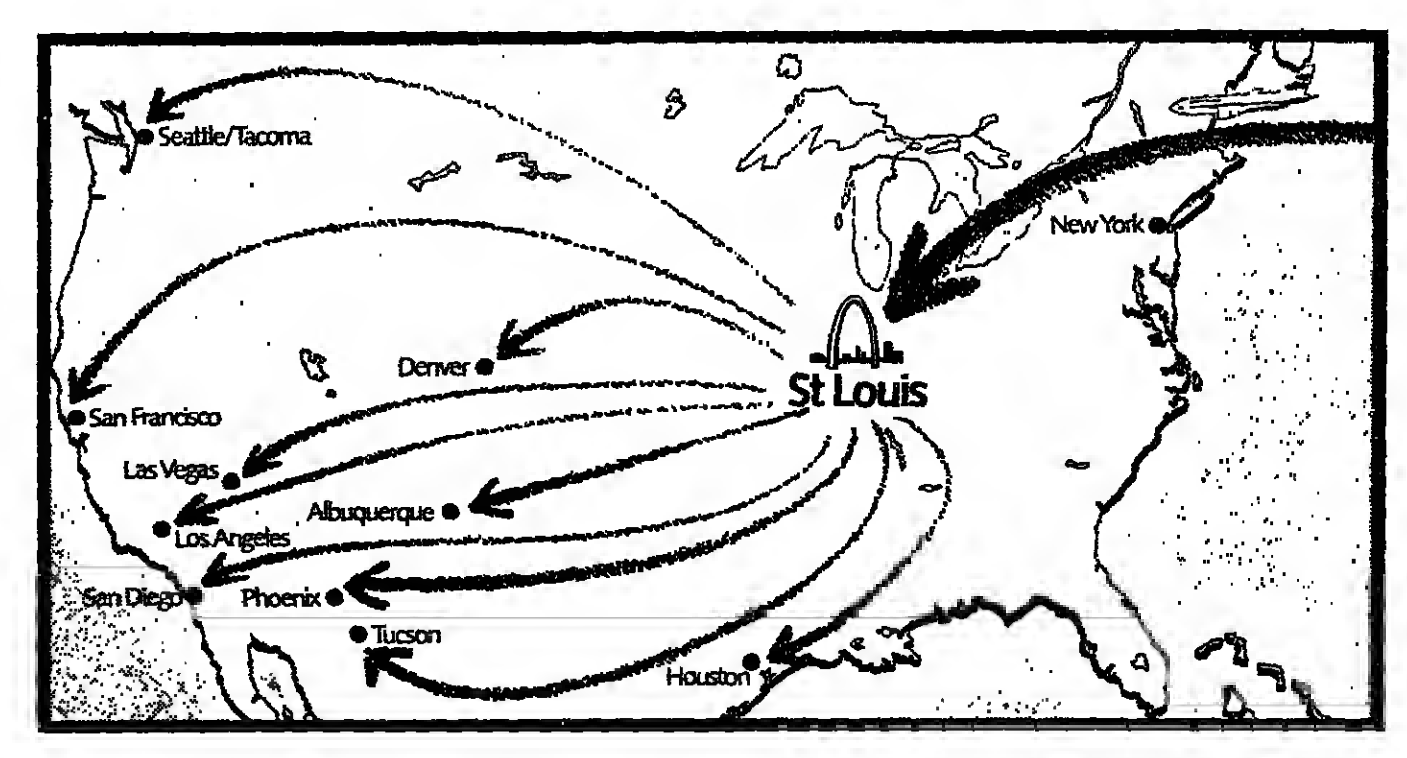
Enfin, le PC philippin est faible sur le plan *théorique*, mais sa faiblesse doctrinale favorise l'engouement populaire. Pour ne pas effrayer un public de fervents catholiques, la « dramatisation de l'Evangile », le langage de la justice et les problèmes de société sont mis en avant. « *Communiste* » est un terme peu usité. Dans les conversations et sur les murs, on dit, on écrit, « *NPA* ». Derrière Jésus on voit, parfois, le canon d'un fusil tenu par un prêtre rebelle, mais pas la barbe ni la « bible « de Marx. Ni le « petit livre rouge «. A ces œuvres dépréciées, on préfère la théologie de la libération.

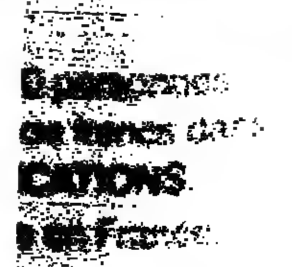
Le PC « *exploite plus la perte de confiance dans le régime (...) que l'endoctrinement pour faire des adeptes* », remarquait le rapport américain déjà cité. Il émettait « *de sérieux doutes* » sur la capacité du gouvernement à relever le défi communiste. Est-il étonnant, dans ces conditions, que les communistes s'accommodent mieux du *tandem* que forment MM. Marcos et Reagan que d'un gouvernement de coalition qui, par exemple, leur offrirait, au nom de la réconciliation nationale, la légalité politique en échange d'un arrêt de la lutte armée ?

A cela le PC ne paraît pas disposé. Il est plus rassurant pour lui d'entendre dire, à Washington, que « *Marcos fait partie du problème, mais aussi de la solution* «. Enfermé dans le dilemme classique entre le soutien à un régime impopulaire et un lâchage qui risquerait de faire le jeu de l'adversaire, écartelé entre ceux qui veulent plus de démocratie et ceux qui réclament plus de moyens militaires, Washington semble encore croire aux vertus de la rédemption.

FIN







AFRIQUE

L'ÉVACUATION DU CAMP D'IBNET EN ÉTHIOPIE

L'ONU et la Croix-Rouge dénoncent les conséquences désastreuses de l'opération

Les Nations unies ont officiellement confirmé, jeudi 2 mai, l'évacuation forcée de quelque cinquante mille réfugiés éthiopiens du camp d'Ibnet (*le Monde* du 3 mai) et ont demandé des éclaircissements au chef de l'Etat éthiopien, le colonel Mengistu Haïlé Mariam.

Le principal responsable des opérations d'urgence de l'ONU en Ethiopie, M. Kurt Jansson, qui s'est rendu, jeudi, à Ibnet, à 350 kilomètres au nord d'Addis-Abeba, devait être reçu, ce vendredi, par le colonel Mengistu. M. Jansson a informé le porte-parole pour les opérations d'urgence de l'ONU, M. Djibril Diallo, des premiers résultats de sa *mission sur place*. Il a affirmé que l'évacuation a eu lieu, samedi 27 avril, dans « *des conditions totalement inacceptables* », car « *beaucoup de réfugiés étaient en très mauvais état physique* ».

M. Diallo a souligné que les Nations unies avaient déjà reçu l'assurance des autorités d'Addis-Abeba que cette affaire « *n'est pas conforme* » à leur politique et qu'un responsable éthiopien du camp d'Ibnet aurait été arrêté. Le porte-parole de l'ONU, sans contester la nécessité de réduire la population des camps, en renvoyant les réfugiés dans leurs villages quand cela est possible, s'est élevé contre « *la manière dont ils ont été expulsés d'Ibnet* ».

D'autre part, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a également confirmé, nous câble notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, les conditions dans lesquelles le camp d'Ibnet a été évacué par l'armée. M. Stéphane Felder, délégué du CICR en Ethiopie, qui a passé toute la journée du 2 mai sur les lieux, a fait savoir au siège de Genève que la « liquidation » du camp, qui avait abrité cinquante-neuf personnes ayant fui la famine et la sécheresse, étaient pratiquement achevée. Selon le CICR, ce camp a été « *détruit et brûlé* ». Cinquante-sept mille réfugiés en ont été chassés et se trouvent démunis de tout, dans un état de santé alarmant, dispersés sur les pistes.

Deux mille personnes, des vieillards, des malades graves et des handicapés, ont dû toutefois rester sur place. Neuf cent cinquante d'entre eux ont pu être pris en charge par l'organisation humanitaire américaine World Vision et mille autres par l'organisme caritatif irlandais, Concern.

On précise également à Genève que le camp d'Ibnet n'avait jamais été administré par le CICR, qui, toutefois, le ravitaillait en nourriture et en médicaments au cours de visites hebdomadaires. Il était géré par les autorités d'Addis-Abeba et divers organismes humanitaires. Le CICR souligne que la grande majorité des cinquante mille personnes contraintes à l'exode sont des enfants souffrant gravement de malnutrition et que leur sort inspire les plus graves inquiétudes.

De leur côté, les autorités éthiopiennes continuaient, jeudi 2 mai, d'opposer un démenti formel aux informations publiées par le *Washington Post*. M. Dawit Wolde Giorgis, président de la commission gouvernementale d'aide et de réhabilitation (RRC), a déclaré que 30 000 personnes avaient quitté librement le camp d'Ibnet. Il a qualifié les informations de l'envoyé spécial du quotidien américain d'« *inventions sans fondement, concoctées par un journaliste stagiaire désireux de se faire mousser auprès de son rédacteur en chef* ».

UN TÉMOIGNAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CIMADE

« J'ai promis de supplier en leur nom »

M. Marc Brunschweiler, secrétaire général de la CIMADE, service œcuménique d'entraide dont la vocation est, en France, de soutenir les immigrés et les réfugiés politiques, et, à l'étranger, d'appuyer les projets de développement dans les pays du tiers-monde, vient de séjourner du 23 avril au 1er mai en Ethiopie, dans le cadre d'une mission du Conseil œcuménique des Eglises. Voici le texte qu'il nous a fait parvenir.

De partout, des montagnes à la plaine, vers les plateaux, de partout, des milliers, des centaines de milliers, un peuple entier migre sur les chemins de l'Ethiopie. C'est le nouvel exode, l'exode de la faim. Jamais je ne pourrai effacer de ma mémoire cette vision, celle de la faim, de la mort. Aujourd'hui, neuf millions d'Ethiopiens sont directement frappés par la famine.

La communauté internationale a organisé une immense chaîne de solidarité pour acheminer l'aide d'urgence vers toutes les grandes places d'Ethiopie. Du Wollo, du Gondar au Tigré, des ponts aériens acheminent les vivres. Des centres d'urgence sont dressés. Les peuples pauvres du monde participent à la solidarité, ceux de Tanzanie et de l'Inde notamment. Mais les vivres sont insuffisants, les moyens de transport, dans un pays pratiquement démuni d'infrastructures (une seule voie ferrée d'Addis Abeba à Djibouti), sont beaucoup trop faibles.

L'Ethiopie a quatre besoins urgents : *il faut que l'aide internationale sur le plan alimentaire continue et s'accroisse ; il faut multiplier les équipes sanitaires ; il y va de la vie de milliers d'enfants notamment ; des camions et des avions sont indispensables pour acheminer l'aide ; enfin des semences doivent être fournies pour préparer les futures récoltes.* Dans certaines régions, notamment le Wollo, la pluie vient de tomber. S'il n'y a pas de semences, il n'y aura pas de récoltes *et la famine se poursuivra.*

Un véritable holocauste de la faim se prépare. J'ai vu des images hallucinantes : sortant d'un centre de secours au Tigré, accueillant, pour l'aide alimentaire, entre quarante mille et quarante-cinq mille personnes, j'ai vu, à l'extérieur du centre d'urgence, ne pouvant y accéder faute de vivres suffisants et de moyens de transport, soixante-cinq mille personnes attendant non pas Godot, mais la mort vraisemblable. Saisi par ce spectacle de mort, je fais quelques pas hors du camp. Un groupe d'hommes âgés, accroupis à terre, se lèvent et s'avancent vers moi. Ils me demandent d'où je viens. Je réponds : « *De France* ». L'un d'eux me prend les mains, et cet homme tenaillé par la faim murmure : « *La France, la liberté* ». *Ces mots me poursuivent encore.*

J'ai vu l'Eglise la plus ancienne d'Afrique, l'Eglise orthodoxe d'Ethiopie, avec son patriarche, ses évêques, ses prêtres, ses moines, ses laïcs, tout entière tournée vers son peuple pour organiser l'aide, refusant l'inacceptable. Un de ces prêtres m'a dit : « *Dieu a détourné sa face de mon peuple. Priez pour mon pays. Dites aux chrétiens de France qu'ils prient pour mon peuple* ».

Révolte peut-être ; désespoir, certainement pas. Je voudrais supplier, crier au premier ministre de mon pays, au président de la République — j'ai promis de le faire : « *Mettez à la disposition de l'Ethiopie les avions de l'armée de l'air, les Transall basés en République centrafricaine et à Djibouti, pour transporter des vivres. C'est de la paix et de la vie qu'il s'agit. C'est urgent. Monsieur le président, au sommet de Bonn, parlez de l'Ethiopie. Ce peuple espère encore. Il espère vivre. Rappelez-vous ces mots de cet homme :* « La France, la liberté ». *Ces mots nous obligent, nous engagent. Il en va de notre dignité, de notre histoire.* »

L'aide d'urgence arrive. Je peux en témoigner, comme toutes les organisations internationales sur place. *Mais il faut la démultiplier.* Il en va d'un peuple, d'une histoire, d'une culture. Notre seule dignité n'est-elle pas de donner la vie ? Notre première espérance n'est-elle pas que la vie s'épanouisse, innombrable, offrant des visages d'espoir ?

Algérie

Le président Chadli souhaite un « enrichissement » de la Charte nationale

De notre correspondant

Alger. – Le président Chadli a confirmé sa volonté de voir « *enrichir* » la Charte nationale algérienne en s'adressant aux membres du comité central du FLN réunis en session ordinaire au début de la semaine. Adoptée par référendum en 1976, la Charte constitue le document idéologique de référence du parti unique. Elle fait du socialisme une « *option irréversible* ». Sans remettre celle-ci en question, le chef de l'Etat estime qu'il faut améliorer la Charte en tenant compte « *des expériences acquises durant la dernière décennie et des nouvelles données des années 80* ».

Le comité central a « *recommandé la création d'une commission nationale chargée de l'opération d'enrichissement de la Charte* » et le président Chadli a évoqué deux possibilités, déclarant : « *S'il apparaît que l'opération d'enrichissement porte seulement sur des aspects secondaires et n'aborde pas des aspects fondamentaux, nous nous limiterons dans ce cas à examiner ces aspects au niveau du congrès, conformément aux statuts du parti. Mais si nous constatons que l'opération porte sur des aspects fondamentaux, la question sera alors soumise à référendum.*

« *Ce n'est là qu'une simple éventualité, car les principes sont ceux du parti du Front de libération nationale qui supervise, défend et veille sur la continuité de la philosophie de la révolution et de son idéologie. Et pourtant il sera du devoir de tous de parler le langage de la franchise et de la clarté. Nous expliquerons aux militants et aux citoyens le sens de l'enrichissement que nous recherchons afin qu'il n'y ait pas de confusion et pour que ce sujet ne soit pas exploité par certains éléments tendancieux, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur.* »

Cette session du comité central a permis à tous d'« *exprimer leur opinion en toute liberté au cours de débats fructueux empreints de franchise* », a constaté M. Chadli dans son allocution de clôture. Elle s'est tenue quelques jours après la visite officielle du président algérien aux Etats-Unis. Au cours des entretiens avec les Américains, disent les Algériens, « *le courant est passé, mais cela ne signifie pas, notamment sur les grands problèmes internationaux, qu'il n'y ait eu que des points de convergence* ».

Sans mentionner explicitement ce voyage, le président Chadli a tenu des propos de nature à rassurer ceux qui, au sein du FLN, pouvaient estimer qu'on faisait la part trop belle aux Etats-Unis : « *Je réaffirme que la politique extérieure de l'Algérie n'est pas sujette à des considérations conjoncturelles. Nous faisons la distinction entre le frère et l'ami et le simple partenaire. Si nous prônons une coopération avec l'ensemble, cela ne signifie pas que nous mettons tout le monde au même niveau, car nous apprécions l'amitié à sa juste valeur et nous lui donnons sa véritable signification.* »

Un avertissement à la France

La partie du discours consacrée aux relations extérieures contient, d'autre part, un avertissement à la France : « *Pour ce qui est de nos rapports de coopération avec les autres pays, nous prenons en compte nos intérêts, non pas seulement dans le domaine politique et économique, mais également en ce qui a trait à la communauté algérienne vivant dans ces pays (...). Le non-respect et la non-garantie de la sécurité de notre communauté émigrée auront des répercussions négatives sur l'ensemble de nos relations bilatérales.* »

Ce discours a été publié, mercredi 1er mai, par le quotidien *El Moudjahid*. Ce numéro publie aussi une brève dépêche de l'agence Algérie Presse Service, rompant le silence observé sur les médias algériens sur le procès des activistes islamiques qui s'est tenu devant la cour de sûreté de l'Etat du 7 au 29 avril. La dépêche se contente de mentionner les peines prononcées contre « *ceux qui, au nom de l'islam, ont cru impunément pouvoir apporter le trouble dans les esprits en n'hésitant pas à recourir à des moyens que l'islam et le droit réprouvent* ».

Une certaine imprécision existait lundi quant au nombre des accusés acquittés. En effet, on y ajoutait les condamnés libérés, leur peine étant couverte par l'incarcération avant jugement. Le nombre exact des acquittements est de quarante-six.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Afrique du Sud

A Washington

UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE PROPOSE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE PRETORIA

La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a voté, jeudi 2 mai, à une large majorité, l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud, pour forcer le gouvernement de Pretoria à abandonner sa politique d'apartheid. Par 26 voix contre 6, la commission, à majorité démocrate, s'est prononcée notamment pour l'interdiction de tous nouveaux investissements, l'arrêt des ventes d'ordinateurs américains, la suspension de prêts bancaires et de la vente de pièces d'or sud-africaines (krugerrands).

Ce projet de loi prévoit, toutefois, la levée des sanctions si Pretoria décide des mesures pour mettre un terme à l'apartheid.

M. Stephen Solarz, représentant démocrate de New-York, a demandé à la Chambre d'approuver le projet de loi et s'est écrié : « *Comment les Etats-Unis peuvent-ils s'engager pour la démocratie et le pluralisme en Amérique centrale et ne pas réagir au racisme et à la répression en Afrique du Sud ?* » – *(AFP, Reuter, AP.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE

Le Sénat inflige un nouveau revers au président Reagan

Washington *(AFP, AP)*. – Le Sénat américain a infligé, jeudi 2 mai, un nouveau revers au président Reagan en limitant la hausse du budget du Pentagone en 1986 au niveau de l'inflation, au lieu des 3 % en termes réels souhaités par la Maison Blanche. « *Il est illusoire d'espérer que les Américains vont accepter d'énormes coupes dans les dépenses civiles, tandis que le budget du département de la défense continuera de s'accroître* », a déclaré le sénateur républicain Mark Hatfield, auteur de l'amendement approuvé à main levée.

Ce vote est intervenu malgré la présence du secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, qui s'était personnellement rendu au Sénat pour tenter de convaincre les sénateurs. M. Reagan avait de même téléphoné depuis Bonn aux parlementaires indécis pour essayer de gagner leur appui.

C'est la deuxième fois en deux jours que le Sénat, pourtant contrôlé par les républicains, met à mal le projet de budget 1986, qui vise à réduire de moitié d'ici à 1988 un déficit proche de 200 milliards de dollars par an. Ce projet prévoit quelque 300 milliards d'économie en trois ans sur les dépenses civiles, mais maintient une augmentation des dépenses militaires. Les sénateurs avaient déjà rejeté mercredi un plan limitant la hausse des pensions de retraite, dont bénéficient trente-cinq millions d'Américains, un élément-clé dans la réduction des dépenses civiles. A la suite du vote, M. Weinberger a vivement critiqué la décision des sénateurs, en affirmant que limiter le budget du Pentagone au taux de l'inflation « *ne constituait pas un programme de défense, mais une ordonnance pour l'affaiblissement des Etats-Unis* ».

Nicaragua

« Les relations exemplaires seront maintenues » avec Cuba et avec l'URSS

déclare le ministre de la défense

M. Humberto Ortega, ministre nicaraguayen de la défense, a déclaré le jeudi 2 mai à Managua que le gouvernement de Washington avait réclamé une « *rupture des liens du Nicaragua avec Cuba et avec l'Union soviétique* » comme condition à une levée de l'embargo commercial décrété le 1er mai par M. Reagan. Une note officielle contenant d'autres « *conditions* », non précisées par le ministre, a été adressée par Washington à Managua.

M. Humberto Ortega a précisé que le gouvernement sandiniste « *ne reculera pas d'un millimètre en ce qui concerne ses principes révolutionnaires* », ajoutant que les « *relations exemplaires* » que le Nicaragua entretient avec Cuba et avec l'URSS « *seront maintenues* ». Le ministre a fait cette déclaration à l'occasion du départ de cent conseillers militaires cubains. Les Américains estiment que le nombre de conseillers militaires cubains au Nicaragua s'élève à plusieurs milliers.

● *A Bonn*, M. Reagan a déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas la compétence de la Cour internationale de justice de La Haye si le Nicaragua déposait une plainte devant cette instance à propos de l'embargo commercial décrété par Washington. Les Etats-Unis ont déjà décidé en 1984 de ne plus reconnaître les décisions de la Cour de La Haye sur l'Amérique centrale. – *(AFP, Reuter, AP.)*

مكبرة من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Suède

SUR FOND DE GRÈVES

Les sociaux-démocrates engagent une difficile campagne électorale

Le premier ministre suédois, M. Olof Palme, a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention d'intervenir pour mettre fin à la grève des quelque vingt mille fonctionnaires qui a éclaté le jeudi 2 mai. Il espère que les partenaires sociaux résoudront eux-mêmes le conflit en cours avec l'aide d'une commission de médiation. A quelques mois des législatives du 15 septembre, ce mouvement – qui paralyse notamment le trafic aérien et les transports de marchandises par chemin de fer – gène sans aucun doute la campagne électorale des sociaux-démocrates qui aiment à dire que seule la gauche est capable de maintenir la paix sociale en Suède.

Stockholm. – De notre correspondant

Pour regagner le pouvoir en 1982, les stratèges du Parti social-démocrate suédois avaient opté pour la *« politique de la main tendue »*. Syndicats, patronat, partis, chefs d'entreprise étaient invités à se regrouper autour d'un programme constructif susceptible de redonner espoir au pays. Les vieilles querelles devaient être oubliées. Après avoir, pendant six ans, tiré à boulets rouges sur tout ce qu'entreprenaient les gouvernements bourgeois, M. Olof Palme se présentait tout à coup comme un rassembleur, évitant soigneusement de prononcer le mot de « socialisme » qui irrite la moitié au moins de ses compatriotes.

Cette tactique lui réussit, puisque la gauche remporta les législatives en réalisant l'un des plus beaux scores de son histoire (45,6 % des suffrages). Mais la main tendue céda très vite la place à de nouveaux affrontements entre les blocs qui caractérisent le monde politique suédois depuis quinze ans : d'un côté, les sociaux-démocrates et le petit Parti communiste qui les soutient au Parlement ; de l'autre, les conservateurs, les centristes et les libéraux, tous foncièrement antisocialistes, mais incapables de définir un programme commun de gouvernement.

Après avoir fait patte de velours il y a trois ans pour reconquérir le pouvoir, les sociaux-démocrates ont choisi de sortir les griffes pour s'y maintenir après les élections du 15 septembre prochain. Ils ont désigné officiellement leur adversaire principal : le Parti conservateur et son leader, M. Ulf Adelsohn, qui sera le seul dirigeant de l'opposition à avoir le privilège d'affronter M. Palme en tête en tête au cours d'un débat public *télévisé*. Ses collègues centriste et libéral, qui se voient ainsi relégués au second plan, en sont forts contrits. Mais l'influence de ces deux partis ne cesse de diminuer au profit des conservateurs, qui sont soutenus par près de 30 % de l'électorat et une bonne partie de la jeunesse.

A moins de cinq mois des législatives, les sondages sont favorables aux « bourgeois » qui bénéficient de 50,5 % des intentions de vote contre 48,5 % pour les sociaux-démocrates et les communistes. L'écart entre les deux blocs s'amenuise, les électeurs hésitants sont nombreux et le scrutin sera serré – comme d'habitude en Suède. Si le chef du gouvernement a choisi pour cible les conservateurs, c'est parce que ceux-ci présentent, pour la première fois, une solution de rechange au « modèle suédois ». M. Adelsohn veut réduire sensiblement les impôts, privatiser les entreprises et offices publics, opérer des coupes claires dans les *dépenses* de l'Etat, favoriser la création de crèches, garderies et écoles privées, briser le monopole de la radio-télévision et y introduire la publicité. Il souhaite *« moins d'Etat »*, *« moins de pouvoir politique »*, libéraliser et *« déréglementer »* la Suède dans de nombreux domaines, et rendre au citoyen, excessivement protégé à son sens par le *welfare-state*, la possibilité de décider de sa propre vie. Aux yeux des conservateurs, une pression fiscale trop élevée restreint la liberté de l'individu et devient par conséquent une menace.

Le thème des libertés

Jusqu'à présent, la campagne électorale a beaucoup tourné autour du thème des libertés. Débat étrange dans lequel la liberté, pour la droite, est la possibilité pour des parents d'avoir le choix de placer leur enfant dans une crèche privée ou une crèche publique, et, pour le malade, d'être soigné dans une clinique privée ou à l'hôpital. Pour la gauche, en revanche, *« la liberté, c'est la Sécu ! »*, des retraites convenables, des soins d'une qualité égale pour tous, un service public fort et compétent – bref, la couverture sociale assurée. Ce genre de discussions ne peut avoir lieu que dans une société de « bien-être » où l'Etat est forcément omniprésent.

Pour les sociaux-démocrates, la liberté version conservateurs n'est autre qu'une nouvelle forme d'égoïsme. Un film publicitaire d'un goût douteux est projeté actuellement dans tous les cinémas de Suède. Produit et financé par le parti, il donne une idée de la « société égoïste » : un enfant accidenté refusé à l'hôpital parce que ses parents ne peuvent pas payer, un écolier qui reste sur sa faim à la cantine parce que son père n'a pas les moyens non plus, des personnes âgées et économiquement faibles traitées sans le moindre égard par le personnel dans une salle d'hôpital... *« Les conservateurs,* déclarait M. Palme dans son discours du 1er mai à Stockholm, *veulent démolir l'édifice du bien-être. Nous, nous voulons le défendre et le perfectionner. Nous avons besoin de trois ans de plus au gouvernement pour remettre de l'ordre dans les finances publiques que les bourgeois ont malmenées pendant six ans. »* Dans la campagne électorale qui commence, il y a peu de place pour les nuances.

Les succès économiques enregistrés ces trois dernières années, après la dévaluation de 16 % de la couronne, constituent le point fort de la social-démocratie : l'industrie accumule les bénéfices, le déficit budgétaire est à la baisse, le chômage officiel touche seulement 3 % de la main-d'œuvre. Pour M. Palme, ce sont des résultats qui montrent que la social-démocratie est synonyme de gestion saine des affaires. La politique d'austérité qu'il a menée depuis trois ans a surpris plus d'un électeur de gauche, mais n'a que peu entamé son capital de confiance : les sondages le créditent d'intentions de vote inférieures de deux points et demi seulement au score réalisé en 1982. Tous les problèmes, cependant, sont loin d'être résolus. L'inflation, notamment (8,2 % en rythme annuel), est toujours nettement plus élevée en Suède que dans les pays concurrents. Autre argument sur lequel insiste M. Palme : les divisions des trois partis de l'opposition. Les conservateurs ont annoncé leur intention, en cas de victoire bourgeoise le 15 septembre, de *« démarrer sur les chapeaux de roue »* pour que les Suédois constatent rapidement le changement. Mais leur politique, proche des thèses néo-libérales, n'est pas vue d'un très bon œil par les centristes (ex-agrariens) et l'ancien premier ministre, M. Thorbjörn Fälldin, qui restent attachés à la société de bien-être et au secteur public.

Ceux-ci sont dans une situation précaire : leur leader est au repos forcé en raison d'un ulcère à l'estomac, et les militants sont divisés sur des questions telles que la publicité à la télévision, les économies budgétaires et l'accord électoral passé avec le Rassemblement chrétien-démocrate (KDS), un petit mouvement hostile à l'avortement. Les centristes se disent favorables à une majorité non socialiste, mais restent imprécis sur leur éventuelle participation à un gouvernement de coalition tripartite majoritaire. Ils n'excluent pas de rester dans l'opposition si les conservateurs sont trop gourmands et ne font pas de concessions. L'aide au tiers-monde, la politique familiale, l'ampleur de la privatisation des services et des entreprises, constituent d'autres pommes de discorde entre MM. Adelsohn, Fälldin et Westerbert, le dirigeant libéral.

ALAIN DEBOVE.

URSS

AFIN DE « BANNIR L'IVROGNERIE DE LA SOCIÉTÉ »

La vodka va être rationnée

Moscou. – De notre correspondant

Les lendemains du quarantième anniversaire de la victoire de 1945 risquent d'être amers pour nombre de Soviétiques. Conformément à une décision prise le 4 avril dernier par le bureau politique, les autorités s'apprêteraient à instaurer des cartes de rationnement pour la vodka. Le communiqué de la réunion du bureau politique du 4 avril indiquait simplement que le problème de l'alcoolisme avait été étudié *« en détail »* et qu'une série de *« mesures sociales, politiques, économiques, administratives, médicales et autres »* avaient été approuvées, afin de *« bannir l'ivrognerie de notre société »*. Ces mesures n'étaient pas autrement précisées. Tout serait maintenant au point et les cartes de rationnement déjà imprimées. Pour ne pas gâcher le quarantième anniversaire de la victoire, célébré en URSS le 9 mai, on attendrait simplement le mi-mai pour les distribuer.

Les bruits les plus divers courent à Moscou à ce sujet depuis plusieurs jours. Personne n'a vu les fameuses cartes; les uns disent que chaque citoyen adulte, homme ou femme, aura droit à 1 litre par mois; les autres, plus optimistes ou moins renseignés, anticipent un rationnement moins draconien. Un litre de vodka par mois correspond approximativement, vu la teneur habituelle en alcool de la boisson nationale, aux 8,5 litres d'alcool pur par personne et par an auxquels est estimée la consommation du pays (1). Mais il s'agit d'une moyenne, alors que les cartes seront individuelles, ce qui pénalisera les grands buveurs, à moins bien sûr qu'un trafic ne s'organise...

A en croire la rumeur publique, les mesures décidées ne se limitent pas à ce rationnement. Il y aurait également une très forte augmentation des prix. On parle de 20 roubles (1 rouble vaut environ 11 francs) pour la bouteille traditionnelle de 750 grammes de vodka (on vend l'alcool au poids en URSS). A titre de comparaison, le salaire mensuel moyen est de l'ordre de 185 roubles.

Un train de dispositions répressives accompagnerait le tout. De fortes amendes frapperaient désormais ceux qui seraient trouvés ivres sur la voie publique. Des peines de prison, dans les cas les plus graves, le retrait définitif du permis de conduire pour les conducteurs pris de boisson, seraient également prévus.

Distillation clandestine

Cet ensemble constitue, s'il est réellement appliqué, une véritable révolution dans les mœurs. Les Soviétiques ne s'étaient guère aperçus, de Brejnev à Andropov, puis de ce dernier à Tchernenko, qu'ils avaient changé de dirigeants. Ils risquent d'associer désormais au nom du plus jeune « numéro un » depuis Staline des mesures qui pourraient bouleverser leur vie quotidienne. Les ivrognes titubants du samedi soir font partie du paysage soviétique, de même que la brigade qui part au travail le matin dans un cliquetis de bouteilles.

Tout cela restera cependant lettre morte si les autorités ne s'en prennent pas au véritable nœud du problème qu'est le distillation clandestine d'alcool. Tous les Soviétiques connaissent quelqu'un qui fabrique dans sa salle de bains ou dans une cabane au fond du jardin son « samogon » à partir de sucre, de conserves de fruits, etc. Ces « clandestins » seront-ils poursuivis ? Ira-t-on perquisitionner dans les chambres d'étudiants de l'université Lomonossov, où sont confectionnés les « samogon » les plus redoutables de Moscou ?

La détermination de M. Gorbatchev ne fait aucun doute puisque celui-ci s'était attaqué à la question trois semaines à peine après son arrivée au pouvoir. Mais la résistance, au moins passive, de la société soviétique est considérable. Il sera intéressant de voir jusqu'où le nouveau secrétaire général voudra ou pourra aller, notamment dans le domaine de la répression. On peut en effet, faire, confiance aux Soviétiques pour trouver des « combines » destinées à tourner une législation trop stricte.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Chiffre cité par *Sovietskaïa Russia*, le 13 mars 1984.

Pologne

MM. Kuron et Jaworski condamnés à trois mois de prison

Varsovie *(AFP)*. – MM. Jacek Kuron, fondateur, dans les années 70, du Comité de défense des ouvriers (KOR), et Seweryn Jaworski, ancien responsable de Solidarité aux aciéries de Varsovie, ont été condamnés à des peines de trois mois de prison ferme au lendemain de la contre-manifestation du 1er mai qui avait rassemblé pacifiquement plus de dix mille partisans de Solidarité dans le nord de la capitale.

M. Kuron (cinquante et un ans) a été condamné au maximum prévu devant un tribunal de simple police qui l'a jugé coupable de *« troubles de l'ordre public et de refus d'obtempérer aux ordres de dispersion »* lancés par la milice.

Le fondateur du KOR avait été interpellé avec près de cinquante participants à la manifestation, dont M. Seweryn Jaworski (cinquante-quatre ans) après qu'il eut lui-même négocié avec les forces de l'ordre la dispersion dans le calme du cortège.

Devant le tribunal, Jacek Kuron a souligné qu'il avait *« été arrêté après l'issue positive de la négociation »* avec la milice qui encerclait la manifestation. *« Mon seul but était d'éviter des heurts »*, a-t-il dit.

Le commandant de la milice, pressé de questions par l'avocat de l'accusé, a fini par reconnaître qu'il *« avait reçu l'ordre d'interpeller les leaders »* de la manifestation, et le président du tribunal a ajouté : *« Tout rassemblement non autorisé dans notre mère patrie est illégal. »*

Jacek Kuron et Sewcryn Jeworski, emprisonnés pendant deux ans et demi après le 13 décembre 1981, avaient été libérés aux termes de l'amnistie de juillet dernier. Jacek Kuron a déjà passé au total une bonne dizaine d'années en prison.

Un village de pentecôtistes demande au président Reagan de le « racheter »

Une petite commune pentecôtiste soviétique, Tchuguicvka, située près de Vladivostok (sur l'océan Pacifique), a demandé au président Reagan et au peuple américain de « racheter » la liberté de tous ses habitants, a annoncé la Société des droits de l'homme de Francfort (IGFM).

Les soixante-dix familles de cette commune (qui représentent trois cents personnes) ont précisé qu'elles étaient prêtes, une fois à l'Ouest, à travailler pour rembourser leur prix d'achat.

Depuis deux ans, ces pentecôtistes essaient d'obtenir une autorisation d'émigration vers la RFA. En 1981, ils ont été déportés de leur petit village d'Ouzbékistan vers la Sibérie. Les pères de famille ont entrepris des grèves de la faim de protestation et sont sans travail en raison de leurs convictions religieuses. Le prêtre de la commune, Victor Walter, a, pour sa part, été récemment condamné à cinq ans de camp.

D'autre part, la fille de Zoïa Krakhmalnikova et de Felix Svetov, deux écrivains orthodoxes emprisonnés en URSS, a lancé un appel « aux chrétiens du monde entier, au Conseil œcuménique des églises et aux primats de toutes les Eglises chrétiennes » afin qu'ils l'aident à défendre ses parents.

Mme Zoïa Krakhmalnikova, rédactrice du recueil de textes religieux Nadejde (*Espoir*), a été condamnée, en avril 1983, à un an de prison et cinq ans d'exil *« pour agitation et propagande antisoviétiques »*. M. Felix Svetov, ancien critique littéraire, exclu de l'Union des écrivains en 1980 et arrêté en janvier dernier, est inculpé *« de diffusion d'inventions mensongères calomniant la société et le gouvernement soviétiques »*.

Les personnes condamnées pour *« agitation et propagande antisoviétiques »*, un crime jugé *« particulièrement grave »*, ont été exclues de l'amnistie prononcée à l'occasion du 40e anniversaire de la victoire. – *(AFP.)*

Turquie

Affrontements entre les forces armées et des militants kurdes

Ankara *(AFP)*. – Une série d'affrontements entre les forces armées turques et des séparatistes kurdes a provoqué la mort de cinq soldats et de trois séparatistes au cours des derniers jours dans la province sud-orientale de Bitlis, a annoncé, le jeudi 2 mai, le gouverneur de la province, M. Mehmet Us.

Dimanche dernier 28 avril, un groupe de trois séparatistes armés avait pénétré dans un village de la région de Mukti, à l'ouest de Bitlis, pour réclamer de la nourriture à ses habitants. Les villageois ont informé la gendarmerie et les séparatistes ont ouvert le feu sur les forces armées venues les arrêter.

Un séparatiste a été tué dans l'affrontement et les deux autres ont été arrêtés. Deux autres militants kurdes, qui attendaient à la sortie du village, ont été poursuivis par les forces de gendarmerie et l'armée et de nouvelles fusillades ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi. Deux soldats, deux officiers et un des séparatistes ont été tués. Mercredi, un second groupe de séparatistes armés a été repéré dans un autre village de la même région. Un nouvel affrontement s'est produit au cours duquel un soldat et un séparatiste kurde ont été tués.

La province de Bitlis est l'une des deux seules à forte population kurde qui ne soit pas soumise à la loi martiale en Turquie. Jusqu'à ces incidents, qui comptent parmi les plus meurtriers des dernières années, elle avait été épargnée par la résurgence de la lutte des séparatistes kurdes qui s'est manifestée l'été dernier dans les provinces extrême-orientales de Siirt et Hakkari.

Ces derniers événements portent à trente-cinq, selon les chiffres officiels, le nombre des membres des forces armées tués depuis l'été dernier et à trente-trois celui des séparatistes tués.

EUROPE

Pays-Bas

Les étrangers pourront voter aux élections municipales

De notre correspondant

Amsterdam. — Quelque 350 000 étrangers installés aux Pays-Bas pourront participer aux élections municipales de mars 1986 et s'y porter candidat.

Une large majorité de la Chambre des députés à La Haye a approuvé cette nouvelle législation, une dizaine de députés seulement (sur cent cinquante) s'y étant opposés.

Selon le ministre de l'intérieur, M. Koos Rietkerk, le droit de vote devrait faciliter l'intégration des étrangers dans la société néerlandaise. Ils devront, pour être électeurs, avoir séjourné pendant au moins *cinq ans* aux Pays-Bas. Une majorité de députés a rejeté une motion de l'opposition socialiste demandant que cette période soit réduite à trois ans.

Le droit de vote des étrangers ne sera pas élargi aux élections provinciales et législatives, auxquelles seuls les citoyens néerlandais peuvent participer.

R. T. S.

[Deux cent mille Surinamois sont installés aux Pays-Bas, soit la moitié de la population de cette ancienne colonie. Trois cent mille personnes environ sont originaires des Antilles néerlandaises, et les Pays-Bas comptent aussi trente-cinq mille Moloquois. A côté de ces ressortissants des anciennes colonies, les deux communautés les plus fortement représentées sont les Turcs (cent quarante mille) et les Marocains (quatre-vingt-quatorze mille)]

Grande-Bretagne

Le recul des conservateurs aux élections régionales : un avertissement pour Mme Thatcher

De notre correspondant

Londres. — Libéraux et sociaux-démocrates ont fait une remarquable percée lors des élections régionales qui ont eu lieu le jeudi 2 mai dans quarante-sept comtés d'Angleterre et du Pays de Galles. C'était la première fois que le Parti libéral et le Parti social-démocrate (SDP) faisaient ensemble campagne dans ce type de consultation. Lors du précédent scrutin, en 1981, leur association, l'Alliance, n'avait pas encore été formée et le SDP venait tout juste de naître d'une scission au sein du Parti travailliste.

Après le dépouillement des suffrages dans quarante-cinq comtés, l'Alliance obtient suffisamment de sièges dans vingt-sept comtés pour faire perdre la *majorité* à l'un ou l'autre des deux grands partis. Le Parti conservateur perd le contrôle de dix « conseils de comté » et n'en regagne qu'un seul, tandis que le Parti travailliste en perd cinq.

Tout en ne possédant la majorité que dans un unique comté, celui de l'île de Wight, l'Alliance n'en confirme pas moins qu'il existe bel et bien, selon les vœux de ses dirigeants, une « troisième force » centriste en Grande-Bretagne, malgré un système électoral (majoritaire à un tour) conçu pour préserver le bipartisme. L'Alliance élargit ainsi la brèche qu'elle avait ouverte, en 1983, au moment des dernières élections législatives. Si l'on reprend les résultats d'alors dans les comtés où l'on a voté ce 2 mai, on constate qu'elle y devançait déjà le Parti travailliste avec 30 % des voix contre 22 %. Après avoir subi un fléchissement l'an passé, lors des élections européennes, libéraux et sociaux-démocrates manifestent plus que jamais leur ambition pour la prochaine échéance : la fin de l'actuelle législature qui pourrait intervenir dès 1987, voir même plus tôt. Ils ont, depuis quatre ans, l'espoir de devenir le premier mouvement d'opposition et donc de pouvoir constituer un jour le gouvernement ; ce qui s'est produit jeudi ne peut que les encourager.

M. David Steel, leader du Parti libéral, est plus que satisfait. « *Ce résultat dépasse toutes nos prévisions*, a-t-il déclaré, *et cela modifie considérablement la carte politique du pays.* » Pour sa part, le porte-parole travailliste dans cette campagne, M. Robin Cook, s'est plu à souligner que le scrutin marquait l'« *étonnant rétablissement* » de son parti après l'échec retentissant accusé par celui-ci en 1983 lors du « raz de marée » conservateur des dernières législatives. Les responsables du parti gouvernemental, qui est le grand perdant du jour, essaient de faire bonne figure. M. John Gummer, président du Parti conservateur, a estimé que sa formation a réalisé une « *appréciable performance* ».

Autres « coups durs »

Il est vrai que ces élections régionales, considérées dans la presse comme une sorte de « super-sondage », ne sont qu'une indication très relative de l'évolution de l'opinion à l'égard du gouvernement : le taux d'abstention est toujours très élevé (souvent près de la moitié de l'électorat) et le vote a lieu essentiellement en zone rurale. Les principales agglomérations, représentées par les « comtés métropolitains », ne participaient pas à ce scrutin. Mais, de ce fait, les performances du Parti conservateur auraient dû être bien meilleures, d'autant qu'il avait enregistré un surprenant recul dans ces régions en 1981.

Le résultat est quelque peu inquiétant pour Mme Thatcher, qui a subi deux autres « coups durs » au cours de la même journée de jeudi. La publication des statistiques sur la situation de l'emploi pour le mois d'avril a révélé une nouvelle aggravation du chômage, alors que l'on s'attendait à une sensible diminution saisonnière. Le nombre des chômeurs (adultes) a augmenté de près de trente mille en un mois et s'élève globalement à trois millions cent soixante-dix-sept mille deux cents, soit 13,1 % de la population active (13,5 % si l'on inclut les jeunes quittant l'école).

D'autre part et pour la première fois de façon aussi directe, M. Peter Walker, ministre de l'énergie, qui a la réputation d'être le dernier « modéré » du cabinet, s'est livré, jeudi soir à Cambridge, à une critique en règle de la politique économique et sociale du gouvernement. Il a notamment déclaré que celui-ci « *pouvait et devait* » faire davantage d'efforts pour lutter contre le chômage, ce qui suppose selon lui une certaine dose d'interventionnisme auquel Mme Thatcher est résolument opposée.

FRANCIS CORNU.

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION DANS LE SUD DU LIBAN

Dix-huit mille chrétiens ont trouvé refuge près de la frontière israélienne

A Beyrouth, où les combats ont fait rage jeudi de part et d'autre de la « ligne verte », les ministres chrétiens ont annoncé leur décision de boycotter la réunion d'urgence du gouvernement qui n'a donc pu se tenir.

Le premier ministre, M. Karamé, avait convoqué mardi pour jeudi les membres de son gouvernement. Selon la radio officielle, les sessions du cabinet de « *coalition nationale* » sont suspendues « *indéfiniment* ».

MM. Berri et Joumblatt, respectivement chef des chiites et des druzes, et tous deux ministres en exercice, avaient expliqué leur absence par des « *raisons de sécurité* ». Ils ont exigé que le gouvernement choisisse un autre lieu de réunion que le palais présidentiel de Baabda.

Au sud, près de dix-huit mille chrétiens libanais ont trouvé refuge ces derniers jours à proximité de la frontière israélo-libanaise, a annoncé la radio militaire israélienne. Le flot des réfugiés grossit encore avec l'arrivée de nouveaux groupes venant de la région de Jezzine. 65 % d'entre eux sont des enfants.

Occupation d'ambassades

Dans plusieurs villes du monde, à la suite de l'exode et des massacres de chrétiens, des ressortissants libanais, en majorité des étudiants chrétiens, ont occupé les ambassades ou consulats de leur pays. Ils entendent ainsi protester contre « *l'inaction* » du président Gemayel et du gouvernement Karamé devant le « *génocide* » qui menace leurs compatriotes, dont soixante-dix mille sont regroupés à Jezzine, principale localité chrétienne du sud du Liban.

A Paris, l'ambassade du Liban est occupée pacifiquement depuis quatre jours par des dizaines d'étudiants qui demandent « *la convocation d'une conférence internationale proclamant la neutralité du Liban et assurant la sécurité de tous les citoyens libanais par l'envoi d'une force de l'ONU* ».

En France, le consulat du Liban à Marseille est également occupé depuis quatre jours. A l'étranger, les représentations libanaises de Montréal, Washington, New-York, Rio-de-Janeiro, Sao-Paulo, Londres et Sydney ont été ou sont toujours occupés par de jeunes libanais. A Bruxelles, ils ont imploré la CEE « *de faire cesser le martyre des chrétiens du Liban et d'envoyer une aide d'urgence à Jezzine où la famine commence* ». Ils ont également dénoncé « *le rôle de la Syrie qui soutient la subversion des Palestiniens et des extrémistes musulmans* ».

M. Fabius : « la France est prête à accorder au gouvernement de Beyrouth tout appui qu'il nous demanderait »

La situation au Liban ne pouvait pas être ignorée par les députés le jeudi 2 mai à l'occasion des questions au gouvernement. C'est M. Claude Labbé, président du groupe RPR qui est intervenu « *au nom*, a-t-il dit, *des Français angoissés par le sort de leurs frères chrétiens du Liban* ». Il a souligné que la France n'avait pas pour seule mission au Liban de protéger la communauté chrétienne mais que celle-ci doit l'être effectivement et que « *la politique d'interposition* » était « *incertaine dans ses finalités* ».

C'est M. Laurent Fabius, qui lui a répondu, faisant état de l'émotion de tous les Français. Il a déclaré : « *Nous ne pouvons absolument pas être d'accord sur les déplacements massifs de populations qui portent atteinte, peut-être de façon durable, à l'unité du Liban. Nous l'avons dit nettement à toutes les parties en cause (...) Nous avons réaffirmé notre soutien à la souveraineté et à l'intégrité du pays. La profondeur de notre angoisse devant la situation du Liban, et particulièrement des chrétiens, est attestée par la multiplicité de nos démarches.* »

Le premier ministre a ainsi évoqué les interventions de la France auprès des autres pays de la Communauté européenne pour obtenir une « *démarche* » de la présidence de celle-ci auprès de l'ONU, annonçant qu'il devait s'entretenir de ce sujet au téléphone l'après-midi même avec le secrétaire général de l'organisation, ce qu'il a fait ensuite.

M. Fabius a aussi confirmé que la France était prête « *à apporter au gouvernement légal du pays tout appui qu'il nous demanderait et, bien sûr, examiner favorablement toute demande d'aide humanitaire* ».

Il s'est aussi associé à l'appel des évêques français et des représentants des différentes familles religieuses : « *Pour que cesse la spirale de la violence et de la vengeance, pour que soit respecté le droit des hommes à la vie et à la paix (...), nous en appelons à la conscience de tous.* »

Cette réponse du premier ministre fut applaudie non seulement par les députés socialistes, mais aussi, même si ce fut plus *modérément*, par ceux du RPR et de l'UDF, mais non point par les élus communistes.

Il reste que le gouvernement libanais, ainsi que l'a confirmé le même jour M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, « *n'a pas fait de demande* » auprès de l'ONU ou de Paris pour les inviter à contribuer à un règlement du problème des chrétiens du Liban du Sud poussés à l'exode, depuis dimanche, à la suite de la progression militaire des milices musulmanes.

Le représentant de la France à l'ONU, M. Claude de Kemoularia, s'est entretenu jeudi soir avec M. Perez de Cuellar, à New-York, pour lui faire part directement de la très vive inquiétude suscitée en France par le sort des populations civiles au Liban, et particulièrement des chrétiens.

Quant à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, il a exprimé, dans une déclaration diffusée jeudi, « *toute son inquiétude après les récents déplacements de populations au Sud du Liban qui ont vu l'exode des habitants chrétiens de la région de Saïda et de l'Iklim-el-Kharroub* ». « *Les socialistes français ont toujours été favorables au déploiement de l'armée libanaise sur l'ensemble du territoire du Liban*, ajoute M. Jospin. *C'est pourquoi ils estiment que seul le retrait de toute présence armée des diverses milices, laissant la place à la seule armée libanaise, pourrait éviter de nouveaux drames* ».

L'appel de l'épiscopat

Dans l'opposition, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a affirmé jeudi que son mouvement « *ne refuserait aucune responsabilité pour essayer de seconder les efforts que ferait le gouvernement en faveur du Liban* » et pour « *alerter la conscience française et européenne de ce qui se passe actuellement au Liban* ».

Dans l'appel qu'il a diffusé jeudi, l'épiscopat français demande si « *l'Occident va se taire* » devant « *les horribles massacres perpétrés dans la région de Saïda* » au Liban, quand des chrétiens subissent « *pillages, incendies, assassinats* ». Cet appel est signé par le président de la conférence épiscopale Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille, Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, vice-président, et l'archevêque de Paris, le cardinal Jean-Marie Lustiger, et s'adresse à « *tous les responsables et hommes de bonne volonté* ». « *Laissera-t-on se renouveller une tragédie comme celle du Chouf ? Assistera-t-on sans réagir à la destruction d'une nation ?* », demandent, en conclusion, les évêques.

Israël las du rôle d'accusé

(Suite de la première page.)

Le 8 mars, un nouvel attentat, était attribué lui aussi à l'Etat hébreu, faisait soixante-douze morts dans une banlieue de la capitale libanaise.

Sans doute ne connaîtra-t-on jamais les véritables instigateurs de ces violences aveugles. Une chose est sûre : pas le moindre élément n'est venu nourrir l'acte d'accusation contre Israël. Dans ces trois affaires, les protestations d'innocence de Jérusalem apparaissent, avec le recul, de plus en plus crédibles.

Aujourd'hui, comme en janvier ou en mars, l'attitude accusatrice des dirigeants libanais à l'égard d'Israël procède d'un réflexe pavlovien qui ne correspond plus à la réalité sur le terrain. Car Beyrouth prête à l'Etat hébreu — à dessein ou non — une volonté et une capacité d'agir qui ne sont plus les siennes. Il le soupçonne de tirer des ficelles qu'il n'a plus en mains. Il le crédite d'une ambition à laquelle il a renoncé. Israël a chassé de sa mémoire, depuis quelque temps déjà, le rêve fou d'imposer au Liban une *pax hebraica* et songe surtout à protéger sa frontière contre de futures attaques. Le projet est nettement plus modeste, même si Jérusalem, dans les moments d'optimisme, nourrit encore le fragile espoir de conserver au Liban du Sud une « zone d'influence ».

Un pays qui a changé

Dans ces conditions, peut-on honnêtement mettre en parallèle l'évacuation cyniquement bâclée du Chouf en septembre 1983 et le retrait graduel auquel Israël procède depuis quatre mois ? N'est-ce pas précisément pour éviter le retour de massacres en chaîne que le gouvernement de M. Shimon Pérès participa, sans trop d'illusions il est vrai, à l'infructueuse négociation de Nakoura et qu'il renonça à toutes les exigences posées naguère par le Likoud ?

Cette recherche d'une solution négociée retarda de trois mois l'adoption d'un plan de retrait et, de ce fait, coûta la vie à des dizaines de soldats israéliens. Et n'est-ce pas la Syrie qui, soucieuse d'infliger à Jérusalem une défaite totale, saborda les entretiens de Nakoura en refusant le redéploiement des « casques bleus » au Sud, au grand dam des diplomates de l'ONU ?

Peut-on accuser Israël de vouloir garder le contrôle indirect de Jezzine, du seul fait que le gouvernement de Jérusalem a autorisé — après un long débat et sans grand enthousiasme — quelques centaines de soldats de l'Armée du Liban du Sud à y protéger leurs coreligionnaires tout en sachant qu'ils ne devront compter sur aucun secours ? Peut-on soupçonner Israël de collusion avec les Forces libanaises (chrétiennes) de M. Samir Geagea, alors que celles-ci ont tellement pris tout le monde à contrepied, quelques jours avant le retrait de l'armée israélienne, que la communauté chrétienne du Sud les accuse aujourd'hui de l'avoir « *trahie* » ?

L'heure du repli

Peut-on reprocher à l'armée israélienne de nourrir et de soigner les milliers de Libanais qui, fuyant leurs villages aux églises incendiées, ont trouvé refuge dans la zone de sécurité ? Peut-on sérieusement croire enfin que l'Etat hébreu compte sur la communauté chrétienne du Sud — comparée par un responsable des Forces libanaises à des « *sacs de sable* » — pour servir de rempart aux villes de Galilée ? Un tel projet serait aussi illusoire que tardif. Qu'en pensent d'ailleurs les réfugiés qui commencent à retourner chez eux ou rejoignent Beyrouth ?

En prêtant à Jérusalem les pires desseins, dirigeants et médias libanais oublient seulement une ou deux réalités simples et fondamentales : l'Israël de mai 1985 n'est plus celui de juin 1982. En trois ans, l'Etat hébreu a perdu au Liban quelques milliards de dollars, six cent quarante-huit soldats et toutes ses illusions. La « *guerre la plus longue* » s'achève sur une défaite politique et morale. A l'approche du dénouement, des voix de plus en plus nombreuses réclament la création d'une commission d'enquête judiciaire pour établir les responsabilités et éviter la répétition de ce que le journal *Haaretz* appelle un « *scandale national* ». Ce n'est plus le temps des intrigues et des chimères. C'est l'heure du repli sans gloire et des examens de conscience.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Iran

La sœur du président de la République « choisit la liberté » en Irak

Bagdad *(Reuter, AFP)*. — La sœur du président iranien, M. Ali Khamenei, a annoncé, jeudi 2 mai à Bagdad, qu'elle avait fui l'Iran avec ses cinq enfants pour rejoindre son mari réfugié en Irak.

Au cours d'une conférence de presse organisée par le ministère irakien de l'information, Mme Badri Hosseini Khamenei a expliqué qu'elle avait quitté l'Iran récemment, par la route, « *avec l'aide de quelques amis* », après que son frère lui eut refusé un passeport. « *Il m'a dit qu'il ne pouvait rien faire pour moi parce que l'Iran est en guerre avec l'Irak* », a-t-elle indiqué. Mais « *il a été bon pour moi, il a essayé de me réconforter (...) Je comprends sa position* ».

Son mari et ses cinq enfants assistaient à la conférence de presse. Elle a précisé qu'elle ne ferait pas de politique. Son mari, l'ayatollah Ali Tehrani, en Irak depuis plus d'un an, est devenu commentateur politique à la radio-télévision irakienne. Il avait fait partie, en Iran, de l'Assemblée qui élabora une nouvelle Constitution après la révolution islamique de 1979.

La sœur du président iranien a indiqué que le fils de l'imam Khomeiny, Ahmed, avait, lui aussi, refusé de l'aider. « *J'ai dit à Ahmed que l'actuel régime iranien était pire que celui du chah, parce que le chah avait permis à sa famille de rejoindre leur père* [l'imam Khomeiny] *lorsqu'il l'a expulsé en Irak il y a plus de vingt ans* », a-t-elle déclaré.

On apprend, d'autre part, qu'un commando a fait irruption, le mardi 30 avril, dans la résidence de l'ayatollah Tabatabai, dans la ville sainte de Machad, et a malmené plusieurs membres de sa famille. La Société internationale des droits de l'homme (IGFM), qui cite des sources iraniennes, explique l'incident par le fait que l'ayatollah Tabatabai s'est récemment prononcé, à plusieurs reprises, contre la poursuite de la guerre irano-irakienne.

A Téhéran, enfin, le ministre de l'intérieur, M. Nategh Nouri, a indiqué le 2 mai que l'élection présidentielle aura lieu en Iran « *avant le 22 juillet prochain* ». Le mandat de quatre ans du président Khamenei arrive à expiration le 2 octobre prochain. Il est possible qu'il ne se représente pas.

Parmi les candidats éventuels, on cite à Téhéran l'hodjatoleslam Mohamad Moussavi-Khoeniha, ancien dirigeant des Etudiants dans la ligne de l'imam, qui organisèrent la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran en novembre 1979. Il a renoncé l'année dernière au poste de vice-président du Parlement islamique en ne se présentant pas aux élections législatives.

● *Des missiles israéliens dans le Néguev et le Golan ?* — Israël a déployé un certain nombre de missiles sol-sol de portée intermédiaire Jericho-2 à ogives nucléaires dans le désert du Néguev et sur les hauteurs du Golan, affirme la revue spécialisée américaine *Aerospace Daily* dans son dernier numéro. Selon cette publication, jugée généralement crédible par les spécialistes, ces engins sont installés sur des camions érecteurs-lanceurs, et un réseau souterrain d'installations destinées à leur rechargement et à leur maintenance a été construit. Les Jericho-2, de conception israélienne, auraient une portée d'environ 1 100 km et seraient équipés d'un nouveau système de guidage. — *(AFP.)*

● *La répression en Cisjordanie.* — Le président du conseil des étudiants de l'Université de Bethléem (Cisjordanie), M. Jebra Chumali, a été assigné à résidence le jeudi 2 mai pour une période de six mois par les autorités israéliennes. Cette mesure intervient deux semaines après une perquisition dans les locaux de l'université qui compte mille étudiants. Selon l'armée israélienne, cette opération a permis de saisir du « *matériel séditieux* » et des documents de propagande en faveur de la gauche nationaliste palestinienne. Des mesures d'assignation à résidence semblables ont été prises ces derniers mois contre les présidents des conseils d'étudiants des universités de Bir-Zeit et d'Al-Najah, au nord de la Cisjordanie. — *(AFP.)*

politique

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

Les barristes du PR engagent l'épreuve de force contre M. François Léotard

M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui donnait, jeudi 2 mai à Reims, le coup d'envoi de la campagne du « mai des Républicains » (1), a refusé d'entrer dans le débat sur la cohabitation. Ce débat, selon lui, sert le président de la République et nuit à l'opposition. Il aurait pu ajouter qu'il divise de plus en plus nettement le Parti républicain. En effet, sous la conduite de MM. Charles Millon, François d'Aubert et Pascal Clément, tous trois députés, les barristes du PR n'hésitent plus à déployer leur bannière depuis que M. Raymond Barre a réaffirmé son intention de s'engager de la manière la plus active dans la bataille des législatives et précisé les conditions dans lesquelles il accordera son soutien aux candidats qui le solliciteraient. Ils ne perdent pas une occasion de se compter et de se démarquer des positions « cohabitationnistes » prises par l'un ou l'autre responsable de leur parti.

C'est ainsi que, jeudi, les membres du comité d'orientation du Contrat libéral (autrement dit les partisans affichés de M. Barre au PR), auxquels se sont joints d'autres responsables du Parti républicain (2), ont tenu, dans un communiqué, à justifier à nouveau leur hostilité à la cohabitation. Se référant à la dernière prestation télévisée du président de la République, ils expliquent notamment : *« Ayant massivement échoué sur les dossiers de fond, M. Mitterrand,* imitant son *premier ministre, semble se réfugier sur le terrain le plus superficiel et la plus dérisoire, celui de son image personnelle et de la politique spectacle. Cette personnalisation à outrance correspond en fait à une pratique présidentielle quasiment autocratique. » « Aucun chef de l'Etat,* disent-ils, *n'avait osé affirmer de façon aussi péremptoire et taillonne son autorité sur tous les secteurs de l'activité nationale (...). » « Dans ces conditions,* poursuivent-ils, *on voit de moins en moins de quel espace d'autonomie disposerait un gouvernement de cohabitation nommé par l'actuel chef de l'Etat au lendemain d'une éventuelle victoire de l'opposition aux élections législatives. »*

Le « chiffon rouge »

Après avoir au passage salué *« l'attitude ferme, courageuse et constante de M. Raymond Barre »* face à la *« position florentine et byzantine du chef de l'Etat »*, les quelque trente signataires du communiqué adressent une mise en garde à l'opposition : *« En se plaçant, par avance, dans une position de compromis avec François Mitterrand, on prendrait la lourde responsabilité d'entraver le puissant courant qui veut mettre un terme à l'expérience socialiste le plus rapidement possible. Annoncer que l'on cohabitera revient, si près des élections législatives, à faire un inestimable cadeau au président de la République »*, déclarent-ils avant de préciser qu'ils ne réaffirment pas cette position politique par *« goût des joutes verbales »*, mais plutôt pour aider leurs *« collègues »* à y voir clair et à *« définir le meilleur ordre du jour de la mobilisation, la meilleure stratégie pour la victoire »*.

Cette déclaration intervient quelques jours après l'envoi aux fédérations, par M. Léotard, d'une « note » dénonçant l'attitude de trois membres du bureau politique du PR (MM. Millon, d'Aubert et Clément). Selon lui, ces trois députés ne respectaient pas la discipline intérieure du parti en exprimant publiquement des opinions contraires à celles définies en bureau politique. M. Léotard soulignait la *« gravité de tels faits »* et renouvelait son appel à la discipline : *« Nous avons besoin d'une ligne politique claire (...) qui s'impose à chacun, quel que soit son rang, quelle que soit sa fonction. »*

Un tel rappel à l'ordre n'a, semble-t-il, pas ému outre mesure les trente signataires du communiqué de jeudi. L'épreuve de force est engagée. Les barristes, par une technique de harcèlement et d'occupation médiatique, veulent pousser dans leurs derniers retranchements les partisans d'une cohabitation en 1986 et gagner à leurs thèses les indécis. Ils martèlent leurs positions, tout en se défendant d'être des diviseurs de l'opposition, comme peuvent le leur reprocher certains responsables de l'UDF et du RPR.

Pour M. Toubon, secrétaire général du RPR, qui s'exprimait le 27 avril au grand forum *Paris-Match* : *« Etre anticohabitationniste signifie voter avec les socialistes et les communistes. »* Affirmant qu'il fonde de grands espoirs sur l'*« accord pour gouverner »* signé par le RPR et l'UDF, M. Toubon précisait que les propos de M. Barre sur la cohabitation et sur l'accord RPR-UDF sont *« de nature à diviser l'opposition et à compromettre les chances de celle-ci aux élections législatives »*.

M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée et ancien directeur de cabinet de M. Barre, s'est chargé de répondre. Dans un entretien accordé au *Figaro* (daté du 2 mai), il expliqua notamment que l'électorat de l'opposition est *« partagé »* sur cette question de la cohabitation, mais, ajoute-t-il, *« faut-il considérer que la moitié a tort et que l'autre moitié a raison ? Nous pensons au contraire que, dans l'union, nous, les barristes, nous apportons une pierre très importante à la construction de la future majorité. Loin de diviser l'opposition, nous amarrons dans l'opposition une partie de l'électorat, qui, sans cela, se détacherait d'elle. »*

Pour calmer le jeu et gagner du temps, M. Léotard préfère éviter d'alimenter un tel débat qui fragilise l'opposition, comme il l'a rappelé à Reims jeudi : *« L'opposition était en béton. M. Mitterrand parle de proportionnelle, et le béton s'effrite. L'opposition a donné dans le chiffon rouge de la proportionnelle comme elle a donné dans le chiffon rouge de la cohabitation* et *dans celui de Le Pen. »* Le secrétaire général du PR, qui sera lundi 6 mai l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, ne pourra éviter les questions sur un tel sujet. Le texte commun signé par les barristes du PR ne pourra que renforcer cette contrainte.

Ch. FAUVET-MYCIA.

(1) Le secrétaire général du PR entame une tournée « à l'américaine » qui devrait le conduire dans une trentaine de villes où il rencontrera les élus, les chefs d'entreprise, les responsables socioprofessionnels, sportifs et culturels, et tiendra partout une grande réunion publique le soir.

(2) Ont signé le communiqué : MM. Boyer (Isère), Lazuech (Aveyron), Serge Mathieu (Rhône), Puech (Aveyron), sénateurs ; MM. d'Aubert (Mayenne), Baudouin (Manche), Bayard (Loire), Brocard (Haute-Savoie), Clément (Loire), Deprez (Hauts-de-Seine), Esdras (Guadeloupe), Fèvre (Haute-Marne), Gantier (Paris), Haby (Haut-Rhin), Kergueris (Morbihan), Lestas (Mayenne), Gilbert Mathieu (Côte-d'Or), Mayoud (Rhône), Micaux (Aube), Millon (Ain), Perrot (Rhône), Saisson (Yonne), députés, et Mme Boutin, adjointe au maire de Rambouillet, MM. Blum, conseiller municipal de Marseille, Charretier, maire de Carpentras, président de la fédération du PR du Vaucluse, Delattre, maire de Franconville, Didier, adjoint du maire de Toulouse, président de la Fédération de la Haute-Garonne, Ferry, conseiller général de la Haute-Saône, Meylan, maire de Bonneville, président délégué du PR de Haute-Savoie, et Edgar Peretti, président de la Fédération de l'Essonne. Neuf de ces signataires sont membres du bureau politique du PR.

LA FÉDÉRATION DU PUY-DE-DOME QUITTE LE PARTI RADICAL

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — La fédération du Puy-de-Dôme du Parti radical valoisien, qui revendique deux cents adhérents et une quarantaine d'élus, essentiellement municipaux, a annoncé, jeudi soir 2 mai, par la bouche de son président, M. Gilles-Jean Portejoie, sa décision de quitter le parti. Cette démission collective s'étend à la personne du secrétaire général régional, M. Pierre-Olivier Bertheault.

« Notre démarche va faire boule de neige », a affirmé M. Portejoie, élu conseiller municipal de Clermont-Ferrand sur la liste d'opposition au maire socialiste, M. Roger Quilliot. *« Nous sommes de plus en plus nombreux à penser que le parti n'a plus d'ambition pour le radicalisme. Il s'est fondu dans l'UDF à cause d'une direction en pleine dérive droitière. »* Le président des radicaux valoisiens du Puy-de-Dôme s'était distingué lors des dernières élections cantonales, en jouant les francs-tireurs au sein de l'opposition, ce qui lui avait valu d'être exclu de l'UDF.

M. Portejoie et ses amis se sentent des affinités avec la volonté actuelle du Mouvement des radicaux de gauche d'affirmer son identité par rapport au parti socialiste.

L. T.

M. JEAN-CHRISTOPHE MITTERRAND NOMMÉ ADMINISTRATEUR D'UNE SOCIÉTÉ GABONAISE

M. Jean-Christophe Mitterrand, fils aîné du président de la République, conseiller-adjoint des affaires africaines au palais de l'Elysée, a été nommé, le 28 mars dernier, administrateur au conseil de la COMILOG, société minière gabonaise, a-t-on confirmé, jeudi 2 mai, au siège du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM ; organisme public, actionnaire indirect de la COMILOG) à la suite des indications publiées à ce sujet par le *Canard enchaîné* du 1er mai.

M. Jean-Christophe Mitterrand, précise-t-on, est, au sein du conseil d'administration de cette société gabonaise, l'un des deux représentants de la société française COFRAMINES (filiale du BRGM), qui détient 17,60 % du capital de la COMILOG. Cette société gabonaise exploite notamment une mine de manganèse au Gabon. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs environ en 1984. Les principaux actionnaires de la COMILOG, outre la COFRAMINES, sont le groupe sidérurgique américain US Steel, l'Etat gabonais, Imetal et la Samef, filiale de Paribas. Il est également précisé, par d'autres sources citées par l'AFP, que les jetons de présence versés aux treize administrateurs de la COMILOG s'élèvent à environ 13 000 F par an.

OUTRE-MER

APRES L'ACQUISITION D'UN TERRAIN

Le député socialiste de la Réunion est inculpé d'« ingérence »

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — A propos de l'achat par son beau-frère, conseiller municipal de Saint-Philippe, ville dont il est le maire, d'un terrain sur lequel il vient de se faire construire une villa, le député socialiste de la Réunion, M. Wilfrid Bertile, a été inculpé, mardi 30 avril, du délit d'*« ingérence »* par M. Francis Assié, juge d'instruction chargé par la cour d'appel de Saint-Denis de mener l'information ouverte sur cette affaire.

« Si le moindre soupçon pèse sur mon intégrité, je démissionne de tous mes mandats politiques », lançait le député-maire de Saint-Philippe, lorsqu'à l'automne dernier ses opposants dans la commune commençaient à poser des questions sur l'acquisition d'un terrain, la propriété Trinité.

Depuis le début de 1982, la municipalité que dirige M. Bertile se propose de faire entrer dans le patrimoine communal l'ensemble de ce domaine de vingt-six hectares, estimé, à cette époque à 1 302 300 F (4,92 F le mètre carré) par la direction des services fiscaux.

En novembre de la même année, quand les conseillers municipaux se réunissent pour décider de l'acquisition de ce terrain *« dans le cadre de l'aménagement du centre-ville et afin de réaliser des réserves foncières »*, si le prix n'a pas changé, il n'est plus question que d'acheter 24 hectares.

Un an plus tard, lors de la séance du conseil municipal du 4 novembre 1982, un autre chiffre a changé dans le dossier : le registre a été rectifié et une parcelle divisée, créant ainsi un terrain de deux hectares en bordure de route.

La commune de Saint-Philippe achète, le 14 janvier 1984, les 24 hectares de la propriété Trinité au prix de 5,32 F le mètre carré. Et, trois jours plus tard, M. Alix Ethèbe, beau-frère du député et premier adjoint, le terrain de 2 hectares au prix de 2,50 F le mètre carré. Puis, M. Ethèbe cède cette parcelle de l'ancienne propriété Trinité à M. Bertile qui, après avoir obtenu un permis de construire signé par son premier adjoint, le 23 juillet 1984, y entreprend de faire construire une villa qu'il destine à son usage personnel.

Les conditions d'acquisition ont amplifié la polémique et, le 6 septembre 1984, M. Hugues Salvan (UDF), qui incarne l'opposition au maire, avait porté plainte pour « ingérence » auprès du procureur de la République de Saint-Pierre, considérant que M. Bertile et son premier adjoint avaient acquis une partie d'une propriété dont l'achat était déjà engagé par la commune.

L'enquête préliminaire s'est achevée en octobre 1984 puis le dossier transmis à la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui avait chargé, en mars 1985, la cour d'appel de Saint-Denis d'instruire le dossier.

« Je ne peux pas me permettre que la justice n'aille pas jusqu'au bout des choses », a commenté le député à sa sortie du cabinet du juge d'instruction, où il a été entendu mardi après-midi pendant une vingtaine de minutes. *« Si je n'avais pas été inculpé, j'aurais demandé à l'être. Je vais enfin savoir ce que l'on me reproche exactement. »* Le beau-frère de M. Bertile a été également inculpé.

HUBERT BRUYÈRE.

[M. Wilfrid Bertile a été inculpé au titre de l'article 175 du code pénal qui stipule : *« Tout fonctionnaire officier public, [donc un maire], tout agent du gouvernement qui, soit ouvertement, soit par acte simulé, soit par interposition de personne, aura pris ou reçu quelque intérêt que ce soit dans les actes, adjudications, entreprises ou régies dont il a (...) l'administration ou la surveillance, sera puni d'un emprisonnement de six mois au moins et de deux ans au plus (...). Il sera de plus déclaré à jamais incapable d'exercer aucune formation publique. »*

***M. Bertile a été inculpé le 30 avril,* c'est-à-dire pendant la session parlementaire. Or l'article 26 de la Constitution prévoit qu'*« aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté (...) qu'avec l'autorisation de l'Assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit »*. L'Assemblée nationale n'a pas été saisie du cas du député de la Réunion car le 27 mars, soit avant l'ouverture de la session, le 2 avril, les poursuites ont été déclenchées par un réquisitoire du procureur général visant nommément M. Bertile. La jurisprudence veut qu'une fois les poursuites commencées, elles puissent continuer pendant les sessions.]**

En Guadeloupe

LA COUR D'APPEL AGGRAVE LES CONDAMNATIONS INFLIGÉES AU FONDATEUR DU MPGI

(Correspondance.)

Pointe-à-Pitre. — La cour d'appel de Basse-Terre (Guadeloupe) présidée par M. Jean Thierry a, mardi 30 avril, confirmé ou aggravé les condamnations prononcées au mois de février contre neuf militants indépendantistes (*le Monde* du 8 février et daté 10-11 février) jugés pour leur participation à plusieurs attentats.

M. Luc Reinette, fondateur du MPGI (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante) et responsable présumé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), a été condamné à six ans de prison (au lieu de cinq en première instance) pour avoir convoyé des armes de première et quatrième catégories. La peine de M. Henry Amédien, arrêté en même temps que lui (cinq ans d'emprisonnement), a été confirmée.

Condamné, d'autre part, en première instance à sept ans de prison pour sa participation à l'attentat qui avait fait vingt-trois blessés le 14 novembre 1983 à la préfecture de Basse-Terre, M. Reinette a vu cette peine passer en appel à dix ans. Ses co-inculpés, M. Humbert Marbœuf et Mme Leïla Cassubie, condamnés en première instance à sept ans de prison, l'ont été par la cour d'appel à huit et dix années de prison.

Les peines de prison infligées aux auteurs de l'attentat contre Radio-Caraïbes Internationale, dont les locaux avaient été détruits dans la nuit du 14 au 15 novembre 1983, ont été confirmées en appel.

Ces nouveaux verdicts précèdent de peu la visite en Guadeloupe du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, prévue du 6 au 10 mai.

● *MM. Chirac et Barre au Japon.* — M. Jacques Chirac participera à Tokyo, du 19 au 23 mai, au « sommet » des plus grandes villes du monde dont les travaux sont placés sous le thème *« les maires des grandes villes et la philosophie de leur action »*. M. Raymond Barre doit également se rendre au Japon dans la seconde quinzaine de mai.

Petit dictionnaire fabiusien

M. Laurent Fabius s'entretient dans Paris-Match *(numéro daté du 10 mai) avec Patrick Poivre d'Arvor. Au fil des réponses, il égrène les principaux articles d'une sorte de petit dictionnaire fabiusien. En voici les principales définitions :*

BARRE (Raymond) : « Il y a l'apparence et la réalité. Elles n'ont pas grand-chose à voir (...). Ce serait intéressant pour tout le monde d'avoir un débat sur le fond des problèmes. Jusqu'ici, il a refusé. Que redoute-t-il personnellement ? J'y suis prêt à tout moment. »

Consensus : « A mon avis, il y a consensus sur beaucoup plus de sujets qu'on ne le dit. Si on demande aux Français : « Pensez-vous, au fond de vous-mêmes, que l'on peut faire une politique sérieuse et sensiblement différente de celle qui est menée ? », ils vous répondront : « Non. »

Français : « Beaucoup de Français échappent aux classifications simplistes. J'ai vu, par exemple, récemment une analyse qui estimait que les Français étaient sociologiquement plutôt socialistes, moralement plutôt conservateurs, culturellement plutôt progressistes, et économiquement plutôt libéraux ! Il y a du vrai. »

Moi : « C'est vrai que les Français ont actuellement une opinion plutôt bonne de moi — et j'en suis très heureux — mais cela ne se retrouve pas, tout au moins jusqu'ici, pour l'ensemble de l'action gouvernementale. Pourquoi ce décalage ? Je crois que les Français apprécient un certain style politique, le refus de la « langue de bois » et de la tour d'ivoire, la volonté de ne pas systématiquement classer tout en blanc ou noir. Il est vrai que, par rapport à des problèmes qui sont complexes, je rejette une certaine démagogie de l'outrance et j'essaie d'expliquer le fond des choses. »

« Les choses importantes de ma vie me sont toujours arrivées à la fois parce que j'y étais moralement et intellectuellement préparé et aussi par hasard ! Mais la réalité ne se passe jamais totalement comme on l'imagine. C'est une grande leçon d'humilité. »

Nouvelle-Calédonie : « C'est un dossier extrêmement difficile. Un dossier dans lequel il faut éviter à la fois l'enlisement et la provocation. »

Rassemblement : « Je suis convaincu qu'à un moment ou à un autre, la France avancera vers une certaine forme de rassemblement. Il est trop tôt pour savoir quel sera le cheminement. »

Socialisme : « Je crois à un socialisme moderne, c'est-à-dire fondé sur des valeurs de justice sociale et d'efficacité, identifié aux libertés, accordé à notre temps et à ses formidables mutations (...). Le vote de mai 1981 ne m'a jamais semblé une conversion de la France au socialisme. C'était un vote composite : pour une part, adhésion à un certain nombre de valeurs et de changements ; mais également rejet d'un certain type de pouvoir. Il y avait une bonne partie de votes-rejets. »

POINT DE VUE

Délit de fuite

par Jean-Claude LE SCORNET (*)

HUGUETTE quitte le PSU (1). A travers sa personne, ses qualités personnelles, c'est toute une image du PSU qui échappe au collectif militant. Ils sont volés, ceux qui, ensemble, avaient aidé à créer le personnage Huguette Bouchardeau. Et de se souvenir de Rocard et de bien d'autres, utilisant aujourd'hui à un seul profit politicien l'image acquise au prix d'un militantisme obscur et collectif. Il y a là détournement à des fins personnelles de biens et d'acquis communs, qui traduit un dévoiement insupportable de la politique.

La gauche est en crise.

Quatre ans de gestion du pouvoir, pour accoucher de la plus profonde crise d'identité, de projet et de mode de fonctionnement qui ait jamais secoué ses organisations. Politique, syndicale ou associative, aucune n'est épargnée. A la fin des années 50, en pleine débâcle de la gauche honteuse de la guerre d'Algérie, la naissance du PSU avait largement contribué à conjuguer de nouveau espoir, imagination, action, gauche et politique. Notre prétention, aujourd'hui, demeure semblable.

Bien sûr, nous sommes conscients de nos limites, et pour beaucoup la tâche semble démesurée. Alors, certains renfilent leurs pantoufles, s'abstiennent, ou votent PS en désespoir de cause. Ceux qui nous quittent aujourd'hui abandonnent tout de leurs espoirs et luttes passés pour signer un chèque en blanc au PS, sans rien connaître de son projet politique ni de ses alliances de l'après-1986. En partant, ils mènent à terme une logique largement ébauchée depuis l'entrée d'Huguette au gouvernement, en 1983, qui les conduisait inexorablement à une identification totale à la politique et à la pratique gouvernementale. Ce contre quoi s'était exprimée une majorité des adhérents du PSU, en décembre dernier, au congrès de Bourges.

C'est pour reconstruire l'identité du PSU autour de pratiques conformes à son projet de socialisme autogestionnaire que s'est organisée, depuis, une nouvelle direction majoritaire. C'est donc en perdants que les partants quittent le PSU, sans même attendre la conclusion des débats qui doivent déboucher au conseil national de la fin juin.

C'est Huguette qui écrivait : *« Il nous faut travailler à mettre tout en œuvre pour constituer une force alternative à celles qui ont depuis si longtemps conduit au découragement et à la résignation. »*

Huguette renonce, elle s'en va. *Bonjour l'alternative !*

(1) Voir l'entretien accordé par Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, ancienne secrétaire nationale du PSU, au *Monde* (daté 28-29 avril).

(*) Secrétaire national du PSU.

● *Le PS et les élections de 1986.* — Le bureau exécutif du PS, réuni le jeudi 2 mai, a nommé les membres du groupe de travail chargé de définir un mode de constitution de listes du parti pour les élections législatives et régionales. Ce groupe a pour but de dégager une position unanime des socialistes. Il devrait présenter ses conclusions au comité directeur du parti au début du mois de juillet. Il est composé de MM. Jean Poperen, Bertrand Delanoë, Michel Charzat, Pierre Brana, Roger Fajardie, et de Mmes Marie-Noëlle Lienemann et Martine Buron.

POLITIQUE

Le directeur de « l'Arche » quittera ses fonctions à la fin de l'année

M. Adam Loss, directeur des médias liés au Fonds social juif unifié (FSJU) — le mensuel *l'Arche*, la statinn parisienne Radin-Communauté et le bulletin quotidien de l'Agence télégrapbiqne juive, — quittera ses fonctions à la fin de l'année. Cette décision, prise par le comité directeur du FSJU le 25 avril, a été rendue publique le jeudi 2 mai. Les responsabilités qu'assumait M. Loss reviendront à M. David Saada, directeur général du FSJU. M. Loss restera directeur de la Fondation du judaïsme français.

La décision du comité directeur du FSJU représente un retour à une situatinn antérieure, paisqae M. Loss assurait la direction des médias, jusqu'en 1983, en tant que directeur général du Fonds. Ce u'est eue eette année-là, lursque M. Saada avait succédé à M. Loss comme directeur général, que les deux fonctions avaient été dissociées.

Difficultés financières

L'annonce du départ de M. Loss intervient, d'autre part, alors que le FSJU, qui doit faire face à des difficultés financières, entend modifier, sur ce plan, ses rapports uvec les médias qui lui sont liés. Les responsables du Funds, que préside M. David de Rothschild, estiment que ces médias doivent moins dépendre des subventions qu'il leur verse et s'appuyer davantage sur leur diffusion et sur la publicité.

Cette évolution a été engagée par M. Loss lui-même, mais les résultats obtenus semblent insuffisants. Les ressources publicitaires de *l'Arche* out régressé. Puur Radiu-Communauté, sa présence sur le marché publicitaire est plus récente, la loi n'ayant ouvert cette possibilité aux radios locales privées qu'à l'été 1984. Quant au bulletin quotidien de l'Agence télégraphique juive, la cessation de sa parution a été envisagée et u'a été évitée que de justesse grâce à une campagne d'abonnements qui a donné de bons résultats.

Vives critiques

Les problèmes financiers de la presse du FSJU ont aussi un aspect politique, qui avait été particulièrement sensible il y a un peu plus d'un an et demi. Une démarche personnelle d'un rédacteur en chef adjoint de *l'Arche*, M. Jean-Lue Allouche, avait alors soulevé de vives critiques contre cette presse, notamment de la part des dirigeants de l'Appel uaifié juif de France, qui assure la collecte et la répartition des dons destinés aux organismes communautaires (*le Monde* daté 16-17 octobre 1983). Plus récemment, lors des élections an conseil national du FSJU, Renouveau juif et la Fédération des juifs de France avaient de nouveau mis en cause la presse du Fonds en raison de son déficit, lié, selon eux, à un décalage entre ses orientations et les sentiments de la « base » communautaire (*le Monde* du 12 décembre 1984).

En avril dernier, dans son éditorial de *l'Arche*, M. Loss plaidait pour une conception « pluraliste » de la presse communautaire et pour la liberté de critique envers la politique israélienne. Le directeur de *l'Arche*, qui compte parmi ses collaborateurs des personnalités aussi différentes, pulitiquement, que Mme Annie Kriegel et M. Serge Moati, répondait ainsi, implicitement, aux repruches qn'avuit adressés, notamment, à la presse communautaire l'ambassadeur d'Israël en France, M. Ovadia Soffer.

PATRICK JARREAU.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Unanimité pour permettre à l'Etat de construire des écoles dans les communes récalcitrantes

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 2 mai, un projet de loi autorisant l'État à créer *« exceptionnellement »* des établissements scolaires, à la place des collectivités locales légalement compétentes — communes, départements ou régions, selon le cas — si celles-ci se refusent à assumer leurs responsabilités. Les députés socialistes et communistes ont voté pour, ceux du RPR et de l'UDF se sont abstenus.

Sur le principe, tout le monde est d'accord. Bien que les lois de décentralisation aient donné aux communes le soin de construire les écoles primaires, uux départements celui de bâtir les collèges et aux régions celui d'élever les lycées, l'État ne peut se décharger de la responsabilité que lui confie le préambule de la Constitution de 1946, conservé par celui de la Constitutionde 1958 : *« L'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïc à tous les degrés est un devoir de l'État »*. Il n'est donc pas possible de laisser libre d'agir une collectivité territoriale qui se refuserait à construire l'établissement scolaire public indispensable. Il faut donc légiférer pour permettre à l'État de faire une entorse au principe de la décentralisation.

A droite comme à gauche, on l'admet sans difficulté. D'autant qu'il ne s'agit pas tout à fait d'une hypothèse d'école. Il existe cinq cent vingt-deux communes où les parents ont à leur disposition une école privée mais pas d'école publique. Certes, a reconnu le rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Bernard Poignant (PS, Finistère), dans la plupart des cas la responsabilité en revient à l'Etat *« qui a pris l'initiative de ne plus affecter d'instituteur à cause de la baisse des effectifs et a ainsi contraint la commune à fermer son école publique »*.

Mais il arrive que les autorités municipales se refusent à ouvrir une école publique, sous prétexte qu'il existe une école privée, alors que des parents le demandent et que l'Etat est prêt à nommer les enseignants nécessaires.

Les députés socialistes s'étaient émus de cette situation qui existe surtout dans l'Ouest. Au cours de la discussion au Palais-Bourbon du projet de loi de M. Alain Savary sur l'avenir des établissements privés, ils avaient obtenu que soit légalement prévue la possibilité pour le gouvernement de s'opposer au refus d'un conseil municipal. On sait ce qu'il est est advenu de ce projet de loi.

Dans son plan M. Jean-Pierre Chevènement avait repris cette idée. Il l'avait inscrite dans la partie financière de son projet, c'est-à-dire dans le budget pour 1985. Mais le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 29 décembre 1984, avait estimé qu'une telle dispositinu *« n'est pas au nombre de celles, qui au demeurant ne porte pas atteinte à la liberté de l'enseignement, n'est pas au nombre de celles qui (...) peuvent figurer dans une loi de finances »*. Il l'uvait donc annulée, contraignant le gouvernement à la reprendre dans un projet de loi spécial. Pour M. Poignant, il s'agit simplement de *« respecter sur tout le territoire de la République la liberté des parents »*. M. Chevènement souligne, pour sa part, que l'Etat u'interviendrait que s'il y u *« carence »* de la collectivité locale. L'opposition u'a pas d'objection de principe. M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) et M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Hant-Rhin) ont simplement demandé quelques éclaircissements pour que l'application du texte ne se traduise pas par *« des tentatives d'étouffement mais une suine concurrence »*. Le ministre de l'éducation nationale les a tous refusés, ue faisant en direction de l'opposition aucun des gestes que celle-ci attendait pour approuver le projet, de même qu'il se montra ensuite tout uussi intransigeant à l'encontre des communistes qui demandaient notamment la transformation de la possibilité ouverte à l'Etat en obligation.

« Il n'y a pas de dualisme scolaire »

A M. Pinte, il a refusé, avec l'appui de la majorité, qu'il soit précisé que ce texte ue concernait que l'enseignement du premier et du second degré, car *« cela allait de soi »*. Il a refusé que ne puissent être mis à la charge des communes que les frais de fonctionnement des écoles primaires, puisque les lois de décentralisation prévoient qu'elles peuvent être aussi mises à contribution pour les collèges et les lycées. Il s'est opposé à l'abrogation d'une loi du 20 juillet 1903 qui permettait à l'Etat d'intervenir si la commune se refusait à le faire et qui ne fut jamais appliquée, car, a dit M. Chevènement, *« elle peut encore permettre au préfet d'intervenir si la mairie ne fournit pas à l'école les moyens nécessaires à son fonctionnement »*.

Le ministre s'opposa même à ce que soit précisé dans la loi que le transfert à la collectivité territoriale du bâtiment construit par l'Etat se fasse *« à titre gratuit »*, car, expliqua-t-il, le texte était suffisamment clair pour l'indiquer. L'opposition tenait pourtant à cette précision, bien qu'elle reconnaisse qu'elle pourrait inciter quelques communes à en profiter pour laisser à l'Etat la charge financière de la construction du bâtiment. Les socialistes, qui pourtant uvaient accepté cet amendement en commission et avaient décidé le matin même, en réunion de groupe de le voter en séance publique, se rallièrent à l'argumentation de M. Chevènement.

Un désaccord de fond apparut quand même entre la gauche et la droite. M. Pinte aurait voulu qu'il soit indiqué que l'Etat interviendrait senlement *« lorsqu'il existe un besoin scolaire reconnu »*. La formule figure dans la « loi Chevènement », pour permettre à l'Etat de signer un contrat d'association avec un établissement privé. Pour le député RPR, l'Etat, *« garant du choix des parents de mettre leurs enfants soit dans une école publique, soit dans une école privé »* ne peut, en créant un établissement supplémentaire dans une commune, rendre *« non fiables les deux établissements »*.

Pour le ministre de l'éducation nationale, il n'est pas possible *« de mettre sur le même plan école publique et école privée »*, car, rappela-t-il, *« la République est laïque »*. Elle u'a donc pas le devoir de mettre partout *« une forme particulière d'enseignement »* qu'est l'enseignement privé, qui ne peut être *« associé »* au service public que s'il y a *« un besoin reconnu »*. En revanche, elle doit *« assurer un enseignement laïque si des parents le demandent »*. Et il martela à plusieurs reprises : *« Il n'y a pas de dualisme scolaire. »* L'amendement de M. Pinte fut donc repoussé par 323 voix (PS-PC) contre 156 voix (RPR-UDF).

L'accord sur le principe particulier de ce projet de loi u'atténue pas le désaccord fondamental entre les nns et les autres sur les rapports que doit entretenir l'Etat avec les écoles privées.

THIERRY BRÉHIER.

LE CUMUL DES MANDATS

Les socialistes constituent un groupe de travail

M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a annoncé, le jeudi 2 mai, la constituion d'un groupe de travail sur la question du cumul des mandats. Ce groupe réunira des représentants du gouvernement, du Parti socialiste des groupes parlementaires socialistes de l'Assemblée et du Sénat et de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. Il sera animé par M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-St-Denis, auteur d'un rapport au gouvernement sur ce sujet.

Cette décision a été prise après les débats sur le mode d'élection des conseillers régionaux ; les députés socialistes avaient souhaité profiter de l'occasion pour interdire le cumul entre l'appartenance à un bureau d'un conseil régional et un bureau d'un conseil général. Mais il était apparu au président du groupe socialiste que le dossier devait être revu dans un cadre plus vaste n'excluant pas *a priori* les parlementaires.

M. Pierre Joxe ayant annoncé que le gouvernement était décidé *« à faire un pas vers la limitation du cumul des mandats »*, il a semblé préférable que les différentes parties intéressées se concertent. M. Billardon affirme que la constitution de ce groupe de travail ue vise pas à enterrer le dossier.

A L'INSTIGATION DU SEUL PCF

Suspension de séance pour protester contre la visite de M. Reagan à Bitburg

La visite prochaine de M. Reagan au cimetière allemand de Bitburg a eu des répercussions à l'Assemblée nationale. Déjà la semaine dernière, M. Roland Mazoin, député communiste de la Haute-Vienne, avait interrogé M. Roland Dumas sur ce sujet. M. Théo Vial-Massat, député communiste de la Loire, a recommencé le jeudi 2 mai, à l'occasion des questions au gouvernement. Après uvoir rappelé que Mme Tatcher elle-même avait protesté, il a souligné que *« nul ne saurait se taire devant cette insulte à tous ceux qui ont combattu pour la liberté* et a donc demandé *au gouvernement de protester lui aussi »*.

Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, comme M. Roland Dumas l'autre mercredi, a expliqué qu' *« il n'est pas d'usage que le gouvernement se prononce sur les déplacements d'un chef d'Etat étranger, en particulier dans un autre pays étranger »*. Cela étant, a-t-elle précisé, *« le gouvernement comprend parfaitement votre émotion, et la partage »*.

M. Guy Ducoloné, au nom de ses amis communistes, n'a pas été satisfait de cette réponse. A l'occasion d'un rappel au règlement, il a remarqué que *« le gouvernement a plus de scrupules que l'ambassadeur américain Galbraith, qui s'est prononcé plusieurs fois sur des questions de politique intérieure française »*. Pour le porte-parole des communistes, *« les bourreaux, même simple exécutants, ne sont pas innocents »* ; aussi, il a demandé que l'Assemblée, pour dire *« sa réprobation devant la perspective de voir le chef d'Etat américain se recueillir sur les tombes des S.S. »*, vote une suspension de séance de cinq minutes.

Au nom du groupe socialiste, M. André Bellon, député des Alpes de Haute-Provence, a reconnu qu'il ne pouvait être *« indifférent (...) à aucun geste, de qui que ce soit, qui tende à banaliser les atrocités de la période hitlérienne et fasciste »*. Il a proposé que l'Assemblée respecte une minute de silence, le 7 mai, à l'occasion de la Journée de la déportation.

Les députés de droite présents en séance à ce moment ont, eux, préféré, à l'instigation de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, quitter l'hémicycle pour ne pas uvoir à se prononcer.

La suspension de séance fut donc votée par les seuls communistes, personne ne s'y opposant et les socialistes s'abstenant.

AU SÉNAT

« Débanaliser » l'arme à feu

La majorité sénatoriale, sans enthousiasme, et les socialistes sans grande conviction, ont voté, après qu'il eut été modifié, le projet de loi relatif à la publicité pour les armes à feu et leurs munitions précédemment examiné par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 11 avril). Les communistes se sont abstenus.

« L'arme ne soumet-elle pas son détenteur à la pire des tentations, celle de s'en servir ? », s'est interrogé M. Pierre Joxe, qui a répété que, par les dispositions proposées il s'agit de *« débanaliser »* l'arme à feu. Ce projet sera sans doute sans effet sur les criminels, u admis le ministre de l'intérieur, mais doit avoir un *« effet dissuasif »* sur les non-déliuquants, eu partieulier les jeunes.

Le rapporteur communiste de la commission des lois, M. Jacques Eberhard (Seine-Maritime) a souligné la portée limitée d'un texte qui ne se préoccupe pas, a-t-il dit des questions posées par les films de violences ni par les jouets pour enfants.

Sur les bancs de la majorité sénatoriale favorable à l'opposition nationale c'est l'aspect économique du dossier qui a été le plus évoqué. M. Lucien Neuwirth, sénateur RPR de la Loire s'est montré sensible à l'avenir de la production d'armes dans la région stéphanoise et inquiet du préjudice que la réglementation envisagée pourrait porter à certaines industries. M. François Cullet (RPR, Paris) est apparu soucieux de l'atteinte aux libertés du commerce quu, selon lui, le projut contient. M. Roland du Luart (RI, Sarthe) s'est fait lui aussi le porte-parole de ces préoccupations économiques.

Le rapporteur, approuvé par le gouvernement, a fait adopter un amendement précisant que les publicités concernées devront comporter la nationalité du fabricant et, le cas échéant, le nom du « distributeur » et du vendeur. En revanche, c'est contre son avis que les armes de ehasse ont été exemptées de l'interdiction de vente et de publicité.

Mais le gouvernement et le rapporteur ne se sont pas opposés à ce que *« les armes de signalisation et de starter, à condition qu'elles ne permettent pas de tirer de cartouches à balles »*, soient exclues de l'interdietion de publicité et de vente. Enfin, contre l'uvis du gouvernement, le Sénat a décidé que les nouvelles dispositions ne seraient pas applicables à certaines catégories comme les fonctionnaires et les services des ministères de la défense et de l'intérieur, les entreprises de gardiennage et les polices municipales.

A. Ch.

● *Prochaine réunion du comité central du PCF.* — Le comité central du Parti communiste se réunira les 20 et 21 mai pour faire, sur le rapport de Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central, *« le point de la situation politique et de l'activité des communistes »*.

هكذا من الأصل

société

ÉDUCATION

UNE RÉUNION INTERNATIONALE A MILAN

Pour un « pouvoir européen » des parents

De notre envoyé spécial

Milan. — Comment faire mieux mesurer aux parents leurs responsabilités dans la formation de leurs enfants ? Comment apprendre aux enseignants à prendre en compte ce qui se passe hors de l'école, ainsi que les relations avec les familles ? Comment surmonter les barrières entre les parents et les professeurs, influer sur les politiques scolaires, aider les familles défavorisées à dépasser leurs complexes envers l'école, promouvoir l'intégration des enfants handicapés ? Cent quarante délégués de soixante-dix-sept associations de parents d'élèves de quinze pays d'Europe ont débattu de ces questions à l'université de Milan, les 27 et 28 avril, à l'occasion de la première assemblée générale de l'Association européenne des parents (EPA), créée en 1983 et présidée par un Néerlandais, M. Robert Van Veen.

Les parents de tous les pays ont des difficultés communes, dont ils ont témoigné avec simplicité à Milan : gêne dans les contacts avec les enseignants, craintes des représailles sur leurs enfants, maladresse à l'égard des professeurs. Ils ont dit aussi l'indifférence, l'incompréhension et, souvent, l'agressivité des maîtres, ainsi que la difficulté à trouver un terrain d'entente, dès lors qu'il s'agit de jouer un rôle actif dans l'enceinte scolaire, sur les questions non accessoires.

Comment faire évoluer les choses ? Dans la plupart des pays d'Europe, les associations de parents affrontent des problèmes semblables : composées de volontaires, d'origine sociale hétérogène, disposant de peu de temps et d'encore moins d'argent, les APE s'adressent à des interlocuteurs qui ont pour eux la durée, la permanence, l'homogénéité culturelle et des moyens d'action. La partie est bien inégale. Les objectifs d'action sont donc clairs : obtenir, partout, une représentation nationale des parents auprès des administrations centrales que certains pays, comme la Grande-Bretagne ou l'Italie, ne connaissent pas encore ; former les parents à assurer *« de façon professionnelle »* leurs responsabilités d'interlocuteurs dans le cadre scolaire ; obtenir des autorités académiques que les enseignants soient formés au dialogue avec les parents.

Laïques et pluralistes

Mais si ces points de convergence font aisément l'unanimité, des lignes de partage se dessinent, selon les réalités scolaires nationales. Comment trouver un équilibre, dans chaque pays et au sein de l'EPA, entre les associations « laïques » et les *organisations confessionnelles, dont le* poids est considérable en Europe ? Pour ces dernières, le pluralisme scolaire, le libre choix de l'école, sont une priorité. M. Ruben Urrutia, au nom de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) française, a dû déployer autorité et diplomatie pour que cette priorité ne figure pas officiellement comme celle de l'EPA...

Autres thèmes controversés : la place à faire aux enseignants et les liens à établir avec les partis politiques. Faut-il imiter le système anglais où les associations de parents n'existent pas, la représentation étant assurée, dans chaque établissement, par des structures mixtes, mêlant parents et maîtres (les *parents-teachers associations*) ? Doit-on exclure des APE les enseignants qui ont des enfants ? Les y associer — mais comment conserver, dans ce cas, un regard extérieur sur l'école ? La question n'a pas été tranchée.

Et pour agir sur les politiques scolaires, faut-il susciter des APE proches des partis, ou liées à ceux-ci, comme en France ou en Italie ? Ou, au contraire, privilégier celles qui respectent une stricte neutralité idéologique, au risque d'une efficacité moindre ?

A l'EPA, la volonté de construire un *« grand pouvoir européen des parents »* est si forte qu'on s'applique à gommer ce qui divise. Ce sentiment d'unité pourrait avoir, en France, une conséquence inattendue : contraindre les responsables des cinq associations de parents d'élèves françaises à créer entre elles une instance de coordination ; ou au moins à se parler, sinon à s'entendre. Ce qui devrait assurément être plus facile qu'entre les treize associations allemandes ou les quatorze italiennes représentées à l'EPA...

JEAN-MICHEL CROISSANDEAU.

M. JOXE ASSOUPLIT LE CONTROLE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Recevant, jeudi 2 mai, une délégation de l'UNEF indépendante et démocratique et de la coordination des associations d'étudiants étrangers, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur a annoncé une modification de la circulaire du 17 septembre 1984, qui institue un contrôle des études pour les étrangers. M. Joxe avait souhaité examiner avec les étudiants les problèmes posés par l'application de cette réglementation, après les protestations d'universitaires contre les mesures permettant aux préfectures de police d'exiger des étudiants étrangers des pièces justifiant *« la réalité des études poursuivies »* (*le Monde* du 26 avril) pour accorder le renouvellement des cartes de séjour.

Selon l'UNEF-ID, le ministre a précisé que, pour la rentrée prochaine, le contrôle de la « réalité des études » serait supprimé au profit de celui de la simple inscription ou de la réinscription dans une université. Les étudiants étrangers bénéficieront donc de la même réglementation que leurs homologues français. En ce qui concerne le *« seuil minimum de ressources »* exigé (1 800 F par mois), le ministre a affirmé vouloir revoir cette question avec le secrétaire d'État chargé des universités pour éviter de pénaliser des étudiants.

L'UNEF-ID *« se félicite »* de ces décisions et estime positif que le ministre ait accepté le principe de réunions régulières de concertation *« en vue de régler les problèmes quotidiens des étudiants étrangers »*.

SCIENCES

RETOUR PRÉVU LE 6 MAI

La mission de Challenger ne sera pas prolongée

Tout va bien, sauf ce qui n'allait déjà pas... Tel est le compte rendu le plus synthétique qu'on puisse faire de la troisième journée des astronautes de la navette spatiale Challenger, *jeudi 2 mai*. Les expériences déjà en cours continuent normalement, à l'exception d'une étude des caractéristiques chimiques de la haute atmosphère. Mais l'essentiel des résultats avait été déjà acquis, en particulier d'importants enseignements sur les effets de la pollution atmosphérique.

Les astronautes ne peuvent toujours pas accéder aux cages des singes et des rats sans que des particules d'excréments n'envahissent le Spacelab. Certaines se sont propagées jusque dans la cabine de pilotage de la navette. Les collecter *« est aussi facile que d'attraper une mouche avec un aspirateur »*. Le commandant de bord, Robert Overmyer, soulignant que les cages ne sont pas au point, a tenu des propos si flatteurs, et dans un langage tellement châtié, que les responsables de la mission ont préféré interrompre la retransmission de ses propos vers la salle de presse de Houston.

L'expérience française d'astronomie n'a toujours pas pu être faite, un sas de sortie étant toujours bloqué. Elle sera probablement abandonnée. Mais l'autre expérience française — fabrication de cristaux d'iodure de mercure — paraît bien fonctionner.

Les responsables de la NASA n'envisagent plus de prolonger la mission : le retour de la navette reste programmé pour le lundi 6 mai.

ARCHITECTURE

LA PYRAMIDE DU LOUVRE

Discussions à la base

La vieille dame parcourt la salle d'exposition d'un regard attristé (1). Ses yeux s'accrochent à la maquette de la pyramide de verre qui sera érigée dans la cour Napoléon III du Louvre. Perplexe, elle secoue sa tête grisonnante. Un léger soupir s'échappe de temps en temps de sa poitrine. *« Non, décidément*, marmonne-t-elle, *décidément, je n'aime pas cela du tout... » « Mais c'est même abominable !* réplique aussitôt une autre dame, *Regardez*, s'exclame-t-elle d'un ton courroucé, *il n'y a aucun recul, cette pyramide mange toute la place ! »* Intéressés des visiteurs se figent autour du duo, écoutant sans trop en avoir l'air.

« Mais mettez-la moi plus loin, renchérit d'une voix de plus en plus animée la vieille dame. *Ras le bol de tous leurs travaux. La Défense passe encore... C'est en dehors de Paris... »*

Discrètement un monsieur d'une quarantaine d'années se mêle à la conversation. Il est fonctionnaire dans un ministère et passionné d'art *« mais pas d'art mortuaire !* précise-t-il, *quelle idée de faire un pyramide ! ne sait-on pas que c'est le symbole de la mort ? »*

Agacées par toutes ces critiques, deux étudiantes de l'école du Louvre, accompagnées de leur professeur, s'exclament d'un air volontairement effronté et provocateur : *« C'est magnifique, c'est splendide, c'est superbe, et il n'y a que les vieilles barbes pour ne pas trouver cela admirable. »*

Un très bref silence s'installe d'un seul coup dans la salle où se pressent des centaines de Parisiens curieux de voir la maquette de l'œuvre tant controversée. La joute, pour aujourd'hui, s'arrête là. Le petit groupe se disloque, les « contre » s'échappent subrepticement, tandis que les « pour », qui se sont emparés du terrain, argumentent à leur tour.

Il pleut, d'une petite pluie fine et pénétrante. Mais les badauds ne semblent pas s'en apercevoir. Un étudiant en histoire contemple, étonné, la charpente de la pyramide maintenue artificiellement dans les airs au moyen d'une grue géante. Est-ce à cause de la cour elle-même ou de ce ciel lourd et gris ? Il s'en dégage une certaine grâce, un sentiment de fragilité ; *« Frêle et délicate comme un grand échassier »*, commente le jeune homme.

Ch. Ch.

(1) Le public est invité à venir voir le 3 mai, de 14 heures à 18 heures, les 4 et 5 mai de 11 heures à 19 heures, la simulation grandeur nature de la pyramide du Louvre et les maquettes du projet. Entrée près du pavillon Mollien.

JUSTICE

Le SAC, ce « panier de crabes »

(Suite de la première page.)

A ce moment, le cadavre de *Castellanos restait encore introuvable.* Lorsqu'il fut découvert en 1982, on ne put s'empêcher de faire un rapprochement. Comme le corps de Massie en juillet 1981, le squelette de Castellanos n'avait pas été véritablement enterré, mais plutôt dissimulé sous des pierres.

Il est dans cette affaire un autre disparu. Il s'appelle Yves Courtois : c'était un chef de groupe du SAC, collègue de travail de Lionel Collard aux Établissements Chambourcy de Marseille, et confident de Massie. Le 15 mai 1981, il a brusquement quitté son travail après avoir reçu un coup de téléphone d'origine toujours inconnue. A 4 heures du matin, Courtois se présentait chez un autre compagnon, François Giustianiani. Il avait été précédé par Collard. L'un comme l'autre avaient demandé à Giustianiani s'il voulait participer avec eux à une opération montée contre le FLNC. Giustianiani refusa de les suivre. Vers 8 heures du matin, il vit revenir Lionel Collard qui se borna à lui dire : *« Cela ne s'est pas fait. »* On ne devait jamais revoir Courtois. Mais plusieurs devaient entendre Collard dire : *« On ne le reverra plus, le corps est jeté. »*

Jean-Joseph Maria, qui se sent visé lui aussi, aura ce mot : *« Courtois, croyez-moi, il doit bien rigoler de tous les emm... qu'il nous fait. »* Il reste que Didier Campana a entendu Collard confier un jour à Maria, à propos de Courtois : *« Il ne nous gênera plus, l'affaire est réglée. »* Il reste aussi que M. Giustianiani, dès le soir du 15 mai 1981, date de la disparition de Courtois, téléphonait à une amie de celui-ci pour qu'elle retrouve et lui remette d'urgence un carnet d'adresses du disparu : *« S'il avait un accident*, expliquait-il, *avec tous les noms et toutes les adresses qu'il y a là-dedans, beaucoup seraient embêtés et, lui comme moi, on risquerait de se retrouver aux Baumettes. »*

Ce n'est pas tout. Courtois comme Massie, se proclamaient auteurs d'attentats qu'ils attribuaient ensuite au FLNC. Ils racontaient partout qu'ils allaient même opérer en Corse. Ce fut le cas lorsque le commandant Pierre Bertolini, membre du mouvement Francia, fut enlevé à Bastelica par le FLNC. C'est un épisode qui sera approfondi lorsque viendra à la barre M. Bertolini lui-même, cité comme témoin.

Mystère et singularité encore avec les deux attentats commis l'un à Plan-d'Aups, au centre culturel de la Sainte-Baume, dans la nuit du 22 au 23 avril 1980, l'autre à Marseille contre l'*imprimerie Encre Noire* le 11 août 1980.

« Un devoir civique »

Dans la nuit du 22 au 23 avril, date du premier attentat, Jacques Massie, a-t-on appris par un de ses collègues, quitta le commissariat où il était de service entre 1 heure et 2 heures du matin. Il partit à bord d'une Mercedes. Le lendemain, le maréchal des logis Beglia voyait apparaître sur les lieux Jean-Joseph Maria et Lionel Collard qui lui furent présentés par un troisième larron comme des inspecteurs du SRPJ de Marseille chargés de l'enquête.

— *« Faux ! »*, dit Maria.

Cependant, la même affirmation est apportée par un restaurateur : *« Il m'a dit qu'il s'inquiétait de savoir ce qui s'était passé, qu'il faisait partie de la police. A vrai dire, j'ai pensé qu'il devait appartenir à une police parallèle. »*

Maria : *« Comment aurais-je pu raconter des choses pareilles ? Tout le monde savait ce que je faisais, c'est-à-dire que je vivais de mon entreprise de peinture. Et puis, monsieur le président, tout le monde sait qu'il n'y a pas de police parallèle en France. »*

Ainsi allait donc le SAC marseillais. Ainsi Massie se répandait-il en proclamant, un jour, qu'il allait louer un hélicoptère pour repérer des plantations de stupéfiants, un autre que le commandant Bertolini *« est l'un des nôtres »*, un troisième encore en disant : *« Plan d'Aups, c'est nous »*, et *« Encre noire, c'est nous aussi »*.

A Patrice Etch, compagnon qui a fait beaucoup de révélations, mais qui fait bien comprendre par ses réticences à la barre qu'il s'en mord les doigts, le président dira : *« Quand il racontait tout cela, vous avez dû être surpris ? »* Réponse : *« Je n'ai pas cherché à savoir. »*

« Pourtant, à l'instruction, je lis votre déposition ; vous avez bien déclaré : « Il m'a raconté qu'il était allé dans une voiture avec quatre autres repérer les lieux, que l'on avait coupé les fils du téléphone (ce qui était exact) et, comme j'exprimais ma stupéfaction, il m'a dit : « C'était un devoir civique. Il s'agissait d'éliminer des individus dangereux et nuisibles à l'Etat ».

Etait-ce encore *« un devoir civique »* que de s'introduire dans le marché des machines à sous pour pouvoir placer des appareils et prélever des pourcentages ? Quant à l'attentat contre l'imprimerie Encre noire, il est le fait d'un chef de groupe du SAC marseillais, Michel Trivico (que l'on entendra à son heure), devait confier Etch qui voulait aussi avoir là la main du SAC. Etch, alors, en a parlé à Maria, qui répondit simplement : *« Il faudra mettre Trivico à l'écart et le faire se tenir tranquille. »*

Maria : *« Monsieur le président, je trouve qu'on me prête vraiment beaucoup de propos. »*

Quant à Lionel Collard, qui se sent visé, car on le soupçonne d'avoir pu être en cette affaire l'artisan de ces deux mises à feu, il hausse les épaules : *« Techniquement parlant, cela ne tient pas la route, c'est complètement débile. »*

Débile ou non, c'est ce qui se disait, se répétait dans le réunions. Finochietti lui-même a entendu Maria expliquer aux compagnons que, pour des opérations de ce genre, il fallait opérer en combinaison de travail et remettre ensuite une tenue civile.

— *« Jamais de la vie ! »* proclame de nouveau Maria.

L'avocat général : *« Alors, Finochietti ment ?*

— *« Monsieur l'avocat général, je ne suis pas ici pour juger, mais pour être jugé. »*

Voilà donc ce SAC marseillais que M. Pierre Debizet avait dissous en 1972, mais qui, en 1981, avait retrouvé toutes ses habitudes, ses démons et ses fantasmes. A l'heure où apparaît dans le prétoire d'Aix-en-Provence celui qui en fut le secrétaire général, voilà matière à bien des questions. Tout est en place pour une rude journée.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Une décision du Conseil d'Etat

« SIGNAL » EN VENTE LIBRE

La revue *Signal* — un hebdomadaire allemand diffusé en France pendant l'Occupation pour glorifier les succès de la Wehrmacht, — qui avait été rééditée en 1973 et interdite en 1979 par M. Christian Bonnet, pourra être désormais diffusée normalement, en vertu d'une décision qui vient d'être rendue par le Conseil d'Etat.

M. Bonnet avait décidé, le 2 août 1979, l'interdiction sur l'ensemble du territoire de la circulation, de la distribution et de la mise en vente de la publication *Signal*, rééditée par les éditions des Archers (Bruxelles) à partir de 1973. Le ministre de l'intérieur avait invoqué deux motifs : d'une part, *« la publication était de nature à favoriser la renaissance de l'idéologie national-socialiste »* et, d'autre part, elle faisait *« courir un risque à l'ordre public »*.

Dans son arrêt, le Conseil d'Etat a estimé que le second motif (trouble à l'ordre public) *« était entaché d'une erreur manifeste d'appréciation »* et qui, si le ministre n'avait retenu que le premier des motifs, il n'aurait pas pris la même décision.

Le 19 janvier 1983, le tribunal administratif de Paris avait annulé la décision d'interdiction de M. Bonnet. M. Gaston Defferre, nouveau ministre de l'intérieur, avait introduit, le 28 juin 1983, un recours en Conseil d'Etat pour annuler à son tour la décision du tribunal administratif.

EN BREF

● *Me Schneider cesse sa grève de la faim.* — Me Eric Schneider, l'avocat de Charles Bauer, a suspendu *« momentanément »*, mercredi 1er mai, la grève de la faim qu'il avait commencée le lundi précédent, annonce dans un communiqué le comité de soutien de Charles Bauer (*le Monde* du 2 mai).

● *Dijon : confirmation en appel de la condamnation du maire de Besançon pour diffamation.* — La cour d'appel de Dijon a confirmé, jeudi 2 mai, la condamnation du sénateur et maire de Besançon (Doubs), M. Robert Schwint (PS), à 3 000 F d'amende et 3 000 F de dommages et intérêts pour diffamation à l'encontre de l'ancien directeur de l'hôpital de Châteaufarine-Besançon. L'affaire avait été plaidée, le 9 janvier, au tribunal correctionnel de Dijon, en raison de la qualité d'élu municipal de M. Schwint, qui avait fait appel du jugement.

L'ancien directeur de l'hôpital, M. Gilbert Seugnard, reprochait à M. Schwint des propos tenus devant les journalistes et rapportés dans la presse locale, notamment l'expression « faute professionnelle ».

● *Un avocat parisien est inculpé de complicité dans une affaire d'abus de biens sociaux et d'escroquerie.* — Un avocat parisien, Me Armand-René Cervesi, vient d'être inculpé de complicité dans une affaire d'abus de biens sociaux et d'escroqueries, par M. Michel Cabaret, juge d'instruction au parquet de Toulon.

L'inculpation de Me Armand-René Cervesi, du barreau de Paris, intervient dans le cours de l'information ouverte à la suite de l'affaire de banqueroute frauduleuse de la Société immobilière des grands boulevards, société anonyme de construction créée à Grenoble et dont le siège social avait été transféré à Bandol (Var). Cette société présentait un important passif s'élevant à 400 millions de francs, passif qui avait abouti à l'ouverture d'une instruction. Me Cervesi, qui défendait les intérêts de M. Marius Chanal, président-directeur général de cette société immobilière, également inculpé, a été laissé en liberté.

RELIGION

150 AVE MARIA CONTRE « JE VOUS SALUE MARIE »

Cité du Vatican (AFP). — Jean-Paul II récitera un rosaire (quinze dizaines d'Ave Maria) le 4 mai en public devant le palais apostolique, afin de *« réparer l'outrage fait à la Très Sainte Vierge par le film »* du cinéaste Jean-Luc Godard, a annoncé l'Osservatore romano du 2 mai. Comme chaque mois, cette prière pontificale sera retransmise par le service mondial de Radio-Vatican. La semaine dernière, lors de la sortie du film en Italie, le pape avait condamné publiquement cette œuvre, estimant qu'elle *« déforme et offense la signification spirituelle et la valeur historique des thèmes fondamentaux de la foi chrétienne »*.

MÉDECINE

NON-LIEU POUR « MISTER X »

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Bonnes nouvelles pour M. Leif Stenberg, alias « Mister X », qui avait reçu le mois dernier un cœur artificiel à l'hôpital Karolinska de Stockholm. Poursuivi depuis 1978 pour fraude fiscale qualifiée, délit pour lequel il encourait une peine de six ans de prison, le convalescent vient de bénéficier d'un non-lieu. Le procureur général de la capitale suédoise déclare au journal *Svenska Dagbladet* qu'il est difficile d'imaginer la présence, dans le box des accusés, d'une personne dotée d'un cœur artificiel : *« Je refuserai personnellement de juger dans de telles circonstances »*. « Mister X », dont l'état de santé s'améliore régulièrement, était soupçonné d'être l'un des *gros bonnets de la délinquance* économique en Suède. Il a toujours clamé son innocence, et son procès avait été ajourné à plusieurs reprises pour raison médicales.

A. D.

SPORTS

FOOTBALL

Défaite des Français à Sofia

Sofia ne réussit décidément pas à l'équipe de France de football, qui n'a plus gagné dans la capitale bulgare depuis sa première rencontre en 1932. Victorieuse par 2 buts à 0, jeudi 2 mai, la sélection bulgare a mis fin à une série de quinze matches sans défaite de sa rivale française et a fait connaître à Henri Michel le premier échec de sa carrière d'entraîneur national, qui avait débuté en 1982 avec l'équipe olympique.

A l'inverse des Bulgares, qui ont obtenu leurs deux buts sur corner par leur capitaine Georgui Dimitrov (12e minute), puis par Nasko Sirakov (62e minute), les Français ont, une fois de plus, péché dans la finition après avoir été le plus souvent maîtres du jeu. Cet échec, qui confirme leurs difficultés pour s'imposer sur terrain adverse, n'hypothèque pas toutefois leurs chances de qualification pour la Coupe du monde 1986. Deux succès au Parc des princes, contre le Luxembourg (30 octobre) et la Yougoslavie (16 novembre), assureraient leur participation au Mondial mexicain.

Le professionnalisme s'infiltre à l'Est

Plus encore que les soixante-dix mille spectateurs du stade Vassil-Levski, le politburo du Parti communiste bulgare a sans doute apprécié le succès de la sélection nationale sur les champions d'Europe. Peut-être le saluera-t-il comme le premier résultat de la nouvelle politique définie pour le football le 9 février dernier. S'il n'est pas question de révolution, l'heure est, en effet, aux révisions dans certains pays de l'Est, pour mieux adapter leur football au contexte de la haute compétition.

Nostalgiques d'un passé glorieux, où Ferenc, Puskas et ses partenaires ont constitué l'une des plus brillantes équipes du monde, les Hongrois ont été les premiers, voici deux ans, à tourner le dos aux grands principes de l'« amateurisme sportif socialiste » défini à Moscou. Pour les Soviétiques, le professionnalisme engendre surtout des excès liés à l'argent, notamment la corruption et la violence. Mais l'amour de la patrie et la sécurité de l'emploi ne sont plus des motivations toujours suffisantes pour rivaliser avec les meilleurs professionnels occidentaux.

Deux ans après l'instauration du professionnalisme dans ses clubs, le football hongrois est aujourd'hui en plein renouveau. Sa sélection nationale a été la première en Europe à assumer sa qualification pour la Coupe du monde 1986, en remportant ses cinq premiers matches, et l'équipe de Vidéoton disputera ce mois-ci la finale de la Coupe de l'UEFA contre le Real de Madrid.

Un tel redressement ne pouvait pas laisser indifférents les autres pays du bloc de l'Est, et, notamment, la Bulgarie, écartés de toutes les grandes compétitions depuis la Coupe du monde 1974. Une enquête effectuée à la demande du bureau politique du Parti communiste a démontré que le football bulgare n'était pas à l'abri des déviations rapprochées généralement au professionnalisme.

Le rapport, rendu public, dénonçait en effet des « *déformations sérieuses* » dans la gestion et l'organisatinn, « *des manifestations de corruption et des phénomènes étrangers à la morale socialiste* », comme des pots-de-vin et des accords sur l'issue de matches, ou encore des « *interventions dans le domaine du football de responsables du parti, de l'Etat et de l'économie* », afin de « *privilégier certaines équipes* », comme celles des ministères de la défense (CSKA, des transports (Lokomotiv) ou de l'intérieur (Spartak).

Pour éviter le renouvellement de tels abus, la magistrature sera saisie des actes illégaux, « *indépendamment de la position sociale des suspects* ». Cet assainissement accompli, il convenait d'élaborer un système plus motivant pour les joueurs. Beaucoup plus dépendants des Soviétiques que les Hongrois, les Bulgares pouvaient difficilement opter ouvertement pour le professionnalisme.

Le document publié le 9 février par le politburo prévoit donc « *un système de stimulants et de sanctions* » suivant des critères objectifs. Mais il annonce surtout la libération, à partir du 1er juillet 1985, des footballeurs « *des postes administratifs et autres qu'ils occupaient, et l'élaboration d'un système où il ne seraient rémunérés qu'en tant que footballeurs* ». Si ce n'est pas du professionnalisme...

G.A.

CLASSEMENT EUROPÉEN

(Groupe 4)

1. Yougoslavie, 5 matches, 8 pts (+3) ; 2. Bulgarie, 5 m, 7 pts (+6) ; 3. France, 5 m, 7 pts (+5) ; 4. RDA, 4 m, 2 pts (+1) ; 5. Luxembourg, 5 m, 0 pt (-15).

AUTOMOBILISME

LA MORT D'ATTILIO BETTEGA ET LA SÉCURITÉ DES RALLYES

Le pilote italien Attilio Bettega a trouvé la mort, le 2 mai, alors qu'il disputait au volant d'une Lancia 037 la quatrième épreuve spéciale du tour de Corse. Dans une grande courbe à droite, abordée à 160 km/h, la voiture a décroché et a basculé dans le fossé, où elle s'est écrasée sur un poteau télégraphique. Bettega est mort sur le coup. Son coéquipier Maurizio Perissinot est sorti indemne de l'accident.

Agé de trente-deux ans, Bettega, qui était marié et père de deux enfants, était chez Lancia depuis ses début en rallye en 1972. Bon pilote sur l'asphalte, il avait à son palmarès deux victoires en 1979 dans des courses comptant pour le championnat d'Europe. En 1982, il avait été victime d'un grave accident pendant le tour de Corse, alors qu'il faisait débuter la Lancia O37 : il s'était fracturé les deux jambes et le bassin. L'an passé il avait néanmoins occupé pendant longtemps la première place de cette épreuve, qu'il affectionnait particulièrement.

Peu après l'annonce de la mort de Bettega, les deux pilotes de Lancia encore en course, le Finlandais Markku Alen, vainqueur des deux dernières éditions, et l'Italien Massimo Biasion, ont décidé d'abandonner. C'est la première fois qu'un pilote se tue dans une épreuve du championnat du monde des rallyes depuis sa création en 1973. Le président de la Fédération internationale du sport automobile, Jean-Marie Balestre, avait récemment attiré l'attention sur les problèmes de sécurité que posent, pour les pilotes, les voitures « évolution » du type des Lancia, Peugeot et Audi, en raison de l'augmentation de la puissance des moteurs, désormais supérieure à 300 CV (*le Monde* du 21 février). Une nouvelle réglementation sera appliquée en 1986.

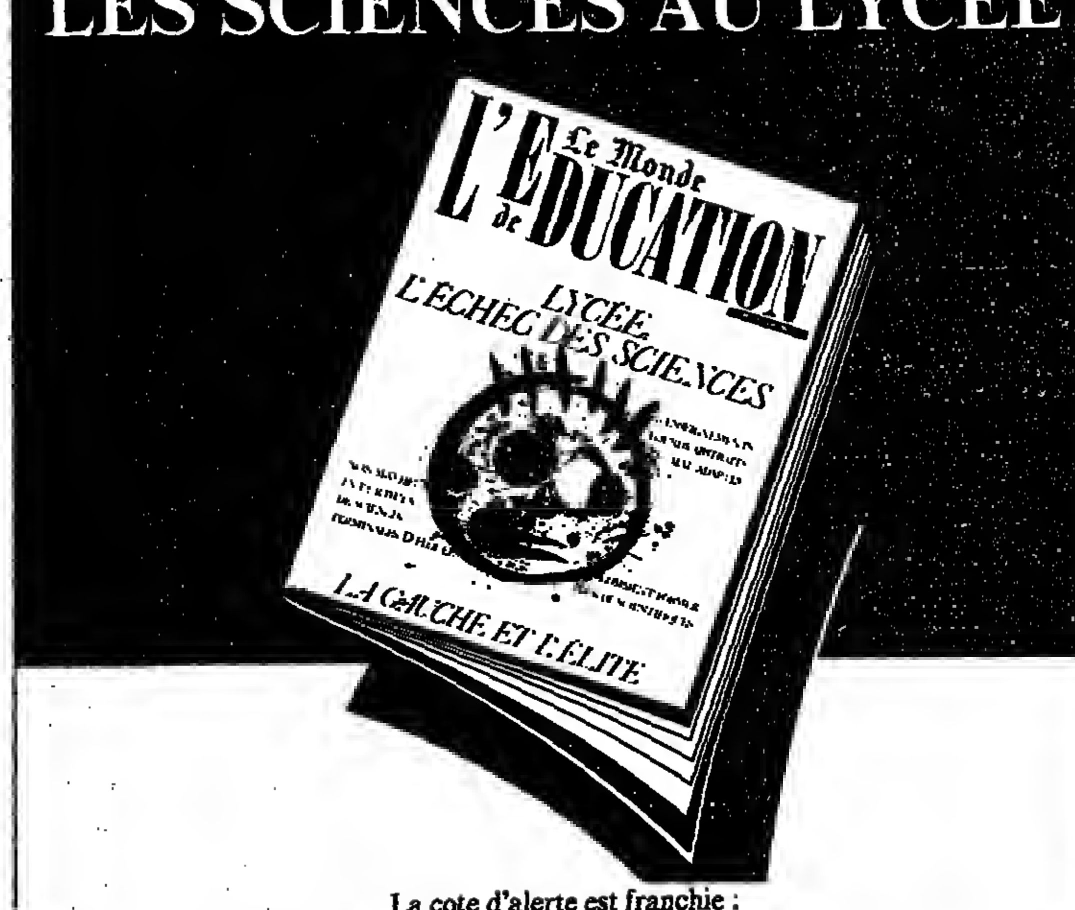
ÉCHECS

MARSEILLE, LONDRES ET MOSCOU CANDIDATES A L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DU MONDE

Trois villes, Marseille, Londres et Moscou, sont officiellement candidates pour accueillir le nouveau championnat du monde d'échecs qui doit commencer le 2 septembre prochain. C'est à Lucerne, au siège de la Fédération internationale des échecs (FIDE), que les enveloppes cachetées contenant les propositions des trois villes ont été ouvertes le mercredi 1er mai.

Marseille a offert un prix de un million six cent mille francs suisses (environ six millions de francs) tandis que Londres et Moscou n'ont offert chacune qu'un million de francs suisses. Selon M. Jean-Claude Loubatière, directeur technique de la Fédération française des échecs, Marseille devrait remporter la préférence du champion du monde Anatoli Karpov et de son challenger Garry en raison « *de l'importance de son offre* ». Cependant, des critères autres que purement financiers peuvent déterminer le choix des deux adversaires qui ont vingt jours pour noter les trois villes candidates avant que M. Campomanes, président de la FIDE, ne prenne la décision finale.

Rappelons que le premier championnat du monde entre Karpov et Kasparov avait été interrompu par M. Campomanes, le 15 février dernier, après 48 parties alors que le champion du monde menait 5-3, à un point de la victoire.



LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. Jean-Louis CALLOT et Mme,
née Véronique STAEHLING,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Céline.

Le 16 avril 1985.

10, quai Kléber,
67000 Strasbourg.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Volf CHUDNOVSKY,

professeur de génie civil,
ancien directeur du département
de génie civil
de l'Institut d'architecture de Kiev,

survenu le 9 mars 1985 à New-York, à l'âge de *soixante-seize ans*, après une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 11 mars à New-York.

De la part de
Mme Volf Chudnovsky,
M. et Mme David Chudnovsky,
M. et Mme Grégory Chudnovsky.

423 W. 120th St. New York, NY,
10027 USA.

– Corbelin. Bourgoin.
L'île Maurice. Australie. Gabon.

M. Guy COURTEMANCHE informe famille, alliés et amis du décès accidentel de son épouse,

Marie-Lisebie,
née Laure,

âgée de quarante et un ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 3 mai, à 10 heures, en l'église de Corbelin.
Corps déposé.
Condoléances sur registre.

– M. et Mme Joseph Deflers,
leurs enfants,
La famille Deflers,
La famille Mourgous,
Et la famille Giry,
ont la tristesse de faire part du décès de

***Florence Ottilie Giung* DEFLERS,**

survenu tragiquement le 26 juin 1984, dans sa vingt-cinquième année, à Cawston (BC) Canada.
Les obsèques ont eu lieu à Penticton (BC), Canada, le 23 avril 1985, et à Saint-Michel-sur-Orge.
Ils prient tous ceux qui se sont associés à leurs angoissantes recherches et à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs remerciements très émus.
6, allée des Tulipes,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

– Villeurbanne. Lyon.

Selon la volonté et les termes mêmes du défunt, sa famille informe ceux que la nouvelle peut intéresser que

Henri GARET,
né aux Marches (Savoie) le 6 mars 1906, est mort le 28 avril 1985 et a été incinéré le 2 mai dans l'intimité.

De la part de
Mme Henri Garet,
M. et Mme Thierry Garet
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Caer
et leurs enfants,
Les docteurs Pascale et Daniel Felman
et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille.

– Mme André Ressort,
Mlle Claudie Ressort,
M. et Mme Paul Charlin,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Philippe Rigolot,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Etienne Rigolot,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles F. Denoix, G. Denoix, C. Delacour et P. Malye,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. André RESSORT,
survenu le 30 avril 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Séverin, le lundi 6 mai, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Médis. Royan.
M. et Mme Francis Azoulay,
M. Robert Brunet
et ses enfants,
M. et Mme Bertrand Lefort
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Clément
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Barre
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond ROGEON,
chef de service honoraire
du ministère des finances,
secrétaire général honoraire
du Crédit foncier de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
ancien du réseau CDM.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Médis (Charente-Maritime).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Gravelle, L'Honor-de-Cos,
82130 Lafrançaise.

Remerciements

– Mme Hababou-Sala
et le docteur Robert Sala,

remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie pour le décès du

docteur HABABOU-SALA.

Anniversaires

– Il y a sept ans, mourait assassiné

Henri CURIEL.

Ses amis, ses camarades, continuent de s'inspirer de son idéal révolutionnaire.

– Le 2 mai 1981 mourait

Paulette MALET,
née Doucet,

l'épouse du poète surréaliste et romancier Léo Malet, qui demande à ses amis de penser à elle en ces jours anniversaires.

– A l'occasion du troisième anniversaire du décès de

Roman WINICKI,

une cérémonie aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le dimanche 5 mai 1985, à 11 heures.

Avis de messes

– Le 5 mai 1983, le

docteur Maurice VEILLET,

quittait les siens.
Sa famille prie tous ceux qui l'ont connu, aimé, tous ceux qui ont su apprécier sa personnalité si attachante, de s'unir à elle, en pensées et en prières, le lundi 6 mai 1985, à 18 h 30, au cours de la messe qui sera célébrée en sa mémoire dans la plus stricte intimité.

Messes anniversaires

– A l'occasion du cinquième anniversaire du décès de

Elia Farès ABOUJAOUDE,

une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Liban, rue d'Ulm à Paris, le dimanche 5 mai 1985, à 11 heures.

Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, une pensée pieuse et amicale est demandée.

– La messe traditionnelle à la mémoire de

l'empereur NAPOLÉON Ier
et des soldats morts pour la France

sera célébrée en la chapelle du Dôme des Invalides, le samedi 4 mai 1985, à 18 heures.

Entrée libre.
Des places seront réservées aux membres des associations.
Les portes seront fermées à 17 h 45 *précises.*

Communications diverses

– Une cérémonie aura lieu à la mémoire des musulmans morts pour la libération de la France, le samedi 4 mai, à 14 h 30, à la Grande Mosquée, 3, rue de Quatrefages, 75005 Paris. Un déjeuner est organisé pour les invités et les porte-drapeau, à 12 heures, 39, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Réservations au 236-00-01.

– L'université de Liège organise du 8 au 11 mai au Palais des congrès un colloque international sur le thème : « Sorcellerie, magie, croyances populaires en Wallonie et dans les régions avoisinantes », avec exposition et projection de films. Renseignements : Tél. 041-42-00-80 à Liège.

– L'Association de jeunes historiens Histoire au présent et la revue *Sources – Travaux historiques* organisent un colloque sur : « Les problèmes et méthodes de la biographie », les 3 et 4 mai à la Sorbonne. La première journée portera sur : « Approches du personnage : le sujet de la biographie » ; la seconde journée sur : « Défrichements : nouveaux champs et nouvelles méthodes. » Renseignements : Tél. (1) 824-42-50.

– L'Association amicale des anciens élèves du lycée Henri-IV tiendra son assemblée générale le jeudi 9 mai, à 18 h 30, au lycée, 23, rue Clovis. L'hôte d'honneur du traditionnel banquet qui suivra à 20 heures sera M. le professeur Louis Orcel, de l'hôpital Saint-Antoine. Participation au banquet : 200 F à verser au trésorier, M. Alain Fisch, 22, rue de l'Yvette, 75016 Paris.

– Paris, mercredi 8 mai 1985. – Hommage de l'Action législative de France à

sainte Jeanne d'Arc.

L'Action légitimiste de France déposera une gerbe de fleurs devant la statue de

sainte Jeanne d'Arc,
patronne de la légitimité,
le mercredi 8 mai 1985, à 15 h 30,
place Saint-Augustin.

– Orléans, mercredi 8 mai 1985. – Cinq cent cinquante-sixième anniversaire de la délivrance, hommage solennel à

sainte Jeanne d'Arc.

Les messes et offices seront célébrés suivant le missel romain du pape saint Pie V en l'église Saint-Euverte d'Orléans : 10 h 30, grand-messe solennelle ; 18 h 30, vêpres, panégyrique de la Sainte, salut du Saint-Sacrement.
Tous les chants seront assurés par les chœurs de la maîtrise Laudate Dominum.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-VIII, samedi 11 mai, à 14 heures, salle G 201. Mme Catherine Codet Boisse, épouse *Collomp* : « *Syndicats ouvriers et immigration aux Etats-Unis (1881-1900)*. »

– Université Paris-VII, mardi 14 mai, à 14 h 30, salle des Thèses, tour 25, M. Kamel Alimazighi : « Les ouvriers algériens anciennement émigrés ; Problèmes psychosociologiques posés par leur retour définitif en Algérie. »

– Université Paris-III, lundi 13 mai, salle Louis-Liard, Mme Eliane Saint-André, née Utudjian : « La création littéraire dans la littérature ouest-africaine *d'expression anglaise (les formes de théâtre)*. »

– Université Paris-IV, vendredi 24 *mai*, à 14 heures, *salle Louis-Liard*, M. Patrick Besnier : « Le millénarisme chez les écrivains français au vingtième siècle. »

– Université Paris-IV, samedi 25 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Françoise Desbordes : « Signes graphiques et unités linguistiques. Textes latins sur l'écriture des origines à la fin du deuxième siècle de notre ère. »

INFORMATIONS « SERVICES »

Les foires et salons en mai

Du 3 au 5 mai : Morlaix (Finistère). Foire à la brocante et aux antiquités : Ruillé-sur-Loir (72) ; 4 et 5 mai : Paris (Espace Austerlitz), troisième *convention internationale du* disque de collection.

Du 4 au 8 mai : Châteauroux (Indre), Foire de printemps. Troyes.

Du 4 au 12 mai : Paris (square des Batignolles).

Du 4 au 27 mai : Bordeaux.

Du 10 au 13 mai : Beauvais.

Du 7 au 19 mai : Rouen (Seine-Maritime), Foire-Exposition.

Du 10 au 19 mai : Albi (Tarn), Foire-Exposition ; Limoges (Haute-Vienne), Foire-Exposition ; Nîmes (Gard), Foire-Exposition ; Tarbes (Hautes-Pyrénées), Foire-Exposition.

Du 10 au 20 mai : Beauvais (Oise), Foire-Exposition.

Du 11 au 12 mai : Saint-Etienne (Salon arme ancienne et moderne) ; 12 mai : Saint-Viâtre (41), Paris PLM Saint-Jacques (75014), « Toymania ».

Du 11 au 16 mai : Laval (Mayenne), Foire-Exposition.

Du 11 au 19 mai : Besançon (Doubs), Foire-Exposition comtoise ; Dijon (Côte-d'Or), Salon des antiquaires et de la brocante ; Montélimar (Drôme), Foire-Exposition ; Poitiers (Vienne), Foire-Exposition ; Eauze-en-Armagnac (32).

Du 11 au 20 mai : Bordeaux (Gironde), Foire internationale ; Mâcon (Saône-et-Loire), Foire nationale des vins de France.

Du 12 au 19 mai : Quimper (Finistère), Foire-Exposition.

Du 15 au 20 mai : Colmar (Haut-Rhin), *Salon des antiquaires.*

Du 16 au 20 mai : Nevers (Nièvre), Foire de printemps (Forum de la motoculture de plaisance, jardinage, loisirs).

Du 16 au 27 mai : Mulhouse (Haut-Rhin), Foire-Exposition : Reims (Marne), Foire-Exposition.

Du 21 au 23 mai : Orléans (Loiret), Forum interrégional de la sous-traitance (FIST).

Du 21 au 27 mai : Monaco.

Du 24 au 27 mai : Chambéry (Savoie), Salon des antiquaires et brocanteurs. Avignon ; Vittel ; Gisors.

Du 24 mai au 2 juin : Angers (Maine-et-Loire), Foire-Exposition.

Du 24 mai au 3 juin : Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), Foire-Exposition.

Du 25 au 27 mai, Malestroit (Morbihan) ; Montargis, Vieux-Boucau (Landes).

Du 25 mai au 2 juin, Meyrargues (13), Coulommiers (77).

Du 29 mai au 1er juin : Rennes (Ille-et-Vilaine), Salon breton de l'informatique et de l'automatisme (SABRIA).

Du 29 mai au 3 juin : Saintes (Charente-Maritime), Foire-Exposition.

Du 31 mai au 3 juin : Roanne (Loire), Salon des antiquaires.

Du 31 mai au 9 juin : Troyes (Aube), Foire-Exposition.

EN BREF

EXPOSITION

LE PASSÉ AU PRÉSENT ET AU FUTUR. — *La Caisse nationale* des monuments historiques et des sites présente, en collaboration avec la Surintendance archéologique de Rome, une exposition (du 8 mai au 2 septembre) sur le thème « Archéologie et projet urbain ». Comment traiter le patrimoine archéologique urbain ? Comment concilier le respect des vestiges du passé et des impératifs de l'urbanisme contemporain ? L'expérience romaine sera confrontée avec les réalisations françaises de Caen, de Douai, de Grenoble, de Marseille, de Lyon, de Nîmes, d'Orange, d'Orléans, de Saint-Denis, de Reims, et, bien entendu, de Paris.

★ **Musée des thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé 75005 Paris, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15, fermé le mardi.**

CONCOURS

HUMOUR EN NOIR ET BLANC. — L'office municipal de tourisme d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques) organise, du 1er au 18 août, le 7e Festival du dessin humoristique amateur, présidé par Jacques Faizant.

Ce concours est ouvert aux dessinateurs de plus de dix-huit ans, non titulaires d'une carte de presse. Les concurrents devront adresser avant le 20 juillet cinq dessins (au maximum) de format 21 × 29,7 cm, à l'encre noire (couleurs exclues), sur papier blanc. Chaque dessin (avec ou sans « bulle ») devra comporter un gag. Le thème est libre, cependant un prix spécial sera attribué au *dessin* utilisant *le mieux* les éléments touristiques de la station.

★ **Office municipal de tourisme, 1, avenue de la Chambre-d'Amour, 64600 Anglet. Tél. : (59) 03-77-01.**

PRINTEMPS

JARDINER A PARIS. — Faire un semis, bouturer, greffer, conserver des bulbes, planter un arbuste, tous ces gestes du jardinier seront expliqués, preuves à l'appui, au Centre horticole de la Ville de Paris le dimanche 5 mai prochain de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h 30 au cours de journées portes ouvertes. Le centre, qui couvre plusieurs dizaines d'hectares, est l'usine à plantes qui alimente les jardins de Paris. Production annuelle : 80 000 rosiers, 100 000 arbustes et deux millions de plantes saisonnières.

Durant cette journée : projections audio-visuelles, visite des serres, conseils de jardinage, buvette, restauration. Entrée gratuite.

Toute l'année, le *Courrier horticole* (BP 3216 75 761 Paris Cedex 18) répond à toute question sur les plantes d'appartement.

★ **Centre horticole de la Ville de Paris : 27, avenue de Fresnes, 94150 Rungis, tél. : 686-64-81 poste 20. Accès : ligne C du RER, descendre gare de Rungis-la-Fraternelle, puis navette vers le centre.**

RECHERCHE MEDICALE

EXPÉRIMENTATION ANIMALE. — Organisé par la Ligue française des droits de l'animal (dont le président est le professeur Étienne Wolff), le prix Alfred-Kastler, d'un montant de 20 000 F, est destiné à encourager la recherche et l'application de méthodes expérimentales *non traumatisantes pour* l'animal.

Ce concours est ouvert à tous les chercheurs, biologistes, médecins, pharmaciens, vétérinaires, etc. français ou d'expression française. La priorité sera accordée aux candidats les plus jeunes.

★ **Inscriptions avant le 15 septembre, à l'adresse suivante : M. le Président du jury du prix Alfred-Kastler. Ligue française des droits de l'animal, 21, rue Jacob, 75006 Paris.**

VACANCES

RETOUR AUX SOURCES. — Cent soixante-dix enfants originaires de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion pourront découvrir leurs racines cet été : l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT) organise pour eux des colonies de vacances dans leurs départements d'origine.

★ **Renseignements auprès des directions régionales de l'ANT ou au (1) 277-60-20 pour Paris et la région parisienne.**

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 5 mai

Chartres, 10 heures : linge dentelles ; 14 heures : collection de cannes, outils, art populaire ; *16 heures : collection de projecteurs* de cinéma ; **Fontainebleau,** 14 heures : objets d'art, meubles, argenterie, bijoux, tableaux ; **Les Andelys,** 14 h 30 : meubles, objets d'art, argenterie ; **L'Isle-Adam,** 14 h 30 : archéologie, porcelaine de Chine ; **Louviers,** 14 h 30 : vieux vin ; **Provins,** 14 heures : tapis d'Orient ; **Senlis,** 14 h 30 : atelier d'Edmond Daynes et autres tableaux modernes ; **Versailles, chevau-légers,** 14 heures : machines des années 50 (juke-box, postes de radio, etc.) ; 14 h 30 : tableaux modernes, tapis d'Orient.

PLUS LOIN

Samedi 4 mai

Chalon-sur-Saône, 10 heures : argenterie, bijoux ; 14 h 30 : *tableaux anciens,* meubles, *jouets ;* 15 heures : tapis ; **Lorient,** 14 h 30 : objets d'art, tableaux modernes ; **Angers,** 14 h 30 et 20 h 30 : livres ; **Tourcoing,** 14 h 30 : céramiques, objets d'art, argenterie, tableaux, meubles.

Dimanche 5 mai

Bayonne, 14 h 30 : meubles, argenterie, bijoux, tableaux ; **Manosque,** 14 h 15 : objets d'art, poupées, meubles, tableaux ; **Semur-en-Auxois,** 14 h 30 : tableaux anciens, argenterie, bijoux, objets d'art, meubles, tableaux modernes.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉ ET DE BROCANTE

Bordeaux. Fontainebleau. Montpellier. Paris (square des Batignolles). **Rouen. Ruillé-sur-Loir** (Sarthe). **Strasbourg. Saint-Germain-en-Laye** et **Troyes.**

LES ANTIQUAIRES DE LA RIVE GAUCHE « OUVRENT LEURS PORTES »

Les cent vingt antiquaires du carré Rive Gauche (rues de Lille, du Bac, de Verneuil, de l'Université, des Saints-Pères, de Beaune et quai Voltaire) organisent du 9 au 13 mai une opération « portes ouvertes ». Les curieux pourront admirer librement, selon leurs goûts, les étains, les céramiques, les tableaux ou les estampes, des pièces archéologiques *égyptiennes hindoues,* grecques, romaines, etc. Des porcelaines chinoises, des meubles, des tapisseries ou des livres anciens.

Chaque antiquaire, d'autre part, a sélectionné une pièce qu'il a trouvée particulièrement belle ou originale et la présente en vitrine. Parmi les plus spectaculaires : chez Thenadey, quai Voltaire, une chèvre et une brebis en terre cuite grandeur nature du XVIIIe siècle ; chez Jacques Perrin, quai Voltaire, une paire de robinets en bronze doré sculpté de motifs de poisson et de marine ; chez Hélène Fournier Guérin, un chou en porcelaine de Paris, qui, lorsqu'on soulève le couvercle, découvre un nouveau-né ; il servait de bougeoir d'accouchée (1840) ; chez Bernard Dragesco, rue de Beaune, un biberon en verre soufflé portant en allemand l'inscription « Aime-moi ou laisse-moi » (1748).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 MAI

« Le Père Lachaise à la carte », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Un cimetière traditionnel aux cents tombeaux marginaux », 14 h 45, sortie escalier mécanique du Père Lachaise (Vincent de Langlade).

« La Banque de France », 15 heures, 1, place Général-Catroux.

« La Mongolie à la Défense », 15 heures, sortie métro RER (hall après passages portes automatiques).

« L'art égyptien à travers les collections du Louvre », 14 heures, devant la Victoire de Samothrace (Clio/Amis de l'histoire).

« La porcelaine chinoise : époque Ming et Qing », 14 heures, place Iéna, devant la caisse du musée Guimet.

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au XVIIIe siècle », 15 heures, métro Pont-Marie (M.C. Lasnier).

« L'église Saint-Merri, crypte, galeries hautes et caves gothiques du quartier », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue du Renard (Marcel Banassat).

« Exposition James Tissot et impressionnisme mondain », 15 heures, entrée Petit Palais (Mathilde Hager).

« Le procès des Templiers. Philippe le Bel face à la papauté », 15 heures, *métro Temple (Isabelle Hauller).*

« La crypte des Nymphéas et la collection Walter-Guillaume », 10 h 30, hall de l'Orangerie (D. Bouchard).

« Les salons du ministère de la marine, l'ancien garde-meuble de la couronne », 14 h 45, 2, rue Royale (C.-A. Messer).

« Les artisans et leur technique en Égypte pharaonique », 10 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

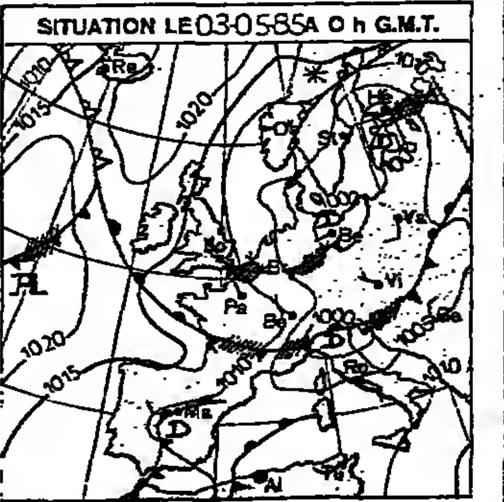
« Une collection de meubles du XVIIIe siècle à l'hôtel de Camondo », 63, rue de Monceau, 14 h 30 (E. Romann).

« Dans les ateliers d'un restaurateur de meubles, expert près la cour d'appel », 15 h 30, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre.

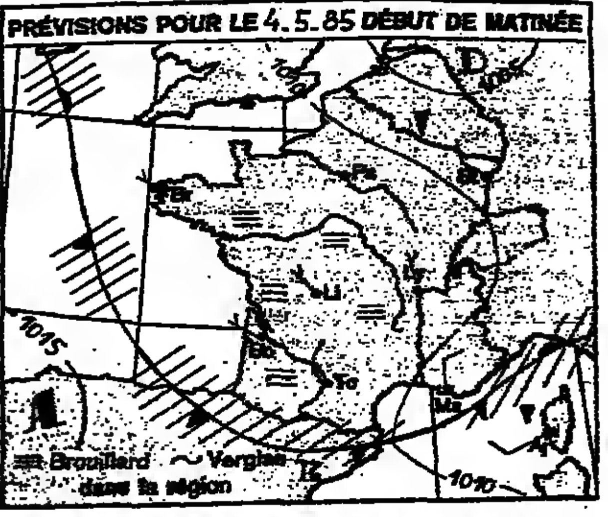
« Les tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 16 heures, métro Edgar-Quinet.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03.05.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4.5.85 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 3 mai à 0 heure et le samedi 4 mai à 24 heures.

La zone dépressionnaire centrée sur le sud de la Scandinavie dirige sur la France un flux faible de nord-ouest, très frais et humide. Une nouvelle perturbation abordera samedi soir les régions du nord-ouest du pays.

Samedi matin, un temps froid, souvent gris et brumeux, prédominera sur la France ; les quelques éclaircies observées sur les régions du centre et de l'est en particulier, favoriseront l'apparition de gelées nocturnes (0 à – 2 degrés). Les bancs de brouillard formés en fin de nuit, de la Bretagne à l'Aquitaine et au Centre, se dissiperont au cours de la matinée, et l'après-midi les périodes ensoleillées prédomineront malgré des nuages plus abondants sur les régions du Nord-Est (quelques bruines sont possibles le matin sur ces régions).

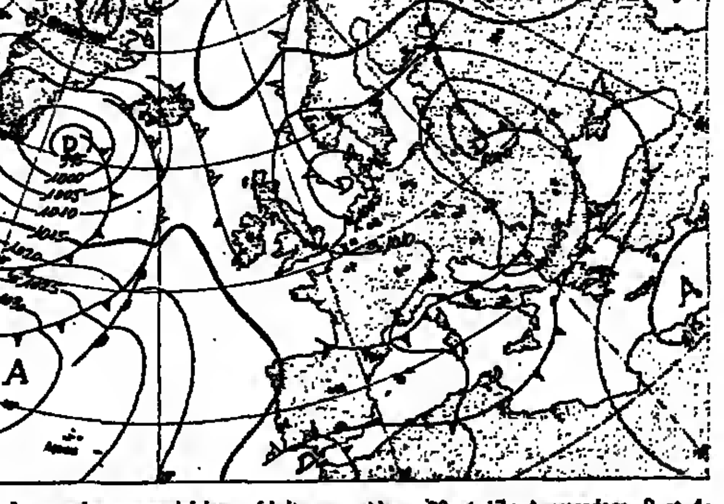
Au cours de la soirée, les nuages deviendront plus nombreux et plus denses de la Bretagne à la Normandie, et seront accompagnés de précipitations en début de nuit sur l'extrême Ouest.

Le vent, faible en général, soufflera modérément de nord près de la Méditerranée. Les températures maximales seront voisines de 12 à 20 degrés du Nord au Sud.

Évolution pour dimanche 5 mai.

Un temps froid et très brumeux précédera le matin une zone nuageuse et pluvieuse située de la Vendée à la Normandie ; cette zone de mauvais temps se déplacera lentement, vers l'est en perdant son activité, et sera située en soirée des Flandres à la Bourgogne et à l'est du Massif central, tandis que de belles éclaircies seront observées en dehors de cette bande nuageuse ; quelques petites averses risquent de se produire l'après-midi sur les régions du nord-ouest. Les températures maximales seront en légère baisse.

PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI 1985 A 0 HEURE (GMT)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 3 mai, à 8 heures, de 1 011,3 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mai ; le second, le minimum dans la nuit du 2 au 3 mai) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 20 et 10 ; Bourges, 8 et 4 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 18 et 5 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 22 et 4 ; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 4 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 17 et 5 ; Marseille-Marignane, 23 et 10 ; Nancy, 8 et 4 ; Nantes, 14 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 15 ; Paris-Montsouris, 13 et 6 ; Paris-Orly, 12 et 1 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 26 et 14 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 11 et 4 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 23 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 21 et 13 ; Berlin, 8 et 3 ; Bonn, 7 et 3 ; Bruxelles, 9 et 4 ; Le Caire, 26 et 14 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 9 et 2 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 33 et 20 ; Genève, 15 et 4 ; Istanbul, 20 et 10 ; Jérusalem, 16 et 7 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 14 et 8 ; Luxembourg, 8 et 2 ; Madrid, 24 et 12 ; Montréal, 18 et 2 ; Moscou, 13 et 7 ; Nairobi, 23 et 16 ; New-York, 13 et 8 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rio-de-Janeiro, 21 et 18 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 5 et 2 ; Tozeur, 40 et 22 ; Tunis, 29 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XV

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 3 mai : : DES ARRÊTÉS

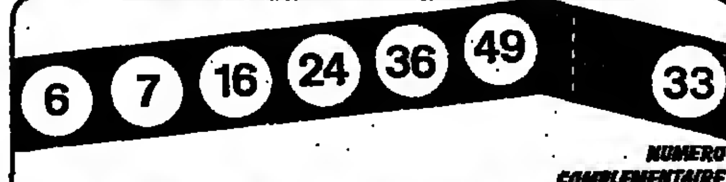
● Chargeant la mission de contrôle économique et financier auprès des entreprises du secteur aéronautique et spatial du contrôle de l'association Fondation X 2000.

● Portant modification, à partir du 6 mai, du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

● Fixant la liste des certificats d'aptitude professionnelle (CAP) connexes pouvant être préparés en un an, en application du décret du 12 février 1985 modifiant diverses dispositions du titre Ier, livre Ier, du code du travail (deuxième partie : décrets *en* Conseil d'Etat) *relatives* à l'apprentissage.



LOTO NATIONAL — N° 18 — TIRAGE DU MERCREDI 1er MAI 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 4 MAI 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 8 MAI 1985 ET LE SAMEDI 11 MAI 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	8	1 314 620,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	80	81 795,00 F
5 BONS N°s	2 640	5 840,00 F
4 BONS N°s	158 398	95,00 F
3 BONS N°s	2 875 810	7,00 F

CONFÉRENCES

SAMEDI 4 MAI

6, place des Vosges, 14 h 30 et 16 heures, « La maison de Victor Hugo » (M. Brumfeld).

17, rue de la Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 15 heures : « Kinésithérapie et méthode Mézières » (Françoise Mézières).

17, rue de la Sorbonne, amphithéâtre Guizot, 15 heures, Simone Avray, pour son livre « Au pays des palmiers, voyage en Irak », « La politique politicienne et le Saint-Esprit » (Claude-Henri Lecomte).

Palais de la découverte, salle 13 a, 15 heures, « A la découverte des moulins à roues horizontales » (Jean Gimpel).

culture

MUSIQUE

EN CONCERT A LYON

La vraie « Médée » de Cherubini

Plus connu pour ses démêlés (réels ou imaginaires) avec Berlioz que pour la qualité incontestable de certaines de ses œuvres, Cherubini occupe une place singulière dans l'histoire de la musique : né à Florence en 1760, quatre ans après Mozart, il meurt à Paris en 1842, quinze ans après Beethoven, ayant fait la majeure partie de sa carrière en France. Admiré par les plus grands compositeurs de son temps, de Beethoven à Wagner en passant par Weber, Schumann et, d'une certaine façon, Berlioz, l'auteur des *Deux Journées* est tenu en piètre estime aujourd'hui par le tout-venant. Quelques productions discographiques récentes des deux *Requiem*, des quatuors, ont obligé à plus de circonspection.

Grâce à Maria Callas qui, après avoir triomphé dans le rôle titre en 1953 au Mai de Florence, suscita des reprises assez régulières de l'ouvrage, *Medea* est actuellement l'opéra le plus connu de Cherubini – paradoxalement, car il s'agit non seulement d'une adaptation en italien d'un livret français de François-Benoît Hoffman, mais encore de la transformation d'un opéra mêlé de dialogues (comme *Fidelio*) en un drame lyrique dont les récitatifs ont été composés par Franz Lachner en 1854. On peut même supposer que les remaniements ne se sont pas arrêtés là...

Outre que la partition originale n'est accessible que dans les bibliothèques, les occasions sont rares de prendre connaissance de la véritable *Médée* telle qu'elle a été créée au théâtre Feydeau en 1797. Le seul enregistrement d'extraits, réalisé par EMI en 1962 à l'occasion des quelques représentations de l'ouvrage au palais Garnier, étant depuis longtemps introuvable, il faut saluer l'opéra de Lyon d'avoir pris l'initiative de présenter *Médée* en version de concert, même si la suppression des dialogues parlés et l'absence de mise en scène ne permettaient guère de mesurer les chances de réhabilitation, au théâtre, de la partition originale. Mais si l'on en juge par l'accueil extrêmement chaleureux du public, la réduction de l'œuvre à sa plus simple expression possède assez de vigueur pour entraîner l'adhésion.

Une imagination fertile

Ce qui frappe dès l'ouverture, c'est la puissance et la couleur romantique de l'orchestration, c'est cette écriture où la basse n'est jamais banale et où la mélodie principale est toujours agrémentée d'idées secondaires sur lesquelles elle se détache. Les bois et les cuivres ont un rôle souvent saillant mais se mêlent également aux cordes pour obtenir des effets inédits. Le prélude du troisième acte et l'incendie final témoignent non seulement d'une réelle audace pour l'époque, mais surtout d'une imagination fertile et originale. L'écriture des chœurs, presque toujours polyphonique avec des effets d'écho, confère une animation rare à ces interventions ponctuelles. Enfin, les voix sont traitées instrumentalement de façon à obtenir, par certains sauts de registre, un maximum d'intensité expressive. Outre les trois grands airs de Médée, ceux de ses partenaires possèdent une réelle puissance dramatique ; mais dans les morceaux d'ensemble on remarque aussi des passages d'un lyrisme saisissant, ainsi la réponse de Médée aux menaces de Créon : « *Eh bien, je m'y soumets puisque tu m'abandonnes !* », d'un calme si étrange qu'il faut s'attendre au pire, avec une orchestration par petites touches, berliozienne avant la lettre.

La distribution lyonnaise était dominée par la Médée de Rosalind Plowright, qui possède les moyens de ce rôle redoutable quoique la voix soit un peu ingrate parfois ; à ses côtés, Howard Haskin était un Jason très crédible. L'un et l'autre chantaient par cœur, ce qui ajoutait à leur présence dramatique. Néanmoins, la Néris de Stefania Toczyska, dans son air avec basson obligé, et le noble Créon de François Loup, dont l'invocation aux dieux est une des grandes pages de l'œuvre, ne pâlissaient pas à côté. Les chœurs, préparés par Henri Farge, ont toute la vaillance nécessaire, et si le jeune orchestre de l'Opéra de Lyon, que dirigeait Anthony Hose, semble un peu vert, si on a l'impression que les divers pupitres ne s'écoutent pas toujours assez, on peut encore se dire, sans impatience, que cela viendra. Au programme du prochain « concert lyrique » figure une autre partition rare et magistrale : *le Paradis et la Péri*, de Schumann, les 30 et 31 mai.

GÉRARD CONDÉ.

A L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR

Les révoltes d'Henri Tomasi

Sur les hauts de Marseille, près du Pharo, non loin de la mer, l'abbaye de Saint-Victor est un lieu vénérable où, sur la tombe des martyrs de Dioclétien, Jean Cassien fonda son couvent au cinquième siècle et écrivit ses fameuses *Institutions* monastiques. Paul Valéry aimait et habita ce lieu d'où l'on a une vue admirable sur le Vieux Port, adossé à deux énormes tours carrées et crénelées d'une abside lourdement fortifiée qui semblent jaillir du roc.

Dans cette église romane et gothique refermée sur elle-même où la lumière ne filtre que par des meurtrières, les Amis de Saint-Victor donnent depuis quelques années de grands concerts et célébraient récemment l'œuvre d'un enfant du pays, Henri Tomasi, enseveli depuis sa mort, il y a quatorze ans, dans un injuste purgatoire.

Les voix des enfants de la maîtrise Gabriel Fauré, dirigée par Thérèse Farré-Fizio, bondissaient dans cette acoustique si généreuse et pleine sur les mélodies tendues comme un arc des Chants corses a cappella, rappelant l'origine insulaire du compositeur Voceros et des berceuses aux accents très natifs planant sur les moutonnements de quelque mer lointaine.

Et la puissante symphonie des cuivres des Fanfares liturgiques sonnait comme les grandes orgues d'un mysticisme tumultueux pour ressusciter le personnage extraordinaire du vrai Don Juan, celui de Manara qui a inspiré à Tomasi son chef-d'œuvre à travers le poème de Milosz.

Ce ruissellement sonore, parfois jusqu'à la saturation, cette densité d'événements envahissante, correspondaient à l'émotivité d'un musicien qui se mettait tout entier dans son œuvre, sans vanité ni respect humain, vrai méridional d'« ombres et de lumière » comme un grand d'Espagne communiant avec la vie en mystique, puis en révolté, écorché vif. On le ressentait de manière presque intolérable dans une sobre cantate sur le conte d'Alphonse Daudet : *le Petit Dauphin malade*, dit de manière bouleversante par Jean Le Lamer sur une musique touchante, dramatique, mais simple et sans lourdeur avec ces chœurs d'enfants et la voix de Denise Vial à arracher des larmes, autour de ce lit où agonise le petit qui ne peut pas mourir puisqu'il doit être roi.

Cette révolte, elle s'exprime plus fortement encore dans le *Concerto pour violon*, de 1962, la partition violente, décharnée, dont on a peine à suivre la logique tant elle est gorgée d'émotion, d'un fabuleux expressionnisme épique, d'une virtuosité terrifiante déployée par Devy Erlih en un style rhapsodique rempli d'éclairs, œuvre déroutante qui ne répond à aucun canon classique mais dont on ne peut douter qu'elle soit arrachée à la substance intérieure.

Dans *Retour à Tipasa* donné en création mondiale, c'est enfin en 1966, autour d'un texte admirable d'Albert Camus, une sorte de réconciliation de « l'homme révolté » avec le monde : « *Au milieu de l'hiver j'apprenais qu'il y avait en moi un été invincible.* » Une page délicate, presque impressionniste, d'une justesse de ton et de couleurs poignante, car l'hymne à la lumière qui la conclut n'efface pas les ombres et l'amertume de l'injustice, de la cruauté, de la torture. Mais la terre a donné ses fruits aux hommes pour qu'ils croient encore à la possibilité « d'aventures merveilleuses » sur cette « stupide planète », comme l'écrivait peu avant sa mort cet ami généreux qui acheva sa vie en luttant par sa musique contre le désespoir.

Il était bon que son fils nous restituât ce vrai visage d'une grande noblesse avec le soutien de la municipalité de Marseille et de l'Orchestre philharmonique de cette ville sous la direction précise de Pol Mule.

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE », de Jean Yanne

La Révolution est de la revue

En 1789, le cruel calife de Bagdad vient à Paris pour étudier l'invention de la guillotine au salon de la torture et de l'équipement de bourreau. Sa présence, en compagnie de son vizir et de la bavarde Shéhérazade, influe sur le cours de la Révolution qui commence le 14 juillet par la prise du trop sélect « club de la Bastille ».

Mêlant le pastiche historique, les anachronismes, les allusions à la politique française contemporaine (flèches décochées à tout propos aux socialistes), Jean Yanne reprend la tradition irrévérencieuse des opérettes d'Offenbach, sur la musique duquel il a placé, d'ailleurs, les paroles de *la Marseillaise*. Son film a la bouffonnerie d'une revue à sketches et la caméra se déplace dans de grands décors ou croque des tableaux, pour une mise en scène de *music-hall*.

Si les gags de Jean Yanne ne sont pas en dentelle, ils n'ont plus ce côté méprisant qu'on pouvait reprocher, autrefois, au cinéaste. Il y a une dérision constante, un « mauvais esprit » à l'égard des personnages célèbres, de la monarchie, des révolutions et de l'exercice du pouvoir.

Jean Yanne s'est donné le rôle de Marat, un râleur sur lequel glisse le couteau brandit par Charlotte Corday, sa secrétaire exaspérée. C'est Mimi Coutelier, en l'occurrence la bien-nommée. Elle est amoureuse de Robespierre. On aurait jamais imaginé celui-ci sous les traits de Roland Giraud (ni Mirabeau avec la tête de Gérard Darmon) mais, ici, tout est possible.

De Bagdad à Paris et de Paris à Bagdad, Jean Yanne a organisé d'étranges voyages et la fuite vaudevillesque de gens qu'on croyait tous guillotinés. Faisant des acteurs ses complices, il a mis les rieurs de son côté. Michel Serrault est fantastiquement drôle en Louis XVI, mais ne rencontre jamais son ancien compère, Poiret, le calife aux sourires en coin qui, lui, se trouve à Varennes !

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

VARSOVIE PROTESTE CONTRE LA DIFFUSION DE « SHOAH »

Varsovie (*AFP*). – Les autorités polonaises ont convoqué « d'urgence », mardi 30 avril, le chargé d'affaires français en Pologne, pour « *exiger la non-diffusion par la télévision française du film* Shoah » (de Claude Lanzmann), qui « *contient des insinuations outrageantes pour le peuple polonais quant à sa prétendue collaboration à l'holocauste* » des juifs pendant la seconde guerre mondiale, a annoncé l'agence officielle PAP.

Le diplomate a indiqué qu'il avait opposé une fin de non-recevoir à cette demande et rappelé la position classique du gouvernement français (« *de non-ingérence dans les activités des médias libres et indépendants* »).

Depuis plusieurs jours, la presse polonaise fait état de protestations « *unanimes* » dans le pays contre *Shoah* et contre les commentaires qu'il a suscités dans la presse française.

[La démarche des autorités de Varsovie est mal venue, – mais il est vrai que les commentaires publiés dans certains journaux à propos de *Shoah* témoignaient d'une regrettable ignorance des réalités polonaises pendant la dernière guerre, – une guerre qui y fit six millions de victimes, trois millions de Polonais juifs et trois millions de Polonais non juifs.]

THÉATRE

« LA COLLECTION », de Harold Pinter

Les taquineries de la douleur

Une pièce de Harold Pinter est au théâtre ce qu'une boutique de farces et attrapes est à un marchand de couleurs, qui vend de vrais outils. Pinter, c'est le sac à malice des planches. Ses créatures n'échangent pas des impressions ou des pensées par l'entremise des paroles, elles jouent au poker menteur avec des paroles biseautées.

Elles ne causent pas « utile ». Se renvoyer des phrases de gauche à droite du vis-à-vis, c'est, chez Pinter, jouer un jeu malin, espiègle, spirituel, et la plupart du temps très chic, même si l'on est dans le trente-sixième dessous.

C'est une dénatoration systématique du tête-à-tête. Le verbe n'a plus valeur d'échange, dans une tractation suivie. Le verbe s'échappe de prison, il devient une balle perdue, en état d'apesanteur, qui prolonge des trajectoires de fantaisie pure, change de cap, brouille les espaces. Précisons que ce style de dialogue, peu habituel en France, est une manière de parler beaucoup plus courante dans l'est de Londres, où Pinter passa son enfance.

Au *fond*, la *source* de Pinter, c'est aussi la musique. Le vol libre de la musique. C'est le contrepoint, la *fugue*, les *ruptures*. C'est le *quatuor* numéro 13 de Beethoven.

Le spectateur, hypnotisé, écoute cette liberté de parole, cette indépendance, cet indéterminisme, ces extravagances d'autant plus fascinantes qu'elles sont prononcées par des personnes calmes, assez lentes et immobiles, et que la « situation » posée d'emblée par l'auteur est la plupart du temps morose, ou même sinistre, soit que les protagonistes, sous-prolétaires ou marginaux, connaissent un dénuement matériel affreux (l'enfance juive et pauvre de Pinter fut très dure), soit que des citoyens plus privilégiés passent par une crise dépressive pas facilement supportable.

Le jeune homme de la nuit

La Collection, que reprend Jean-Pierre Miquel au Théâtre 13 dans l'infaillible traduction d'Eric Kahane, appartient au second groupe : deux époux aisés, cultivés, sont en crise, parce que Stella vient d'apprendre à James que, au cours de son récent voyage professionnel, elle a passé une furieuse nuit d'amour dans les bras d'un beau jeune homme.

James est démantibulé. Il déraille, il ne maîtrise plus sa tête ni ses nerfs, il n'est que de la douleur brute, du vertige de douleur.

Il n'arrive à se tenir debout, au propre et au figuré, qu'en se raccrochant à la réalité physique, touchable, de ce jeune homme. Il trouve son *nom*, son *adresse*, il va le voir, l'interroger, provoquant ainsi un deuxième désarroi, celui de « l'époux » du jeune homme (c'est un couple d'homosexuels).

Mais cette douleur physique et morale de James, non supportable, ce sol qui s'effondre, cette sensation d'une perte de l'autre et de soi, cette panique, que Pinter fait toucher avec une pénétration violente, ce même Pinter ne les tend au spectateur qu'à travers les barricades mystérieuses et les libertés enchantées de son « dialogue en cavale ». Si bien que l'irréalisme des paroles déréalise la douleur, l'allège, la guérit presque, alors qu'elle ne cesse d'être là, et, par un tour de passe-passe, c'est comme si la nuit de Stella et du jeune homme n'avait jamais existé.

Cette pièce est l'une des plus belles, l'une des plus fortes de Pinter. Jean-Pierre Miquel la dirige avec beaucoup de soin et de douceur. Et l'acteur Jean-Louis Wolff fait là, dans le rôle de James, une création magnifique. Son jeu ne participe d'aucun naturalisme, il invente les signes d'une folie, les voix et les teintes d'une douleur, il a quitté terre, il joue du verbe de Pinter comme d'un instrument de musique inconnu, sauvage, c'est du grand art.

Gabrielle Forest (Stella), Alain Lenglet (le jeune homme de la nuit) et Marc Michel (son compagnon plus âgé) jouent très bien aussi. Soit dit en passant, les amoureux du cinéma seront très touchés de retrouver là ce Marc Michel, le jeune chômeur de l'un des plus beaux films qui soient, *Lola*, de Jacques Demy, que l'on avait revu, bijoutier dans *les Parapluies de Cherbourg*. Il a physiquement beaucoup changé, il est presque méconnaissable, mais c'est toujours son jeu étrange, envoûtant. Voilà une soirée très attachante.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre 13, 20 h 30.

« SAUVÉS », d'Edward Bond, à Créteil

Violence et vie de famille

En 1965, Edward Bond faisait scandale sur la scène londonienne avec sa seconde pièce, *Sauvés* – que Claude Régy a créé à Gémier en 1972 – l'histoire d'une famille *zonarde*. Les *parents* (Martine Pascal et Pierrick Mescam) ne se parlent plus, laissent leur fille (Simy Myara) batifoler sur le divan du salon. Elle ramasse un garçon, Len (Christophe Brault), qui s'installe à la maison. Mais elle aime Fred (Pierre Castagné) copain d'une bande de loubards, qui sans raison aucune, par simple jeu débile, lapident le bébé de la fille... Scène de concours pour metteur en scène sur le thème : comment montrer le tragique de l'absurde sans tomber dans le Grand Guignol écœurant...

L'intérêt de la pièce est ailleurs. Bond ne se contente pas de pousser loin ce néo-réalisme anglais (dont il s'est éloigné depuis), qui s'attache à la description de la misère sociale et de ses conséquences. Ce théâtre de Bond n'est pas sec, il se rue dans les distorsions convulsives d'une fureur généreuse, qui enlace dérision et violence, cette violence, écrit-il, « *qui façonne et obsède notre société* ». En vingt ans, elle ne s'est pas atténuée, le monde n'a pas fondamentalement changé, mais le théâtre a évolué, y compris celui d'Edward Bond.

Aujourd'hui, *Sauvés* apparaît comme une ébauche. On y trouve déjà des relations complexes entre des personnages inclassables. Seulement, la construction est lourde, répétitive. Le metteur en scène, Jean-Christian Grinewald, en a fait une traduction nouvelle. Il aurait pu en profiter pour resserrer le rythme. Les loubards sont joués par de jeunes comédiens qui ne savent pas trop sur quel pied danser.

En fait, le spectacle s'affirme dans les scènes de famille, entre la fille infantile, les parents murés dans leurs frustrations, et Len, la pièce rapportée, qui se laisse couler dans cette ambiance trouble qu'il tente de comprendre, de normaliser, mais il n'est pas de force, et qui le serait ?

Il y a son amitié admirative et jalouse pour Fred, une complicité de garçons qui n'osent pas s'aimer. Il y a surtout le comportement équivoque de la mère, pour qui Len remplace un fils mort sous les bombes et un mari fantôme. Le jeu de Martine Pascal va de la tendresse retenue à une sorte de séduction froide, déterminée. C'est à peine la tentation du plaisir, c'est comme frôler du doigt le reflet d'un souvenir sur la surface fuyante d'un *miroir*. C'est tout ce que cette femme s'accorde, et c'est plus émouvant, plus cruel que la scène de la lapidation.

COLETTE GODARD.

★ Créteil, Maison des arts, 20 h 30, jusqu'au 25 mai.

PETITES NOUVELLES

■ FILMS D'ANIMATION. – *Parfum de nuit*, de Vincent Monluc, a remporté, le 28 avril, le Grand Prix du Festival de Marly-le-Roi, organisé par l'Association française du cinéma d'animation (AFCA). Parmi les autres films récompensés : *Un brin de conduite*, de Jean Rubak, *Coup dur chez les agneaux*, de Dominique Corbin, *Général Latine Eccentric*, de Jean-Loup Chirol.

■ NUIT DE PALMES D'OR. – La revue *Films* organise, le 4 mai, au cinéma Kinopanorama, une nuit de « Palmes d'or de Cannes », de 21 h 30 à 7 heures du matin, quatre jours avant l'ouverture du trente-huitième Festival international du film. Seront projetés : *Apocalypse Now*, *Paris, Texas*, *Mash* et *le Tambour*. (Renseignements et réservations, tél. : 587-20-77.)

AU DEJAZET

Une heure avec Jean-Claude Vannier

Compositeur, chef d'orchestre, arrangeur à la mode, Jean-Claude Vannier a collaboré naguère avec la plupart des stars de la variété française, de Johnny Hallyday à Serge Gainsbourg, avant de faire cavalier seul et de présenter en l'espace de près de dix ans trois spectacles où s'est exprimé avec un détachement narquois un poète et musicien gagné par le blues.

Pour le grand public, le titre de gloire de Jean-Claude Vannier, c'est *Super-Nana*, l'un des premiers succès de Michel Jonasz. Les chansons écrites et chantées par Vannier ne sont pas encore sorties d'un petit cercle d'initiés. Aussi, pour « vivre », il fabrique des *jingles* de publicité, compose des musiques de films.

Au Théâtre Dejazet, Jean-Claude Vannier est accompagné de seize musiciens qui ont avec lui une complicité amicale et attentive : trois violoncelles, trois altistes, un percussionniste et neuf violons. Douze nouvelles chansons sont présentées par un joueur de mots et de notes plus allègre, plus serein que ces dernières années. Promenant à la manière d'un dandy blessé, écorché, ses émotions, son ironie et ses histoires d'amour dans un spectacle d'une heure, délicat et désinvolte, Vannier a un regard et un langage d'une belle modernité. Sa voix est fragile et peut, au premier abord, sembler exécrable. Mais elle chante de drôles de chansons émouvantes, qui forment souvent de purs joyaux.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Dejazet, 21 heures.

LES PLAISIRS INTERDITS de Salvatore Samperi

Voyeurisme et inceste

Le réalisateur qui, avec *Malicia* (1973), fit passer l'érotisme dans la comédie italienne, a été souvent, obsédé par les aspects pervers de la sexualité. Ici, un adolescent, qui joue au malade, enfermé dans une grande maison, cherche à s'emparer de sa sœur, Patrizia, styliste très en vogue, en la photographiant, sans qu'elle s'en doute, jusque dans des situations très intimes. Fantasmes provoqués par le corps féminin (mais l'actrice Monica Guerritore paraît quelque peu androgyne), glissement vers l'inceste. Samperi oppose l'aspect morbide du jeune Lorenzo Lena et son ambiguïté, à l'extrême sophistication du monde de la mode où évolue sa sœur. Ainsi, les pauses des mannequins sur le marché de Chioggia, au bord de l'Adriatique, non loin de Venise. Du raffinement de l'image à la pornographie de luxe, il n'y a pas loin.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

« HAUT COMME LA TABLE », de Scotto

Dessin d'une enfance

C'est une chanson d'amour sur l'air de *Frère Jacques* ; l'histoire de deux cœurs battant au rythme de dés, sur le colimaçon d'un jeu de l'oie. Scotto, vêtu d'un babygros couleur pastel, raconte avec beaucoup de poésie et d'humour son enfance. Cette époque où Haut comme la table, il vivait auprès de sa grand-mère. Une mémée en or et en sucre qu'il aimait et dont il était aimé.

Le texte de Scotto évoque le midi de la France, sent l'encaustique et pianote sur des images que les petits garçons d'aujourd'hui imagineraient venue du fond des âges. « Goldorak » et « les Maîtres de l'Univers » sont absents de ces souvenirs qui tournent autour d'une cérémonie de première communion, de chaussures trop vernies, de déjeuners de vieilles tantes. Et de la musique, omniprésente, qui engendre dans les rêves de Scotto, des personnages grandioses.

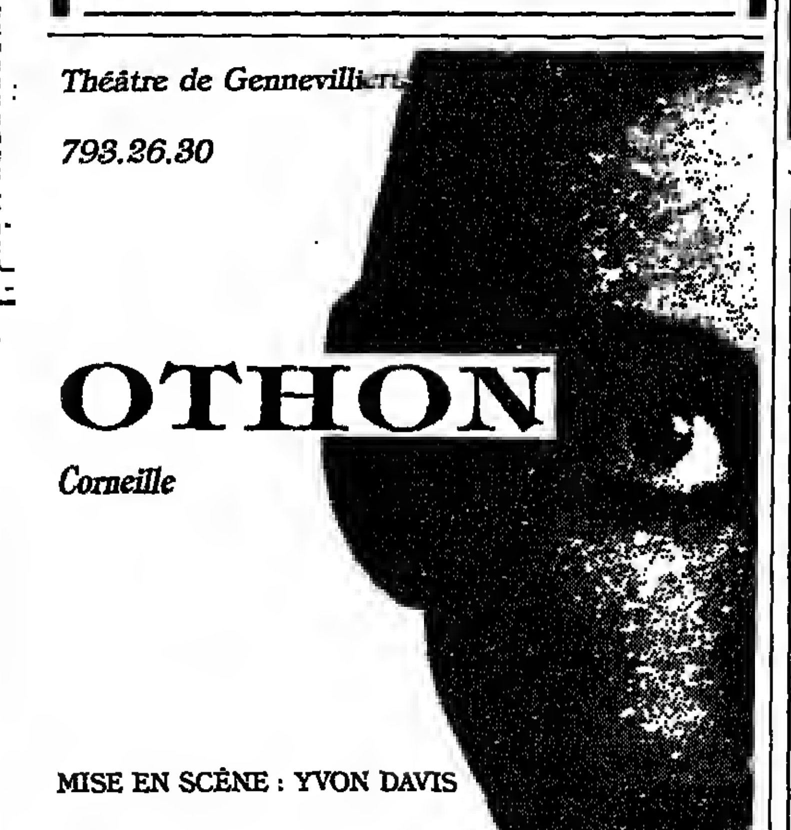
Parfois, pourtant, Scotto dérape. Une réflexion sur le racisme et voilà une évocation qui s'écroule. Car le talent de cet auteur-interprète est justement d'écarter de son chemin le monde des adultes de n'utiliser que des mots simples, pour décrire avec tant d'amour, une femme tout à fois sévère et tendre.

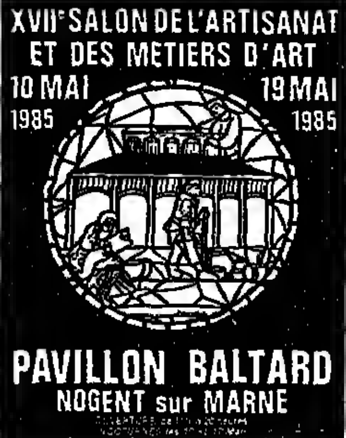
Haut comme la table n'est pas une pièce de théâtre ni un monologue. C'est un dessin d'enfant peint avec l'intelligence d'une grande personne, qu'on écoute en souriant, avec des picotements au bord des paupières, en recevant des bouffées de tendresse.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre du Tourtour, 20 h 30.









SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VINGT-HUIT MOMENTS : Marie-Stuart (508-17-80), 18 h 30.

LE POÈTE ET L'ENFANT : Théâtre 3 sur 4 (327-09-16), 22 h.

L'AUTOCENSURE : Epicerie (724-14-16), 18 h 30.

UBU ROI : Chaillot (727-81-13), 20 h 30.

IDENTITÉS PROVISOIRES : Cartoucherie du Chaudron (328-97-04), 21 h.

SHAKESPEARE AU LYCÉE : Châtenay-Malabry, Campagnol (661-14-27), 21 h.

ŒDIPE ROI : Cergy, Abbaye de Maubuisson (030-33-33), 21 h.

A LA FOLIE : Châtillon, Théâtre (657-22-11), 21 h.

LES FEMMES SAVANTES : Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Alceste.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : *Le GRCOP danse sur des musiques classiques* : portraits de danseurs (Chopin) ; Angel Food (B. Gilbert) ; Beethoven and Booth (Beethoven) ; Slow, Heavy and Blue (Aubry).

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), (mer.), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre : 20 h 30 : Ubu Roi.

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Hugo, l'homme qui dérange.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.

☞ TEP (364-80-80) : Théâtre : 20 h 30 : Macadam Quichotte.

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h, Italo Calvino, de G. di Caro, D. Pettigrew ; 19 h : Nathalie Sarraute, écrivain des mouvements intérieurs, de I. de Vigan ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris, voir rubrique Festivals de cinéma) ; Ciné-immatériaux : 17 h : A tort et à travers, de E. Araujo et J. Burford ; Chicago, de W. Kovalz ; Le Vautour, de P. Rovere ; Alice dans les villes, de W. Wenders.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77). *Ballets de l'Opéra de Hambourg* ; 19 h 30 : La Passion selon saint Matthieu.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

☞ ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'*Amour en visite*.

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. *Salle Louis-Jouvet* : 20 h 30 : les Violettes

☞ BASTILLE (357-42-14), 20 h : Exils. 21 h : le Monologue d'Adramelech.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : *les Incurables*. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil. Atelier du Chaudron (328-97-04), 21 h : Identités provisoires.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) : *Grand Théâtre*, 20 h 30 : la Voix Humaine ; La Galerie, 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

Vendredi 3 mai

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : *Colette dame seule* ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Dialogues d'exilés.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : l'Autocensure.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESSAION (278-46-42), I. 19 h : *La dame est folle ou le Billet pour nulle part.*

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : *la petite marchande d'allume êtres (Muche).*

HOTEL SAINT-AIGNAN (277-35-76), 21 h : Si vous saviez Messieurs.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : les Contes de Chelm ; 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : *Journal d'un fou* ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

☞ LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : La plus forte I.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : *les Œufs de l'autruche.*

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : *Henri IV*. Petite salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

☞ MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 21 h : Amphitryon 39.

☞ NOUVEAU TH. DE COLETTE (631-13-62 - 354-53-79), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Charrette de Caymans.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Sidney.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : *Transports en commun.*

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), 21 h : le Concile d'amour, 18 h 30 : l'Incendie.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle *Emilie*.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, 21 h : Vodka cola.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos, 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand Déménagement.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Dernière du Malade imaginaire.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : *Haut comme la table* ; 22 h 30 : Carmen Cru.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : la Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : *Des gratte-cul dans la crème fraîche* ; 22 h 15 : Voila volez.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

☞ CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Kalpana.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), 21 h : On ne sait pas qui.

PARIS ART CENTER (322-39-47), 21 h : Altroteatro.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : Ch. Delaporte.

Les opérettes

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les mille et une nuits.

Le music-hall

☞ A DEJAZET (887-97-34), 21 h : J.-Cl. Vannier.

☞ BERCY (346-12-21), 21 h : Julien Clerc.

CAVEAU DES *OUBLIETTES* (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (285-47-27), 21 h : F. Camarroque.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), 20 h 30 : Emilie Jolie.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Malavoi.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

☞ STUDIO BERTRAND (783-64-66), 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfait.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : Cl. Besson.

☞ THÉATRE DE PARIS (874-10-75). Grande salle, 21 h : P. Julien ; Petite salle, 21 h : L. Escudero.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h, 1a 30 : B. Volcker ; F. Delorme.

Les concerts

Lucernaire, 20 h : S. Popovici (Haydn, Schumann, Bartok).

Salle Cortot, 20 h 30 : I. Grandez (Chopin, Cimarosa, Ravel).

A *Déjazet*, 18 h 30 : S. Atherton (Bach) ; O. Roboul (Scarlatti, Brahms, Stravinski).

En région parisienne

BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Et pourquoi pas chanteuse, Francesca Solleville.

☞ BOBIGNY MC (831-11-45), 20 h 30 : Le Misanthrope.

☞ BOULOGNE-BILLANCOURT TBB (603-60-44), 20 h 30 : Tout autour du chat noir.

☞ CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (661-14-27), 20 h 30 : F. Solleville.C — *II* : 21 h : Shakespeare au Lycée.

☞ CHATILLON, Théâtre (657-22-11), 21 h : A la folie.

☞ CHELLES, Théâtre (421-20-36), 20 h 45 : K. Saporta, Cie D. Petit.

☞ CERGY, Th. des Louvrais (030-33-33), 21 h : Cie M. Marin ; Th. Quatre-Vingt-Quinze (038-11-99), 21 h : La Baie de Naples — Abbaye de Maubuisson, 21 h : Œdipe roi.

CONFLANS, Cosom (972-80-60), 20 h 30 : Six cylindres en V ; à 22 h 30 : Speedy Banana.

CRÉTEIL, Maison des Arts (899-94-50), 20 h 30 : Sauvés.

FRESNES, MJC (237-63-42), 21 h : Et la fin était le bang.

☞ GENNEVILLIERS, Centre dramatique national (793-26-30), 20 h 30 : Othon.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Maison pour tous (554-67-28), 20 h 45 : Catherine Lara.

☞ IVRY, Théâtre des quartiers d'Ivry (672-37-43), 20 h 30 : Les Femmes savantes.

MAISONS-ALFORT, Théâtre C. Debussy (375-72-58), 21 h : L'Entourloupe.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), 20 h 30 : La Bohème (Puccini), Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-C. Berutti.

MARNE-LA-VALLÉE, CAC (005-64-87), 20 h 45 : Jade/Medianoche-Mezzu Voces.

☞ NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : la Fausse Suivante ; 21 h : Quartett.

☞ RUEIL-MALMAISON, place des Arts (732-24-42), 20 h 45 : Le dernier jour d'un condamné.

☞ SAINT-DENIS, Théâtre G. Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Animals of the City.

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63), 21 h : LMS.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
VENDREDI 3 MAI

16 h : soixante-dix ans d'Universal : la Loi des montagnes/*Maris aveugles*, de E. von Stroheim ; 19 h : carte blanche à J.-Ch. Tacchella : Qu'est qu'on attend pour être heureux ?, de C. Serreau ; 21 h : carte blanche à Y. Chahine : la Gare de Biélorussie, d'A. Smirnov.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : *classiques du cinéma mondial* : le Vent, de V. Sjostrom ; 17 h : la Mégère apprivoisée, de S. Taylor ; 19 h : cent jours de cinéma espagnol : Marcellin, Pain et Vin, de L. Vajda.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (305-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

2010 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; Rotonde, 6e (574-94-94) ; v. f. : Français, 9e (770-33-88).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paris, 8e (359-53-99). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

EMMANUELLE IV (Fr. **), George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FASTER PUSSYCAT KILL KILL (A., ** v.o.) : Ciné Beaubourg, 2e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.f.) : Paris Ciné, 1er (770-21-71).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HORS LA LOI (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina (H. sp.), 4e (278-47-86) ; République, 11e (805-51-33).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LE KID DE LA PLAGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LADY HAWKE, *LA FEMME DE LA NUIT* (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MARLÈNE (All., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MATA-HARI (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Images, 18e (522-47-94).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (Brés., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

ONDE DE CHOC (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (354-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Élysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (257-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaîté Boulevards, 2e (233-67-06) ; Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

SOLLERS/GODARD L'ENTRETIEN (Fr.) Studio 43, 9e (278-47-86).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SUBWAY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-37) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-51) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN *DIMANCHE* A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU BLAIREAU, film français de Bob Decout : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA BALADE INOUBLIABLE, film italien de Papi Avati : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE, film français de Jean Yanne : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MOJADO POWER, film mexicain de Alfonso Arau, v.o. : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia (ex-Reflet quartier latin), 5e (326-84-65) ; Denfert, 14e (321-41-01).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, film français de Michel Mitrani : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PLAISIRS INTERDITS (**), *film italien de Salvatore Samperi* v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

SHOAH, film français de Claude Lanzmann : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE, film français de Mehdi Charef : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Images*, 18e (522-47-94).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : Cris et chuchotements.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : *On murmure dans la ville*, le Cercle infernal ; l'Affaire Cicéron.

CLAUDE CHABROL : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : les Innocents aux mains sales.

MARLÈNE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30) : l'Ange des maudits.

A. HITCHCOCK (v.o.), *Reflet Logos*, 5e (354-42-34) : Fenêtre sur cour ; Reflet-Balzac, 8e (561-10-60) : Sueurs froides.

B. KEATON, Action Écoles, 5e (325-72-07) : Fiancées en folie ; le Mécano de *la générale*.

LES MONTY PYTHON ET T. GILLIAM (v.o.), Action Écoles, 5e (325-72-07) : Jabberwocky.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : Element of crime.

MARIN KARMITZ, ÉDITEUR DE *FILMS A PARIS*, Centre Georges-Pompidou, salle Garance, rez-de-chaussée (277-12-33), 20 h 30 : le Couteau dans la tête, de R. Hauff.

HOMMAGE A LA SÉRIE NOIRE ET A MARCEL DUHAMEL (à l'occasion du 2 000e numéro de la Série noire) : Studio 43, 9e (770-63-40) ; 18 h : L'affaire est dans le sac ; 20 h : le Témoin ; 22 h : l'Ibis rouge.

COMMUNICATION

M. Max Gallo veut faire du « Matin de Paris » « un grand journal populaire » de gauche

M. Max Gallo, député européen (PS), ancien porte-parole du gouvernement, entre donc au *Matin de Paris*. Il aura vraisemblablement le titre de directeur adjoint. Pour la première fois devant la rédaction, il a *expliqué* qu'il voulait *« faire un grand journal populaire »*, avec *« un engagement plus précis »*, *« une image plus claire »*, qui puisse donc servir aussi de reflet à ceux qui votent à gauche et ressentent un *« besoin de connivence »*.

« Faire du Matin *l'organe d'un parti ou du gouvernement, ce serait suicidaire »*, a précisé l'ancien ministre. *« Un grand pôle de communication est en train de se constituer, qui puisse échapper à la pression univoque du marché et à toute pression politique. S'il arrive que la gauche soit battue électoralement, l'enjeu est de faire en sorte que ces idées, auxquelles je crois, aient encore la possibilité d'exister, et il faut pour cela qu'elles soient enracinées. C'est là la bataille qui se joue »*, a dit encore M. Gallo.

Cette déclaration d'intention n'a pas convaincu une grande partie de la rédaction, où dix-huit journalistes — rejoignant la quinzaine de ceux déjà donnés comme partants (dont les deux codirecteurs de la rédaction, Guy Claisse et Vincent Lalu) — ont annoncé leur intention de quitter le journal. La nouvelle liste de départs comprend six membres du service politique sur sept : Alexis Liebaert (chef du service), Didier Buffin (chef adjoint), Dominique Burg, Andrée Mazzolini, Eric Pierrot et Claude Weill (d'autre part président de la société des rédacteurs). Six membres du service étranger, Christian Casteran (chef de service), Elio Comarin (chef adjoint), Marie-Claude Decamps (correspondante aux Etats-Unis), Jean-Yves Huchet, *Jacqueline de Linarès*, Jacques de Vernisy, s'en iraient également. Enfin, au service Société, on note le départ de Patrice Burnat (chef adjoint) et Marie-Ange d'Adler. Au total, on estime que les démissions représentent déjà la moitié des effectifs de la rédaction du *Matin*. Précisons à ce sujet que le protocole d'accord ouvrant droit à indemnités pour les partants, et valable jusqu'au 31 juillet, a été officiellement signé mercredi 1er mai.

Mais la principale question en suspens semble être celle du nouveau responsable de la rédaction du *Matin*. Le nom de Jean-Pierre Farkas ayant été prononcé avec insistance, nous l'avons joint, jeudi 2 mai, avant qu'il ne s'envole pour la Chine : *« J'ai bien été sollicité*, nous a-t-il dit, *mais il n'est pas question pour moi d'abandonner maintenant ce que j'ai entrepris à la tête de la rédaction de Radio-France. »* Même réaction négative chez un autre *« pressenti »* : François-Henri de Virieu, directeur du développement à Antenne 2 (et ancien rédacteur en chef du *Matin*) dont la venue avait été sérieusement envisagée il y a trois semaines.

C.D.

● *Pétition en faveur des journalistes menacés de « l'Écho du Centre ».* — Après l'annonce, par la direction du quotidien communiste de Limoges, *l'Echo du Centre*, de quinze licenciements, dont celui du délégué syndical CFDT (*le Monde* du 20 avril), l'Union régionale CFDT du Limousin *« refuse qu'au nom de la spécificité politique d'un journal les droits des salariés soient mis en cause »*. La CFDT poursuit : *« L'opération en cours, si elle était menée à terme, mettrait en péril la vie de l'entreprise en la privant de professionnels qualifiés remplissant des fonctions indispensables. Elle aboutirait à décapiter la section CFDT, et nul ne croira que seuls des critères économiques ont pu guider la direction de l'entreprise dans son choix. »* Alors que la direction s'apprête à déposer son dossier à l'inspection du travail, les sections syndicales du Limousin (CFDT, CGT, FO, SNJ et CGC) proposent à leurs confrères de signer une pétition manifestant leur solidarité aux journalistes menacés de licenciement.

« L'EXPANSION » ET « OUEST-FRANCE » CRÉENT « L'ENTREPRISE »

MM. Jean-Louis Servan-Schreiber, PDG du groupe Expansion, et Roger Lavialle directeur général de *Ouest-France*, ont présenté, jeudi 2 mai, le premier numéro du mensuel *l'Entreprise* (140 pages), dont la création avait été annoncée à la fin de l'année dernière (*le Monde* du 8 septembre 1984). Au cours de cette réunion, les deux partenaires ont conjointement affirmé la nécessité actuelle d'un titre qui réponde à la demande des *« décideurs »*, essentiellement dans le secteur des PME.

Ce magazine, destiné à *« ceux qui ont l'esprit d'entreprise »*, se fixe pour objectif d'*« aider ses abonnés à prendre leurs décisions quotidiennes et stratégiques »*. *L'Entreprise* sera diffusé uniquement par abonnement (197 F par an, 11 numéros) et se propose d'atteindre 55000 exemplaires d'ici quelques mois. L'équilibre financier est prévu pour le courant de la deuxième année d'activité.

★ *L'Entreprise*, 67, avenue de Wagram, 75842 Paris Cedex 17. Tél. : 763-12-11.

● *PRECISION.* — C'est le réalisateur Bertrand Tavernier — et non M. Jean Mathyssen, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) — qui a évoqué les démêlés de Francis Veber avec Gaumont lors de la récente réunion des auteurs de l'audiovisuel (*le Monde* du 2 mai).

D'autre part, une erreur de transcription a rendu la fin de l'article peu compréhensible. Il fallait lire : *« Les producteurs ont persuadé cabinets ministériels et parlementaires que le cinéma* (et non « les cinéastes ») *français était trop fragile pour qu'on ne les laisse pas seuls maîtres à bord. »*

LES DIFFICULTÉS DE LA PRODUCTION PRIVÉE

Télé Union en panne sur les trois chaînes

Télé Union est depuis dix ans un orfèvre du petit écran. Animée par ces vieux routiers que sont Jacques Antoine et Maurice Cazeneuve, ce dernier, ancien président de FR3, la petite société s'est spécialisée dans ces aventures télévisuelles qui mêlent jeu, spectacle et voyage, et dont le prototype reste « La course au trésor » ou « Les énigmes du bout du monde ». Or, « Les énigmes du bout du monde » viennent de disparaître brutalement des programmes de TF1, victimes de la guerre des chaînes. La mécanique bien huilée proposée par Jacques Antoine et animée par Gilles Schneider n'a pas résisté aux deux films programmés le mardi soir par Antenne 2 et FR3.

Pour disputer l'audience à ses concurrentes, la première chaîne a remplacé l'émission par une fiction. Dans un premier temps, « Les énigmes du bout du monde » ont été reprogrammées le mercredi après-midi. Mais que venait faire dans les programmes pour enfants une émission destinée à un large public et dont le coût de 700 000 francs l'heure paraît bien disproportionné avec le budget de l'unité « jeunesse » de TF1 ? Les responsables de la chaîne ont donc dû renoncer à l'émission. *« La mort dans l'âme »*, précisent-ils. *« C'est une belle idée qui meurt »*, déplore Maurice Cazeneuve, qui comprend les raisons du diffuseur mais reste persuadé que la fiction n'est pas le seul moyen de remplir les missions du service public.

Malheureusement pour Télé Union, les mauvaises nouvelles arrivent toutes en même temps. FR3 décide d'arrêter « Les Jeux de 20 heures », vieux de dix ans, et cherche une nouvelle formule pour la prochaine saison. Quant à la troisième émission de Télé Union, « Le grand raid » (programmé sur Antenne 2), sa diffusion s'achève au mois de juin et sa reconduction dépend d'une décision encore incertaine de la communauté des télévisions francophones. La société de production est en panne sur les trois chaînes : une situation inconfortable, même quand on a la Compagnie luxembourgeoise de *télédiffusion* (CLT) parmi ses actionnaires.

« Il ne s'agit que d'une coïncidence malheureuse, affirme Maurice Cazeneuve. *Les chaînes nous ont demandé d'autres projets, et il serait étonnant que notre société ne retrouve pas un volume d'activité satisfaisant. »* Un pari raisonnable, même si, pour le moment, la quarantaine de salariés de Télé Union manifeste quelques inquiétudes.

J.-F. L.

Un mensuel culturel arabophone en France

La chanson américaine, des entretiens avec des cinéastes arabes, le point sur la musique libanaise, les festivals européens de cinéma, etc. Les thèmes sont très variés dans le nouveau mensuel culturel arabe en couleurs *Jadid* (Nouveau) que Radio-Monte-Carlo vient de lancer en France.

RMC, dont les programmes arabo-français diffusés depuis 1972 au Proche-Orient, à partir du relais de Chypre, atteignent aujourd'hui neuf millions d'auditeurs, espère trouver un public parmi eux pour cette publication, qui se veut éclectique et moderne, mais dont l'intérêt principal reste la vie culturelle arabophone. *Jadid*, qui a tiré son premier numéro à quarante mille exemplaires, compte élargir son audience, limitée aujourd'hui à quelques pays (France, Liban, Maroc, Egypte, etc.), à la plupart des Etats arabes et de ceux où vivent des arabo*phones*.

Les signatures de *Jadid*, à commencer par celle du directeur de la publication, Magdi Ghoneim, appartiennent à la rédaction de la station.

J.-P. P.-H.

★ *Jadid*, 4, rue de Cérisoles, 75008 Paris. Tél. 720-77-25. Le numéro mensuel (80 pages) : 15 F.

LETTRES

MORT DE MARIE ROMAIN ROLLAND

Avec Marie Romain Rolland, morte le 28 avril 1985, nous venons de perdre l'une des âmes les plus ardentes qui aient traversé ce siècle.

Née en mai 1895 à Saint-Pétersbourg d'un père russe et d'une mère française, elle a passé en Russie la première partie de son existence. Elle y fut l'amie de Gorki et des poètes de ce temps-là. Elle y a vécu les débuts difficiles et douloureux de la révolution et ce qu'elle en disait était inoubliable.

Et puis elle fut en France l'épouse et la veuve exemplaire de Romain Rolland. Elle aura survécu plus de quarante ans à l'auteur d'*Au-dessus de la mêlée*. De cette grande mémoire elle fut pendant tout ce temps-là — et l'on peut bien dire jusqu'à son dernier soupir, — l'infatigable et intelligente servante. Elle y a presque entièrement consacré toute la seconde moitié de sa vie, correspondant avec le monde entier, partout où l'œuvre de l'illustre écrivain avait pénétré les cœurs et les intelligences, publiant les *Cahiers des amis de Romain Rolland*, éditant ou rééditant les œuvres...

Mais elle était elle-même une personnalité de premier ordre qu'il serait tout à fait injuste de tenir cachée au moment où elle nous quitte. On sait qu'elle fut pendant près de vingt ans l'une des amies les plus intimes de Paul Claudel, sa correspondante assidue ; qu'elle a rapproché Paul Claudel de Romain Rolland et les a faits se retrouver l'un l'autre après plus de cinquante ans d'éloignement, car ils avaient été amis dans leur jeunesse lorsqu'ils livraient ensemble la bataille wagnérienne. Claudel se mit à lire *Jean-Christophe* et Romain Rolland lui ouvrait l'intelligence des Quatuors de Beethoven. De tout cela et de la chaude affection qui unit ces deux grands hommes à la fin de leur vie Marie Romain Rolland fut la fervente ouvrière.

Elle ne fut pas que cela. Elle avait son génie propre qui est demeuré caché sauf pour ses intimes. Ceux qui l'ont connue savent qu'elle avait reçu comme personne le don de poésie, cette amie des poètes. Une de ses amies me le disait encore tout à l'heure : *« Elle a vécu en poésie et de la poésie jusqu'aux derniers instants de sa vie »*. La postérité découvrira sans doute un jour cette suprême grandeur de Marie Romain Rolland.

Au moment où elle nous quitte il est bon que ce soit dit.

JACQUES MADAULE.



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 3 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Porte-bonheur
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Carlos, Pierre Bachelet, Daniel Guichard...

21 h 50 Téléfilm : Je suis à Rio, ne m'attends pas pour dîner
d'A. Le Page et Ch. Watton, réal. A. Ferrari. Avec M.-C. Barrault, P. Chesnais, H. Garcin...
Constance va avoir quarante ans ; elle est directrice d'école et vit au courant. Rien ne l'arrête dans sa quête du bonheur, où doivent se conjuguer harmonieusement vie professionnelle, amour et maternité. Elle part un jour à Rio chercher un enfant à adopter... Une comédie douce-amère, judicieusement mise en scène.

23 h 20 Journal.

23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, L. Merenda, B. Cupisti...
Dix-huitième épisode. Florence explose devant Bernard et lui raconte tout ce qu'elle a sur le cœur. Le lendemain, en l'absence de Travers, Florence annonce à l'équipe de la Dépêche républicaine *qu'elle veut créer une nouvelle rubrique.*

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les enfants du sexe et de la littérature, sont invités : Jacques-Louis Douchin (la Vie érotique de Flaubert), *Cécile Philippe* (Petites Histoires horizontales), *Jean Stengers* (Histoire d'une grande peur : la *masturbation*), *Raymond Levy (éditeur des Onze Mille* Verges, *d'Apollinaire) et nos collaborateurs Hervé Guibert* (Des Aveugles) *et Jacques Cellard (traducteur de* Flora la belle Romaine, *et pour les* Œuvres érotiques *de Mirabeau et* le Sofa *de Crébillon).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle burlesque) : les Marx Brothers au grand magasin.
Film américain de C. Reisner (1941), avec les frères Marx, M. Dumont, D. Dumbrille, T. Martin, V. Grey (v.o. sous-titrée. N.).
Un détective privé, son frère et un muet protègent un chanteur de charme, possesseur d'actions d'un grand magasin, des manœuvres du directeur. Groucho, Chico et Harpo n'étaient plus dans leur période brillante mais on trouve tout de même des moments drôles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Réal. C. Hodson, avec F. Annes, J. Warwick...
Tommy et Tuppence dans un grand hôtel d'Adlington font la connaissance de l'actrice Gilda Glen et de son conjoint lord Leconbury, un sombre personnage. Un cri retentit dans la maison où habite Gilda. Enquête.

21 h 30 Vendredi : Les années pubs.
Magazine d'André Campana.
Comment, concrètement, fabriquer une publicité ? Du concept à sa réalisation, avec la participation de Jacques Séguéla, qui expose ses idées sur la pub-culture. Une radioscopie de l'engouement actuel de nos contemporains pour la publicité.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Décibels de nuit.
Emission de J. L. Janeir, réal. J. C. Morin.
Jo Boxers, Nights, The Inmates, Enfance éternelle, Kool and the Gang, Matt Blanco, Nomads...

23 h 30 Prélude à la nuit.
« Troisième Suite en do majeur pour violoncelle seul », de J.-S. Bach, interprétée par Leonard Rose.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Tour de France gourmand (Gascogne) ; 17 h 20, Oum le dauphin ; 17 h 30, Concert Marie-Paule Belle ; 18 h, Action 3, le magazine d'information de la rédaction ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, L'homme du Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, Paco l'infaillible, film de D. Haudepin ; 22 h 30, le Temps de la Revanche, film de A. Aristarain ; 0 h 10, Caligula, film de T. Brass ; 2 h 50, Boxe ; 3 h 55, Un dimanche à la campagne, film de Bertrand Tavernier ; 5 h 25, Une si gentille petite fille, film d'E. Greenwood.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Vietnam**, par E. Laurent.
21 h 30 **Black and blue** : Funky bluesy churchy.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : les aristocrates.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 *Concert* : « le Carnaval romain » de Berlioz, Concerto pour violon et orchestre en ré mineur de Sibelius, Symphonie n° 5 en si bémol majeur de Prokofiev par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. H. Iwaki, sol. H. Szering, violon.
22 h 20 **Les soirées de France-Musique** : « les Pêcheurs de perles » ; à 24 h., musique traditionnelle : Xe festival international de musique vivante.

Les programmes du samedi 4 mai et du dimanche 5 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TTC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

SAINT-PAUL, original appt d'artiste, 63 m², séj. + chbre, cuis., bains. 855.000 F. Téléphone : 562-07-06.

5e arrdt

SAINT-MICHEL

BEL imm. bourgeois, 4/5 Pces parfait état, tout-confort 1.400.000 F. SAINCLAIR Téléphone : 557-01-22.

LUXEMBOURG p. de taille ravalé, 2 p., tt cft, soleil. 480.000 F. 325-97-16.

NEUF
JARDIN PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
reste 1 appt de 5 p. 115 m²
Vis. témoin ts jours 14/18 h sauf mercredi et dimanche.

BOULEV. ST-MICHEL. GD SÉJ. 2 CHBRES PARFAIT ÉTAT. SOLEIL. URGENT. 1.350.000. 727-84-79.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI

150 m², salon, s. à manger + 3 chbres, immeuble gd confort 5e ét., asc., park. 567-22-88.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS

Bel imm. pierre de T., asc., chf. cent., chbre de service, gd living dble, 2 chbres, entrée, cuis., 2 bains, tt confort. Tél. : matin 544-21-97.

12e arrdt

BOULEVARD DIDEROT
Luxueuse résidence neuve 2 p., s. de bains, cuis. 54 m², 8e ét., park. sud, charges modérées. 504-02-52 matin ou soir.

PRIX : 460 000 F.

VINCENNES CHATEAU
Imm. récent, tout confort, 4 p., entrée, cuis., bains. 11, villa Docteur-Louis-Georges-Serre (angle 29, rue Defrance). Samedi, dimanche 11/14 h.

13e arrdt

GOBELINS

3 P., 70 m² + chbre service ét. élevé, asc., bel imm. p. de taille. 790.000 F. 544-11-25.

14e arrdt

Mo SAINT-JACQUES

Imm. récent, tt cft, park., salon, 1 chbre, entrée, cuis. bains, 6e ét., s/jardins, calme. 20, rue Émile-Dubois, esc A. Samedi, dimanche 15 h à 18 h.

Mo Alésia, imm. caract., ravalé, salon, s. à manger, 2 chbres, tt cft, soleil, 4e ét. 542-97-00.

16e arrdt

PORTE DAUPHINE

GRAND LUXE
250 m², séj. dble à manger, 3 chbres, 2 bains, chbre serv. GARBI. 567-22-88.

17e arrdt

R. DES APENNINS

Rénovation stand. STUDIOS 2-3-4/5 P. + maison indiv. Finit. personnalisées 3 p. : 480.000 - 375-62-64.

Gd 2 p., impeccable, 6e ét. sud asc. prévu imm. pierre, 780.000. Park. poss. Facilités de paiement. Tél. 226-19-00.

18e arrdt

5 000 F LE M2

MÉTRO JULES-JOFFRIN
Bon imm., calme, studio, entrée, grande cuisine, douche, w.-c., 19, rue EUGÈNE-SUE. Sam., dim., 11/14 heures.

19e arrdt

97, RUE MANIN

pierre de taille, 4e ét., 40 m² à rénover. 290.000 F. SAMEDI, 14 H 30 A 17 H.

20e arrdt

5, VILLA STENDHAL

2/3 pièces, CONFORT à rénover, 6e étage, ascenseur SAMEDI, 14 h 30 à 17 heures.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES
85m², séj. dble, 2 ps, cuis., salle de bns, 1er ét. surél. sur jard., quart. résid., calme, gare 200 m St-Lazare 5 mn. Prix : 600 000 F. Tél. : 781-36-84 après 19 heures.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ/TOURELLES
Imm. p. de t., 4e ét. sans asc., tt cft. 890 000 F. T. 365-92-44 (soir et week-end).

95- Val-d'Oise

Exceptionnel, à Villiers-le-Bel. appt 4 P. Soleil, ds petite résid. priv. de parc boisé, près ttes commodités. Cuis., séj. double, 2 chbres, s. d. bns, w.-c.. Nombrx placards, séchoir, cave, park. priv. Px 290.000 F. A visiter. Urgent. Tél. (3) 419-25-85 apr. 19 h.

Province

HOULGATE

MAGNIFIQUE VUE MER
studio 2-3 pièces. à rénover à partir de 96.000 F. (31) 87-56-16 - (1) 334-23-34.

Part. à part. vde studio à FONT-ROMEU (66), 21 m² + terrasse, 5 m², plein Sud, ent. équipé, construction récente, frais réduits. 250.000 F Téléphone : (45) 96-18-08.

Etranger

FLORIDE
USA

A vendre dans quartier rés. à Orlando, appart. 110 m² cuis. amén., piscine, tennis bord de lac, cause mutation à Paris
Écrire Interpublicité B.P. 2011 Luxembourg.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS

DU STUDIO AU 5 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 pièces de 2.000 F à 10.000 F, selon confort et quartier. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Écrire : A.P.P.E.L., 75, B.P. 114, 75483 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

50 BD EXELMANS. 2/3 p., asc. 4.500 net. SS FRAIS. AGENCE s/pl. 13 à 14 h JEUDI ET VENDREDI.

LOCATION
DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-Banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard
Paris-5e
Métro CENSIER.

Région parisienne

MONTROUGE - 18 CHBRES dche, w.-c. + salle réunion + appt, 2 P., cuis., bains, chauf. centr., conviendrait Foyer ou association. Loyer annuel 203.000 F + charges. Libre 1/5/1985. Tél. 379-92-24.

locations non meublées demandes

Paris

Pour directeurs, ingénieurs personnel, importante Sté Française Pétroles rech. logements, appts, toutes catégories, villas, Paris et environs. Loyers élevés acceptés. Tél. 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas très banl. Loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

MONTMARTRE double living 47 m² tout confort, luxueux. 4 000 F par mois.
Écrire sous le no 79 886 M RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

rech. apts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STAND. pr DIPLOMATES et MULTINATIONALES Tél. : 562-78-99.

appartements achats

AGENCE LITTRE

Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire. Tél. 544-44-46.

pavillons

CHELLES

Particulier vend pavillon 4 pièces 60 m² (cave, cellier, garage). Terrain 480 m². Prix 560.000 F. Renseignements le soir ou le week-end. Téléphone : 421-15-00.

15' pte Bercy, Villecresnes, RER Boissy-St-Léger, pav. 1973, 190 m² hab., s/sol, gar., 900 m² jdin, 5/9 p., cuis. tt cft, except., 1 175 000 F. Mas Immobilier 345-88-53.

villas

Particulier vend maison 14 pces ds village à Montfrin, ds le Gard. Px : 450.000 F. Tél. (66) 57-52-35.

maisons de campagne

Vds MAIS. DE CAMPAGNE 100 m² s/ss-sol. 1 000 m² terrain à SAINT-ANTHÈME (Puy-de-Dôme) Auvergne. 200 000 F. T. (77) 55-00-91.

fermettes

100 % CRÉDIT

140 km Sud Paris, fermette aménagée, 3 p., cuis., mezz., bains, w.-c., dépendances, terr. de 950 m². Prix 200 000 F. THYRAULT 89170 St-Fargeau. Tél. : 18 (86) 74-08-12 ou ap. 20 heures (88) 31-48-74.

propriétés

ANJOU

EXCEPTIONNEL manoir du XVe siècle, 350 m², 3 salons, bibliothèque, 5 chbres, 3 s. de bains + communs, 1 ha de parc. Parfait état. 587-19-78.

ENGHIEN, emplacement exceptionnel et grande propriété sur 1.800 m² de terrain, Prix élevé justifié. S.I. 989-92-37.

SAVIGNÉ S/LATHAN
(37340)
A vendre libre
ds petite ville de Touraine 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5 500 m². R.-de-ch. : entrée, gd séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, salle de bains, w.-c.
1er ét. : 6 chambres, s. de bns w.-c., cave, gd garage (2 voit.) chaufferie. Proche d'un lac, planche à voile, tennis.
Px à débattre : M. BRUN Georges. Tél. 18 (47-24-60-29).

Vds maison de caractère sur RN6 près Beaune, 8 p., cft., cent. sanit., cour, garages, parc potager 1.600 m², terr. clos. Tél. (80) 20-21-19, soir.

LA BAULE s/8.700 m² ppté 12 P. Piscine couv., garage 4 voit., gar. bateaux + pêcherie, vide 4,5 unités, meublé 5,5 unités. ROBIN 354-46-10.

forêts

25 km PARIS-OUEST

BOIS 9 ha construct., 1 mais. 400 m² ou 2 mais. 200 m². Écrire Eudico, réf. 3080/6, 11, rue Carpeaux, 75019 Paris qui transmettra.

viagers

Libre 17e, gd 2 P. impeccable, 6e sud. 380.000 cpt + rente, park. possible. Tél. 285-19-00.

Rare Sceaux-Châtenay RER, très résidentiel, appt 125 m², gar. Imm. récent occupé 75-81. 140.000 + 4.000 F/mois. Viagers Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. T. 355-17-60.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation TIME BURO (1) 346-00-56.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Compagnie Européenne d'Accumulateurs
- JEUNE INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT — Réf. VM 19/431 L

Cameroun
- DIRECTEUR GENERAL EXPLOITATION DE CARRIERES — Réf. VM 10/480 D

Région Parisienne
- COMPTABLE HF — Réf. VM 19/344 Z
Responsable de la comptabilité-clients

Proximité St-Lazare
- FUTUR CHEF COMPTABLE — Réf. VM 11/220 AT

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

Importante société de publicité quartier Alma rive gauche recherche de toute urgence pour contrat à durée déterminée, longue durée

COMPT. EXPÉRIMENTÉ (E)

rompu (e) aux techniques de gestion paie informatisée et tâches opér. div. en découlant. Disponibilité immédiate. Env. C.V., ph. et prétentions à RÉGIE PRESSE service du personnel, 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Société secteur presse-publicité dans Paris recherche à compléter son équipe de

CONTROLE DE GESTION

D.E.C.S. ou niveau débutant (e) ou petite expérience. Poste à pourvoir immédiat. Envoyer C.V., ph. et prét. à RÉGIE-PRESSE service du personnel, 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Importante société de télécommunication sise à Libreville (Gabon)

RECHERCHE
pour la direction d'un très important chantier
(DURÉE 2 ANS)

CHEF DE CHANTIER TÉLÉPHONIE/COURANTS FAIBLES

Le candidat retenu, qui bénéficiera d'un contrat d'expatrié 10 mois/2 mois, devra être un très bon technicien (BTS ou équivalent).

De préférence célibataire, âgé de 25 à 40 ans, et libre sous 2 mois.

Il devra avoir, si possible, déjà travaillé à l'export, une bonne aptitude au commandement, l'expérience de chantier important et une très bonne condition physique.

Les candidatures manuscrites, photo, c.v. et copies des diplômes, SOCIÉTÉ SCRIBE (M. FAYE), 6, rue Galilée, 75116 Paris. Tél. : 720-45-36.

Les candidats retenus seront convoqués à cette adresse au cours de la première quinzaine du mois de mai 1985.

emplois régionaux

Urgent
C.P.V.L. HORIZON 2000
rech. pour juillet-août 1985

Directeurs

camps d'adolescents petits effectifs. Titulaire B.A.F.D. ou stagiaires B.A.F.D. Tél. (18-71) 59-73-21.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. Autrichienne, 20 a., ch. une place au pair de juin-oct. CLAUDIA HUPF, Feldgasse 51, A-5330 Kufstein-Tirol.

J.H. 23 a., dynamique, actif, 5 a. exp. com. & adm. dans Sté de négoce moulures, rech. emploi avec contacts humains et resp. Déplacements France et étranger indif. Espagnol courant, notions anglais. Tél. 358-55-17 à partir de 18 heures.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends MERCEDES 240 D 75 98.000 km. Etat impeccable Téléphone : 781-59-68.

Cause double emploi vends R 20 TS mod. 83, 46.000 km beige clair, glaces électriques, housse sièges, équipement pré-radio avec 2 HP Pionee, 2 rétros réglables intérieur, pot échappement neuf. 47.000 F. Tél. 576-74-97. après 20 h.







L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Suite cessation commerce tableaux vends en un seul lot 60 cadres plâtre. États et formats divers. Catalogues vente Paris, Londres 1955 à 1965. Ecr. s/no 6.747 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Particuliers (demandes)

Particulier achète

Meubles anciens

même en mauvais état
Tél. RÉPONDEUR : 577-81-00.

Animaux

Donne dalmatien 1 an 1/2 à maître sans enfants. Téléphone : 473-27-96.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS

MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, chaussée d'Antin Étoile, 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Vte : la médaille N.-D. de Paris.

Cours

MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALES
Prof. expérimenté. 558-11-71.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer...
En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes). Par exemple un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3 990 F ; 1 cossu 3 places en cuir véritable à 7 400 F ; en veau pleine fleur à 9 400 F.
Alors, mettez le cap s/CAP : vous verrez, c'est direct.

CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS. T. 307-24-01. CAP, 27, avenue Rapp, 75007 PARIS. Téléph. : 555-88-22. CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 LYON (7) 860-02-54.

Papiers Japonais

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.

A PARTIR DE 190 F

le rouleau (7.80 m × 0.81 m). Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.

MAGASINS D'EXPOSITION
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon – (7) 860-02-54.
Vente par correspondance : Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Perdu, trouvé

Perdu grand chien tout noir, genre GROENENDAEL. FORTE RÉCOMPENSE. 528-45-38 b. 372-54-48 ap. 19 h.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS »
A PRIX ENTREPOT
100.000 m² laine - synthétique
Toutes qualités - Créations

BINEAU MOKET'S

3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS Téléphone : 757-19-19.

Meubles

Cherche
RESTAURATION MEUBLES ANCIENS — BANLIEUE NORD
Placage massif, vernissage au tampon, finition ciré. 15 ans d'artisanat-antiquaire. Devis gratuit. Téléphone : 469-44-03.

Photo

Je vds **URGENT**

- Canon A 1 ;
- Pied slick 92 D ;
- 35/70 Tokina ;
- 95/310 Soligor ;
- Flash National PE 247. 9 ;
- 1 mallette prof.

Le tout : 6.000 F.
Tél. : 558-12-35 (à partir de 18 h).

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES
Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF Métro Louis-Aragon (1) 726-89-63 - (1) 638-34-14.

Spécialités régionales (vins)

CHERCHE ANNÉE 1982
Château PETRUS, LA FLEUR TROTANOY, AUSONE
Offre prix maximum
Chiffre 25-139031 PUBLICITAS GUBELSTR. 19, 6300 ZUG.

Vacances - Tourisme - Loisirs



STAGES DE TENNIS ÉTÉ 85

Directeur technique :
DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6 et son équipe de moniteurs.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 1er juillet au 31 août.
Prix du stage de tennis seul :
1 150 F adulte, 950 F jeune, semaine.
Formule spéciale jeune non accompagné.
Forfait tout compris : 8 à 13 ans, stage tennis, hébergement, pension complète, activités et encadrement après cours 2 200 F par enfant/semaine.
Hébergement : studio 2 pers. : 350 F/semaine par pers.
Hôtel 3 étoiles : 730 F/semaine par personne.
1/2 pension : 1 200 F/semaine par personne.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du tourisme, Le Tritode, 73300 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

REZ-DE-CHAUSSÉE 220 m² sur 1 ha à 5 km de la mer, OUEST DE LORIENT, juillet. Tél. : (97) 95-93-87.

RANDONNÉE dans le golfe de Morbihan. Un groupe de 40 ans cherche copains pour partager une randonnée pédestre, w.-e. de l'Ascension. Tél. 18 h/22 h au 705-63-92, le vendredi 3 mai.

Cannes Méridiens près Croisette, studio luxé, 2 pers. Festival mai 3 000 F, juin 3 900 F., juillet 5 500 P + charges. Tél. : 660-41-36 après 18 h.

BRETAGNE SUD près plage, à louer juin-juil. 2 sem. août, villa indépendante 5 chbres, jardin clos, garage, confort. Tél. matin 9 h-11 h, soir 20 h-22 h. (97) 64-37-88.

ILE D'ELBE, loue moulin 9 lits, verdure, charme, calme, juil. 22 000F, juin, sept. 8 000 F. D'Affitto, 14 caldaia Firenzé (19-39-5) 521-64-93. Dépliant.

Pour vos vacances week-end
Hôtel « LE BRIGANTIN »
Tout confort - Parking
Ouvert toute l'année
Square de l'Hôtel-de-Ville
22430 ERQUY
Téléphone : (96) 72-32-14.

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
A louer juin, août, septembre STUDIO 4 pers., tout confort PISCINE, TENNIS, ÉQUITATION
Téléphone : 304-42-41.

Pour vos vacances randonnées pédestres dans le massif du Jura
TGV, 3 HEURES DE PARIS. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois. Limite à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement) Du dimanche au samedi soir. Prix : 1.820 F
LE CRÊT-L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT
Téléphone : 16-81 38-12-51.

A louer AOUT Noirmoutiers (VENDÉE) villa plain-pied avec jardin, accessible auto, 250 m plage, living, 2 chambres, 2 salles de bains, cuisine moderne, téléphone, linge. Tél. 530-07-45 matin 9-11 h et après 20 heures.

CAMBRILS/TARRAGONA loue appt 4/5 pers., terrasse s/mer, près plage, juin, sept. 3.000 ou 1.900 quinzaine. Juillet/août 9.000 F. Tél. (19) 34-77-36-14-95.

D 7570 BADEN-BADEN
GOLF HOTEL ★★★★
Grand parc, piscine plein air + couverte, sauna, tennis, 18 ha golf, prix spécial. Chambre avec douche ou bains, w.-c. Demi-pension à partir de 300 FF par pers. Tél. (18-48) 7221 23691. Télex 781174.

Séjours linguistiques

Apprenez l'anglais rapidement. Venez à Londres partager la vie d'une famille et suivez trois heures de cours particuliers par jour. Pour tous renseignements veuillez écrire rapidement à : M. Murphy, H.L.C., 25 Ostade Road, Upper Tulse Hill, London SW 2, 2 AZ, Angleterre.

Jeune fille au pair

Pour les vacances d'été, juillet, 15 août 1985, nous cherchons une place pour notre fille de dix-sept ans (Très sportive, parlant français), dans famille sérieuse (enfants désirés, assistance), si possible au bord de la mer
Mme U. Saladin
Hôtel Neues Schloss
Stockerstrasse 17
8002 Zürich/Suisse
Téléphone : 0041-1-20155560 en privé
Téléphone : 0041-1-691557.

Homes d'enfants

GDES VACANCES 4 à 12 ans Poney, voile, poterie. Petit effectif, ambiance familiale YONNE, 1 h Paris (86) 66-44-93.

Bateaux

BATEAU Zodiac 4,15 m. Moteur 10 CV + remorque. Très bon état. Prix : 17.000 F. Téléphone : (7) 821-63-45.

PART. vend planche à voile neuve (emballage d'origine) CRIT 320 complète (mât, voile, acces.) Valeur 7.800, vendue 5.500 F Téléphone : 246-00-40.

Camping-car

PART. VEND CAMPING-CAR VOLKSWAGEN TRANSPORTER aménagé Villard luxe 4 places. 9 CV Diesel (9 l au 100), ÉTAT NEUF (18 mois 12 000 km). Px 96 000 F. T. 962-52-90.

Caravanes

A vendre caravane 78 marque DETHLEFFS Type 470TQ 4 places 17.000 F. Tél. 296-95-80.

économie

REPÈRES

Dollar : la reprise se poursuit : 9,71 F

La reprise du dollar s'est poursuivie sur les marchés des changes à la veille du week-end : le devise américaine, qui, le veilla, était passée de 9,45 F à 9,62 F, e dépassé 9,70 F, tandis qu'à *Francfort* elle s'élevait de 3,15 DM à 3,1850 DM. Les opérateurs tablent sur une amélioration de la conjoncture aux Etats-Unis dans les prochains mois, après la ralentissement observé au premier trimestre 1985. Par ailleurs, une certaine pénurie de dollars recommence à se faire sentir, provoquée par une demande commerciale toujours active.

Chômage : nouvelle poussée en Grande-Bretagne

La chômoga e augmenté en avril, ayant touché *3 177 000 personnes, soit 29 000 de plus qu'en mars* (en données corrigées des variations saisonnières). Ce chiffre ne tient pas compte des jeunes qui ont quitté l'école ou l'université au cours du mois, e précisé *le ministère du travail. Selon les données brutes, le nombre* total des chômeurs, en avril, est do 3 273 000, soit 5 000 de plus que fin mars. La situation de l'emploi s'était très légèrement améliorée en Grande-Bretagne depuis deux mois environ. – *(AFP.)*

Télécommunications : la CGE rachète une société américaine

La *société Les Câbles de Lyon, filiale du groupe nationalisé* CGE, spécialisée dans les équipements de transmission téléphonique, vient d'acquérir l'entreprise américaine Celwave Technologies, important constructeur de câbles, d'antennes et de composants destinés à la téléphonie mobile. Celwave Technologies fusionnera avec Chester Cablewave Systemes, autre société américaine acquise en 1981. L'ensemble, dénommé Celwave Systemes, représentera un chiffre d'affaires de 140 millions de dollars et mille cent salariés.

Autoroutes : hausse de 3,1 % du trafic en 1984

Le trafic autoroutier a progressé de 3,1 % en 1984, contre 2,1 % en 1983, a indiqué l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA). L'ASFA, qui vient d'absorber l'Association pour la sécurité sur autoroute (ASSECAR), précise qua cette prograssion s'antend à résaau identique, les darniars prolongements d'autoroutes étant moins fréquentés. Selon l'ASFA, seul l'itinéraire Paris-Lyon n'a pas enregistré de progression *(– 0,6 %), l'association constatant « une légère concurrence du TGV »* pour les voitures particulières (– 1,2 %), tandis que le trafic poids lourds progresse sur cet itinéraire de 1,2 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,7175	9,7225	+ 145	+ 160	+ 270	+ 300	+ 640	+ 740
$ can.	7,0596	7,0668	+ 18	+ 39	+ 27	+ 64	– 53	+ 44
Yen (100)	3,8371	3,8406	+ 132	+ 144	+ 251	+ 271	+ 747	+ 799
DM	3,0472	3,0507	+ 111	+ 120	+ 224	+ 239	+ 650	+ 692
Florin	2,6982	2,7007	+ 64	+ 72	+ 137	+ 149	+ 433	+ 469
F.B. (100)	15,1457	15,1606	+ 131	+ 178	+ 209	+ 302	+ 571	+ 845
F.S.	3,6300	3,6346	+ 151	+ 165	+ 303	+ 323	+ 892	+ 953
L (1 000)	4,7787	4,7835	– 98	– 74	– 209	– 172	– 795	– 708
£	11,7728	11,7885	– 272	– 225	– 482	– 407	–1 210	– 964

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16	8 7/8	9
DM	5 1/2	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6
Florin	8	8 1/4	7 1/8	7 1/4	7 1/16	7 3/16	7	7 1/8
F.B. (100)	8 1/8	8 5/8	9 1/1	9 5/16	9 3/16	9 7/16	9 1/2	9 3/4
F.S.	4 7/8	5 1/8	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8
L (1 000)	12 1/8	13 5/8	12	12 1/2	12 3/8	12 3/4	13 1/2	13 7/8
£	12 5/8	12 7/8	12 13/16	12 15/16	12 11/16	12 13/16	12 7/16	12 9/16
F. franç.	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 1/4	10 1/2	10 9/16	10 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CEE

LA FIXATION DES PRIX AGRICOLES 1985-1986

La Commission européenne refuse la «voie laxiste» suggérée par la présidence italienne

Plus de cinq mille paysans, venus des quatre coins d'Europe, à l'invitation du COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles) de la CEE, sont attendus, ce vendredi 3 mai à Luxembourg, pour manifester leur mauvaise humeur *devant l'incapacité* des Dix à fixer les prix agricoles. Les décisions auraient dû être prises avant le 1er avril, date du début de campagne pour le lait et pour la viande bovine et, *au moins dans le cas des producteurs laitiers, la* défaillance du conseil signifie un manque à gagner substantiel.

L'écueil des céréales

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Pour la sixième fois depuis le mois de mars, les ministres de l'agriculture sont à nouveau réunis depuis jeudi 2 mai, et M. Filippo Maria Pandolfi, le ministre italien qui préside leurs travaux, a proclamé sa volonté de conclure et, pour ce faire, de travailler s'il le fallait jusqu'à la fin du week-end. Il u présenté un projet de compromis qui s'écarte résolument des propositions de la Commission européenne et dont le principale caractéristique est de donner un net coup d'arrêt à la réforme de la politique agricole commune (PAC), c'est-à-dire aux efforts entrepris depuis le 31 mars 1984 pour mieux maîtriser les quantités produites et, par là même, la progression des dépenses de soutien.

Les céréales constituent cette année la principale difficulté. La Commission, constatant que la production evait considérablement augmenté dans la Communauté eu 1984, et lergement *dépassé les «seuils de garantie»* qui avaient été fixés par le conseil, a proposé une baisse des prix en ECU de 3,6 %. C'est parfaitement conforme aux décisions prises il y a un an.

Solution de force ?

Mais M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand, répète depuis des semaines avec force qu'il ne veut pas entendre parler d'une baisse des prix des céréales. M. Pandolfi s'incline et propose à ses collègues, – *bien sûr, dit-il, à titre exceptionnel*, – de ne pas appliquer à cette campagne les contraintes qu'ils s'étaient fixées. Pour rallier le plus grand nombre possible de délégations à son projet, il a distribué allègrement les cadeaux aux uns et aux autres. Chacun est supposé y retrouver son compte, sauf le budget européen qui devrait supporter, si ce compromis était retenu, une charge sensiblement accrue..., et les Français pour lesquels ce «paquet» ne semble guère intéressant.

M. Frans Andriessen, commissaire chargé des affaires agricoles, a clairement indiqué qu'il refusait de s'engager dans cette voie laxiste, et a rappelé aux ministres que s'ils *s'écartaient* des *propositions* de la commission, ils ne pouvaient prendre de décision qu'à l'unanimité. M. Andriessen a invité le conseil à respecter les disciplines qu'il s'était lui-même fixées et qui, en matière de céréales, impliquent une baisse des prix. Ne pas le faire, a-t-il souligné, serait se discréditer et donner des arguments supplémentaires aux pays concurrents qui, tels les Etats-Unis, s'emploient à détruire la PAC, *qu'ils accusent de contribuer* au désordre des échanges agricoles internationaux.

M. Andriessen a ajouté que le budget agricole dont dispose la Communauté en 1985 ne permet *pas de fixer les prix* et *les* autres modalités du soutien des marchés à un niveau plus généreux que celui *préconisé par la* commission. *Enfin*, parce qu'il fout bien sortir de l'impasse, le commissaire a fait *savoir que le conseil ne devait* négliger aucun des moyens *que* prévoit le traité de Rome pour parvenir à une décision. En clair, M. Andriessen suggère ainsi au président Pandolfi, dans l'hypothèse où M. Kiechle continuerait à camper sur ses positions, de faire voter et *de faire adopter les prix* en mettant les Allemands en minorité. Mais le conseil voudrait à l'évidence ne pas avoir à *recourir* à *une telle solution* de force.

Ph. L.

La PAC à plat

Ancien directeur de cabinet de M. Michel Rocard, M. Bernard Vial va être chargé par le nouveau *ministre de l'agriculture, M. Henri* Nallet, d'une mission de réflexion sur l'avenir de la politique agricole commune. *La fameuse PAC*. Cet exercice, auquel les organisations professionnelles seront associées, retiendra toute l'ettention du ministre. Cette réforme, dont l'enjeu économique et social est fondamental aux yeux de M. Nallet, sera, après la négociation sur les *prix qui a repris le 2 mai à Luxembourg*, le deuxième dossier par ordre d'importance auquel le ministre compte s'attaquer.

C'est le commissaire européen à l'agriculture, *M. Frans Andriessen*, qui avait suggéré, en présentant les propositions de prix pour la campagne 1985-1986, qu'una telle réflexion soit amorcée. Il s'est d'ailleurs engagé à présenter un document sur l'avenir da l'Europe verte en juin. En France, *M. Rocard avait aussitôt accepté* cette idée, car alle représentait le seul élément positif dana une conjonctura agricola suffisamment noire pour désespérer les agriculteurs. Avec des volumes bloqués pour cause de surproduction, des prix de soutien orientés à la *baisse pour cause de restriction* budgétaire, des marchés qui se restreignent par insuffisance de pouvoir d'achat, l'avenir des exploitants agricoles *n*'est effectivement pas rose.

Ancien «patron» de la station d'économie rurale de l'INRA, puis rapporteur de la commission agricole pour la préparation du *IXe Plan, M. Vial dispose des références* nécessaires à un tel travail. De là à redonner espoir aux paysans, il y a un fossé difficile à franchir. La réflexion sur l'evenir de la politique agricole commune n'est pas neuve. De nombreux auteurs, dont M. Edgard Pisani, s'y *sont essayés, mais faute d'un* consensus politique suffisant, les Dix ont été contraints de tailler dans *le vif* et d'enrayer à chaud les surproductions.

En France d'abord

La politique agricole commune est budgétivore ; elle a permis aux pays qui *n'*étaient pas spécifiquement agricoles – notamment *l'Allemagne fédérale* et la *Grande-Bretagne* – de devenir des producteurs importants. Mais elle n'a pas réussi à atteindre les objectifs fixés par le traité de Rome, à savoir un un alignement du niveau de vie des agriculteurs en général sur celui des autres catégories socioprofessionnelles. Mieux – ou plutôt moins bien, – les distorsions entre les agriculteurs eux-*mêmes et entre les régions* d'Europe se sont accrues. Corriger les défauts de la PAC exigerait une remise à plat telle qu'on voit mal comment les gouvernements des Dix, – comme de l'Espagne et du Portugal, qui viennent d'accepter les actuelles règles du jeu – pourraient y parvenir. Quant à *la* formidable machine administrative de la Commission européenne, son poids est un blocage autant structurel que culturel.

Pourtant la pari lancé per M. Andriessan mérite d'être tenté. *Le meilleur moyen d'y parvenir* serait de réfléchir aux avenirs possibles de l'agriculture en France, d'abord. Ici aussi le marge est étroite, mais la réorientation des productions peut se réaliser vers divers secteurs, d'outant mieux que les acteurs, moins *nombreux* du fait du vieillissement de la population, seront plus jeunes et mieux formés, donc plus *aptes au changement*.

Les secteurs nouveaux, ce sont les *débouchés industriels* de produits agricoles, les petites productions *animales et végétales*, les *oléoprotéagineux* et le maïs, denrées pour lesquelles la France est déficitaire. Sans oublier le culture de l'herbe et des arbres, deux gisements souvent sous-utilisés.

En donnant à l'agriculture française des objectifs tels que la recharcha de l'auto-approvisionnemant ou lo *réduction des coûts de production*, en arbitrant lorsque ces deux objectifs sont contradictoires, le ministre français pourrait à la fois redonner le goût d'entreprendre aux paysans et préparer concrètement la réformo de la politique agricole commune.

Force est de constater que, dans ces dernières années, les contraintes européennes ont plutôt imposé à la politique agricole française la marche à suivre. Sans *nier les acquis de la PAC*, et le formidable développement qu'elle a suscité, dans une période de croissance économique, ne serait-il pas temps (car le contexte est, depuis plusieurs années déjà, différent) de ne plus subir mais de proposer ?

JACQUES GRALL.

LOGEMENT

La construction sociale redémarre à Paris

Plus de cinq mille quatre cents logements ont été construits à Paris depuis le 1er janvier 1984. C'est ce qu'e annoncé, lundi 29 avril, au cours de la séance mensuelle du conseil de Paris, M. Yves *Galland*, adjoint au maire chergé de la construction et du logement. Cette *relance de la construction dans la* capitale est le résultat du contrat signé en 1983 eotre la Ville et l'Etat. *Il prévoyait que dix mille logements* sociaux seraient édifiés en 1984 et en 1985.

Seize mois après avoir été fixés d'un commun accord entre M. Jacqnes Chirac, maire de Paris, et M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, les objectifs de ce contrat sont globalement réalisés à près de 55 %. Mais ils le sont de manière inégale selon les catégories de logements. Sur les sept mille appartements prévus en HLM, quatre mille sept cent quaraote-cinq ont été *construits, soit 67 %*. En revanche, sur les trois mille logements à loyers dits intermédiaires, moins de sept *cents ont été édifiés, soit 23 %* seulement. Les investisseurs semblent bouder cette formule.

Selon M. Galland, le contrat ne sera vraisemblablement pas honoré dans ce domaine. Aussi, pour compenser le déficit prévu, la Ville a décidé de lancer, avec ses moyens propres, plus de onze mille logements qui bénéficieront de prêts conventionnés locatifs. Les finances communales devront consentir en deux ans des avances remboursables d'un montant total de 250 millions de francs.

Le contrat avait encore programmé la modernisation de quatre mille logements situés dans des habitations à bon marché de l'entre-deux-guerres. Ces opérations compliquées à mettre sur pied ont pris du retard. Les premières réhabilitations o'ont commencé qu'en décembre 1984. Les quatre mille appartements rénovés ne seront livrés dans leur totalité qu'à l'automne 1987.

Cet effort de rénovation du parc ancieo pourrait être étendu et prolongé. Au cours do débat, M. Quilès s'est dit prêt à signer avec la Ville et les organismes HLM qui le souhaiteraient des contrats de réhabilitation portant sur cinq mille HBM par an.

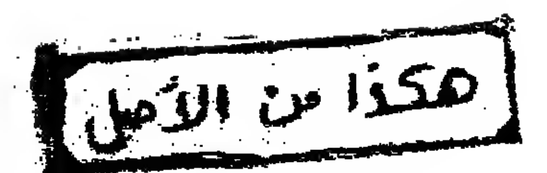
Le ministre de l'urbanisme a rappelé que le parc immobilier de Paris restait particulièrement inconfortable. Sur un total de un million cent mille logemeots, deox ceot quarante-trois mille o'ont pas encore de WC intérieurs, de baignoire ou de donche. Aussi les ponvoirs publics viennent-ils de prendre une série de mesures encourageant les propriétaires et les locataires à faire les travaux nécessaires : taux de subventions accrus, réduction d'impôts pour les grosses réparations, etc.

De son côté, la Ville vient d'éditer un document de travail destiné aux élus, aux associations et aux responsables de l'habitat social. Il s'agit d'un épais catalogue illustré de photos et de plans qui recense, arrondissement par arrondissement, tous les programmes de logements sociaux actuellement en cours ou qui sont prévus dans les années à venir. Ce document sera remis à jour tous les deux ans (1)

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Le parc du logement social à Paris : programme 1984-1985. Disponible gratuitement à l'Hôtel-de-Ville de Paris, 17, boulevard Morland, 75004 Paris. Tél. : 277-15-50.







AFFAIRES

Les grandes heures de la chimie allemande

Un troisième homme chez Hoechst

Francfort. – Atteint par la limite d'âge, M. Rolf Sammet, *président* du directoire de Hoechst (RFA), *deuxième* groupe chimique mondial, abandonnera ses fonctions dans quelques jours. M. Wolfgang Hilger (cinquante-cinq ans), un chimiste du sérail, actuellement vice-président, a été désigné pour lui succéder. Doyen des patrons de la grande chimie internationale, «recordman» de la longévité (seize ans d'activité), M. Sammet sera nommé président du conseil de surveillance. Il a été le *deuxième* grand artisan de la renaissance de Hoechst, *issue du démantèlement de* l'IG-Farben, après la seconde guerre mondiale. Il avait pris, en *1969*, la succession du Dr Karl Winnaker, premier président de Farbwerke Hoechst (ancienne dénomination) reconstitué au début des années 50. M. Winnacker avait rebati l'empire. M. Sammet lui a donné une dimension internationale.

Aujourd'hui, le groupe se dispute avec ses anciennes sœurs allemandes (BASF, Bayer) et l'américain Du Pont de Nemours, la *première place* au classement mondial. En 1984, chacun de ces quatre groupes a réalisé un chiffre d'affaires voisin de 127 milliards de francs. C'est la première fois que les trois allemands dépassaient 40 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires. L'an dernier, le titre de numéro un est revenu à BASF. Mais Hoechst a une autre satisfaction. Le groupe est, avec Roussel-Uclaf (sa filiale à 54,5 %), le numéro un mondial de la pharmacie (*16 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires, soit près de 50 milliards de francs*).

En quittant son poste, M. Sammet laisse à son successeur une multinationale qui, ébranlée ces dernières années par les deux chocs pétroliers, est en plein redressement avec un chiffre d'affaires total de 41,45 milliards de deutschemarks – en augmentation de 11,5 % par rapport à *1984* – contre 1 *milliard en* 1953, un bénéfice net sans précédent de 1 352 millions de deutschemarks (4,2 milliards de francs), supérieur de 48,7 % au précédent, et des indicateurs de rentabilité au voisinage de leurs plus hauts niveaux de toujours.

Les actionnaires sont associés à ces performances avec un dividente porté de 7 à 9 deutschemarks.

Toutes les branches d'activité ont été rentables, y compris les fibres (plus de 100 millions de deutschemarks de bénéfice). Cependant, il y

De notre envoyé spécial

a encore quelques zones d'ombres. Des excédents de capacités existent dans la pétrochimie, et, à cause de la fixation par les Etats des prix des médicaments, les bénéfices de la pharmacie ont été moins substantiels. M. Sammet n'en a pas révélé le montant.

Il appartiendra au « troisième homme » de Hoechst d'achever le travail d'assainissement. Dans le secteur pharmacie, le groupe dispose de sérieux atouts. Il a déjà le «Clarofan», un nouvel antibiotique de la classe des céphalosporines à très large spectre thérapeutique, qui, à lui seul, compte pour 8 % dans le *chiffre d'affaires* «médicaments». Et bientôt, un produit pour soigner le cancer de la prostate sera lancé. Il est au dernier stade de son développement et déjà, murmure-t-on à Francfort, administré avec un certain succès à un patient célèbre.

Quelle conjoncture M. Hilger va-t-il rencontrer pour le premier exercice de son mandat ? Le premier trimestre *n'a pas été très* brillant ni pour Rhône-Poulenc (France) ni pour ICI (GB). En revanche Hoechst annonce avec fierté une augmentation de 29,2 % de ses profits avant impôts (840 millions de DM), très supérieure à celle enregistrée en 1984 à pareille époque (+ 17,8 %) pour un chiffre d'affaires accru de 8,7 %. Tirés par l'exportation, les profits de la maison-mère ont progressé de 31,4 %. Alors que tous les chimistes mondiaux estiment que cette année devrait être plus calme, Hoescht s'attend à dégager des résultats aussi satisfaisants qu'en 1984. « *Rien ne laisse à penser que la conjoncture puisse se dégrader* », a déclaré M. Sammet. Reste l'inconnu de la valeur du dollar. Lors de sa dernière conférence de presse, M. Sammet a reconnu qu'« *il n'existait pas de formule magique permettant de déterminer à partir de quel moment les effets du dollar étaient positifs, ou inversement quand ils devenaient négatifs.* »

ANDRÉ DESSOT.

APRÈS DEUX ANNÉES DE PERTES

Volkswagen est de nouveau bénéficiaire

Le groupe Volkswagen a retrouvé en 1984, après deux années de pertes, une situation bénéficiaire. Présentant, le 2 mai, ces résultats satisfaisants, M. Carl Hahn, président du conseil de direction, en a toutefois souligné la fragilité, estimant que « *le gain enregistré n'était pas suffisant par rapport au chiffre d'affaires et n'était pas au niveau des risques courus par un groupe mondial* » qui possède des filiales dans certains pays politiquement incertains.

Le groupe a réalisé, l'an passé, un bénéfice net de 228 millions de deutschemarks (684 millions de francs), pour un chiffre d'affaires de 45,7 milliards de deutschemarks (146,1 milliards de francs) en *hausse* de 14 % sur l'année précédente. L'augmentation de ce chiffre d'affaires, particulièrement à l'étranger (+ 21,1 %), résulte pour l'essentiel de la hausse des prix et la revalorisation du dollar par rapport au mark, puisque la progression des ventes en volume n'a pas dépassé 0,8 % (2,14 millions d'automobiles vendues en 1984 contre 2,12 millions en 1983). Les résultats du premier trimestre 1985 sont également satisfaisants, avec une hausse du chiffre d'affaires de 15 % et un triplement des bénéfices.

L'année 1984 a été notamment marquée par un net redressement des filiales étrangères du groupe. Une seule (UV Afrique du Sud) a vu ses résultats se détériorer, la plupart (aux Etats-Unis, au Canada, en France et au Brésil) enregistrent des bénéfices, ou des pertes moindres que l'année précédente (Mexique et Argentine).

Poursuivant son implantation à l'étranger, Volkswagen vient par ailleurs de signer un accord avec un groupe d'entreprises tunisiennes et belges pour construire une usine d'assemblage en Tunisie. Cette usine devrait être terminée dès le milieu de 1987 et produire, à plein rendement – fin 1988 – environ cinq mille véhicules par an, dont deux mille véhicules utilitaires légers et trois mille voitures de tourisme (modèles Golf et Jetta). Volkswagen participera à l'ingénierie du projet et fournira les pièces détachées nécessaires.

Nominations

● **A la SOFARIS, M. BERTRAND LARRERA de MOREL**, cinquante-quatre ans, précédemment directeur du Crédit national, a été nommé président. La SOFARIS est la Société française pour l'assurance du capital-risque des PME. Il remplace M. Gilles Brac de la Perrière, qui va se consacrer désormais à son autre fonction de PDG de la Banque privée de gestion financière (BPGF). Ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, M. Larrera de Morel avait été directeur des relations économiques extérieures (DREE) au ministère des finances de 1972 à 1979.

● **Au groupe des industries métallurgiques de la région parisienne (GIM), M. RAOUL COLLET** a été réélu à la présidence, fonction qu'il occupe depuis le 1er septembre 1981. MM. Roland Koch, président de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, François de Laage de Meux, président de la Fédération des industries électriques et électroniques, Jacques Joly et Jacques Pinet, vice-président de la CGPME, ont été reconduits comme vice-présidents du GIM.

● **A Europcar France, M. PATRICK DE ROUX**, trente-neuf ans, a été nommé directeur général. Il était, depuis le 1er octobre 1984, directeur du marketing et des ventes de cette entreprise.

● **Au mouvement ETHIC, M. PHILIPPE DEMAEGDT**, né en 1941, a été élu président en remplacement de M. Robert Lagane. M. Lagane était lui-même le successeur de M. Yvon Gattaz, fondateur du mouvement, devenu depuis président du CNPF. M. Demaegdt a créé sa première entreprise à Evreux en 1966, dans le secteur de la distribution. Il a été cofondateur du groupement Intermarché en 1969 et du mouvement ETHIC (Entreprises de taille humaine industrielles et commerciales) en 1976.

JEUMONT-SCHNEIDER DEVRAIT REPRENDRE LA DIVISION TÉLÉPHONIE PRIVÉE DE L'AOIP

Jeumont-Schneider (J-S) devrait reprendre la division téléphonie privée (centraux d'entreprise) de l'Association des ouvriers en instruments de précision (AOIP), qui est une coopérative. Les négociations en cours sont entrées dans la phase finale et devraient aboutir d'ici deux semaines. L'AOIP a annoncé de son côté, en comité central d'entreprise le 2 mai, le licenciement de trois cent douze salariés au total (essentiellement de cette division qui en compte trois cents). Une moitié des salariés devraient être repris par JS à Béziers, mais également à Paris.

L'AOIP avait déjà dû se séparer de ses fabrications de centraux publics, en 1979, au profit de Thomson et de la CGE. Aujourd'hui, sa division téléphonie privée subit des *pertes d'environ 50 % de son chiffre* d'affaires (80 millions de francs) et apparaît de taille trop modeste pour se tirer seule d'affaire. Des négociations ont été menées avec la SAT, mais cette dernière a été écartée par les PTT au profit de JS, société plus importante dans ce secteur. L'AOIP va donc se concentrer, avec les cinq cents emplois restant, dans la mesure, les automatismes, la robotique (avec sa filiale AKR, pour laquelle elle recherche un partenaire) et les circuits imprimés (Europe-*Circuits*), l'ensemble représentant un chiffre d'affaires de 120 millions *de francs*, auquel s'ajoute une sous-traitance d'installation téléphonique (100 millions de francs) obtenue lors des accords de 1979, mais qui doit diminuer.

● ***Le champagne Jacquart à la conquête des Etats-Unis.*** – La Coopérative régionale des vins de Champagne (CRVC), producteur du champagne Jacquart, a conclu un accord de collaboration avec la société américaine Fromm Sichel pour la distribution de ce champagne aux Etats-Unis. La coopérative, qui compte six cent quatre-vingts viticulteurs associés et quatorze groupements locaux de producteurs, occupe le sixième rang pour la production de champagne avec une moyenne annuelle de huit millions de bouteilles. La société Fromm Sichel, distributeur exclusif des vins des Frères chrétiens (ordre catholique qui regroupe dix mille membres répartis dans quatre-vingts pays), offre à la CRVC un important réseau de distribution.

SELON UN RAPPORT DU PLAN

La révolution biotechnologique est freinée par les contraintes du marché de l'industrie chimique

On attendait de la « révolution biotechnologique » qu'elle ait, dans l'industrie, un impact équivalant à celui de la « révolution électronique », qu'elle rénove les modes de production et qu'elle ouvre de nouveaux marchés. *Il fallut vite déchanter.* Ces technologies du vivant requièrent en effet de très longues recherches et elles n'ont, jusqu'ici, permis la fabrication que d'un très petit nombre de produits réellement nouveaux. Si elles ont réussi une légère percée dans l'industrie pharmaceutique, elles n'ont que très peu pénétré l'industrie chimique. Pourtant, l'effort d'adaptation de la chimie aux biotechnologies doit être poursuivi, parce que celles-ci « *constitueront sans doute un jour un élément de compétitivité déterminant dans certains secteurs* ». Telle est l'une des conclusions d'un rapport sur l'« *application des biotechnologies dans l'industrie chimique* », *rédigé par le groupe* de stratégie industrielle chimie du Commissariat général du plan.

Comme d'autres études publiées depuis cinq ans, ce rapport constate que la principale barrière qui bloque le *développement* de ces nouvelles techniques – et tout particulièrement en chimie – est celle du « *prix de revient et du marché* ». Les biotechnologies sont en effet en concurrence directe avec les méthodes traditionnelles de la chimie, bien rodées par des années de pratique et ayant déjà fait l'objet de lourds investissements.

La chimie fine, qui produit des substances de haute valeur ajoutée, semble pour l'heure être le champ d'utilisation *privilégié des biotechnologies* ; certains composés (enzymes, lysine, etc.) sont d'ailleurs déjà fabriqués à l'aide de micro-organismes. En chimie organique de base, en revanche, les biotechnologies semblent avoir peu de chances de supplanter les procédés de synthèse classiques. Peut-être permettront-elles de remplacer les matières premières pétrolières par d'autres, renouvelables et produites par le sol national. « *Cette substitution, qui pourrait absorber plus 10 % de certaines récoltes européennes excédentaires (céréales, sucre), serait souhaitable*, note le rapport, *mais elle s'inscrit dans le long terme, vingt ans peut-être.* » *Une fois encore*, on se heurte à des problèmes de coût.

Comme l'agriculture, l'industrie *agro-alimentaire* demeure un enjeu majeur des stratégies biotechnologiques. Plusieurs grands groupes chimiques français l'ont compris, qui ont trouvé dans les semences un terrain de diversification. Avec, à terme, la perspective de commercia*liser des « colis »* incluant la graine, son herbicide spécifique, voire les engrais qui *lui* sont nécessaires. « *De ce fait*, souligne le groupe de travail, *une stratégie d'alliance avec un apport d'équipes de recherche, de maîtrise technologique, voire de financement de l'industrie chimique à l'industrie alimentaire apparaît logique.* »

Mais avant que les biotechnologies ne rentrent en force dans ces industries, il reste encore de nombreux obstacles à lever. Des blocages technologiques d'abord : l'instabilité génétique des souches, les opérations de séparation et de purification du produit final, le caractère discontinu des procédés mis en œuvre, en sont quelques-uns. Il faudrait aussi aller dans le sens d'une « *harmonisation internationale* » en matière de brevets. Par ailleurs, il faudrait mettre rapidement en place une formation continue pour pallier le manque, en France, de personnel qualifié.

Reste enfin l'épineuse question du financement de nouvelles entreprises. Le capital-risque paraît mal adapté à ce type d'activité, où le chemin entre la *paillasse* et l'usine peut prendre dix à vingt ans, et qui demande donc un soutien à long terme. Aussi les auteurs du rapport préconisent-ils plutôt que soit étudiée la mise en place d'associations de recherche et de développement analogues aux *R and D partnerships* américains, ou de toute autre formule susceptible de faciliter la participation de chercheurs à un projet industriel.

C'est à ce prix que pourrait se créer, en France, de véritables industries des biotechnologies. Celles-ci ne conduiront certes pas à une embauche massive. Mais il est en revanche certain que, « *si les industries chimiques et alimentaires ne suivent pas avec attention l'évolution technologique dans ce domaine, l'absence de maîtrise des biotechnologies pourra entraîner, par un manque de compétitivité internationale, la perte de marchés et donc d'emplois* ».

ELISABETH GORDON.

ÉNERGIE

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE VA PRIVATISER COMPLÈTEMENT BRITOIL

Le gouvernement britannique, poursuivant sa politique de privatisation, a annoncé jeudi 2 mai qu'il allait vendre au public la participation de 48,8 % que l'Etat détient encore dans Britoil, société d'exploration et de production pétrolière, déjà privatisée à 51,2 % en novembre 1982. En outre, selon le *Financial Times*, le gouvernement aurait également accepté de vendre au secteur privé la totalité du capital de British Gaz, principale société de distribution de gaz au Royaume-Uni, l'équivalent britannique de Gaz de France.

La vente de 51,2 % du capital de Britoil avait rapporté au Trésor environ 630 millions de livres (7,24 milliards de francs) en 1983, mais l'opération avait été décevante, car plus de 70 % des titres offerts au public étaient restés entre les mains des banques et organismes financiers, qui avaient assuré l'émission. Les 48,8 % du capital restant entre les mains de l'Etat sont évalués, aux cours actuels de l'action, à 531,3 millions de livres.

● **Pétrole : légère augmentation du prix officiel britannique.** – La Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC) a informé ses fournisseurs qu'elle allait augmenter légèrement en mai son prix officiel d'achat du pétrole britannique (de 27,50 à 27,90 dollars par baril). Cette augmentation reflète la hausse, lors du mois écoulé, des cours du brut sur le marché libre. Elle est toutefois inférieure à ce qui était prévu du fait du retournement récent du marché qui a entraîné, depuis dix jours, une retombée des cours du brut sur le marché libre (de plus de 28 dollars par baril à 27,20 dollars environ).

● **Regroupement dans la distribution de gaz aux Etats-Unis.** – La société Internorth Inc., qui exploite un réseau de gazoducs allant du Texas à la frontière canadienne, a annoncé jeudi 2 mai qu'elle avait signé un accord pour le rachat de Houston Natural Gascorp., une autre société de distribution gazière dont les réseaux s'étendent de la Floride à la Californie. Cette opération, estimée à 2,23 milliards de dollars (20 milliards de francs environ), donnera naissance à la plus importante société de transport de gaz naturel aux Etats-Unis, exploitant 59 500 kilomètres de gazoducs, devant le groupe Tenneco (38 400 kilomètres de réseau).

SOCIAL

LES SYNDICATS DIVISÉS SUR LES PROPOSITIONS SALARIALES DE LA RATP

Le syndicat indépendant de la RATP a décidé à son tour de ne pas signer l'accord salarial 1985 à la RATP. Il estime que ce texte basé sur les objectifs gouvernementaux pour l'évolution des prix (4,5 % en glissement et 5,2 % en moyenne) *« officialise la dégradation continuelle du pouvoir d'achat »*. Le 25 avril, la direction de la RATP avait proposé une augmentation de 4,5 % en niveau pour les salaires répartis en trois étapes : 1,8 % au 1er avril, 1,65 % au 1er septembre et 1,05 % au 1er décembre. Une clause de sauvegarde a été introduite en cas d'évolution des prix pour 1985 supérieure aux objectifs du gouvernement.

La CGT, la CFDT et la CGC avaient déjà refusé ce texte qui a reçu en revanche l'aval de la CFTC, des conducteurs et du personnel technique autonomes du syndicat FO de l'encadrement. Le syndicat FO-exécution et le syndicat autonome toutes catégories n'ont pas encore donné leurs réponses.

LES RADIOLOGISTES DEMANDENT UNE HAUSSE DE 12,5 % DE LEURS TARIFS

La Fédération nationale des radiologistes (qui déclare réunir 2 760 des 3 270 praticiens) vient de lancer un pavé dans la discussion sur les tarifs médicaux qui accompagne la préparation de la convention entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins. Au moment où l'on se demande si les médecins pourront obtenir l'augmentation de 4,5 % prévue pour les prestataires de services, les radiologistes demandent une hausse de 12,5 %, minimum indispensable selon eux pour assurer le renouvellement de leur équipement. Sinon, ils passeraient dans le deuxième secteur des médecins conventionnés (ceux qui sont autorisés à prendre des *« honoraires libres »*).

Selon la fédération, qui a fait cette proposition, 35 % des radiologistes seraient prêts à passer au deuxième secteur — bien qu'ils pratiquent des actes souvent coûteux si l'on en juge par les 1 700 réponses à un questionnaire qu'elle a adressé aux praticiens. En ce cas, ils devraient accroître le montant de leurs honoraires de 17,5 % en moyenne. L'augmentation pourrait être soit en pourcentage, soit d'un montant uniforme par acte. Le coût, affirme la fédération, serait en fait peu élevé pour les individus ou la collectivité : une augmentation de 25 % des tarifs coûterait annuellement 50 F par Français.

● **La CGT demande une réunion du Comité supérieur de l'emploi.** — Dans une lettre adressée au ministre du travail, M. Michel Delebarre, M. André Deluchat, secrétaire de la CGT, a demandé la convocation *« d'urgence »* du Comité supérieur de l'emploi qui devait se réunir deux fois l'an et ne l'a pas été depuis douze mois.

Mise en place laborieuse pour la formation en alternance

Les délégués à l'emploi du CNPF se réunissent ce 3 mai afin de faire un premier bilan de la formation en alternance, mais l'organisation patronale n'entend donner aucune indication chiffrée. Constat d'échec ? « Dix-huit mois après que les partenaires sociaux et l'État ont signé l'accord du 26 octobre 1983, le dispositif se met en place laborieusement. » Trois formules sont proposées aux jeunes de seize à vingt-cinq ans. Première formule : le *« stage d'initiation à la vie professionnelle »* (SIVP), qui a une durée de trois mois. Les jeunes sont payés en partie par l'État et en partie par l'entreprise (17 % à 27 % du SIMC). En outre, vingt-cinq heures de formation par mois leur seront dispensées. Seconde formule : le *« contrat de qualification »* (de six mois à deux ans) permettra aux jeunes d'acquérir un diplôme ou une qualification reconnue par une convention collective. Enfin le *« contrat d'adaptation »*, d'une durée d'un an, assure aux stagiaires 80 % du salaire conventionnel en leur permettant de compléter leurs connaissances.

Les trois formules pouvant être cumulées, le jeune pourra ainsi passer trois ans en formation alternée. Pour financer l'opération, l'État a décidé de défiscaliser certaines sommes. Il s'agit du 0,1 % complémentaire à la taxe d'apprentissage (900 millions de francs en 1985) et du 0,2 % affecté à la formation continue (2 milliards de francs cette année). Ce sont les fonds d'assurance-formation (FAF), organismes paritaires, et les associations de formation (ASFO), organismes patronaux, qui sont chargés de collecter les fonds.

Après bien des péripéties, la loi de finances pour 1985 intégrait la défiscalisation. Les organismes collecteurs furent agréés en mars 1985, et la date limite du versement des fonds fut fixée au 5 mai. L'acte de naissance de la formation en alternance était définitivement signé.

Si les partenaires sociaux semblent décidés à jouer le jeu, le CNPF s'affirme *particulièrement* mobilisé. Vu sous un certain angle, c'est un bel exemple de souplesse puisque les chefs d'entreprise peuvent engager du personnel pour une durée déterminée sans obligation d'embauche. Les salaires versés ne sont pas élevés, et les jeunes ne seront pas comptabilisés dans l'effectif de l'entreprise.

Alors que M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, rappelait fin avril que le patronat s'engageait à créer trois cent mille stages ou contrats entre février 1985 et février 1986, quelques milliers de contrats seulement ont été signés à ce jour. Le CNPF accuse *« les lenteurs administratives »*. Mais en tout état de cause le système est complexe juridiquement, et difficile à mettre en place. En outre les chefs d'entreprises doivent être systématiquement informés des possibilités offertes par l'accord.

Sur le terrain, le système est encore en rodage. Dans le Finistère par exemple, l'union patronale a obtenu de gérer elle-même les sommes versées par les entreprises de la métallurgie. Une cellule de travail a été spécialement constituée et des membres de l'union locale vont *faire du porte-à-porte* auprès des chefs d'entreprise pour leur expliquer l'accord et préparer les dossiers avec eux.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Six responsables syndicaux de Peugeot-Cycles sont exclus de la CGT

De notre correspondant

Besançon. — *Accusés de « fractionnisme »*, six responsables du syndicat de Peugeot-Cycles à Beaulieu-Mandeure (Doubs) viennent d'être exclus de la CGT. Leur élection au conseil exécutif du syndicat de cette entreprise, qui connaît actuellement d'importantes difficultés, était intervenue en février dernier. Proches de Lutte ouvrière, MM. Carrat, Seuse, Santavecchio, Pesee, Zueca et Mme Bailly s'opposaient à la direction départementale de la CGT en préconisant notamment l'adoption d'un mode de désignation des candidats aux élections professionnelles faisant davantage appel à la consultation de l'ensemble des syndiqués. Soutenue par la Fédération des métaux, l'UD-CGT devait contester leur élection en se référant aux statuts qui mettent un certain nombre de conditions à la participation des adhérents au scrutin interne.

Cette assemblée générale a, après avoir élu une nouvelle équipe, prononcé l'exclusion des six *« gauchistes »* de la CGT, considérant que *« le congrès avait tranché une fois pour toutes »*. Les nouveaux responsables du syndicat CGT de Peugeot-Cycles se refusent à toute déclaration.

Les exclus estiment avoir été élus dans des conditions normales et se considèrent toujours comme les mandataires d'une partie des adhérents de la CGT. Il est clair, pour eux, qu'il s'agit uniquement d'une manœuvre destinée à éliminer les représentants d'un courant *« qui n'a pas les mêmes conceptions que l'appareil »* de la CGT. En rappelant que *« la défense des intérêts de tous les salariés, quelle que soit leur opinion »*, figure précisément dans les statuts de la Fédération, M. Denis Carrat, chef de file des « fractionnistes », estime que, dans les faits, les discriminations de caractère politique altèrent sensiblement la portée de ce texte.

Cet incident ne devrait pas renforcer la CGT des cycles Peugeot au moment où des discussions extrêmement serrées s'ouvrent à propos du licenciement de quelque 150 des 3 700 salariés de cette entreprise où, d'ailleurs, la CGT n'arrive qu'en deuxième position, après la CFDT.

CLAUDE FABERT.

● *Grève de 24 heures du personnel de l'autoroute du sud.* — La CGT, la CFDT, FO, la CFTC et les autonomes ont appelé les personnels postés et non postés de la Société des autoroutes du sud de la France à une grève de 24 heures, ce vendredi 3 mai. Ils n'assurent plus les péages autoroutiers, ce qui entraîne la gratuité du réseau. Ces syndicats réclament l'application de la semaine de 35 heures. Ce mouvement intéresse les tronçons d'autoroute à partir de Valence jusqu'à Aix-en-Provence, Narbonne et Agen. Un nouveau préavis de grève a été déposé pour les 6 et 7 mai.

ÉTRANGER

SUITE AUX PRESSIONS AMÉRICAINES

L'Espagne accepte un contrôle de ses exportations de technologie avancée

De notre correspondant

Cédant aux pressions américaines, l'Espagne a accepté un contrôle de ses exportations de technologie avancée à destination des pays du COMECON, s'inspirant en la matière de la réglementation des États membres du COCOM, le Comité de coordination du commerce avec l'Est, indiquait-on, ce vendredi 3 mai, par le ministère espagnol des affaires étrangères.

Madrid. — *La technologie de « double usage »* (c'est-à-dire susceptible d'utilisation *militaire*) acquise par l'Espagne aux États-Unis *risque-t-elle d'être réexportée* vers des pays figurant sur la « liste noire » américaine ? *Cette question* avait provoqué de sérieuses dissensions entre les deux pays tout au long de l'année 1984.

Washington accusait l'Espagne de *« laxisme »* en ce domaine, et s'inquiétait notamment des relations commerciales étroites entre Madrid et La Havane. L'Espagne, de son côté, s'opposait à un contrôle étranger qui risquait d'hypothéquer ses objectifs de croissance du commerce extérieur, et invoquait la « souveraineté nationale » pour rejeter les pressions américaines, d'autant plus *mal reçues qu'elles furent souvent* loin d'être discrètes !

Les États-Unis avaient d'abord tenté d'obtenir que l'Espagne adhère formellement au COCOM. Elle s'y était refusée, en affirmant qu'une telle décision ne pouvait être prise avant le référendum prévu pour le début de 1986, qui décidera de son éventuel maintien dans l'OTAN. Washington avait alors exigé la conclusion d'un accord bilatéral de contrôle des réexportations, semblable à celui signé par les États-Unis avec certains pays occidentaux non membres de l'OTAN, comme l'Autriche, l'Australie ou la Suède.

Face aux réticences espagnoles, l'administration Reagan avait durci son attitude à la fin de 1984. Elle avait notamment décidé de soumettre à l'approbation préalable du département de la défense les ventes à l'Espagne de produits de technologie avancée. En outre, plusieurs accords passés entre des entreprises américaines et espagnoles se trouvaient paralysés.

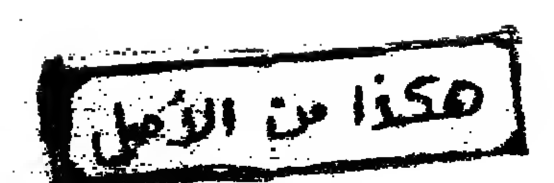
Le plus important était sans conteste le « pré-contrat » signé, en juillet 1984, entre l'ATT (American Telegraph and Telephone) et la Telefonica, la compagnie espagnole des téléphones, prévoyant l'installation près de Madrid d'une usine de circuits intégrés, la première construite en Europe par la firme américaine (*le Monde* du 26 février). Cet accord était fondamental pour le développement de l'industrie espagnole de l'informatique.

Quelques jours à peine avant la visite officielle que le président Reagan effectuera à Madrid du 6 au 8 mai, le gouvernement espagnol a donc cédé à ces pressions répétées, même s'il indique avoir eu des contacts, non seulement avec les États-Unis, mais avec l'Autriche, la France, l'Italie et la Suisse. Cette décision, qui sera appliquée dans un délai d'un mois, compliquera toutefois sa tâche face aux adversaires du maintien dans l'OTAN, qui font campagne en invoquant l'*« indépendance nationale »*.

THIERRY MALINIAK.

TROIS ACTRICES AMÉRICAINES DÉFENDRONT LES AGRICULTEURS A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Jessica Lange, Sissy Spacek et Jane Fonda, qui ont récemment interprété des rôles d'agricultrices en difficulté dans *Country*, *The River* et *The Dollmaker*, témoigneront, lundi 6 mai, devant la Chambre des représentants pour tenter d'expliquer aux élus américains la gravité de la crise de l'agriculture aux États-Unis. Les trois actrices, qui ont aidé financièrement à la réalisation de ces trois longs métrages, dont le thème n'intéressait pas les grandes sociétés de production, ont, selon le représentant démocrate de Californie, Tony Coelho, promoteur de cette idée, *« probablement une meilleure compréhension des problèmes de l'agriculture que l'acteur de la Maison Blanche »*. Convaincu des vertus de l'État-spectacle, Tony Coelho, qui est aussi à l'origine de la législation protectionniste sur les vins américains, a ajouté : *« Beaucoup de gens, qui ne croiraient pas un homme politique, vont croire à ce qu'expliqueront ces trois actrices. »*



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 mai

Calme et résistant

La Bourse de Paris ne tenait pas la forme jeudi. Les volumes d'échanges ont été étriqués et les niveaux de cours ont eu plutôt tendance à s'infléchir. A la clôture, l'indicateur instantané accusait un modeste repli de 0,2 % environ.

A dire vrai, les nouvelles parvenues rue Vivienne sur l'état de santé de l'économie américaine ne sont pas très encourageantes. Elles confirment ce que l'on savait déjà : l'expansion outre-Atlantique s'est sérieusement ralentie. Le phénomène sera-t-il durable et aura-t-il des conséquences sur la croissance de ce côté de l'eau ? C'étaient les questions que beaucoup se posaient sous les verrières. Les opérateurs ne croyaient pas vraiment qu'une influence quelconque se manifestât, du moins pour l'instant, en raison du déphasage habituel de six mois. Alors, les humeurs de Wall Street ne font pas vraiment impression. « Elles gèlent les initiatives », assurait un professionnel. En majorité, les investisseurs restent l'arme au pied ou s'emploient à rajuster leurs positions. Telle valeur, qui avait progressé en début de semaine, reperd le terrain gagné. Ce fut le cas de Peugeot et de Sanofi. A l'inverse, soutenu par ses bons résultats et le rachat de Bordas, Presses de la Cité a monté un peu.

D'une façon générale, les spécialistes se félicitaient de la faculté de résistance du marché dans un contexte, somme toute, assez morose, mais sur fond de baisse des taux d'intérêt.

Sur la signal du dollar, la devise-titre s'est raffermie pour se traiter entre 9,72 F et 9,76 F (contre 9,61 F/9,65 F).

L'or s'est raffermi à Londres : 314,25 dollars l'once contre 311,75 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 1 700 F à 97 250 F et le napoléon 8 F à 572 F. Le volume des transactions a diminué : 9,51 millions de francs contre 12,28 millions de francs.

NEW-YORK

Irrégulier

Wall Street s'est un peu remis jeudi de l'assez brutal accès de faiblesse dont il avait été victime la veille. Cependant, le raffermissement initial des cours n'a pas vraiment tenu. A la clôture, la tendance était franchement à l'irrégularité, comme en témoigne le bilan de la journée. Sur 1 990 valeurs traitées, 771 ont baissé, 719 ont monté et 500 n'ont pas varié. L'indice des industrielles, un moment parvenu à 1 251,21, s'est finalement établi à 1 242,26 (+ 0,22 point).

Une assez grande confusion régnait autour du Big Board. « *La Bourse ne dispose pas d'éléments suffisants pour bien apprécier l'état exact de la situation économique* », disaient les analystes, qui craignaient, dans ces conditions, que le fonds de la baisse n'ait pas encore été touchée.

Des opérateurs ont procédé à quelques achats, orientant leur choix sur les valeurs de bonne qualité, dont les niveaux de cours étaient redevenus attrayants à leurs yeux, sur les pétrolières, aussi, objet de convoitises (OPA).

Après la séance, l'on apprenait que la masse monétaire avait augmenté de 2,7 milliards de dollars. Ce gonflement est à peu près conforme aux prévisions.

L'activité s'est un peu accélérée et 107,40 millions de titres ont changé de mains, contre 101,60 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 1er mai	Cours du 2 mai
Alcoa	30 3/5	30 3/8
A.T.T.	20 5/5	27
Boeing	59	57 2/8
Chase Manhattan Bank	61 3/8	52 3/8
Du Pont de Nemours	54 8/8	55 3/8
Eastman Kodak	64 1/8	63 5/8
Exxon	51 3/4	52 1/8
Ford	40 1/8	40 3/4
General Electric	58 1/4	58 7/4
General Foods	81 3/4	81 3/4
General Motors	66 3/8	67
Goodyear	25 7/8	26
I.B.M.	126 1/4	125 1/2
I.T.T.	33 5/8	34 2/8
Mobil Oil	30 1/4	31 3/4
Pfizer	43 1/2	44 1/8
Schlumberger	38	38 3/8
Texaco	38 1/2	38 3/4
U.A.L. Inc.	40 5/8	42 1/4
Union Carbide	27 3/8	37 7/2
U.S. Steel	27 1/4	27 3/8
Westinghouse	29 3/8	29 7/8
Xerox Corp.	45 1/8	45 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EASTMAN KODAK. – Le groupe américain annonce un bénéfice en baisse de 27 % pour le premier trimestre 1985. Ce recul sévère est principalement dû, selon la firme, au niveau élevé du dollar.

Le bénéfice s'est élevé à 115,2 millions de dollars (contre 157,8 millions), pour un chiffre d'affaires de 2,13 milliards de dollars (contre 2,14 milliards).

La direction de la société ajoute qu'elle s'attend à une « *bonne progression* » du volume de ses ventes cette année, mais qu'elle préférait « *se montrer prudente en ce qui concerne ses bénéfices à court terme* ».

SGE-SB. – Les comptes de l'exercice 1984 se soldent par une perte de 1,14 milliard de francs. Ce résultat inclut les abandons de créances en faveur des différentes filiales (434,7 millions de francs) et les provisions pour risques qui ont été constituées (741,8 millions).

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT. – La société va faire son entrée, le 10 mai prochain, sur le second marché de la Bourse de Paris. 10 % de son capital seront mis à la disposition du public le 10 mai prochain, soit 375 000 actions ESD, qui seront proposées à un prix minimum de 380 F, dont la date de jouissance est fixée au 1er janvier 1985.

En 1984, ESD a dégagé un bénéfice de 109,4 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 2,432 milliards de francs, en hausse de 15 % par rapport à l'exercice 1983.

VALLOUREC. – Le déficit pour 1984 atteint 180,8 millions de francs, contre une perte de 389,4 millions l'année précédente. Les résultats consolidés n'ont pas encore été arrêtés, mais ils devraient être un peu plus favorables que ceux de la maison mère.

CLUB MÉDITERRANÉE. – La valeur nominale des actions (50 F) va être divisée par deux, puis le capital sera augmenté en numéraire par émission à 400 F d'une action nouvelle pour cinq (jouissance 1er mai 1985). Enfin, une action pour dix de 25 F sera distribuée gratuitement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	30 avril	2 mai
Valeurs françaises	114,3	114
Valeurs étrangères	104,9	103,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 avril	2 mai
Indice général	215,4	214,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 mai. .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 mai	3 mai
1 dollar (en yens)	252,50	clos

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 759
5 %	45 60	7 247
3 % amort. 45-54	....	2 260
Emp. 7 % 1973	8300	..
Emp. 8,80 % 77	119 45	8 318
9,80 % 78/93	96 50	7 621
8,80 % 78/86	97 60	3 424
10,80 % 79/94	99 80	7 131
13,25 % 80/90	108 70	12 125
13,80 % 80/87	106 45	7 524
13,80 % 81/89	108 95	4 083
16,75 % 81/87	112 30	10 784
16,20 % 82/90	118 10	4 882
16 % juin 82	118 45	14 378
E.D.F. 7,8 % 61	144 90	4 182
E.D.F. 14,5 % 80-92	108	12 120
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 55	4 008
CNB Paribas	103 30	4 008
CNB Suez	103 20	4 008
CNI janv. 82	102 30	4 008

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	115	116
A.G.F. (St Cent.)	1430	1430
A.G.P. Vie	8750	8770
Agr. Inc. Madag.	75	75
Amrep	56	53
André Roudière	330 10	316 90
Applic. Hydraul.	374 50	370
Arbel	89 50	84 90
Arrois	1123	1195
At. Ch. Loire	12 15	12 25
Aussedat-Rey	97 60	95
Avenir Publicité	1070	1060
Bain C. Monaco	340 80	327 20 o
Banania	472	476
Banque Hypoth. Eur.	294	....
B.G.L. (ex Sogepal)	275	278
Blanzy-Ouest	497	500
B.N.P. Intercontin.	165	171 60
Bénédictine	2870	2850
Bon-Marché	238	253 d
Calif	581	582
Cambodge	338	329
C.A.M.E.	113 40	113 40
Campenon Bern.	229 50	....
Caout. Padang	505	510
Carbone-Lorraine	271 80	330 o
Carnaud S.A.	720	730
Caves Roquefort	1385	1375
C.E.G.Frig.	340	....
C.E.M.	48 60	50
Centen. Blanzy	1035	1030
Centrest (Ny)	119	122
Cerabati	44	44
C.F.C.	270	270
C.F.F. Ferrailles	400	400
C.F.S.	845	815
C.G.V.	332 80	321 50
Chambon (M.)	489	489
Chambourcy (M.)	985	985
Champex (Ny)	143	138
Chim. Gde Paroisse	79	79
C.I. Maritime	535	530
Ciments (B)	175 10	183 d
Clause	760	730
Cofradel (Ly)	579	....
Cogifi	366 80	356
Comiphos	235	236
Comp. Lyon-Alem.	360	360
Concorde (La)	480	490
C.M.P.	75	14 40
Conte S.A. (Li)	71	....
Crédit (C.F.B.)	317 20	317
Créd. Gén. Ind.	560	550
Cr. Universel (Cie)	815	820
Crédiel	154 90	153 90
Darbley S.A.	418 20	420
Darty Act. d. p.	1150	1150
De Dietrich	571	565
Degremont	129	128
Delalande S.A.	875	875
Delmas-Vielj. (Fin.)	828	859
Dév. Rég. P.d.C (Li)	180	162
Didot-Bottin	502	502
Dist. Indochine	1245	....
Drag. Trav. Pub.	180 30	165 70
Duc-Lamothe	180	789
Eaux Bass. Vichy	1555	1550
Eaux Vittel	1110	1101
Ecco	4250	4080
Economats Centre	580	580
Electro-Banque	345	346
Electro-Financ.	590	590
Elf-Antargaz	332 40	331 60
E.L.M. Leblanc	811	323
Ensili-Bretagne	160	184 70
Entrepôts Paris	390	387
Epargne (B)	1126	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	679	680
Eurocom	871	897
Europ. Accumul.	56 30	57 50
Eternit	820	810
Exor	1682	1620
Ferm. Vichy (Ly)	179	....
Finalens	172 80	167
FIPP	121	116 80
Fnac	398 50	395
Focep (Chât. eau)	900	900
Foncière (Cie)	315	310
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2132	....
Foncina	303	....
Forges Strasbourg	263	273 50
Forinter	1100	1100
Fougerolle	83	82 50
France I.A.R.D.	182	....
France (La)	1726	1726
Frankel	238	241
Fromageries Bel	1185	1170
From. Paul Renard	736	730
GAN	2210	2199
Gaumont	550	572
Gaz et Eaux	1680	1700
Gerry S.A.	451 20	469
Gér. Arm. Hold.	79 50	76 30
Gerland (Ly)	780	770
Gévelot	257	....
Gr. Fin. Constr.	282	285
Gds Moul. Corbeil	136	....
Gds Moul. Paris	456	453
Groupe Victoire	1352	1350
G. Transp. Ind.	210	218 40
Hutchinson	268 60	279 50
Hydro-Energie	285 10	286 10
Hydroc. St-Denis	99 50	103 50
Immindo S.A.	212	320
Immoinvest	211 20	218 60
Immobail	430	418
Immobanque	690	....
Immob. Marseille	4020	4001
Immofice	438	431
Industrielle Cie	1615	1606
Invest. (Sté Cent.)	985	986
Jaeger	240	245
Lafitte-Bail	410	400
Lambert Frères	60	55 20
Lampes	738	140
La Brosse-Dupont	238	238
Lille-Bonnières	380	371
Locabail Immob.	680	880
Loca-Expansion	315	315
Locafinancière	392 20	392 80
Locatel	321	320
Lordex (Ny)	134	135
Louis Vuitton	781	731
Louvre	920	898
Luchaire S.A.	439	439
Machines Bull	51 10	50 20
Magasins Uniprix	149 50	149 50
Magnant S.A.	66 30	63 60 o
Maritimes Part.	189 50	195
Marocaine Cie	62	....
Métal Déployé	402	409
M. H.	88 10	88
Mors	175	179
Naval Worms	202 50	202 50
Navig. (Nat. de)	90 50	89
Nicolas	490	500
Nobel Bozel	8 05	8
Nodet-Gougis	104 80	105 90
OPB Paribas	189	193
Optorg	171 50	174
Origny-Desvroise	195	796
Palais Nouveauté	510	....
Paris France	200	200
Paris-Orléans	190	188 40
Part. Fin. Gest. Im.	420 80	478 40 d
Pathé-Cinéma	272 20	282
Pathé-Marconi	165	159
Piles Wonder	709	....
Piper-Heidsieck	481	460
P.L.M.	201	201
Porcher	194	195
Prouvost ex-Lain.R.	177	179 80
Providence S.A.	570	582
Publicis	1930	1853
Raff. Souf. R.	206	208
Ressorts Indust.	123 50	123 60
Révillon	458	458
Ricqlès-Zan	183 10	190 40
Rochefortaise S.A.	179 90	....
Rochette-Cenpa	52 10	50 10
Rosario (Fin.)	240	246
Rougier et Fils	93 50	....
Rousselot S.A.	1347	1326
Sacer	55 40	....
Sacilor	21	19 15 o
SAFAA	255	249
Safic-Alcan	332 80	346 10
SAFT	547	....
Saunier-Duval	27 85	26 76
Saint-Raphaël	91 10	81 50
Salins du Midi	353	348
Santa-Fé	156	154
Sarem	120	120
Savoisienne (M)	81 50	....
SCAC	226	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	440	441
S.E.P. (M)	184	181 d
Serv. Equip. Véh.	39 10	37 60
Sicli	84 50	86 50
Sicotel	351	345
Sintra-Alcatel	555	555
Sinvim	156	156
Siph (Plant. Hévéas)	311	304
SMAC Acéroïd	124 90	125
Sté Générale (c. inv.)	615	610
Sofal financière	578	565
Soffo	247	257
Soficomi	680	653
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	890	894
Soudure Autog.	156 10	155 20
Sovabail	687	687
Speichim	135	....
S.P.I.	550	545
Spie Batignolles	211	210
Stemi	434 50	431
Taittinger	1231	1235
Testut-Aequitas	600	....
Tour Eiffel	388 90	386
Ufiner S.M.D.	105	....
Ugimo	314	314 20
Ugine Gueugnon	44 20	44
Unibail	765	770
Unidel	138	122 50
U.A.P.	2850	2940
Union Brasseries	122	....
Un. Imm. France	375 50	377 90
Un. Ind. Crédit	510	510
Usinor	8 60	5 70
U.T.A.	811	820
Vicat	417 50	....
Virax	142	....
Waterman S.A.	375	375
Brass. du Maroc	160	153 80
Brass. Ouest-Afr.	31 50	31

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	340	....
Akzo	215	310
Alcan Alum.	248	245
Algemeine Bank	1150	....
American Brands	654	645
Am. Petrofina	645	....
Arbed	270	....
Asturienne Mines	120	....
Banco Central	102	103
Banco Santander	80	80
Bco Pop Espanol	102 70	103
Banque Ottomane	1000	990
B. Régl. Internat.	33210	33990
Barlow Rand	52 50	....
Blyvoor	76	75
Bowater	29	30 50
Br. Lambert	322	310 60
Caland Holdings	95	96
Canadian-Pacific	415 10	415 60
Commerzbank	675	....
Dart. and Kraft	899	896
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	282	286 c
Dresdner Bank	880	865
Femmes d'Auj.	56	51 50
Finoutremer	245	....
Gén. Belgique	286	286
Gevaert	570	556
Glaxo	147 90	....
Goodyear	260	260
Grace and Co	381	389
Gulf Oil Canada	137	138 50
Hartebeest	56	....
Honeywell Inc.	555	550
Hoogovens	166	161
I. C. Industries	318	315
Int. Min. Chem	376	....
Johannesburg	920	....
Kubota	12 30	12 70
Latonia	241	242
Mannesmann	490	....
Marks-Spencer	16 90	....
Midland Bank Plc	42 20	42 50
Mineral-Ressourc.	72 50	75 20
Noranda	125	125
Olivetti	29	28 10
Pakhoed Holding	196	186
Pfizer Inc.	421	428
Pirelli	12 90	....
Procter Gamble	510	510
Ricoh Cy Ltd	35 10	....
Rolinco	183 20	182 10
Robeco	196	196 20
Rodamco	376	374 10
Shell fr. (port.)	89 50	....
S.K.F. Aktiebolag	212 50	230
Sperry Rand	482	480
Steel Cy of Can.	141 50	....
Stilfontein	85	....
Sud. Allumettes	237 50	....
Tenneco	415	430
Thorn EMI	62	....
Thyssen c. 1 000	305	....
Toray indusr. inc	17 55	17 10
Vieille Montagne	850	850
Wagons-Lits	490	476
West Rand	51 50	48 90

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1751
Calberson	352	351
C.D.M.E.	710	700
C. Equip. Elect.	310	315
C. Occid. Forestière	168	165
Dafsa	250	250
Dauphin O.T.A.	1840	1810
Filipacchi	560	560
Guy Degrenne	705	730
Merlin Immobilier	339	339 50
Métallurg. Minière	250	....
M.M.B.	429 90	428 90
Navale-Delmas	430	430
Om. Gest. Fin.	305	301
Petit Bateau	385	351
Petrofigaz	725	729
Pochet	1820	1748
Poron	305	303
S.C.G.P.M.	318	318
Sofibus	230	227
Sovac	860	841

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsor	221	238 60 d
Borie	295	....
Cellulose du Pin	125	125 80
C.G.M.	....	....
Cochery	20	....
C. Sabl. Seine	117	....
Coparex	513	513
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60 60	....
Mic	202	....
Profils Tubes Est	1 62	....
Pronuptia	128	....
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	118 50	116 80
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	160	....
Thann et Mulhouse	97	....
Total C.F.N.	35 40	....
Ufinex	351 20	361

SICAV 2/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	278 14	265 48 ♦
Acrora-Investiss.	273 52	261 12
Actions sélectives	400 33	382 16 ♦
Aedificandi	423 84	404 43 ♦
A.G.F. 5000	294 21	280 87 c
Agifrio	442 68	422 81 c
A.G.F. Interfonds	353 87	337 83 c
Altefi	206 49	197 13 ♦
A.L.T.O.	179 05	170 93 ♦
Amérique Gestion	451 24	430 78
A.M.I.	238 09	227 29
Assoc. St-Honoré	12436 97	12375 09
Asmoic	22794 86	22794 86
Bourse-Investiss.	325 54	310 87
Bred Associations	2319 31	2312 37
Capital Plus	1437 14	1437 14 ♦
Columbia (ex W.I.)	712 47	680 16
Convertimmo	288 92	287 42
Cortal court terme	10571 40	10571 40
Cortexa	816 80	878 09
Credinter	376 53	359 46
Croiss. Immobil.	422 95	403 77
Démiter	12124 32	12124 32 ♦
Drouot-France	397 80	379 76 ♦
Drouot-Investiss.	764 51	729 84 ♦
Drouot-Sécurité	189 78	181 17 ♦
Drouot-Sélection	127 46	121 68 ♦
Energie	246 66	235 47
Epercic	57198 55	57084 38 ♦
Epacourt Sicav	6891 85	6874 66
Epargne Associations	22777 83	22709 70
Epargne-Capital	6438 23	6374 49
Epargne-Croiss.	1339 22	1278 49
Epargne-Industr.	485 24	463 24
Epargne-Inter	613 86	585 83
Epargne-Long-Terme	1209 67	1164 82
Epargne-Oblig.	179 09	170 96
Epargne-Unie	818 83	877 16
Epargne-Valeur	347 96	332 16
Eparoblig	1172 51	1170 17
Eurocic	8378 36	7998 43
Euro-Croissance	417 11	398 20
Europe Investiss.	1171 17	1118 06 ♦
Francfis Plus	21131 25	21089 07 ♦
Foncier Investiss.	738 30	704 82
Fonsival	179 47	171 33
France-Garantie	280 41	274 91
France-Investiss.	453 19	432 64 ♦
France-Net	111 46	108 95
France-Obligations	388 31	380 60
Francic	275 01	262 54
Fructidor	233 34	222 76
Fructifrance	489 82	467 61
Fructivar	88042 60	87872 92
Fructi-Associations	1143 64	1141 36
Fructi-Première	11818 09	11446 39
Gestilion	61323 79	61170 86
Gestion Associations	116 95	114 10
Gestion Mobilière	565 50	539 86
Gest. Rendement	460 51	439 63
Gest. Sél. France	447 86	427 36
Haussmann-Epargne	1100 96	1100 96 ♦
Haussmann Oblig.	1387 53	1334 15 ♦
Horizon	849 76	825 01
I.M.S.I.	429 83	410 34
Indo-Suez Valeurs	613 16	585 37
Ind. française	12413 67	12770 56
Interoblig.	10221 21	9828 09
Interselect France	318 70	304 25
Intervaleurs Indust.	434 34	414 64
Invest. net	12274 06	12249 59
Invest. Obligataire	14514 79	14485 82
Invest. Placements	797 76	761 58 ♦
Invest. St-Honoré	866 94	636 70
Japacic	118 88	113 49
Laffitte-crt-terme	14018 76	14618 75
Laffitte-Expansion	559 [illegible]	528 82
Laffitte-France	227 [illegible]	217 52
Laffitte-Japon	221 [illegible]	211 92
Laffitte-Oblig.	140 [illegible]	134 15
Laffitte-Placements	113897 [illegible]	113783 87
Laffitte-Rend.	186 [illegible]	178 18
Laffitte-Tokyo	932 [illegible]	890 04
Lion-Associations	11237 [illegible]	11237 84
Lion-Institutionnels	22332 01	22276 32
Lorraplex	59505 [illegible]	58915 93
Livret portefeuille	478 [illegible]	464 59
Mondiale Investissem.	333 62	333 52
Monecic	57884 61	57884 61 ♦
Multi-Obligations	423 79	404 57
Mutuelle Unie Sél.	111 19	106 15 ♦
Natio.-Assoc.	6256 91	6244 42
Natio.-Epargne	12556 25	12431 93 ♦
Natio.-Inter.	893 77	853 24 ♦
Natio.-Obligations	453 61	433 04
Natio.-Placements	61295 97	61295 97
Natio.-Valeurs	529 52	505 51
Nord-Sud Dévelop.	1067 06	1018 67
Oblicoop Sicav	1163 47	1140 66
Oblifion	1124 27	1073 29
Obleam	153 24	150 98
Orient-Gestion	111 20	106 16
Pacifique St-Honoré	409 82	391 33
Pareurope	593 15	566 25
Paribas Epargne	13168 19	13106 76
Paribas Gestion	526 06	501 25
Patrimoine-Retraite	1342 86	1316 53 ♦
Phénix Placements	266 80	265 47 ♦
Pierre Investiss.	502 63	479 84 ♦
Placement crt-terme	59109 71	59109 71
P.M.E. St-Honoré	297 56	284 07
Province Investiss.	316 01	316 01
Rendem. St-Honoré	12561 88	12499 38
Revenus Trimestriels	5560 91	5468 88
Sécur. Mobilière	398 87	380 78
Sél. court terme	11325 24	11240 93
Sélec. Mobil. Div.	332 28	324 18
Sélection-Rendem.	172 83	168 61
Sélect. Val. Franç.	222 86	212 75
Séquanaise Associat.	56211 98	56211 98 ♦
Séquan. court terme	56439 52	56439 52 ♦
Séquan. Oblicroiss.	53396 08	53396 08 ♦
Sicav-Associations	1208 36	1205 96
S.F.I. fr. et ét.	464 39	443 33
Sicavimmo	573 08	547 09
Sicav 5000	237 29	226 53
Slivafrance	386 71	369 17
Slivam	322 37	307 75
Slivarente	213 26	203 61
Slivinter	331 03	316 02
S.I.-Est	1066 93	1017 59
S.I.G.	807 50	770 53 c
S.N.I.	1053 53	1005 76
Sofrinvest	441 58	421 56
Sogepargne	350 85	337 98
Sogevar	841 82	803 86
Sogimar	1065 58	1017 28
Soleil Investiss.	406 48	388 05
Technocic	1089 16	1039 77
U.A.P. Investiss.	350 45	334 56 ♦
Uni-Associations	109 74	109 74
Unifrance	297 35	283 87
Unifoncier	839 68	801 60
Uni-Garantie	1247 03	1221 38
Unigestion	666 83	636 56 c
Uni-Japon	1088 86	1039 60
Uni-Régions	1860 30	1775 94
Unirente	1619 01	1759 20
Univar	152 41	152 41
Univers-Obligations	1140 [illegible]	1102 92
Valorem	390 [illegible]	372 63
Valorg	1275 [illegible]	1273 82
Valrexl	137133 61	136996 81

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1703	4,5 % 1973	1729	1720	1726	– 0 17
4156	C.N.E. 3 %	4405	4410	4435	+ 0 68
1468	Electricité T.P.	1470	1470	1470	....
1066	Renault T.P.	1060	1066	1066	+ 0 56
1675	Rhone-Poul. T.P.	1673	1672	1672	– 0 05
1245	St-Gobain T.P.	1245	1250	1250	+ 0 40
1239	Thomson T.P.	1270	1276	1276	+ 0 47
275	Accor	276	275	275	– 0 36
650	Agence Havas	650	650	650	....
810	Air Liquide	615	615	615	....
775	Als. Superm.	835	840	840	+ 0 59
154	A.L.S.P.I.	146 50	143 10	143 10	– 2 32
305	Alsthom-Atl.	305	301	301	– 1 31
200	Applic. gaz	190	190	190	....
1130	Arjom. Prioux	1030	1035	1035	+ 0 48
890	Aux. Entrepr.	900	905	905	+ 0 55
1410	Av. Dass.-Br.	1510	1600	1496	– 0 99
340	Bail-Equipem.	346	340	344	– 0 57
720	Bail-Investiss.	739	735	735	– 0 54
655	Cie Bancaire	641	659	658	+ 2 80
230	Bazar H.-V.	230	238	235	+ 2 17
290	Béghin-Say	276	275	274	– 0 72
505	Bic	520	510	510	– 1 92
380	B.I.S.	378	377 50	379	....
1100	Bisquit (Gén.)	1160	1158	1158	– 0 17
1890	Bongrain S.A.	1875	1875	1875	....
690	Bouygues	694	690	690	– 0 57
2490	B.S.N.	2495	2480	2500	+ 0 20
2170	Carrefour	2130	2150	2141	+ 0 51
900	Casino	919	950	950	+ 3 37
830	Cedis	882	861	865	– 4 14
610	Cetelem	675	673	673	– 0 29
845	C.F.A.O.	865	879	877	+ 1 38
143	C.F.D.E.	150 10	148	148	– 1 39
720	C.G.I.P.	760	749	749	– 0 13
498	Chargeurs S.A.	497	492 10	492 10	– 0 98
80	Chiers-Châtill.	57 90	56 50	56 50	– 2 41
315	Ciments franç.	323	321 20	321 20	– 0 55
1320	C.I.T. Alcatel	1295	1291	1291	– 0 30
1070	Club Méditerr.	1143	1138	1136	– 0 68
152	Codetel	151 90	152 10	152 10	+ 0 13
290	Cofimeg	288	288	288	....
285	Colas	285	285	285	....
182	Compt. Entrepr.	186	185 10	185	– 0 53
445	Compt. Mod.	436	430	428	– 1 37
795	Créd. Foncier	791	796	795	+ 0 50
320	Crédit F. Imm.	316	316	316	....
680	Crédit Nat.	685	683	683	– 0 29
265	Crouzet	267	264	262	– 1 87
2200	Damart-Servip	2280	2260	2260	– 0 87
1280	Darty	1308	1301	1301	– 0 53
995	Docks France	1040	1000	1006	– 3 26
235	D.M.C.	239	236 50	236 50	– 1 46
610	Dumez	611	623	623	+ 1 96
825	Eaux (Gén.)	828	825	830	+ 0 15
240	Elf-Aquitaine	236 50	234	233	– 1 47
220	– (certific.)	227 80	227	227	– 0 35
1370	Epeda-B-Faure	1350	1365	1365	+ 1 11
3100	Essilor	3045	3085	3085	+ 1 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
530	Esso S.A.F.	550	530	531	– 3 45
1210	Eurafrance	1221	1228	1226	+ 0 40
980	Euromarché	876	985	890	+ 1 43
885	Europe n° 1	878	865	865 c	+ 0 45
1230	Facom	1230	1225	1220	– 0 81
775	Fichet-Bauche	808	800	600	– 0 99
200	Finextel	207	208	206 10	– 0 43
380	Fives-Lille	398	398 60	400	+ 0 25
65	Fonderie (Gén.)	57	58 40	58 40	– 1 05
85	Fraissinet	81	88 50	88 50	– 2 74
300	Francarep	314 50	313	313	– 0 47
375	Gal. Lafayette	372	365	356	– 4 30
750	Gén. Géophys.	759	765	765	+ 0 79
285	GTM-Entrepose	292	295	295	+ 1 02
295	Guyenne-Gasc.	297	297	297	....
1850	Hachette	1840	1840	1840	....
435	Hénin (La)	436	438	436	– 0 22
112	Imétal	116	114	114 30	– 1 46
440	Imm. Plaine-M.	435	437 50	437 50	+ 0 57
1770	Inst. Mérieux	1770	1750	1750	– 1 12
520	Intarbail	526	520	520	– 7 14
2330	Intertechnique	2523	2530	2530	+ 0 27
240	J. Lefebvre	234 90	232	232 20	– 1 10
1020	Lab. Bellon	1080	1015	1030	– 4 82
510	Lafarge-Coppée	516	510	508	– 1 98
1120	Lebon	1124	1124	1120	– 0 35
2120	Legrand	2040	2050	2060	+ 0 49
725	Lesieur	731	735	734	+ 0 41
380	Locafrance	395	398	398	+ 1 01
770	Locindus	780	788	786	+ 0 76
735	Lyonn. Eaux	739	736	736	– 0 40
215	Mais. Phénix	208	271	214 90	+ 3 31
980	Majorette (Ly)	864	820	820	– 5 09
118	Manurhin	141	145 50	144	+ 2 12
210	Mar. Wendel	227	225	225 90	– 0 65
1700	Martell	1720	1720	1720	....
1800	Merlin-Gerin	1845	1815	1815	– 1 62
1850	Matra	1865	1880	1885	+ 1 07
930	Michelin	933	920	920	– 1 39
2200	Midi (Cie)	2228	2274	2223	– 0 22
245	Midland Bk S.A.	236	236	236	....
91	M.M. Penarroya	92 50	92	91 10	– 1 51
1830	Moët-Hennessy	1875	1570	1861	– 0 74
535	Mot. Leroy-S.	536	539	530	+ 0 56
104	Moulinex	104	102 50	102 30	– 1 63
780	Mumm	775	771	771	– 0 51
415	Navig. Mixtes	427	423	422	– 1 17
89	Nord-Est	89	86 60	87 50	– 1 88
530	Nordon (Ny)	560	560	550	– 1 78
182	Nouvelles Gal.	153 80	155 10	155 10	+ 0 84
880	Occident. (Gén.)	889	887	887	– 0 28
295	Olida-Caby	299	308	313	+ 4 68
1110	Omn. F. Paris	1146	1149	1149	+ 0 26
225	Opfi-Paribas	231 50	231	231	– 0 21
2430	Oréal (L')	2402	2425	2418	+ 0 54
150	Paper. Gascogne	144 90	142	142	– 2
1180	Paris-Réescomp.	1130	1140	1140	+ 0 88
380	Pechelbronn	388	393	394	+ 1 54
765	Penhoët	785	785	776	– 1 14
700	Pernod-Ricard	705	701	703	– 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
260	Pétroles (Fse)	285 80	284	284 50	– 0 48
65	– (certific.)	66 50	65 05	65 05	– 2 18
127	Pétroles B.P.	123 20	122 80	122 80	– 0 32
380	Peugeot S.A.	345	340	343	– 0 86
58	Poclain	59	57 70	57 70	– 2 20
520	Pollet	548	540	540	– 1 45
193	Pompey	200	205	205	+ 2 50
505	P.M. Labinal	488	476	476	– 2 45
2000	Presses Cité	2035	2058	2058	+ 7 13
1180	Prétabail Sic.	1190	1158	1157	– 2 77
340	Primagaz	335 10	336	336	+ 0 26
225	Printemps	232	230	230 50	– 0 64
1350	Promodès	1398	1370	1370	– 2
275	Radiotechn.	285 50	290	286	– 0 17
95	Raffin. (Fse)	86	95	95	– 1 04
1320	Redoute (La)	1370	1374	1374	+ 0 23
1730	Roussel-Uclaf	1765	1755	1755	– 0 56
1390	Roussel-C.N.I.	1340	1340	1340	....
2220	Rue Impériale	2240	2240	2250	+ 0 44
188	Sade	181	181	191	....
1680	Sagem	1710	1700	1700	– 0 58
750	Salvepar	725	725	725	....
345	St-Louis B.	340	345	345	+ 1 47
2290	Salomon	2350	2335	2335	– 0 63
665	Sanofi	724	710	712	– 7 65
300	S.A.T.	298	297	268	....
505	Saupiquet Cie	534	534	534	....
170	Schneider	163 50	192	162 90	– 0 61
94	S.C.O.A.	95 70	97 60	97 60	+ 1 98
137	S.C.R.E.G.	139	137	137	– 1 43
410	Seb	411	408	408	– 0 72
350	Sefimeg	350 10	353	352 90	+ 0 79
1330	S.F.I.M.	1301	1288	1288	– 0 98
68	S.G.E.-S.B.	57 60	58 30	56	– 2 36
675	Sign. Ent. El.	648	638	638	– 1 54
645	Silic	670	660	649	– 3 13
415	Simco-U.P.H.	420	422	420	....
235	Simnor	234	235	235	+ 0 42
1850	Skis Rossignol	1810	1797	1797	– 0 71
645	Sliminco	851	846	846	– 0 76
2940	Sodexho	2870	2869	2869	– 0 03
465	Sogerap	471	470	471	....
490	Sommer-Allib.	534	526	528	– 1 49
485	Source Perrier	508	511	511	+ 0 58
300	Synthelabo	300	299 90	299 90	– 0 03
585	Talcs Luzenac	595	594	584	– 0 18
2500	Tél. Elect.	2545	2525	2525	– 0 78
585	Thomson-C.S.F.	544	538	540	– 0 73
2220	T.R.T.	2290	2400	2400	+ 4 80
440	U.F.B.	481	481	484	+ 0 65
720	U.I.S.	740	749	748	+ 1 21
380	U.C.B.	365	361	367	+ 0 54
250	Valéo	250	248 50	248 50	– 0 60
112	Vallourec	105 80	106 70	106 70	+ 0 85
2480	V. Clicquot-P.	2440	2435	2435	– 0 20
1110	Viniprix	1019	1018	1019	....
1020	Elf-Gabon	1040	1045	1045	+ 0 48
167	Amax Inc.	189 10	187	169 50	+ 0 23
395	Amer. Express	420	417	417	– 0 71
205	Amer. Teleph.	202 50	203 70	203 70 c	+ 0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
132	Anglo Amer. C.	129 30	125 80	125 80	– 2 70
910	Amgold	900	884	884	– 1 77
646	BASF (Akt)	631	622	622	– 1 42
890	Bayer	674	660	660	– 2 07
435	Buffelsfont.	429	406 50	406 50	– 5 24
22	Charter	22 55	22 10	22 20	– 1 98
520	Chase Manh.	525	513	513	– 2 28
375	Cie Pétr. Imp.	374 10	375	375	+ 0 24
52	De Beers	51 70	51 60	51 50	– 0 38
1520	Deutsche Bank	1482	1453	1453	– 1 95
89	Dome Mines	89	87 80	88 80	– 0 22
270	Driefontein Cod	263 70	255	254	– 3 67
535	Du Pont-Nem.	530	538	539	+ 1 98
826	Eastman Kodak	844	831	833	– 1 70
91	East Rand	80 90	79 05	79 10	– 2 22
345	Electrolux	342	332 70	332 80	– 2 88
305	Ericsson	317	310	310 c	– 2 20
505	Exxon Corp.	498	503	509	+ 2 20
405	Ford Motors	408	398 60	400	– 1 47
280	Free State	275	260	266	– 3 27
142	Gencor	139 40	138 30	138 20	– 0 86
280	Gén. Belgique	285	285	285	– 0 34
585	Gén. Electr.	584	573	582 c	– 0 34
865	Gen. Motors	645	645	647	+ 0 31
69	Goldfields	65 90	65	65	– 1 36
35	GdMetropolitain	34 60	34 50	34 90	....
156	Harmony	154	149 80	147 50	– 4 22
31	Hitachi	30 75	31 40	31 40	+ 2 11
680	Hoechst Akt.	662	645	645	– 2 56
95	Imp. Chemical	89 25	87 60	90	+ 0 64
130	Inco. Limited	129	128	128	– 0 77
1220	IBM	1222	1231	1228	+ 0 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Ito-Yokado	101	100	100 20	– 0 79
316	ITT	323 50	324 50	325	+ 0 46
57	Matsushita	57 50	56	58 20	+ 1 21
985	Merck	987	970	875	– 1 21
755	Minnesota M.	759	732	732	– 3 55
280	Mobil Corp.	300	297	305	+ 1 66
24440	Nestlé	24700	24580	24580	– 0 48
120	Norsk Hydro	122 50	120	120	– 2 04
1050	Petrofina	1046	1025	1021	– 2 39
870	Philip Morris	881	827	835	– 5 22
162	Philips	158	155 20	156 20	– 1 13
280	Pres. Brand	275	262	265	– 3 63
315	Président Steyn	295	284	282	– 4 40
400	Quilmès	388	378	379 90	– 2 08
1100	Randfontein	1075	1055	1060	– 1 39
565	Royal Dutch	560	565	565	+ 0 89
74	Rio Tinto Zinc	75 20	75	75	– 0 28
182	St Helena Co	185 10	179	179	– 3 29
370	Schlumberger	390	380	380	– 2 56
90	Shell transp.	88 60	88 50	88 50	– 0 11
1730	Siemens A.G.	1683	1650	1654	– 1 72
163	Sony	157	157	166 80 c	– 0 11
205	T.D.K.	217	215	214 50	– 1 15
15	Toshiba Corp.	15 15	15 15	15 10	– 0 33
875	Unilever	966	962	962	– 0 41
365	Unit. Techn.	374 20	366	368	– 1 65
885	Vaal Reefs	945	919	920	– 2 64
450	West Deep	446	430	432	– 3 13
340	West Hold.	331	308	308	– 6 94
430	Xerox Corp.	445	437	436	– 2 02
1 96	Zambia Corp.	1 98	1 97	1 98	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 504	5 623	9 300	9 850
ECU	5 816	6 830	....	....
Allemagne (100 DM)	305 040	305	294	314
Belgique (100 F)	15 145	15 152	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	269 730	269 960	260	280
Danemark (100 krd)	84 530	84 600	80	98
Norvège (100 k)	105 750	106 130	101 500	109 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 683	11 702	11 300	12
Grèce (100 drachmes)	7	5 935	8 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 782	4 780	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	363 200	363 500	3 530	2 700
Suède (100 krs)	105 280	105 700	101	108
Autriche (100 sch)	43 430	43 410	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 450	5 465	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 385	5 380	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	8 944	7 039	8 600	7 150
Japon (100 yens)	3 768	3 828	3 680	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/5
Or fin (kilo en barre)	98400	97150
Or fin (en lingot)	98950	97250
Pièce française (20 fr)	580	572
Pièce française (10 fr)	400	345
Pièce suisse (20 fr)	566	564
Pièce latine (20 fr)	564	560
Souverain	712	703
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2040	2020
Pièce de 5 dollars	1400	1405
Pièce de 50 pesos	3620	3610
Pièce de 10 florins	588	586

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur CFM 89

Mme Bouchardeau « Face au Monde »

Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, est l'invitée de l'émission « Face au Monde », ce vendredi 3 mai, à 18 h 45, sur CFM 89, à Paris. Roger Cans et Christian Villain mènent les débats.

Un rapport officiel dénonce le commerce douteux des stimulateurs cardiaques

Un rapport d'enquête de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), réalisé à la demande du secrétariat d'Etat à la santé, dénonce un certain nombre de pratiques commerciales relatives aux stimulateurs cardiaques (1). L'enquête a été effectuée ces derniers mois à la suite d'une série d'articles publiés en 1984 par *le Canard enchaîné*.

« *Cette mission de grande ampleur,* indique-t-on à l'IGAS, *a été terminée en février 1985 et le rapport a été remis au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et au secrétariat d'Etat chargé de la santé, il y a quelques jours. Les propositions que contient le rapport sont soumises à l'avis technique des directions concernées de l'administration centrale, afin de préparer les décisions que le gouvernement choisira de prendre dans l'intérêt des malades et des assurés sociaux. Déjà, on peut affirmer que cette enquête apporte tous apaisements au plan médical et devrait mettre fin aux rumeurs concernant certaines pratiques délictuelles, telles que des explantations* « post-mortem » *notamment.*

» En revanche, des pratiques commerciales contestables sont mises en évidence, ainsi que les faiblesses des contrôles exercés tant par les pouvoirs publics que par les organismes de sécurité sociale. »

L'hebdomadaire satirique avait lancé en 1984 plusieurs accusations visant le corps médical spécialisé, en évoquant notamment la pose de stimulateurs cardiaques qui avaient auparavant été prélevés sur des malades décédés, ainsi que la fréquence de certaines implantations abusives.

Le Canard enchaîné accusait aussi certains médecins et industriels d'entretenir des relations anormales, les premiers étant financièrement intéressés par les seconds. Un intéressement proportionnel au nombre d'appareils implantés. C'est ce dernier point qui a particulièrement retenu l'attention des enquêteurs de l'IGAS. Soulignant le caractère très concurrentiel du marché des stimulateurs cardiaques, le rapport décrit dans le détail « *les relations financières entre les fabricants et les médecins* ».

Celles-ci prennent différentes formes : « *contrats d'études, de recherche* », « *mise à disposition directe ou indirecte de matériel, de personnel, de secrétariat ou d'informatique* », « *frais de formation* », « *voyage d'études* », « *missions et réceptions* », etc. Concernant les contrats d'études et de recherche, les enquêteurs écrivent : « *Ceux-ci relèvent d'un souci légitime de collaboration industrie-médecins, et, à l'origine, leur rôle visait surtout à assurer le suivi du comportement des appareils posés. Il a été constaté, au cours de l'enquête, que cette coopération a trouvé un domaine dans la participation à la mise au point de nouvelles techniques. Une juste rémunération pour ce type de travail n'a en soi rien de choquant* (...) *Mais, malheureusement, il est vite apparu que ces pratiques avaient largement dévié de leur objectif d'origine* (...).

« *Que penser tout d'abord du caractère très répandu de ces avantages* (...) *: il est patent que cette extension des avantages financiers ne les fait plus relever de la notion d'études, de recherche ou de suivi dont ils seraient la contrepartie* (...) *Que penser, en outre, de la tarification des honoraires d'étude puisqu'elle est strictement proportionnelle au nombre de simulateurs implantés* (...) *car il a été également constaté un certain embarras des fabricants interrogés sur l'utilisation des études. Certaines ne sont pas remises ni réclamées.* »

« *Sur la question de savoir s'il existe un lien entre les incitations financières procurées par les fabricants et les poses excessives, la mission ne peut à ce jour relever aucune preuve incontestable. Elle déplore la confusion et les ambiguïtés qui peuvent créer un lien de cause à effet entre l'incitation et les excès. Si elle a relevé des contrats ou engagements de poses de stimulateurs relevant d'une fidélisation — au demeurant condamnable — à l'égard d'une marque, elle n'a pas jusqu'à présent de cas patent de pose mercantile.* »

Au chapitre des propositions, le rapport envisage un recensement des contrats ou des engagements liant l'industrie aux médecins qui travaillent en secteur public ou privé. L'IGAS demande aussi l'intervention de la commission de la concurrence et l'interdiction de la rémunération de la tarification proportionnelle.

« *Les propositions que contient ce rapport sont destinées à éviter dans l'avenir les dérapages constatés, à donner aux organismes sociaux et aux pouvoirs publics les informations nécessaires pour une politique de maîtrise d'un secteur en expansion et dont l'enjeu financier dépasse le milliard de francs.* »

J.-Y. N.

(1) L'enquête a été menée par les docteurs Reynes et Talon ainsi que par Mme Silland et M. R. Dhuiques, membres de l'inspection générale des affaires sociales. Le rapport de quatre-vingt-treize pages devait être rendu public ce vendredi 3 mai. Les annexes, en revanche, ne le seront pas.

En Nouvelle-Calédonie

SUSPENSION DU COUVRE-FEU

Le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, a pris la décision, vendredi 3 mai, de suspendre le couvre-feu qui était appliqué dans le territoire depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 12 janvier. Il a estimé que le calme qui règne actuellement à Nouméa et ailleurs dans l'archipel autorise la levée de cette mesure, bien que l'état d'urgence demeure en vigueur jusqu'au 30 juin.

Au cours d'une conférence de presse, le chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, en visite à Nouméa, a indiqué que le projet gouvernemental d'installation d'une base stratégique consisterait essentiellement, en réalité, en un aménagement des infrastructures d'accueil des navires et des avions militaires. « *Cela ne veut pas dire,* a-t-il déclaré, *que nous renforcerons notablement les effectifs des forces de souveraineté.* » Le général s'est brièvement entretenu avec le député RPR, M. Jacques Lafleur, ainsi qu'avec le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, et le président du gouvernement du territoire, M. Dick Ukeiwé. Ce dernier est ensuite parti pour Paris. Lors de son escale à Papeete, M. Ukeiwé a vivement critiqué le projet du gouvernement sur l'avenir du territoire. « *On veut nous imposer,* a-t-il dit, *un plan qui ne correspond pas du tout aux réalités et qui constitue une partition raciste de la Nouvelle-Calédonie* ». « *Le gouvernement,* a ajouté M. Ukeiwé, *veut rendre officiel ce qui, jusqu'à présent, n'était que des actions de banditisme et de rébellion.* »

Pendant ce temps, à Bonn, où il s'était rendu à l'invitation des Verts-parti écologiste allemand, le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, jugeait « *négatif* » le projet de loi adopté le 30 avril par le conseil des ministres : « *Si le gouvernement veut nous donner la majorité, c'est son problème d'organiser le charcutage en notre faveur, mais à notre connaissance ce découpage ne nous donnera pas la majorité* », a-t-il affirmé.

DEUX PALACES PARISIENS EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

Deux hôtels de Paris parmi les plus connus sont en règlement judiciaire. Il s'agit du Montparnasse-Park, un quatre étoiles de luxe qui compte mille chambres et emploie six cents personnes, et du NovaPark Elysée, qui, avec ses soixante-quinze « suites » et ses deux cent trente employés, se vante d'être le plus luxueux et le plus coûteux des hôtels de la capitale.

Ces deux établissements font partie d'une chaîne hôtelière, le groupe suisse Nova Park, dont une partie des capitaux provient du Proche-Orient. Or, à la demande d'une banque suisse qui réclame une créance d'environ 240 millions de francs, le tribunal de Zurich a prononcé la faillite du groupe le 17 avril dernier.

Par voie de conséquence, les deux sociétés propriétaires du Montparnasse Park et du Nova Park Elysées ont été mises en règlement judiciaire, le 29 avril, par le tribunal de commerce de Paris. Le syndic désigné, M. Henry Gourdain, a annoncé que les hôtels continuaient leur exploitation

Sur le vif
Toujours plus bas !

Ce qu'on peut être bête parfois, naïf, sottement optimiste. Prenez moi, par exemple. J'étais très fière, très contente. Mon standing s'était nettement amélioré au journal depuis quelques mois. Avant, je campais au cinquième étage. J'avais même pas une chaise pour m'asseoir. J'étais obligée de squattériser les places abandonnées, le temps d'une pause pipi ou café, par des collègues mieux lotis.

Et puis, à force d'intrigues, de manœuvres, de pressions, j'ai fini par obtenir, fabuleuse promotion, un bureau rien que pour moi. Et pas n'importe où, au quatrième. Ça me rapprochait un peu de l'étage noble de la maison. Au *Monde*, c'est le premier. Dans la plupart des autres boîtes, c'est le dernier au contraire, c'est le plus haut. Le pinacle, c'est le neuvième étage chez Peugeot, le treizième à Saint-Gobain et le quarante-quatrième à ELF-Aquitaine. Question d'ascenseur. Très important, l'ascenseur. S'il vous est réservé, si vous en avez la clé, et s'il est capitonné, c'est que vous êtes vraiment arrivé à vous hisser au top-niveau. Dans les vieilles maisons comme la nôtre, des ascenseurs, au début, il n'y en avait pas, ou alors il n'arrêtaient pas de se coincer, de se casser, de se bloquer. Résultat, les patrons continuent de trôner au plus près du trottoir. C'est aussi le cas de la BNP et de Paribas. D'où je tire tout ça ? D'un article de *l'Expansion*, « A quoi on reconnaît les chefs », qui m'a complètement sapé le moral.

Bon, OK, j'ai gagné un étage ! Mais il n'y a pas que ça. Il y a la taille et l'exposition du bureau, la hauteur du dossier du fauteuil, le style de la lampe et le nombre de caissons à tiroirs. Je ne vous parle pas de la voiture de fonction avec chauffeur et téléphone, de l'avion d'entreprise et, comble du chic, de la salle à manger privée avec menus adaptés à l'importance de l'invité : foie de canard ou terrine de légumes.

C'est en lisant ça que j'ai compris mon malheur. L'autre jour, je vais déjeuner, ravie, flattée, avec le PDG d'une grosse boîte nationalisée, et à quoi j'ai droit ? Cherchez pas : la terrine. Forcément, il s'était renseigné, ce mec. Il le savait que je sortais d'un cagibi de la rue des Italiens, d'un placard à balais avec vue imprenable sur une descente d'égout. Et que mon fauteuil, c'était un tabouret. Alors, le foie gras, je peux toujours me l'accrocher. A ma triste ampoule de plafonnier.

CLAUDE SARRAUTE.

Situation tendue à l'usine CIT-Alcatel de Guingamp

LA CGT APPELLE A DES DÉBRAYAGES DANS L'ENSEMBLE DES COTES-DU-NORD.

La situation reste tendue depuis le début de la semaine à l'usine CIT-Alcatel de Guingamp (Côtes-du-Nord), où 150 des 890 salariés ont été licenciés le 22 avril (*le Monde* daté 14-15 avril). Craignant des incidents, la direction avait décidé le lundi 29 avril de fermer l'usine pour deux jours.

Le 30, plusieurs centaines de salariés, à l'appel de la CGT, ont occupé l'usine. Si celle-ci a été évacuée depuis, des piquets de grève de plusieurs dizaines de personnes en bloquent l'accès depuis le jeudi 2 mai au matin. Vendredi 3 mai, la situation n'avait pas changé.

La CGT a appelé à un débrayage l'après-midi dans l'ensemble des entreprises du département — notamment à Lannion où des licenciements sont prévus chez Thomson-téléphone et chez LTT. Elle organise une manifestation à Saint-Brieuc pour soutenir ses représentants qui doivent être entendus par le conseil général.

En revanche, des cadres et agents de maîtrise de CIT-Alcaltel ont fait circuler une pétition demandant la reprise du travail dans l'usine, qui aurait recueilli 350 signatures. De nombreux salariés continuent à se présenter à l'usine à l'heure de la prise du travail, mais il n'y a pas eu pour l'instant d'incidents. De son côté, la direction a déposé une plainte en référé pour entrave à la liberté du travail contre la CGT.

Le sommet de Bonn

UN APPEL DES PATRONS EUROPÉENS

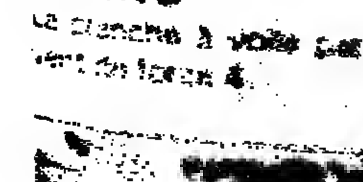
Bruxelles (AFP). — Les patrons européens ont lancé un appel aux Sept pour qu'ils prennent des « *engagements concrets* » de résister aux pressions protectionnistes. Dans une résolution publiée le 2 mai à Bruxelles, l'Union des industries de la Communauté européenne (UNICE) demande en outre aux chefs d'Etat et de gouvernement de jeter les bases d'un système monétaire plus stable et d'assurer le soutien de la reprise économique.

L'UNICE, qui représente les fédérations patronales des dix Etats membres de la CEE, se prononce pour de nouvelles négociations commerciales multilatérales de désarmement douanier, mais réclame parallèlement une solution aux problèmes monétaires et financiers, « *étant donnée leur incidence sur le développement du commerce mondial* ». Les représentants des milieux d'affaires demandent une réduction des taux d'intérêt réels et une plus grande prévisibilité des taux de change, ainsi que des politiques de croissance non inflationnistes et un allégement des contraintes administratives.

● *Un soldat américain blessé à Berlin-Ouest.* — Un soldat américain a été blessé ce vendredi 3 mai dans l'explosion de sa voiture à Berlin-Ouest, dans le quartier de Zehlendorf, indique-t-on de source militaire américaine. L'hypothèse d'un attentat n'est pas exclue. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 3 mai 1985 a été tiré à 456 221 exemplaires

A B C D E F G





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS



Nouvelles destinations pour les guides

Les voyageurs intéressent les éditeurs.

LES éditeurs se frottent les mains : les guides touristiques se vendent bien. Au même titre que l'informatique ou la bande dessinée pour adultes, ils constituent un des secteurs en hausse de l'édition. « *Avec plus de 5 000 guides vendus chaque mois, entre mars et septembre, nous progressons en effet de 10 à 12 % l'an* », assure le responsable d'une grande librairie parisienne. Tendance confirmée par la directrice des *Guides Hachette*, qui annonce la vente, en 1984, de un million cent mille guides, toutes collections confondues...!

Si la récente explosion du marché des vacances et des loisirs explique aujourd'hui ce succès, il était cependant loin d'être prévisible, au milieu du dix-neuvième siècle, lorsque les chefs-d'œuvre d'érudition qu'étaient alors les guides Baedeker (en Allemagne) Joanne (en France) et Murray (en Angleterre) ont fait leur apparition à la vitrine des libraires. Il fallut même une sacrée dose d'opiniâtreté à leurs auteurs pour les rédiger, et beaucoup de clairvoyance à Louis Hachette pour s'associer à l'avocat Joanne pour faire des guides portant son nom, les ancêtres des *Guides bleus*.

De leur côté, les frères Michelin pressentaient, dès 1900, l'importance de l'automobile dans la société à venir et publiaient le premier *Guide rouge* avec un avant-propos se vantant de « *donner tous les renseignements utiles à un chauffeur voyageant en France, pour approvisionner son automobile et la réparer, lui permettre de se loger, de se nourrir et de correspondre par poste* »... Un flair pour le moins remarquable à une époque où le tourisme, il convient de le souligner, n'était encore le fait que d'une poignée de nantis cahotant individuellement sur les premières machines à moteur, ou collectivement dans les trains ou les chars à banc de Thomas Cook et autres « tours-opérateurs » sagaces pour qui le tourisme eut tôt fait de rimer avec voyage organisé.

Après la deuxième guerre mondiale, quand les vacances s'engagent sur des chemins plus populaires, se multiplient les éditeurs attirés par un marché prometteur sur lequel apparaissent de nouveaux ouvrages. Peu d'innovations cependant puisque Louis Nagel, ébloui par le succès des *Guides bleus*, sort une collection d'un format presque identique et dans le même esprit encyclopédique. Un esprit qui anime également les guides qu'Eugène Fodor fabriquait alors en Amérique (avant de les vendre à un éditeur belge, en 1953) et qui comptaient rarement moins de 300 pages, dans lesquelles se perdait un public certes curieux, mais souvent déconcerté par la densité de la documentation qui lui était ainsi présentée.

Changement de décor en 1954 avec le lancement par Chris Marker de la collection « Petite Planète » dont les ouvrages, admirablement écrits, tiennent plus du livre d'humeur que du guide. Une petite révolution dans le petit monde fermé du guide touristique. Suivront ensuite quinze années au cours desquelles le tourisme se métamorphosera en une industrie puissante capable d'envoyer de plus en plus loin de plus en plus de monde. Une évolution qui, cependant, ne modifiera guère les catalogues des éditeurs...

Il faudra attendre que les éditions Jeune Afrique, sentant le vent du voyage tourner, proposent, en 1969, à un public séduit par les « moyen-courriers » et les destinations ensoleillées, la collection « Aujourd'hui ». Luxueuse, attrayante, illustrée de photographies de qualité, d'un format et d'une conception originale, elle remportera, dès ses débuts, un certain succès... sans rapport, cependant, avec la véritable révolution que provoquera, dans les années 70, la publication du premier *Guide du routard* !

L'heure est alors aux vols charters, au refus de l'Occident, à la ruée vers des contrées lointaines où le voyage bon marché tient lieu d'aventure. Glissé dans des sacs à dos avachis ou des poches de jeans délavés, le *Routard* devient vite le guide indispensable, la bible de toute une génération d'enfants gâtés, lassés d'aller pêcher la crevette à Douarnenez ! Pourtant, le premier titre de la série sera refusé par dix-huit maisons d'édition avant d'être enfin publié par un petit éditeur, auquel succédera, en 1975, la solide infrastructure d'Hachette, qui lui permettra de se développer, de s'améliorer et de compter aujourd'hui quinze volumes fourmillant de combines et d'adresses sympathiques et pas chères sans cesse vérifiées par le cofondateur (avec Michel Duval) de la série, Philippe Gloaguen, et son nouveau compère, Pierre Josse. Mode oblige, le *Routard* « soixante-huitard » troquera, en 1983, son look plutôt hirsute pour des vêtements et une chevelure plus soignés convenant davantage à une génération de voyageurs, toujours décontractés certes, mais plus rangés et sans doute, aussi, moins fauchés.

Ainsi, dans la grande maison du quartier Latin, les *Guides bleus* ne seront plus désormais les seuls à offrir leur aide aux touristes. Ils le seront d'ailleurs de moins en moins.

JOSETTE SICSIC.

(*Lire la suite page IV*)

LIRE

Supplément au numéro 12522. Ne peut être vendu séparément. Samedi 4 mai 1985.

Une bibliothèque

En rayons

AFIN de vous aider à vous orienter dans la jungle des guides, voici une brève description d'une trentaine de grandes collections traitant de pays, villes et réginns français et étrangers. Ont été vnlontairement exclus les nuvrages d'art et les guides à tbème.

LES ENCYCLOPÉDIES

– **Guides bleus** (Hachette).
Plusieurs centaines de pages rédigées par des spécialistes du pays évoqué ou des rédacteurs maison, des itinéraires bien étudiés, une cartngraphie détaillée, des indications pratiques réactualisées, en moyenne, tous les trois ans, une description minutieuse de cbaque site et monument, font de cette bible la compagne idéale des amateurs d'art et de pittoresque. Mais pour Bartbes, dans *Mythologies*, le Guide bleu « *ne connaît guère qu'un espace, celui qui tisse une chaine serrée d'églises, de sacristies, de retobles* » !
Farmat 11,5 × 18. Relié. Prix : entre 36 F et 239 F.
46 titres dant 9 consacrés à la France. Nouveautés 1985 : des rééditians de la Grèce, de l'Italie (Nord et Centre), de l'Egypte et de lo Grande-Bretagne. Hors collection : guide du Sahara, 164 F.

– **Guides Fodor** (Diffusion Vilo).
Des illustrations en couleurs et un texte romancé rendent les Fodor avenants. Mais les trente titres de la collection sont mal mis à jour et ces guides sont en perte de vitesse. Dommage, car ces ouvrages de qualité sont beaucoup plus tournés vers les populations et leurs coutumes que leurs concurrents directs.
Format 13 × 22 ou 12 × 18. Relié ou broché. Prix : de 100 F à 150 F.
30 titres. Nouveauté 1985 : la Floride.

– **Encyclopédie de voyage Nagel.**
Frère presque jumeau du Guide bleu, le guide Nagel en a toutes les qualités et les défauts plus un, assez grave : celui d'ignorer les détails pratiques et d'être souvent mal réactualisé. Son caractère très encyclnpédique lui vaut cependant bien des adcptes. Sa Chine (1 500 pages) est un monument !
Farmat 11 × 16,5. Relié. Prix : de 110 F à 300 F.
50 titres dispanibles. Pas de nouveouté.

– **Guides M.A.**
Quand ils sont rédigés par des auteurs maison, ils sont bien documentés, ne négligent aucune facette d'un pays et sont des concurrents sérieux des guides précédents. Hélas ! Seuls le Brésil, le Maroc et les pays andins appartiennent à cette catégorie.
Formot 13 × 21. Broché. Prix : de 50 F ô 128 F.
3 titres. Nauveautés 1985 à paraitre : Grèce, Egypte, Turquie.

LES POCHES

– **Guides de voyage, Berlitz.**
Créée en 1976, cette collection est sans doute l'une des collections de pocbe les mieux conçues. Souvent capable de privilégier une ville ou une région plutòt qu'un pays tout entier, elle sait à la fois parler d'histoire, de géographie et de gastrnnnmie, répnndre aux questions traditinnnelles (Que voir ? Que faire ? Cnmment y aller ?), nffrir un glossaire permettant de se faire comprendre dans la langue du pays et des photos couleur de qualité.
Format : 10 × 14,5. Broché. Prix : 32 F.
70 titres. Nauveautés 1985 : Etats-Unis et Chine. Ainsi que l'Arabie saoudite, en anglais (précieux *car unique*).

– **Livres pour voyager** (Jacques Grancber).
Israël, Antilles, Sénégal, Egypte, constituent les premiers titres d'une collection de très bonne qualité, dnnt le vnyagiste Rêv'Vacances a racheté deux titres – Egypte et Sénégal, – *afin de les distribuer à sa clientèle.*
Les nouveautés prévues (Kenya et Côte-d'Ivoire) tardent malheureusement à voir le jour.
Farmar 12 × 18. Broché. Prix : 30 F.

– **Guides poche - voyage Marcus.**
Vagues illustrations, itinéraires d'une grande banalité, quelques adresses et mentions d'hôtels... peuvent être utiles aux moins exigeants des voyageurs. Sur 64 pages, il paraît certes difficile d'en dire plus sur un pays ! Marcus n'en persiste pas moins.
Format : 12 × 19,5. Broché. Prix : 31 F.
44 titres. Pas de nouveauté.

– **Guides M. A. Poches.**
Traduits de l'allemand, ces tout nouveaux venus sont d'un abord facile. Vu leur taille, ils ne peuvent évidemment prodiguer beaucoup de renseignements sur l'équipement touristique du pays évoqué. Mais leur contenu est sérieux.
Formot : 11×18. Broché. Prix : de 38 F ô 54 F.
23 titres. Nouveoutés 1985 : Yougoslovie, Kenya. A signaler les Guides M. A. Conversation (32 F) pour l'onglais, l'ollemand, l'espagnol et l'italien.

– **Guides Voyage-Conseil** (Hacbette).
Adaptés aux besoins de la clientèle de l'agence de voyages du Crédit agricole, ils sont des aide-mémoire bien conçus, vendus au prix le plus bas de l'édition touristique. Mais tous les problèmes matériels sont supposés résolus pour le public auquel ils s'adressent.
Format : 11 × 16,5. Broché. Prix : 17 F.
22 titres, dont 7 sur la France. Nouveauté 1985 : Paris.

– **La Route de l'or** (Editions Bréa).
Ils étaient trois, mais depuis qu'uo excellent titre sur la Colombie a disparu, ils ne sont plus que deux. C'est regrettable, car ces guides, écrits par des spécialistes, sont nne mine de renseignements d'ordre culturel sur l'Amérique latine, un continent qu'ils se proposent d'explorer dans une collection, « La Route de l'or », malbeureusement mal en point.
Format : 10,8 × 23. Broché. Prix : 72 F.
2 titres : Le Pérou, les Clefs de l'Equateur.

– **Les Carnets du voyageur** (Gallimard).
Ces nouveaux venus destinés aux « globe-trotters » sont malheureusement chers et ne donnent guère plus d'adresses et de renseignements que les ouvrages déjà cités. L'avenir dira si ces petits derniers, qui ont résolument opté pour le « pratique », sont capables de rivaliser avec leurs aînés.
Farmats : 9 × 19. Relié. Prix : 78 F.
6 titres : Londres, New-York, Grèce, Florence, Rome, Californie.

LES GUIDES DE LUXE

– **Guides Aujourd'hui** (Jeune Afrique).
D'une présentation très attrayante, la collection, dirigée depuis 1969 par Jean Hureau, semble destinée à un public voyageant de façon confortable, sans trop de préoccupations d'ordre pratique. Si quelques hôtels ou loneurs de voitures sont mentionnés, ces ouvrages proposent essentiellement un panorama détaillé des pays traités, de la politique aux arts en passant par des descriptions de sites et de villes. A la limite du livre d'art, ils peuvent s'aligner avec bonbeur sur des rayons d'une bibliothèque ou s'offrir à des amis.
Format : 14 × 28. Relié. Prix : de 120 F ô 150 F.
40 titres, dont quelques-uns sur la France et Paris. Nouveoutés 1985 à paraitre : Rhodes, le Mali, la Crète.

– **Guides couleur Delpal** (Fernand Nathan).
Destinés à remplacer les guides des albums, qni, de l'aveu même de leur directenr de collection, étaient ratés, les guides couleur Delpal se veulent à la fois bien écrits, bien illustrés et bien documentés. En somme, à la fois sérieux et attrayants. Un pari difficile mais jusque-là tenn par Jacques-Louis Delpal, auteur de quelques ouvrages de la collection, spécialiste de la France et vieux routier de la profession. *On lui* doit en effet certains titres de la collection « Aujourd'hui », chez Jeune Afrique, les guides de poche Hachette – aujourd'hui disparus et des ouvrages très personnels destinés aux fêtards et aux noctambules. Une sélection d'bôtels et de restaurants, avec les appréciations d'nn connaisseur pointilleux, complète ces guides de qualité.
Format : 14 × 24. Relié. Prix : 79 F à 125 F.
9 titres, dont 6 sur la France. Nouveautés 1985 : le Val de Loire, Pays basque/Béarn. Deux rééditions actualisées : Alsace et Corse.

– **Guides Voyages** (Editions Ouest-France).
Un nouveau guide de Bretagne inaugurait, en 1982, la collection consacrée à la France et créée à l'intention d'un public friand de belles images et surtout d'histoire, de peinture et d'architecture. Les renseignements d'ordre pratique sont en effet totalement ignorés par ces guides, par ailleurs pen maniables et où les cartes sont rares et les plans inexistants, mais d'une compétence et d'un

(Suite page III.)

pour partir

et en poches.

(Suite de la page II.)

attrait indéniables dans le créneau qu'ils se sont fixé. Une fois la France passée en revue, la collection ira ensuite ioventorier les richesses du patrimoine touristique européen.
Format : 17 × 24. Relié. Prix : de 45 F à 98 F.
12 titres. Nouveautés 1985 : l'Alsace, la Corse, Bourgogne/Nivernais.

– **Regards sur** (Appa/Errance - Diffusion A. Collin).
Que l'Asie du Sud-Est soit à l'honneur chez cette maison d'édition installée à Singapour est tout à fait normal. Que la photo soit belle l'est également, puisque les éditions APA étaient à l'origine une agence de photographie. Mais que le texte soit riche et que l'ensemble combine les qualités du bon guide et du livre d'art tient lieu de l'exception. Des ouvrages à conserver.
Format : 15 × 22. Broché. Prix : de 90 F à 150 F.
9 titres, dont un sur Sumatra. Pas de nouveauté.

– **Guide mondial Vilo.**
Venus de Suisse, ces guides très illustrés sont essentiellement destinés aux voyageurs au loog cours. Bien documeotés, ils évoqueot avec bonheur des sites importants et les divers aspects du pays évoqué sans négliger les bonnes adresses et les conseils indispensables au tourisme en liberté.
Les moins raffinés des guides de luxe pour grand public.
Format : 13 × 21. Broché. Prix : 130 F à 140 F.
17 titres. Nouveauté 1985 : la Tunisie.

LES PRATIQUES

– **Guides Visa** (Hachette).
Les traiter de parents pauvres du Guide bleu serait leur faire offense. Les guides Visa – destinés à une autre clientèle – sont plutôt des cousins faciles à vivre, décontractés, sympathiques, que l'on glisse dans ses bagages en partant en voyage d'affaires ou en voyage organisé. Texte, cartes, adresses, eooseils... tieoneot sor 200 pages, dont beaucoup sont illustrées de photos couleur et noir et blanc. Léger, dooc, mais avec le sérieux d'Hachette.
Format : 14 × 28. Broché. Prix : de 51 F à 69 F.
50 titres, dont 8 sur la France. Nouveauté 1985 : Paris et Madagascar.

– **Guides Artou** (Olizane).
A l'intention des voyageurs sportifs, curieux, impatients d'arpenter les sentiers épargnés par le tourisme de masse, ces guides, bien conçus, illustrés et documentés, et qui font la joie des « routards », ont malheureusement aussi perdu beaucoup de leurs titres. Subsistent la Chine, le Laddakh - Zanskar-Lahoul et l'Inde du Sud.
Format : 13,5 × 21. Broché. Prix : environ 100 F

– **Les Carnets de voyage** (Edit. Media Presse).
Conçus à l'origine pour des professionnels, ces Carnets de voyage n'ont ni l'aspect ni la taille des guides traditionnels. Néanmoins, leur auteur, Michel Bagot, un vieux de la vieille du voyage, journaliste et cartographe, en a fait un outil de choix pour les globe-trotters soucieux de savoir en un minimum de temps où ils vont mettre les pieds. L'astuce de ces ouvrages consiste en effet à présenter sur une même double page cartes, informations générales, descriptions d'hôtels, et cela région par région. Mais ces carnets ne traitent malheureusement encore que huit pays et sont mal diffusés.
Format : 21 × 27. Broché. Prix : de 18 F à 70 F.
8 titres, dont l'Islande – une rareté. Nouveautés 1985 : Jordanie, Ontario, Petites Antilles.

– **Guides Delta-Flammarion.**
Ils se nommaient les Grands Voyages et furent créés en liaison avec le voyagiste (aujourd'hui disparu) Delta-Voyages. Ils s'appelleot aujourd'hui Delta-Flammarion et continuent de guider dans de nombreux pays lointains des voyageurs épris de liberté. Considérations culturelles, descriptions détaillées de sites et de monuments, cartes, plans, photos noir et blanc, renseignements très pratiques et une excellente mise à jour en font, sans doute, les champions de la catégorie.
Format : 13,5 × 18,5. Broché. Prix : de 70 F à 100 F.
24 titres. Nouveautés 1985 : Japon, Cuba, Egypte.

– **Guides touristiques de l'Afrique** (Hatier).
Les éditions Hatier aiment bien l'Afrique. Elles lui consacreot donc trois guides : uo sur le Mali et le Niger, un sur le Centrafrique, le Coogo et le Gabon et un sur le Sénégal et la Mauritanie. Réalisés en collaboration avec Air Afrique, ces ouvrages combinent, avec bonheur, quotidien et culture.
Format : 16 × 26. Broché. Prix : 104,50 F.
A noter chez cet éditeur la petite collection « Dans votre poche », très axée sur la langue. 5 titres. 40,90 F.

– **Guides en jeans** (Hachette).
« Manger, dormir, se distraire, voyager le moins cher possible », telle est la devise de ces guides créés à l'ioteotioo d'une clientèle jeune s'essayant au voyage dans les limites de l'Europe. Seule destination lointaine : les Etats-Unis. Rédigé, comme les autres titres, par des auteurs vivaot sur place.
Format : 9,5 × 23. Broché. Prix : 49 F et 54 F.
8 titres. Nouveautés ou mises à jour 1985 : Irlande, Londres, Italie, Maroc.

– **Guides M.A. Séjours économiques.**
Traductions des célèbres guides Frommer, ils ignorent l'aspect culturel, mais donnent toutes les combines pour voyager à moindre frais.
Format : 13 × 21. Broché. Prix : de 38 F à 78 F.
5 titres dont l'Angleterre, la Scandinavie et la Thaïlande.

– **Guides M.A. Villes.**
D'Amsterdam à Los Angeles, cette collection, qui est aussi uoe traduction des guides Frommer, traite les villes sous un aspect très pratique mais sans chercher forcémeot les adresses bon marché.
Format : 11 × 18. Broché. Prix : 45 F.
7 titres.

– **Guides M.A.**
Bien qu'ils appartiennent à la collection des guides M.A. où ils voisinent avec les ouvrages à caractère encyclopédique déjà cités, ils sont sept, traduits de l'américain, soucieux de donner des ioformations très touristiques et noo pas très culturelles, sans chercher non plus les adresses peu coûteuses. Ils visent donc une clientèle plus aisée.
Format : 13 × 21. Broché. Prix : de 50 F à 128 F.
7 titres.

– **Guides Nouvelles Frontières** (Jeune Afrique).
L'image Nouvelles Frootières se vend bien. Pourquoi ne pas en faire profiter une collection de guides ? Aussitôt pensé, aussitôt fait, et les Guides Nouvelles Frontières naissaient dans les locaux de Jeune Afrique. Ecrits par des gens de terraio, ils abordent les aspects quotidiens des destinations priviligiées du voyagiste, mais ne sont pas vraiment à la hauteur d'une société soucieuse d'être toujours à la pointe de l'innovation. Dommage !
Format 12 × 23,5. Broché. Prix : de 60 F à 95 F. Dans les agences NF, de 40 F à 65 F.
19 titres, dont un excellent Népal. Nouveauté 1985 : les Antilles.

– **Guides verts** (Michelio).
Traitant de toutes les régions de France et de quelques pays peu éloigoés, ils sont la perfection, grâce à leur concision, leur clarté et le choix de leurs itinéraires. Pour les renseigneméots hôteliers, le Guide rouge est un complément dont la présentation o'est plus à faire. Mais les « rouges » ne concerneot malheureusemeot que sept pays. A signaler particulièremeot ceux consacrés à New-York et à la Nouvelle-Angleterre.
Format 22 × 26. Broché. Prix : de 30,50 F à 38 F.
31 titres, dont 19 sur la France.

– **Guides du routard** (Hachette).
Ils connaissent le « Bolivar » à Cuzco et le « Pudding Shop » à Istaobul. Ils saveot les adresses des marchés typiques et les dates des grandes et moins grandes fêtes folkloriques. Surtout, ils sont au courant – et ils soot les seuls – des mille et une façons de passer d'un pays à l'autre, sur un même cootinent. Bref, ils soot les rois de la « route » et de la débrouille. Indispensables à tous ceux qui continuent d'arpenter le monde eo ouvrant les yeux sur tout, et en dépensant un minimum de sous ! De plus, ils écriveot comme on parle, ce qui les reod fort sympathiques, et sont constamment réactualisés.
Format : 11,2 × 20. Broché. Prix : de 44 F à 49 F.
15 titres, dont un « must » : le « Manuel du routard », bourré de combines. A noter un Guide des week-ends autour de Paris, qui propose aux routards saturés de pagodes, « le site super, l'auberge accueillante et les repas mémorables » *pour des week-ends qui, sans être inabordables, n'écartent pas la « petite folie ».*
Nouveauté 1985 : Paris.

– **Guides Van der Vynckt.**
Heureuse initiative que celle de Bruno et Michèle Van der Vynckt, qui ont amassé, au cours de longs voyages, une foule de renseignements auxquels il serait sot de ne pas être sensible. Certes, le résultat n'est pas très tape-à-l'œil (les textes sont dactylographiés), mais il fleure bon le vécu. Intéressants donc quand ils soot bien réactualisés.
Format : 14,5 × 21. Broché. Prix : environ 50 F.
14 titres.

LES RÉFLEXIONS

– **Pays populations** (Complexe).
La collection, créée en 1976, se veut l'antithèse des guides traditionnels dans la mesure où elle se propose, essentiellement, d'étudier les populations des pays évoqués. Textes et illustrations sont de qualité et font de ces ouvrages d'excellents témoignages sur l'âme et la vie d'un pays.
A lire avant et, surtout, après le voyage.
Format : 12 × 20. Broché. Prix : entre 56 F et 150 F.
20 titres (dont la France). Nouveaux on à paraitre : Chine, Inde, Irak, Algérie, Turquie et Bolivie.

– **Nous partons pour** (PUF).
Etudes complètes sur une contrée, ces guides ont la qualité des ouvrages universitaires. Ils proposent également de bons itinéraires et o'omettent pas toujours les aspects pratiques. Mais, évidemment, ils ne donnent pas l'adresse de la dernière buvette à la mode à Marrakech ! Nés en 1961, ils semblent malheureusement un peu négligés par le grand public.
Format : 12,5 × 18,5. Broché. Prix : environ 100 F.
25 titres, dont quelques-uns sur la France. Pas de nouveaux titres en perspective.

– **Petite Planète** (le Seuil).
D'une lecture facile, car bien écrits par des spécialistes, ils sont les premiers ouvrages à acquérir avant de partir en voyage. Le regard sur un pays y est en effet toujours perçant, plein d'humour et de bon sens. Mais, bien entendu, leur formule veut qu'ils ignorent délibérément le pratique. Quel dommage que cette collection se soit à ce point assoupie !
Format 12 × 18. Broché. Prix : 31,50 F.
63 titres. Aucun nouveau titre annoncé.

– **Série Monde** (Autrement).
Présentés comme une série d'articles rédigés par une équipe de journalistes, écrivains et autres spécialistes, ces ouvrages se veulent une sorte de bilan de la situation politique, économique, sociale et culturelle d'uo pays ou d'une ville. Un regard sur le présent, souvent passionnant, toujours excitant.
A la limite du guide, ils sont intéressants par leur actualité et conviennent à tous ceux qui désirent suivre, au jour le jour, l'évolution d'un coin de la planète en mouvement.
Format 17 × 24,8. Broché. Prix : entre 65 F et 75 F.
13 titres. Nouveautés 1985 : Le Caire, Marrakech, l'Inde.

– **Des pays et des hommes** (Larousse).
D'accord, il oe s'agit pas vraiment de guides au sens strict du terme. Mais comment ne pas donner un coup de chapeau, en passant, à cette nouvelle et intelligente encyclopédie vendue en fascicules largement illustrés et qui, chaque semaine, grâce à des voyageurs passionnés, des écrivains et des journalistes, vous ouvre les portes de la vie quotidienne du monde aujourd'hui. Certes, on peut attendre la publication des albums qui, au fur et à mesure, regroupent les fascicules consacrés à un pays ou un groupe de pays (Scandinavie, URSS, îles Britanniques, Espagne-Portugal, Antilles, Canada, Etats-Unis, Chine), mais on peut surtout feuilleter ainsi la planète, butiner, faire du lèche-vitrines et, le grand jour venu, glisser dans sa valise le fascicule concerné, histoire de ne pas voyager idiot.
La collection, qui est presque complète, comprendra 112 fascicules (11 F chacun) pouvant être assemblés en 7 volumes sous reliure mobile (49 F).

– **Les Guides touristiques de la revue « Géo ».**
Encore une exception pour signaler les remarquables guides pratiques désormais contenus dans la revue *Géo*. Citons ceux consacrés à New-York, Londres, Amsterdam, Bordeaux, l'Allemagne romantique, la Côte d'Azur, le Canada, le Népal, le Kenya, le Nil et les oasis.
Géo mensuel, 29 F. Librairies et kiosques.

La France en deux bibles

AVEC huit cents sites culturels et touristiques, cinq mille adresses de shopping, sports, loisirs, six mille hôtels et campings, deux mille restaurants sélectionnés par cent dix-neuf de nos meilleurs cuisiniers et restaurateurs, cinq cents propositions de circuits et promenades, trois mille cartes et illustrations, le *Guide Hachette France 1985* se veut, pour la *deuxième année*, le « *premier* guide touristique complet de la *France* ».

Documenté avec une indéniable rigueur, entièrement actualisé et d'une manipulation désormais simplifiée — toutes ses pages possèdent des index latéraux, rouges quand elles contiennent des renseignements pratiques, bleus quand elles donnent des informations touristiques, — cet ouvrage qui ne laisse rien au hasard appartient à cette nouvelle génération de guides soucieux de combiner l'utile et l'agréable, l'information touristique et pratique.

Vendu 95 F, il répond, par ailleurs, à un souci général d'économie de vacanciers qui souhaitent pouvoir fureter dans l'Hexagone sans avoir à acquérir, à chaque fois et à chaque pas, cartes, plans, guides régionaux touristiques, hôteliers ou gastronomiques...

Bonne idée donc que celle d'Hachette ! Mais, bonne idée également que celle de Bordas qui vient de sortir un excellent ouvrage qui s'évertue, lui aussi, à recenser tout ce que la France peut offrir en matière de loisirs : alpinisme, pêche, nautisme, golf, croisières fluviales, marchés, *foires*, pèlerinages, fêtes, musées, parcs, tourisme industriel et technique... Le *tout en* 480 pages composées avec *clarté et, comble de raffinement*, illustrées de photos couleur de qualité.

Plus coûteux (155 F), *ce Guide des loisirs et des vacances en France* représente, avec ses dix mille adresses et *ses quatre-vingt-neuf cartes*, un outil de choix pour ceux qui, de plus en plus nombreux, tiennent à profiter pleinement de leur temps libre sans se préoccuper plus que nécessaire de la restauration ou de l'hébergement.

J. S.

Tout Paris

Quarante façons de voir la capitale.

DÉCIDÉMENT, Paris inspire. Une quarantaine de titres *en témoignent* qui courtisent et cultivent cette muse dont n'hésitent pas à *user* et abuser des éditeurs en quête de tirage et des auteurs attentifs à leurs droits. Pour attirer le lecteur dans ses filets, on ne lésine pas, on ratisse large et on multiplie les cibles. Une impressionnante opération de séduction tous azimuts, qui voit fleurir à la vitrine des libraires des guides aussi nombreux que variés.

Des érudits, d'abord : Lutèce oblige ! Qui vous sondent des siècles d'histoire et vous inventorient musées et vestiges de pierre à l'intention d'un public amateur de fresques, de porches et de clochers. Classiques, inusables, écrits dans un langage sobre ou pompeux, *ces ouvrages vous* tendent leurs 100 à 500 pages, illustrées ou non, dans tous les formats et à tous les prix. Citons le *Guide bleu*, le *Delpal* et le *Voyage Conseil*. Dernier-né : le *Guide-Viso* (Hachette), qui propose visites classiques et insolites ponctuées de haltes gourmandes.

Trêve de culture, savante, vulgarisée ou plus ou moins comestible ! Depuis une dizaine d'années, la tendance est au « pratique », au *bon marché*. Ainsi, une multitude de guides s'acharnent, sur un ton « copain », à dénicher les gargotes, troquets, brasseries, pittoresques et douillettes, les boutiques de meubles, de fringues, de produits en tout genre, à des prix imbattables. Champions du genre : *le Petit Malin, le Petit Futé* et *le Paris pas cher*, réédité cinq fois à 60 000 exemplaires ! Un filon également exploité en sens inverse, puisque les éditions M.A., impressionnées par le succès de ces bibles du « bon marché », ont, quant à elles, visé le public disposant, au contraire, d'un pouvoir d'achat élevé en lui offrant un *Paris luxe* qui sait que, snobisme aidant, on peut mener certains par le bout du nez.

Après la culture et la débrouille, c'est aujourd'hui l'heure de l'écologie, ce dernier moteur des modes, la nouvelle *muse des « branchés » obsédés de* leur corps et qui ne rêvent que musculation, body-building, aérobic, gym-tonic, détente personnalisée, onctions douces, massages shiatsu, bains bouillonnants ou à remous, hammam, UVA, jacuzzi californien et solarium. Gâtés et choyés, ils se voient proposer des pages et des pages d'adresses et de commentaires sur les clubs *sportifs*, sau*nas* et centres de relaxation qui n'hésitent pas à se donner de l'« institut ». Citons *Paris tonus* (Ramsay), *Paris la forme* (Autrement), *Tous les sports à Paris* (Diane de Selliers).

De l'écolo au rétro, il n'y a souvent qu'un petit pas, qui nous amène, par exemple, à *l'Almanach du chineur* (Hachette). Ici commence l'univers des raffinés, *tels les artistes* (*Grund*), les amateurs de bars (Tchou), de salons de thé (*Paris sucré*, chez Hachette), voire de « filles », catégorie qui se voit proposer le tableau tendre et cocasse de la péripatéticienne parisienne dressé par Alain Paucard à l'intention *« du touriste, du libertin raffiné, de l'éducateur moderne ou du potache », Guide des filles de Paris* (Carrère).

La jeune classe, elle non plus, n'est pas oubliée par les éditeurs, qui, comme Veyrier et Hachette, *dont* le Paris (les Petits Bleus) suggère une dizaine de promenades entre copains *ou en famille*, lui proposent du sur-mesure.

Même les routards ne sont pas épargnés. Dans leur premier ouvrage « qui sentait bon la France », Philippe Gloaguen et Pierre Josse les invitaient à des *Week-ends autour de Paris* (Hachette). Les voilà à présent qui leur proposent de découvrir un Paris insolite « *qui respire encore* », truffé de restos et de bistrots, de ceux dont on ne confie généralement les noms qu'à ses meilleurs amis. Convivialité contagieuse, puisque Gilles Pudlowski ouvre également son carnet d'adresses pour proposer *52 week-ends (de rêve) autour de Paris* (Albin Michel).

Reste que, concernant la capitale, la palme de l'originalité revient sans doute aux éditions Rochevignes, qui poussent les portes des *Mondes de Paris*, ces Paris qui, au fil des ouvrages proposés, s'habillent aux couleurs de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique du Nord ou de l'Amérique latine. Pour faire découvrir que le royaume du bal musette, de la bonne bouffe et de l'accent parigot peut, aussi, vous saouler de salsa ou de tango, vous allécher de recettes exotiques, parfumées et pimentées, voire de hamburgers et de *spare ribs* et vous initier aux subtilités du peul, du swahili ou du sanscrit.

Paris, avait jadis jugé Henri IV, valait bien une messe. Aujourd'hui, passé au crible, le voilà qui croule sous les guides : au point qu'on pourrait craindre que l'élégante caravelle de son blason ne sombre finalement sous ce poids... d'érudition. Restera toujours, heureusement, Eugène Sue et ses *Mystères*.

J.S. et P. FR.

Nouvelles destinations pour les guides

(*Suite de la page I.*)

Désireux de conquérir de nouveaux marchés, les descendants des guides de Mᵉ *Joanne vont* en effet donner naissance à une quantité de nouvelles collections, plus pratiques, plus digestes, plus adaptées aux besoins d'une clientèle souvent plus intéressée par le prix du ticket de bus à Bombay que par le détail des bas-reliefs des pyramides de Chichen-Itza ! Les guides « A » — *Viso* — naissent donc en 1975. Les guides *Voyage Conseil* voient le jour en 1977. Le premier *Guide des cinq continents* sort en 1979, suivi des *Guides en jeans*, du *Guide Hachette France* — en 1984 — qui mêlent voyages, loisirs, tourisme et gastronomie, et, cette année, des *Petits Bleus*, et des *Guides en salopette*, deux nouvelles collections destinées aux enfants.

Attirés par un secteur de plus en plus « porteur », d'autres éditeurs vont revendiquer leur part du gâteau et s'appliquer, à leur *tour*, à disséquer le monde en imitant, plus ou moins consciemment, la bible d'une génération. L'Afrique est ainsi explorée par Hatier. Artou ouvre les sentiers inconnus de l'Asie. Grancher s'intéresse aux *Antilles* et à une partie de l'Afrique. M. A. traduit les guides américains Frommer (qui autrefois se piquaient de pouvoir faire parcourir le monde pour « 5 dollars par jour ») et propose, depuis deux ans, trois autres *collections*. *Nathan*, quant à *lui*, part à l'assaut de la France et de l'Europe, tandis que, pour ne pas demeurer en reste, Gallimard sort une coûteuse collection reliée, regorgeant de bonnes adresses et de renseignements utiles sur Londres, New-York ou la Californie.

A la demande des voyagistes, d'autres collections naissent également. Nouvelles Frontières confie ainsi à Jeune Afrique le soin de rédiger ses produits. Delta, après avoir fait cavalier seul, s'en remet au professionnalisme de Flammarion. Assinter et Uniclam publient quelques titres adaptés à leur clientèle. Avec, pour conséquence immédiate, une énorme bousculade sur les rayons des librairies, où se concurrencent une vingtaine de titres sur le Maroc, autant sur la Grèce, quatorze sur la Chine ! Compte tenu des guides de poche dont la superficialité, constate dépité un libraire spécialisé, fait les délices d'une clientèle « *peu exigeante quand elle part pour peu de temps en voyage organisé* ».

En revanche, quand il s'agit de passer ses vacances en France ou dans un pays voisin, un public exigeant et pointilleux, avide de sortir des sentiers trop battus, semble réclamer aujourd'hui des ouvrages plus « pointus », capables de lui dévoiler un aspect inédit de l'Europe ou de l'Hexagone. Les éditions Horay lui proposent donc, avec succès, un *Guide des monastères*, *De la France avant la France* ou des *Petits Trains*. Denoël et Fayard lui décrivent les plus belles courses et randonnées. Bordas lui parle nature, pêche *ou* musées. ACE lui offre un inventaire exhaustif des « Marchés et foires » ou des « Fontaines et bassins »... Sans oublier la nuée des guides passant Paris au crible, des *Petit Malin* et des *Petit Futé* radiographiant les grandes villes françaises, des publications éditées chaque année par des revues spécialisées et s'acharnant à répertorier les terrains de camping ou les parcs naturels... sans parler des annuaires des « Vacances à la ferme », des Logis de France, ou — cette année — des Gîtes ruraux !

Loin de considérer le marché comme saturé, certains éditeurs s'interrogent même sur l'opportunité de créer de nouvelles collec*tions susceptibles de détrôner* les valeurs sûres et les best-sellers tels que les *Guides bleus*, les *Guides verts Michelin*, les *Routard* et les *Delta-Flammarion*.

Reste que, dans un secteur prospère où quelques vides restent encore à combler, la prudence est de *mise*. D'une *part*, en *raison* de la méfiance d'une certaine partie du public à l'égard des nouveautés. D'autre part, en raison de l'instabilité de la carte politique mondiale. Enfin, parce que la recette qui ferait infailliblement les bons guides reste encore à trouver !

Chez Hachette, par exemple, on évoque avec amertume la triste fin des guides *Odyssée*, réalisés à la demande du Club Méditerranée, et l'on déplore, cette année, celle des *Guides des cinq continents*. Chez Artaud, on garde en mémoire la malheureuse destinée des *Petit Globe-trotter*. Aux PUF, on est inquiet pour l'avenir de la collection « Nous partons pour », pourtant d'excellente qualité. Partout, enfin, on se souvient avec regret de l'infortune des guides sur le Liban, l'Iran, la Tchécoslovaquie ou l'Afghanistan, pays « touristiquement sinistrés », et l'on frémit à la perspective d'un événement qui, à l'instar de la restriction des devises, en *1983*, dissuaderait les Français de voyager ! Oui, les guides touristiques ont certes le vent en poupe, mais ce vent risque toujours de tourner...

JOSETTE SICSIC.

Librairies spécialisées

Régulièrement ouvertes et offrant un large choix :

A PARIS :

— *Ulysse*. 35, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris. Tél. : (1) 325-17-35.

— *L'Astrolabe*. 46, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : (1) 285-42-95.

— *Le Voyageur*. 3, rue Blainville, 75005 Paris. Tél. : (1) 633-38-73.

— *Joseph Gibert*. 26, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : (1) 329-21-41.

— *Les rayons Tourisme des FNAC.*

Plus fantaisistes :

— *Librairie du Pacifique*. 32, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris. Tél. : (1) 326-29-33.

— *Marco-Polo*. 25, rue Saint-Marc, 75002 Paris. Tél. : (1) 296-82-83.

A LYON :

— *Le Tour du Monde*. 13, rue du Plat, 69002 Lyon. Tél. : (7) 892-92-69.

— *Reportages*. 10, quai Saint-Antoine, 69002 Lyon. Tél. : (7) 842-87-03.

A NICE : *La Grande Porte*. 4, rue Diolpozzo, 06000 Nice. Tél. : (93) 87-71-24.

A LILLE : *Escales*. 135, rue Solferino, 59800 Lille. Tél. : (20) 30-76-69.

Vacances des jeunes

Rectificatif. — Dans l'article « Idées et formules » de notre supplément du 27 avril sur les « Vacances des jeunes » à la rubrique « Rencontres internationales pour adolescents », le mois à Copper-Mountain (Colorado-USA), du Club Méditerranée, s'entendait *20 000 F*, voyage compris au lieu de « non *compris* ».

Jeux de vagues

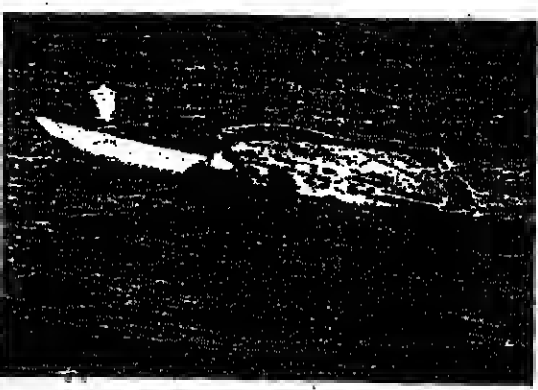
Sortir en planche à voile par vent de force 4.

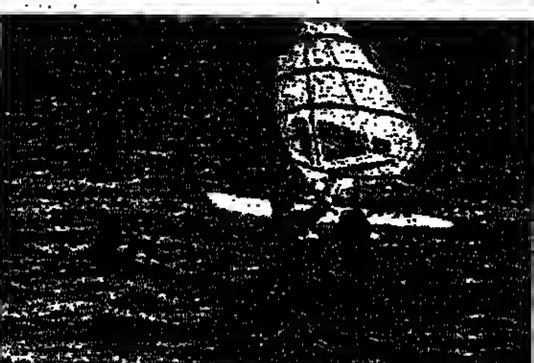
TANT par sa situation, son matériel, que par l'expérience de son animateur, le stage de François Guy dans l'île de Bendor (Var) est un « must » parmi tous les stages organisés en France.

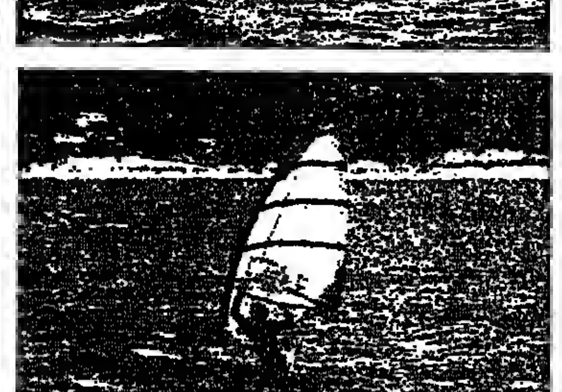
Une fois débarqués de la vedette qui a fait le trajet depuis Bandol en sept minutes ; à l'abri de la concentration touristique de la côte, les stagiaires n'ont plus qu'une obsession : naviguer.

Au moins deux jours sur trois les vents d'est ou d'ouest s'engouffrent dans la passe de 150 mètres qui sépare l'île de la côte. Par mistral, le vent s'établit régulièrement, même en plein été, entre force 4 et force 7, ce qui est tout à fait favorable à la pratique du funboard. Malgré la présence d'une petite crique de sable fin, on ne laisse pas aux stagiaires l'envie de musarder, car, après avoir appris à gréer correctement les voiles, les planches sont mises à l'eau à partir du ponton du club nautique de Bendor.

La préparation du matériel a souvent constitué un sérieux échauffement et, dès 11 heures du matin, les stagiaires sont à l'eau. Le plus souvent ils barbotent maladroitement à côté de leurs flotteurs car, dès que le vent atteint force 3, les débutants comme les planchistes confirmés (1) ont deux à quatre jours pour apprendre ou perfectionner une manœuvre de base indispensable à la pratique du funboard : le départ de l'eau, le fameux *waterstart*. Plus question, à Bendor, de voir un stagiaire user ses forces, se faire des tours de reins, maladroitement en équilibre, pour tenter, le plus souvent vainement, de sortir de l'eau son gréement à l'aide du *tire-veil*. A Bendor, on démarre de l'eau grâce à une méthode qui permet d'exploiter la force du vent.







Une nouvelle façon de démarrer sur une planche à voile par forte brise : le *waterstart*, ou la fin des tours de reins.

De la jeune fille fluette au monsieur d'un certain âge en bonne condition physique, il n'est donc plus nécessaire de faire parler les muscles pour résister à la pression du vent, mais, au contraire, de se laisser tirer de l'eau par la puissance d'une voile qui agit alors comme un levier. Souplesse, bonne coordination des mouvements, sens du déplacement en nageant, sont les seules qualités nécessaires à cette manœuvre.

Le *waterstart* assimilé, il est alors possible de naviguer dans la brise sans appréhension puisque les chutes, toujours fréquentes dans les manœuvres, ne sont plus à l'origine de longues, pénibles et souvent vaines séances de traction. « *Au-delà de force 4*, indique François Guy, *aucun planchiste ne devrait sortir en mer sans maîtriser le waterstart.* »

Troisième à un championnat du monde, un an après avoir débuté en compétition, François Guy vit depuis dix ans dans le monde de la planche à voile comme concepteur, entraîneur et professeur. Il a perfectionné sa méthode avec les dizaines de stagiaires qui sont passés l'an dernier à l'Almanarre, près d'Hyères. Comme les deux autres moniteurs de Bendor, Vincent et Babeth, il passe plusieurs heures dans l'eau chaque jour aux côtés des stagiaires qui ne réussissent pas encore à assimiler tous les gestes de cette manœuvre.

Chaque élève, qui doit prévoir une bonne combinaison (5 mm d'épaisseur l'hiver, 3 mm l'été), dispose à son arrivée d'un matériel complet à son nom : des planches Tiga adaptées à son niveau et à son gabarit. Ceux du niveau 1 se servent d'une longue et d'une courte funboard équipées de dérive. Au niveau 2, il s'agit d'une courte funboard et d'une petite planche à la limite du *waterstart*. Pour les cours de perfectionnement, les flotteurs sont les meilleurs de la marque. Chaque planche dispose de plusieurs gréements très performants, permettant de sortir quel que soit le type de temps. Mais ce stage ne prend sa véritable valeur que dans les sorties par brise soutenue. En l'absence de vent, il faut soit être patient, soit jouer au tennis sur l'un des trois courts de l'« île Ricard », soit se préparer à revenir avec de meilleures conditions.

Déjà des stagiaires venus de grandes villes conçoivent le stage comme un moyen de remise en forme ; ils oublient que la pratique du funboard nécessite au départ une bonne condition physique. Il n'est cependant pas nécessaire de se livrer à de sévères séances de musculation pour mieux tenir son *wishbone*. Au contraire, François Guy déconseille cette méthode et propose une préparation à base de natation et de plongée. « *La natation, parce que l'apprentissage du* waterstart *commence par de longues séances dans l'eau à orienter sa voile et son gréement*, dit-il. *Il est indispensable de s'y sentir à l'aise, de ne pas paniquer sous les voiles, de pouvoir tirer son matériel dans la direction du vent.* » François Guy suggère même les exercices de secourisme qui apprennent à tracter un mannequin inerte dans l'eau. Le mouvement final du *waterstart*, après que le *wishbone* a été orienté face au vent, consiste en effet à nager en arrière en soulevant la voile pour que l'air s'y engouffre et la fasse décoller de l'eau.

Enfin, pour se hisser sur la planche, comme pour bien naviguer, il faut savoir être souple, détendu, et la natation est le meilleur moyen d'acquérir cette décontraction.

Pas de déjeuner proprement dit au cours des stages de l'île de Bendor, mais de véritables rations énergétiques à base de fruits secs, de pâtes de fruits, de yaourts, de fromages et de fruits frais. Les aliments sont très nourrissants, car la dépense d'énergie est d'autant plus importante que l'eau est froide, malgré les combinaisons isothermiques. Toute autre alimentation, lourde et difficilement assimilable, est à écarter. Quand le vent et les vagues ne pardonnent pas, il faut tous ses moyens pour affronter la mer sur une planche à voile.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

(1) Les stagiaires sont répartis en *trois niveaux* (*initiation à la planche*, débuts sur funboard et perfectionnement).

● **Stages de funboard François Guy – Club nautique de Bendor, 83150 Bandol, du dimanche 18 heures au samedi 12 heures, jusqu'au 14 décembre 1985. 1 800 F *par semaine – possibilités d'hébergement sur place.* Tél. : (94) 29-47-15.**

Lecture

Apprendre le funboard, par Hervé Hauss. Toutes les manœuvres sur une planche de funboard (et avant de démarrer : plusieurs pages sur le *waterstart*) expliquées en photos et par un texte clair et *souvent malicieux*. En bonus, les meilleures photos et un compte rendu de la Coupe du monde 1984.

● **Edit. Wind - Gallimard. Prix : 198 F.**

Quelle classe !

SI vous ne faites pas partie des soixante-quatre meilleurs « funboarders » du monde qui viennent de courir leur première épreuve à Omaezaki, au Japon, et qui seront, du 20 au 29 septembre à Sylt, en RFA, du 4 au 13 octobre à Scheveningen, aux Pays-Bas, et *pour une finale* très attendue du 18 au 27 octobre à la Torche, en France, vous pouvez toujours tenter d'entrer dans le classement national funboard mis à jour tout au long de *l'année par la Fédération française* de voile. Une centaine d'épreuves (1) sont programmées en 1985. Elles seront courues à partir de 16 nœuds de vent.

Les coureurs peuvent y participer avec le *matériel* qu'ils souhaitent (de série ou non). Les épreuves sont courues en longue *distance*, en *triangle*, en expression dans les vagues et en « in-and-outs ». Une licence de la FFV est *nécessaire pour* prendre le départ.

Les soixante-deux premiers du classement national établi à la fin du mois de juin participeront aux championnats de France de funboard, qui auront lieu à Hyères du 7 au 15 septembre. Les cinq premiers coureurs de cette épreuve iront aux championnat *du monde* amateurs sur le lac de Garde, en Italie, du 2 au 7 septembre. Et les cinq *premiers* de cette épreuve participeront à la finale du championnat du monde professionnel à la Torche, en octobre.

Ceux qui n'ont pas le courage d'écumer ce championnat national peuvent participer à *l'un des Wind-sprints* du troisième trophée de la Société générale : les 6, 7, 8 et 9 juillet à Hyères, les 20 et 21 *juillet* à Hendaye, le 4 août au Cros-de-Cagnes, le 10 août à La Baule et les 17 et 18 août à Erquy. Plusieurs fabricants, comme Tiga ou Hifly, organisent également des épreuves dans toute la France.

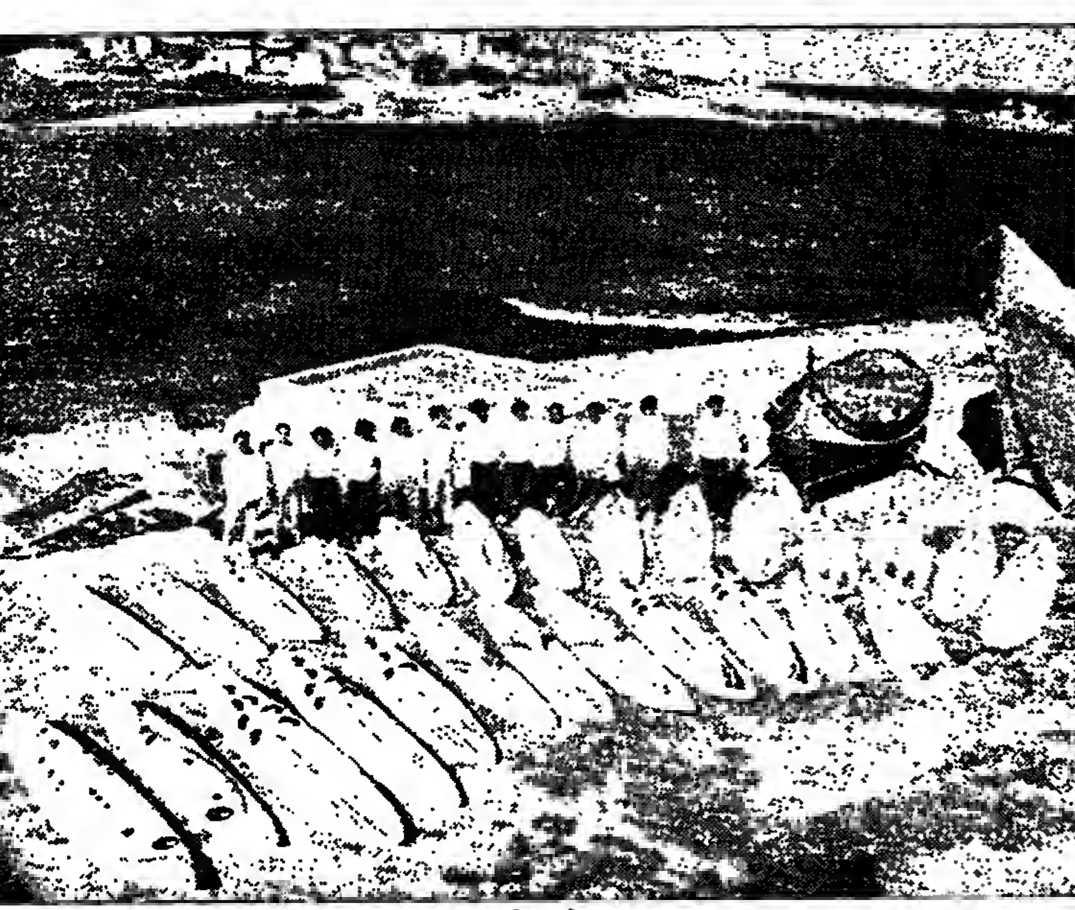
Tentez votre chance.

(1) *Leur liste et le règlement figurent dans le Guide de la planche à voile 1985*, que l'on peut se procurer au prix de 25 francs à la FFN, 55, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

Grandes manœuvres à Malte

Selon vos besoins, selon vos moyens : quelle planche choisir ?

Il y a dix ans, quand les premières planches sont arrivées en France, acheter était simple : il n'y avait qu'un modèle ; la Windsurfer inventée par l'Américain Hoyle Schweitzer. Aujourd'hui, il y a plusieurs dizaines de modèles sur le marché. Le choix parmi les planches de funboard, plus techniques, aux équipements plus complets, de longueurs très différentes avec des voiles de toutes les dimensions, devient un véritable casse-tête. C'est pour aider ses acheteurs que la FNAC-Sport a décidé de publier le 14 mai un test comparatif sur une vingtaine des meilleures planches du marché. C'est à ce test, organisé avec la collaboration du magazine *Wind*, que nous avons participé, au nord de l'île de Malte, avec en particulier de jeunes champions français comme Olivier Marc, Christophe Righezza et Franc Zermatti.



Vingt-six planches, douze testeurs.

Les planches étaient classées en deux catégories : longues et courtes funboards. Les premières dépassent 3,20 mètres de longueur et comportent une dérive escamotable pour pouvoir remonter au près dans un vent inférieur à force 3. Elles supportent de gros gabarits et on peut facilement relever leur voile : il n'est donc pas nécessaire de maîtriser le départ de l'eau (waterstart) pour les utiliser. Leur prix varie du simple au double, c'est-à-dire de 4 600 F pour la gamme Tiga à près de 10 000 francs pour certains modèles de marque Mistral. Ces écarts s'expliquent par les matériaux utilisés pour la fabrication des flotteurs : d'un côté le polyéthylène robuste mais un peu lourd, de l'autre l'asa ou l'époxy plus légers mais plus fragiles. Les accessoires (footstraps, rail et pied de mat pour régler le gréement en navigation, wishbone, ailerons) sont quelques fois plus efficaces sur les planches de haut de gamme mais peuvent être alors plus complexes à régler, sinon même à monter sur la planche dès l'achat. Quant aux voiles, qui pour beaucoup sortent aujourd'hui des mêmes ateliers, (Neil Pryde Sails de Hongkong), elles sont de qualité sensiblement différentes selon le prix d'achat de la planche, mais atteignent toutes aujourd'hui un très bon état de finition et de rendement. Plusieurs marques proposent des gréements différents sur le même modèle de planche. Il s'agit en général d'options adaptées à différents gabarits et aux conditions de vent les plus communément rencontrées par l'acheteur. Les voiles de grande surface (5,5 à 6,5 mètres carrés) sont réservées aux grands gabarits ou aux vents médium-forts (jusqu'à force 5-6 selon le poids ; guère au-delà de force 3-4 pour un débutant ou un petit gabarit).

Les courtes funboards sont longues de 2,95 à 3,20 mètres (mais quelquefois à peine 2,30 mètres pour les champions). Elles ne possèdent pas de dérive mais peuvent remonter au près par pression sur le rail intérieur. Leur pont est équipé de footstraps moins nombreux que sur les longues funboards. Bien que très répandue, la présence d'un rail de pied de mat est moins indispensable que sur une longue funboard. Les différences de prix se justifient également par la qualité et le matériau du flotteur bien que la marque Bic ait cette année surpris tous ses concurrents en sortant une planche de 3,05 mètres, la 750 Replica, à la fois robuste, bien dessinée et légère, d'autant plus compétitive que le flotteur coûte moins de 3 000 F (il faut juste y changer les médiocres footstraps d'origine). En utilisant des matériaux plus sophistiqués, les autres constructeurs ont bien du mal à tenir le challenge du poids de 13 kilogrammes affiché par la Bic Replica.

Vendues entre 4 600 francs pour la Tiga Tibe, 7 200 francs pour les Saiboard 295 et 315, 7 900 francs pour la F2 Bullit, mais près de 9 000 francs pour la Mistral Diamond Head, ces planches sont livrées avec des gréements très compétitifs. Si les voiles sont impressionnantes par leur puissance et leur maniabilité, elles sont aussi, avec leurs 4,5 ou 6 lattes, et leurs formidables forces d'étarquage, des engins très délicats à régler, qui ne souffrent pas de tensions mal réparties. Cousues dans des tissus nouveaux, elles sont aussi de plus en plus fragiles. Heureusement, des poulies, des wishbones à longueur variable, permettent d'obtenir des gréements presque aussi performants que ceux utilisés par les champions de la Coupe du monde. L'achat d'une funboard courte suppose donc à la fois une certaine expérience et l'envie sinon de participer à des compétitions, du moins de faire bonne figure sur les « spots », les endroits fréquentés par les meilleurs funboarders.

Un débutant, désireux à la fois de s'initier à la planche et de ne pas renoncer dès que le vent atteint force 3, pourra choisir pour un prix inférieur à 5 000 francs, soit la Hifly 600 CS, soit les Tiga Fun Cup ou Speed selon qu'il est lourd ou léger, de même que les Fanatic Cat et Viper pour un budget légèrement supérieur. S'il peut investir 8 600 francs, il choisira les F2 Lightning ou Strato qui lui donneront jusqu'à force 4, sans trop de difficultés, des sensations de glisse et de vitesse que ne peuvent leur contester, à un prix légèrement supérieur, que les Mistral Maui et Malibu, cette dernière ayant pour caractéristique étonnante de pouvoir remonter au près comme une planche de régate et naviguer au large dans la brise, comme une toute petite planche. Moins facile pour un débutant, la Sailboard 355 montre également ses qualités dans un vent médium.

Mises à part les Bic Replica et Tiga Jibe au très bon rapport qualité-prix, les planches courtes sont toutes vendues, gréement compris, entre 7 200 francs et plus de 9 000 francs. C'est dire qu'elles se doivent de donner un maximum de satisfaction à un acheteur qui pourra se montrer exigeant. On ne peut en général rien reprocher, ni à leurs gréements, ni à leurs flotteurs construits dans des matériaux légers, mais renforcés par des couches de revêtement ou même de carbone. Citons pour leurs qualités manœuvrières, et donc pour leur facilité d'utilisation dans les vagues, les Mistral Diamond Head, Hifly 295, la Fanatic Rat, l'Alpha 125 et la Saiboard 315. Grâce à son volume et à ses lignes tendues, la F2 Bullit est apparue à la fois un peu plus rapide et peut-être même plus facile que des planches qui demandent toutes une bonne maîtrise du départ de l'eau pour autoriser des sorties sans risque dans la brise et les vagues.

Mettons à part la Browning Slalom Gun qui, malgré ses 3 mètres, est une planche très technique dont les remarquables performances ne pourront apparaître que sous les pieds et aux mains d'un pratiquant très averti.

C. C.

Dans le sillage de Charly Barr

Le 10 juin prochain, si les conditions météorologiques sont favorables, un curieux engin quittera le port de New-York pour tenter de traverser l'Atlantique. Sur le plat-bord, debout, à quelques centimètres au-dessus de l'eau, deux hommes revêtus de combinaisons étanches.

Trois ans après l'exploit de Christian Marty qui avait rejoint la Guyane au Sénégal en trente-sept jours sur une planche suivie par un bateau d'assistance, Fred Beauchêne et Thierry Caroni veulent refaire la course de Charly Barr, le légendaire détenteur du record de la traversée New-York-cap Lizard, tous les deux, seuls, sur ce qu'il faut bien appeler une planche à voile. Car malgré ses 8,20 mètres de long sur 1,90 mètre de large et ses 800 kilos, leur engin sera mû par le gréement caractéristique d'une planche à voile : les mâts sont reliés à la planche par des rotules et les navigateurs devront tenir leurs voiles en se suspendant au wishbone par les bras, même s'ils s'aident d'un harnais. Constitué de deux voiles biplanes montées parallèlement, le gréement de cette planche devrait permettre à Fred Beauchêne et à Thierry Caroni de parcourir les 4 000 milles de la traversée en moins d'un mois.

Les deux navigateurs, âgés de trente ans, auront à faire face à des conditions d'existence difficiles et éprouvantes. Pour se reposer, ils dormiront à tour de rôle dans la seule couchette, accessible par un panneau étanche, à l'intérieur de la coque. Ils partiront avec 100 kilos de nourriture vitaminée et 100 litres d'eau. Ils disposeront d'une balise Argos et de moyens de transmission radio importants.

Cette tentative a été organisée par Fred Beauchêne, qui fut le premier à franchir le détroit du pas de Calais en planche à voile en 1978. Elle est financée en partie par la Commission des Communautés européennes dont le président, Jacques Delors, a souhaité, dans une note aux deux navigateurs, qu'elle « aide à la promotion aux Etats-Unis des activités de construction et de création liées à la planche à voile, secteur dans lequel la France est leader en Europe et dans le monde ».

Stages sur mesure

Moisson-Lavacourt. Sur un plan d'eau de 120 hectares, très bien équipé, à une heure de Paris. Stages de funboard en quatre séances de deux heures : 230 F.

Base de plein air et de loisirs de Moisson, 78840 Freneuse. Tél. (3) 479-33-34.

Saint-Quentin-en-Yvelines. Sur un plan d'eau de 120 hectares, à une demi-heure de Paris. Stages de funboard en huit cours de deux heures: 783 F.

Centre de voile de l'Etang de Saint-Quentin, 78390 Bois-d'Arcy. Tél. 058-36-51.

Le Tréport. Stages intensifs de cinq jours comprenant l'encadrement et le repas de midi : 1 200 F.

Wind Alternative, 61, quai François-Ier, Le Tréport. Tél. (35) 86-38-63.

Douarnenez. Stages d'initiation et de perfectionnement au funboard de mai à juin et de septembre à décembre : 1 985 F. pour six jours avec hébergement et pension complète.

Le Bihan Surf School, 46, rue des Professeurs-Curie, 29100 Douarnenez. Tél. (98) 74-22-39.

L'Almanarre à Hyères. Stages intensifs d'une semaine du lundi au vendredi inclus : 1 400 F., repas de midi inclus. Possibilité de logement aux résidences Maeva.

Le Robinson, Plage de l'Almanarre, 83400 Hyères. Tél. (94) 57-67-56.

Cap d'Agde. Du lundi au vendredi pour 1 400 F., repas de midi compris. Possibilité d'hébergement aux résidences Maeva.

Ecole de fun d'Agde et du Cap. 34340 Marseillan RN 112, Plage. Tél. (67) 94-78-33.

La Grande-Motte. Sur matériel F2, stage complet, hébergement et repas de midi pour 2 000 à 2 150 F., par personne selon la saison.

F2 France, avenue de la Mer, 34470 Pérols. Tél. (67) 68-20-50.

Six-Fours. Sur la célèbre plage de Brutal Beach, sous la direction de Patrice Villier, des stages du lundi au vendredi ou le week-end : 1 300 F., possibilité d'hébergement.

Six Fours funboarders association, Plage de Bonne-Grâce, 83140 Six-Fours-les-Plages. Tél. (94) 25-84-54.

Leucate. Jusqu'au 24 novembre 1985, sur mer ou sur étang. Stages de cinq jours avec logement en mobil-home : de 1 300 à 1 870 F.

Stages Fun-Mer-Sable- Sable-Soleil, M. Besson Yoland, 11370 Leucate-Plage.

UCPA. Initiation et perfectionnement au funboard à Bénodet, l'Aber-Wrac'h, Gavres, Sanary, La Grande-Motte, Socoa.

UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris-Cedex 13. Tél. 337-53-00.

***

Randonnées. Du 16 au 22 septembre, stages de quinze jours dans les îles toscanes, les îles sardes et la Corse : 3 500 F., tout compris.

Planche-Evasion, 23, rue Paul-Eluard, 91700 Sainte-Geneviève.

Les clubs Mistral. Toute l'année dans six destinations : la Barbade, la Grèce, les Canaries, Chypre, les Maldives et la Tunisie, la possibilité de réserver sur place en même temps que le transport et l'hébergement, les planches Mistral de son choix (un des meilleurs matériels du marché) : 750 F. la semaine (pour la location du matériel).

SCAC, Voyages Friedland, 209, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. 261-52-84.

Au Club Méditerranée. trente et un villages, mille deux cent quatre-vingts planches, cent vingt moniteurs.

Club Méditerranée, place de la Bourse, 75002 Paris. Tél. 261-85-00.

TELEVISION

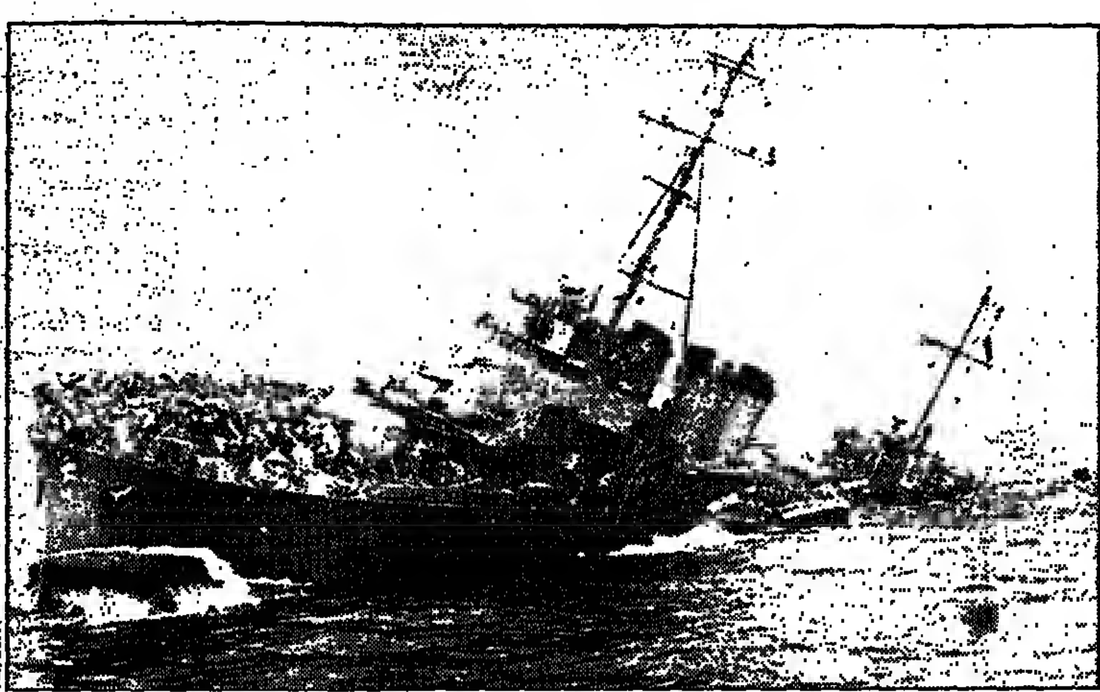
L'album de la dernière guerre

La chronologie illustrée des événements « 39-45 ».

QUARANTE ans après la fio de la deuxième guerre mondiale, compte tenn de l'« *exploitation* » audiovisuelle qui en a été faite, peut-on encore décemment attirer l'attention des téléspectateurs sur ce sujet ? Tout n'a-t-il pas été dit, *tout n'a-t-il* pas été montré ? On est tenté de le croire. Mais, à l'occasino du 8 mai 1985, le service *public de la télévision* ne peut pas ignorer, au nom de la mémoire collective nationale, la célébration exceptionnelle de ce quarantième anniversaire de la fin d'un cauchemar.

Après le rappel, par TF 1 (le 30 avril), de l'anniversaire de la libération des camps, grâce à une émission de la série « Histoire à la nne : Le temps des assassins », signée Gilbert Lauzun, « Les dossiers de l'écran » oot programmé, le mardi 7 mai à 20 h 40, le film de Georges Stevens, *le Journal d'Anne Franck*. On ne présente plus ce roman tragique écrit par une petite juive de treize ans, recluse dans un grenier d'Amsterdam durant la dernière guerre avant d'être déportée à Bergen-Belsen d'où elle ne revint jamais. Une pièce de théâtre en avait été tirée dans les années 50, qui a inspiré ce film en 1959. Le thème du débat qui suivra la diffusion sur A 2, « Pour ne pas oublier », indique hien le sens de la démarche, en un temps où certains n'hésitent pas à mettre publiquement en doute la persécution du peuple *juif par le régime nazi*.

Le soir même du 8 mai, Antenne 2 poursuivra – à la grande satisfaction, probablement, du « monde combattant » qui souffre d'un complexe d'ingratitude patriotique de la part de certains concitoyens – la célébration de cette date historique avec deux émissions : d'abord *le Blockhaus*, un téléfilm imaginé par Clande Klotz et réalisé par Philippe Monnier. Ce dernier a fantasmé sur des vestiges de la guerre, ces blockhaus qui formaient les maillons dn « mur de l'Atlantique », destiné à empêcher le débarquement des troupes alliées. Pour ceux qui montèrent la garde dans ces cachots hlindés ou pour ceux qui leur donnèrent l'assaut il y a quarante ans, ces murs de bétoo sont intimemeot liés au souvenir de lenr jeunesse, disciplinée et héroïque. De là à penser faire un *come back*...


L'Histoire rien qu'en images.

Mais c'est à 22 h 10, le même soir, qu'nn pourra voir un authentique document historique : « 39-45 », dnnt la seconde partie sera diffusé le 9 mai. Il s'agit d'un film de montage au titre évoquant la deuxième guerre mondiale constitué d'archives cinématographiques – dont la mnitié seraient inédites – *provenant* des *services* de l'armée (ECPA) et de sources américaine, angiaise, allemande et soviétique. Produit par la société Vision 7, en coproduction avec le ministère de la défense, « 39-45 » tient sa qualité de la sélection sévère des documents retenus, d'un montage très rythmé (avec une reconstitution plan par plan), du soin apporté à la bande-son, enfin du commeotaire très jnurnalistique de Jean-Claude Dassier, d'Europe 1.

« *Ça représente près d'un an de travail*, précise M. Jean-Paul Thomas, producteur-délégné. *Savez-vous combien d'heures le réalisateur, Georges Alépée, a consacrées au seul visionnage préparatnire ? Sept cent cinquante heures ! A partir de ce premier tri, trente heures de film ont été transférées en vidéo, d'nù ont été retenues les deux heures trente qu'on verra les 8 et 9 mai.* »

La première partie de ce document va de 1938, un peu avant l'Anehluss, jusqu'à la bataille de Midway, en 1942, qui vnit l'entrée en scène des Américains. Parmi les séquences inédites : un discours du Duce en allemand, prononcé lnrs d'no meeting de propagande comme Goebbels savait en organiser. La seconde partie s'éteod de l'épopée de l'Afriea Korps de Rommel à l'explosion de joie de mai 1945. A signaler : les images de la « campagne de Russie » de la Wehrmacht et celle des avions kamikazes japonais.

Aussi eaptivantes et bien « montées » que soient ces deux émissions rétrospectives, on ne saurait ouhlier celles *diffusées* jadis dans la série « Les grandes batailles », de Jean-Louis Guillaud et Henri de Tureone, du temps de l'ORTF. Mais ça o'est peut-être pas uo hasard si, dans le eomité directeur de Vision 7, qui est une filiale du groupe presse d'Haehette et de Channel 80, on trouve M. Guillaud. Visinn 7 n'en est pas non plus à son coup d'essai avec « 39-45 », *puisque* cette petite société privée a déjà produit « 14-18 » et surtnut « *D* » *day*, film documentaire sur le débarquemeot allié en Nnrmandie. Diffusée le 6 mai 1984 à la télévision pour le quarantième anniversaire, l'émission a réalisé l'excellent score de dix-huit points Audimat (soit trnis millinns trois eent trente mille fnyers français). Ce qui confirme, s'il en était besoin, la grande audience de ce genre d'émission historique à la télévisinn.

Par rapport à d'autres séquences comparahles, « 39-45 » est un album d'images à l'état pur, un montage de documents remarquables que les concepteurs n'ont pas voulu, comme d'autres, entrecouper d'interviews ou de témnignages de spécialistes. La ehronologie des événements, parfaitement respeetée, exclut tout risque d'égarement dans les méandres de l'Histnire. Le commentaire de Jean-Claude Dassier, précis mais purement informatif, est la légende utile de milliers d'images très éloquentes. En bref, la motivation des auteurs a été de « donner à voir » plutôt que de tenter de transmettre un message verbal. Car si la parole est d'argent, à la télévisinn, l'image est d'nr.

CLAUDE DURIEUX.

● **Mercredi 8 mai, A 2, 22 h 10 (1re partie) et jeudi 9 mai, A 2, 22 h.**

Vu pour Vous

L'inclassable Chagall

● **Désirs des Arts.** Marc Chagall, A2, lundi 6 mai, 23 h 10 (30 minutes).

Diable où le situer ? Sur quelle montagna magiqua ? Flanc est, côté expressionniste pour sa croyance sans limites *aux puissances évocatrices* des images, à l'art naïf russa pour cette fraîcheur enfantine. Côté ouest : la révolution cubiste au début de ce siècle inspire Chagall et lui permet de s'affranchir définitivement des lois de la pesanteur. C'est gagné. Bleu nuit, rose mystique ou rose tendre, la tour Eiffel se regarde à l'envers, les fiancés peuvent flirter avec l'immense voûte céleste.

C'ast étrangament beau comme icône revu et corrigé par Braque ou Picasso. C'est une peinture à part qui se fout complètemant des écoles. Le siècle *flambe*, Chagall *poursuit* son petit bonhomme de chemin dans l'azur. Chagell rêve plain-chant, è tout bout de champ. Le grand magician quittait la terre ferme à l'approche de la centaine, le 28 mars dernier. Une équipe d'Antanne2 lui rendait visita, à l'oceasion de son quatre-vingt-dix-septième enniversaire. Voilà tout.

Quelques documents émouvants sur le peintre, des témoignages de proches, un commentaire sans surprise de Pierre Daix. Un petit hommaga qui dure una demi-heura sur l'un des plus grands peintres de ce siecla. C'est vraiment très peu.

M. G.

Histoire de l'or noir

● **L'histoire sacrèta du pétrole.** TF1, à partir du mercredi 8 mai (60 minutes chaque *épisode*).

Deux ans et demi de travail acharné, une documentatinn *gigantesque* – archives américainaa, anglaisas, maxicainaa, – una avalancha d'interviews de savants, d'historiens, d'hommes d'affaires, *pour une* « *Histoire du pétrole* » en huit épisodes d'une haure chacun, réalisés par Jean-Michel Charlier. Ce réalisateur est l'auteur d'une série illustre *sur « la Mafia », de livres sur* Stavisky et sur Eva Braun. Il aima le risqua. Homme des grandes enquêtes, c'est ce qu'il est convenu d'appeler un aventurier, qui, chose rara, aait raconter une histoire bien sanglante. L'histoira de l'or noir ? *On peut tout imaginer : une* avantura da plonniars ou d'esclaves, qui tourne vita en affaira da grandas famillas (Nobel, Rothschild, Rockefaller) *qui ont un lien étroit avec* les milieux politiques.

L'argent, las luttas d'influence antre d'énormes compagnies américaines ou russes, peuvent créer des situations Insoutenables pouvant aller jusqu'à des conflits intar*nationaux*. Un *vrai polar* qui peut sa terminar an roman d'aspionnege. Un seénario cousu main, è condition de maîtriser tous les ingrédients qu'on a *pu glaner*. A l'*origina*, cetta série devait être « amballée » en einq épisodas. L'ampleur, la complaxité, la densité du sujet, nnt finalement imposé da le *traiter en huit chapitres. Il en* aurait fallu au mnins le double pour arriver à cerner la sujet sans écraser la spectateur sous une pluia d'informations.

Travail documentaira très *sérieux*, eartes. Une *quantité* astrnnnmiqua da renseignements chiffrés, datés, couvrant una périnde de presque deux sièclas at aoutanue par des *commantaires intelligants*, qui essaient parfois de dramatiser. Jean-Michel Charlier tente de créer la légende de l'or noir sans y parvenir. La mise en *scèna est, hélas, inexistante*. Ou sembla croular sous le poids proprement ahurissant de documents d'archives ou d'interviews didactiques de profes*seurs*, d'*historiens*. On a le sentiment que « l'histoire secrèta de l'or noir » a été réalisáa exelusivement pour des spécialistas.

M. G.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 5 MAI

Le Salaire de la peur ■■

Film français de Henri-Georges Clouzot (1952), *avec* Y. Montand, *C.* Vanel. (N.)
TF 1, 20 h 35 (140 mn).

Un pays d'Amérique du Sud (la Guatemala dans le roman de Georges Arnaud), des aventuriers, des camions de nitroglycérine. On joue avec l'angoisse ar la mort en cherchant à devenir riche. Ce fut le triomphe d'un certain style de mise en scène, de réalisme noir effritant les nerfs, d'émotions fortes et da rapports troubles. Grand Prix du Festival de Cannes 1953, Prix de la meilleure interprétation masculine à Charles Vanel. Et Montand, qui s'imposait.

La Foule ■■

Film américain de King Vidor (1927), avec E. Boardman, J. Murray. (Muet. N.)
FR 3, 22 h 30 (105 mn).

De 1900 aux années 20, la vie d'un employé de bureau; être anonyme dans la foule new-yorkaise. La crise économique pointe déjà derrière une histoire intimiste et grise. Vidor filma dans les rues de New-York avec des caméras dissimulées sur des camions, fit d'un inconnu sa vedette. Méthodes révolutionnaires par rapport au cinéma hollywoodien de l'époque. Mais ce réalisme du quotidien conduit à une réalisation vigoureuse et, souvent, bouleversante. La Foule *n'est pas un « document ». C'est de l'art.*

LUNDI 6 MAI

Plus dure sera la chute ■

Film américain de Mark Robson (1956), avec H. Bogart, R. Steiger. (N.)
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un journaliste en chômage devient l'agent de presse d'un entrepreneur de matches de boxe truqués. Tiré d'un roman de Budd Schulberg, ce film se rattache à un courant de critique sociale et rappelle, sans le valoir, le Champion *(1949) du même réalisateur. Mais Bogart, gravement malade, y tient son dernier rôle, comme un défi.*

T'empêches tout le monde de dormir

Film français de Gérard Lauzier (1981), avec *D. Auteuil, C. Alric.*
FR 3, 20 h 35.

Les fringales sexuelles d'un parasite, qui a réussi à se faire héberger par une fille habitant avec une copine. Lauzier a mis en scène au cinéma sa pièce le Garçon d'appartement. *C'est grivois, pas très drôle.*

MARDI 7 MAI

Le Journal d'Anne Frank ■

Film américain de George Stevens (1959), avec M. Perkins, J. Schildkraut. (N.)
A 2, 20 h 40 (105 mn).

L'histoire vraie, écrite dans un cahier, d'une petite juive d'Amsterdam qui vécut cachée deux ans dans un grenier, avec sa famille, avant d'être déportée. Ce bouleversant témoignage a été publié en librairie et adapté au théâtre. George Stevens s'est inspiré de la pièce. Si son film n'a pas la résonance profonde du document original, il s'adresse bien à la conscience humaine.

Tess ■

Film français de Rnman Polanski (1979), avec N. Kinski, P. Firth.
FR 3, 20 h 35 (165 mn).

Les amours et les malheurs d'une jeune paysanne du Dorset que son père, ivrogne, croyait apparentée à une famille aristocratique. Des images superbes ar raffinées pour un mélodrame qui, sauf dans la dernière demi-heure, n'a pas, à cause d'une adaptation trop « sage », la grandeur tragique et morbide du roman de Thomas Hardy. Nastassia Kinski est belle, mais comédienne inexpérimentée. Le format ne convient pas au petit écran.

MERCREDI 8 MAI

Le Grand Chef

Film francais d'Henri Verneuil (1958), avec Fernandel, G. Cervi.
TF 1, 13 h 40 (95 mn).

Deux laveurs de voitures aux prises avec un insupportable gosse de riche qu'ils ont enlevé pour obtenir une rançon. Une nouvelle de l'humoriste O'Henry remise aux mesures des deux vedettes de la série Don Camillo. *Pas brillant.*

La Grande Bourgeoise ■

Film italien de Mauro Bolognini (1974), avec G. Giannini, *C.* Deneuve.
FR 3, 20 h 35 (105 mn).

Inceste entre un frère et une sœur, crime passionnel, scandale aux implications politiques. L'affaire Murri, qui éclata à Bologne au tournant de ce siècle, a inspiré au cinéaste une atmosphère de passions troubles, une reconstitution d'époque dans une série de tableaux à la manière des tachistes florentins. Esthétisme à se pâmer. Catherine Deneuve est devenue brune pour un bien curieux personnage.

JEUDI 9 MAI

Le Seigneur de la guerre ■

Film américain de Franklin Schaffner (1965), *avec* C. Heston, R. Forsythe (v.o. sous-titrée).
TF 1, 23 h (115 mn).

Aventures historiques, au neuvième siècle, dans le nord de la France. La passion d'un couple égaré dans une époque de violence et de barbarie. Réalisation soignée, évocation vraisemblable. Puissante composition de Charlon Heston.

Une vie ■■

Film français d'Alexandre Astruc (1958), avec M. Schell, C. Marquand.
A 2, 14 h 50 (85 mn).

Le roman de Maupassant sans naturalisme. Un style de cinéma moderne, pour décrire les rapports d'un homme et d'une femme qui ne peuvent absolument pas se comprendre, dans le manage, dans les comportements sociaux et sexuels. Un grand film d'auteur qui méritait une meilleure programmation.

La Cuisine au beurre

Film français de Gilles Grangier (1963), avec Fernandel, Bourvil. (N.)
A 2, 20 h 35 (80 mn).

Deux cuisiniers, un Provençal et un Normand, pour un seul restaurant ...et une épouse bigame. C'est la fauta à la guerre. Une pochade dont on se serait bien passé.

Manhattan ■■

Film américain de Woody Allen (1979), avec W. Allen, D. Keaton (v.o. sous-titrée. N.)
FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Les expériences amoureuses et les problèmes d'un écrivain new-yorkais, que son épouse a quitté pour une femme et qui balanca entre deux maîtresses. Humour et névroses, réflexion morale, satire sociale aussi brillante qu'acérée. Du Woody Allen à l'état pur, par le scénario, l'efficacité de la mise en scène et una interprétation parfaitement ajustée aux personnages. Filmée en noir et blanc, l'intelligentsia de New-York en prend pour son grade.

VENDREDI 10 MAI

It's a Gift ■

Film américain de Norman McLeod (1934), avec W.C. Fields, B. Le Roy (v.o. sous-titrée, N.)
A 2, 23 h (65 mn).

Un épicier, dominé par sa femme et menant une vie impossible, cherche à y échapper en achetant, par correspondance, en Californie, une plantation d'orangers. L'histoire totalement loufoque permet à W.C. Fields de se livrer à ses gags les plus destructeurs. Ni les femmes, ni les enfants, ni les aveugles, ne trouvent grâce devant lui.



Le chemin de l'amour

L'opinion a été unanime pour voir en elle, dès ses débuts, la comédianne numéro un de Hollywood. Elle a été tout eussi unanima pour proclamer que cetta « *grande artiste, dont la personnalité est faite autant de volonté que de talent, peut tout faire* ». Cette etar admirée, c'est Bette Davis et le téléfilm américain, *Quelques mois pour aimer* que diffuse, cetta semaine Canal Plus, en apporta le témoignage.

L'histoire est celle d'un *face-à-face entre une mère* (Betta Davis) et sa fille (Gene Rowlends, admirable eussi) qui se retrouvent après plus de vingt ans de séparation. Le chemin parcouru par ces deux femmes pour tenter de se rejoindre est celui de le haine-amour à l'emour-emour. Lentement, evec une lenteur qui permet aux émotions de prendre toute *leur* plénitude, Milton Katselas, le réelisateur, noue entraîna dans l'intimité de ces retrouvailles. Raga, passion, jalousie, tendresse, éclats de rire s'entrelacent, puis se disloquent pour se heurter à nouveau.

Drama intérieur que le dácor quotidien na feit qu'exacerber. Il éclate à propos de petits riens, une course, un pique-nique, des voisins... Tragédie humaine, si humaine, qui ose montrer ce qu'on juge habituellement indigne de dévoiler : le rejet d'un être cher qui va mourir. Une tragédia qui devient aussi résurrection. Magistral.

ANITA RIND.

● ***Quelques mois pour aimer*, le 6 à 13 h 30, le 8 à 14 h 35, le 9 à 1 h 25 (96 mn).**

Sélection

DOCUMENTAIRES

Aventure sur les grands fleuves :

● **Wahgi : le mangeur d'hommes** (superbe reportage de Christine Dodwell, *écrivain anglais, partie à la découverte* de ce fleuve sauvage de Papouasie-Nouvelle-Guinée, que personne n'avait jameis osé affronter avant), le 4 à 7 h.

● **Nil : le grend magicien** (de Juba, au sud du Soudan, jusqu'à son delta, Brian Thompson dérive le long des rives du Nil. Dommege que seule la partie soudeneise de ce parcours soit bien traitée. Pour le reste, on verra surtout beaucoup de touristes), le 4 à 16 h 50, le 6 à 15 h 05, dens *le nuit du 8 au 9 à 2 h 20*, la 10 à 11 h 55.

Les films

LADY LIBERTINE. — Film franco-anglais de Gérard Kikoïne (1983).

D'après un roman victorien, un *film érotique* ne faisant, malgré la spécialité du réalisateur, que flirter avec le porno. Flegellations sur fesses féminines. Diff. le 4 à 22 h 55, la 6 à 9 h, nuit du 10 au 11 à 4 h 35.

MESDAMES, MESSIEURS, BONSOIR ■. — Film italien de Luigi Comencini, Nenni Loy, Luigi Megni, Mario Monicelli, Ettore Scola (1976), avec M. Mastroianni, V. Gassman.

Une soirée imaginaire de télévision. Satira sociale et *politique* d'*une réalité reflétée*, déformée par le tout puissant média. Diff. le 5 à 18 h, le 7 à 11 h 10, la 9 à 23 h 45.

GEORGIA □ ■. — Film américain d'Arthur Pann (1981), avec G. Wasson.

La course au « rêva américain » et son échec dens les années 60. Histoire d'une fille fantasque et des amours perdues, faillite des utopies. *La mise en scène* est une psychanalyse. Un film désenchanté, émouvant. Diff. le 5 à 21 h, le 8 à 22 h 40, le 10 à 11 h 50.

TIR GROUPÉ □. — Film français de Jean-Claude Missiaen (1882), avec G. Lan*vin*, V. *Jannot*.

Les déambulations d'un jeune homme qui veut venger sa fiancée, violée et tuée per des loubards. Une obsession fentastique. Diff. le 7 à 20 h 30.

CLASS. — Film eméricain da *Lewis John Carlino* (1983), evec J. Bisset. A. McCarthy.

Un étudiant est initié à l'emour par la mère da son camarade. Jacqueline Bisset a beau éviter le scabreux, l'entreprise ralève du vaude*villa sans charme*. Diff. le 8 à 21 h, le 10 à 10 h 20.

LES PRINCES ■. — Film français de Tony Gatlif (1982), avec G. Darmon.

Le particularisme d'un gitan attaché à ses coutumes et chassé, avec les siens, d'une cité de transit. Première partie misérabiliste. Ensuite, un bel élan lyrique. Diff. le 9 à 20 h 30.

J'AI LE DROIT DE VIVRE ■ ■. — Film *américain de Fritz Lang (1937)*, avec H. Fonda, S. Sidney.

Un homme sorti de prison, repoussé par une société qui ne veut voir en lui qu'un repris de justica. Tragédie sociale, où Lang, ayant fui le nazisme, découvrait, après *Furie*, les maux de l'Amérique. Un chef-d'œuvre. Diff. le 10 à 21 h.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commenteires parus dens les suppléments précédents.

L'AFFRONTEMENT ■. — Film américain de P. Newman (1983). Diff. le 4 à 9 h 10, le 10 à 22 h 35.

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE ■ ■. — Film françeis da B. Tevernier (1984). *Diff.* le 4 *à* 11 h 10, la 9 à 15 h 30.

MORT D'UN POURRI ■. — Film français de G. Lautner (1977). Avec A. Delon, D. Mutti. Diff. nuit du 4 au 5, à 0 h 20.

PACO L'INFAILLIBLE ■. — Film franco-espagnol de D. Haudepin (1979). Diff. nuit du 4 au 5, à 2 h 20, le 10 à 15 h 30.

UNE SI GENTILLE PETITE FILLE. — *Film* franco-canadien d'E. Grannwood (alias E. Matalon) (1977). Diff. nuit du 4 au 5, à 3 h 50, la 9 à 22 h 15, nuit du 10 au 11, à 0 h 20.

LE TEMPS DE LA REVANCHE ■. — Film argentin da A. Ariatarein (1981). Diff. nuit du 4 au 6, à 5 h 20, le 7 à 14 h.

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA ■. — Film américain da J. McBride (1982). Avac R. Gera, V. Kaprisky. Diff. le 5 à 7 h.

TETE A CLAQUES ■. — Film français da F. Perrin (1981). Diff. le 5 à 11 h, le 7 à 23 h 50, la 8 à 11 h 20, le 10 à 14 h.

NEIGE ■. — Film françeis da J. Berto et J.-H. Roger (1981). Diff. le 5 à 23 h, le 5 à 10 h 35.

LA DIAGONALE DU FOU ■. — *Film françeis de* R. Dembo (1983). Avac M. Piccoli, A. Arbatt. Diff. nuit du 5 au 6, à 0 h 25, le 7 à 15 h 35, nuit du 7 au 8 à 0 h 35.

LE FAUCON. — Film françeis de P. Boujenah (1883). Diff. le 5 à 20 h 30, le 9 à 14 h, le 10 à 9 h.

LES AS D'OXFORD. — *Film américain* d'A. Goulding (1940). Avec Laurel et Hardy. Diff. nuit du 7 au 8 à 1 h 25, le 9 à 11 h 30.

Samedi 4 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Reprise : Infovision.
(Infovision diffusé le 2 mai.)
10.15 Cinq jours en Bourse.
10.30 Musicalement.
« *Concerto n° 1 pour piano et orchestre* » de Brahms, par le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction d'Emmanuel Krivine.
11.30 De A à zèbre.
12.15 Le rendez-vous des champions.
12.30 Bonjour, bon appétit : Cake aux légumes nouveaux.
13.00 Journal.
13.35 Téléfoot 1.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.
15.40 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et du tiercé.
16.15 Temps X.
17.05 Série : Opération trafics.
18.05 Trente millions d'amis.
18.30 Mieux vivre la route.
18.35 Magazine auto-moto.
19.00 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Julien Fontanes, magistrat.
De J. Cosmos, réal. : A. Farwagi. Avec J. Morel, A. Moya.
L'ex-épouse de Fontanes assiste à la dernière phase d'un hold-up qui tourne mal.

22.20 Droit de réponse : L'arroseur arrosé.

Emission de Michel Polac.
L'eau est-elle une ressource inépuisable? La paie-t-on à son juste prix? Avec G. Malandain, député PS, chargé de la mission interministérielle sur les problèmes de l'eau ; J. Blanc, député PR de Lozère ; P. Faisandier, président du Syndicat des distributeurs d'eau ; J. Roux, directeur général de la santé ; P. Bordier, président de la Chambre syndicale des eaux minérales ; J.-C. Lesewvre, du Muséum d'histoire naturelle ; M. Galfre, de l'UFC de Lozère

0.00 Journal.
0.10 Ouvert la nuit.
Au nom de la loi : *le Journaliste.*
Extérieur nuit : Des studios et la nuit.

ANTENNE 2

10.15 Journal des sourds et des malentendants.
10.35 Reprise : Super platine.
Philipe Lavil, Duran Duran, Dick Rivers, les Commodores, Ritchie, Gérard Blanchard, Al Corley.
11.05 Les carnets de l'aventure.
« *Cinq boréales* » *(40 000 kilomètres dans les Rocheuses canadiennes et en Alaska),* « *Flash back* » *(les difficultés du film d'aventure).*
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Têtes brûlées.
14.15 Terre des bêtes.
Les tourterelles en question.
14.50 Les jeux du stade.
Spécial hockey sur glace ; cyclisme : le Trophée des grimpeurs.
17.05 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Téléchat.
17.25 Numéro dix, magazine du football présenté par Michel Platini.
17.55 Le magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
Haute-Volta (un portrait de Thomas Sankara, président du Burkina) ; les dessous des grands hommes (le marché du caleçon).
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 La boutique de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Poigne de fer et séduction.
La vente aux enchères.
Un gang de terroristes s'empare d'une collection d'œuvres d'art. La police est sur le coup. La vie des hommes est-elle plus importante que les œuvres d'art ? Une comtesse italienne est en danger.
21.00 Concours Eurovision de la chanson.
En direct de Göteborg, en Suède.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.15 Ticket pour..., magazine du tourisme et des voyages.
12.35 Samedi vision, magazine de la détente et des loisirs.
13.35 Ticket pour..., magazine du tourisme et des voyages.
14.00 Entrée libre.
Emission du Centre de documentation pédagogique.
16.15 Liberté 3, émission des associations.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Saturnin.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : *Dynastie.*
Suite des aventures et mésaventures d'une famille américaine.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit Mehdi Charef, Marie-Christine Barrault et Jean Yanne.
23.15 Musiclub.
« *Concerto pour violon et orchestre* » *d'Alban Berg, interprété par I. Perlman, violon soliste, et l'Orchestre de Cleveland dirigé par Ch. von Dohnanyi.*

PÉRIPHÉRIE

● **RTL,** 20 h, Châteauvallon ; 21 h, Concours eurovision de la chanson (en direct de Göteborg) ; 23 h, Ciné-club : *I Vitelloni,* film de F. Fellini.
● **TMC,** 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Une femme nommée Golda,* film d'A. Gibson (2e partie) ; 23 h, M.C. Magazine.
● **RTB,** 20 h, Le jardin extraordinaire ; 21 h, Concours eurovision de la chanson (en direct de Göteborg).
● **TSR,** 20 h 10, Trèfle d'or ; 21 h, Concours eurovision de la chanson (en direct de Göteborg) ; 23 h 30, Journal ; 23 h 45, *Cat Ballou,* film d'Elliot Silverstein.

Dimanche 5 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe.
12.02 Midi Presse
Emission de P.-L. Séguillon.
Invité : M. Pierre Viot, président du Festival international de Cannes et ancien directeur général du Centre national de la Cinématographie.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports dimanche.
16.30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel.
Avec Jane Birkin.
17.30 Les animaux du monde.
La guerre du potager.
18.10 Série : Matt Houston.
19.00 Sept sur sept.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Jean Lanzi
Avec M. Michel Caste, directeur du Loto.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : le Salaire de la peur.

Film de Henri-Georges Clouzot.
23.00 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.45 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

9.35 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.05 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Médecins de nuit.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Série : L'Homme de fer.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Queretaro-Guayaquil (Equateur).

21.35 Série : Sorties de secours.

Que fait-on des délinquants à New-York ?
Dernier volet de cette série sur la délinquance. A New-York : 500 meurtres, 1 000 viols dans le quartier de Manhattan en 1983. Une enquête dans l'un des dix établissements à grande sécurité de l'Etat de New-York. Cette émission sera suivie d'une interview de M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice.

22.40 Magazine : Désirs des arts.
de P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
Mondrian, la poésie même. Autour de l'un des grands maîtres de l'art abstrait de ce siècle, certainement le plus radical dans le dépouillement formel. L'exposition de la Fondation Maeght retrace le trajet esthétique de ce peintre hollandais.
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Debout les enfants.
« *Disney Channel* », *Inspecteur Gadget...*
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Cinéma : « *le Thé au harem d'Archimède* », *de Mehdi Charef ; magazine : Forum des musulmans de France à Lille ; chants et danses au Centre culturel algérien.*
12.00 La vie en tête. Emission de la Fédération nationale des mutuelles des travailleurs.
13.00 Magazine 86 : Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.
13.30 Tour de Corse automobile.
Rallye de France.
15.00 Musique pour un dimanche (et à 17.35).

15.15 Opéra : « Otello ».

De Verdi. D'après le livret d'Arrigo Boïto, enregistré aux Arènes de Vérone, chef d'orchestre Z. Pesko, avec V. Atlantov, T. Tokanawa, P. Cappuccilli...
Opéra créé à la Scala de Milan le 5 février 1887. Otello, gouverneur de l'île de Chypre, rentre victorieux d'une guerre contre les Turcs. L'un des sommets de l'art verdien.

18.00 Emissions pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Il était une fois l'homme ; l'ours Colargol...
19.00 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Macadam : le collectionneur.
Réal. J.-C. Henin. Avec D. Auteuil, C. Ratelin, N. Dréan...
Tour de France des variétés avec Michel Fugain, David Martial, Jenny Naska, New Paradise...
21.30 Aspects du court métrage français.
Mélodies de brumes à Paris, de J.-A. Laou ; Une dent contre, de S. Meynard.
22.00 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : la Foule.

Film de King Vidor (cycle King Vidor).
23.50 Prélude à la nuit.
« *Les Sauvages* », *de J.-P. Rameau, interprété par C. Helffer, au piano.*

PÉRIPHÉRIE

● **RTL,** 20 h, *l'Arme au poing,* film de M. Winner ; 21 h 45, Les minichroniques ; 22 h, Journal ; 22 h 10, Autour d'un événement.
● **TMC,** 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Woody Woodpecker ; 21 h, *Sans mobile apparent,* film de Ph. Labro ; 22 h 55, Forum RMC.
● **RTB,** 20 h 15, Zygomaticorama (dernière édition).
● **TSR,** 20 h, Le grand raid ; 21 h, Dis-moi ce que tu lis... ; 21 h 55, Cadences ; 22 h 15, Journal.

Lundi
6 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.30 ANTIOPE 1.
11.00 La Une chez vous.
11.15 Pic et Poke.
11.30 Challenge 85.
12.00 Feuilleton : La porteuse de pain.
12.35 La bouteille à la mer.
Invitée de la semaine : Annie Cordy.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Martine Verdier ; à 14 h 45, La maison de TF1 ; à 15 h 15, Les choses du lundi : Les artisans d'art à la Foire de Paris ; à 16 h 30, Reprise : Sept sur sept (diffusé le 5 mai).
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bergeot.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Plus dure sera la chute.**
Film de Mark Robson.
22.25 **Etoiles et toiles.**
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Au sommaire : «Adieu Bonaparte», de Youssef Chachine ; entretiens avec Douglas Sirk et avec Stéphane Ferrara (boxeur, interprète du dernier film de Godard) ; le cinéma russe.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Arméniens malgré tout.
14.50 Série : Drôles de dames.
15.40 Reprise : Apostrophes.
Les enfants du sexe et de la littérature (diffusé le 3 mai).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 **Magazine : L'heure de vérité.**
Émission de F.-H. de Virieu.
M. François Léotard, secrétaire général du PR, répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel.
21.55 Emmenez-moi au théâtre : Bunny's bar.
De J. Balasko, réal. J.-M. Vincent. Avec J. Balasko, M. Blanc, V. Mairesse, B. Moynot.
La dernière nuit d'une ex-strip-teaseuse dans une boîte de nuit de Pigalle. Anita quitte le métier pour rejoindre l'homme de sa vie. Cette dernière nuit sera-t-elle idyllique ?
23.10 Désirs des arts : la dernière exposition de Chagall.
Magazine de P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
(Lire notre article.)
23.35 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Cinéma : T'empêches tout le monde de dormir.**
Film de Gérard Lauzier (Cycle Rions français).
22.05 Journal.
22.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Ils sont dans l'eau et ils resteront toujours dans l'eau. Reportage de R. Gutierrez et G. Nevers sur l'habitat lacustre au Bénin.
23.20 Prélude à la nuit.
Trois mouvements de « Petrouchka » d'Igor Stravinsky, interprétés par R. Plagge, au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, *Nevada Smith*, film de Henry Hathaway ; 23 h 25, *Journal* ; 23 h 35, La joie de lire ; 23 h 40, RTL Théâtre.
- TMC, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Tartarin de Tarascon*, film de Francis Blanche ; 22 h 45, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *l'Orchestre noir*, film de Stéphane Lejeune.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Radjou : Jean Rathmes.
- TSR, 20 h 15, *l'Addition*, film de Denis Amar ; 21 h 45, Gros plan sur Richard Bohringer ; 22 h 15, L'actualité cinématographique en Suisse ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, Boxe (championnat du monde).

Mardi
7 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12.35 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Martine Verdier ; à 14 h 45, La maison de TF 1 ; à 15 h 15, Magazine mode d'emploi ; à 16 h 15, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; à 16 h 30, L'apocalypse des animaux.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bergeot.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
De Paul Andreota, réal. Jean Kerchbron. Avec Y. Rénier, J. Franval, E. Vasberg... (rediff.)
Le commissaire Moulin se prend de sympathie pour un ancien caïd évadé de prison. Cette compréhension lui vaut une série de déboires...
21.55 Multifoot.
Invité : Gilbert Montagné.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Avec Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme.
14.50 Série : Drôles de dames.
15.40 Reprise : Le grand raid.
Queretaro Guayaquil (diffusé le 5 mai).
16.35 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
Edition 1911 : on a volé la Joconde ; Marie Curie, deux fois prix Nobel.
17.30 Feuilleton : Une femme reste une femme.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Anim'A2 : Latulu et Lireli ; Sido et Rémi ; C'est chouette ; Terre des bêtes ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.40 **Les dossiers de l'écran : le Journal d'Anne Frank**
Film de Georges Stevens.
22.00 **Débat : Pour ne pas oublier.**
Avec MM. Elie Wiesel, B.-H. Levy, écrivains, J. Veil (fils de Simone Veil), J.-F. Steiner, auteur de *Treblinka*, G. Kiersch, directeur de l'Institut politique international de Berlin, Mlle N. Fresco, chercheur au CNRS, et Mme L. Leignel, déportée.
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Tess.**
Film de Roman Polanski.
23.25 Journal.
23.55 Prélude à la nuit.
« La Oracion del Torero », pour orchestre à cordes, de Joaquim Turina, interprété par l'Ensemble instrumental J.W. Audoli.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Chips ; 21 h, *Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais... elle cause*, film de Michel Audiard (avec A. Girardot, B. Blier) ; 22 h 30, Journal ; 22 h 40, *La joie de lire.*
- TMC, 20 h, Série : l'Australienne ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *la Planète des singes*, film de F. J. Schaffner (avec Charlton Heston) ; 23 h, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : la Citadelle ; 21 h 5, Grand écran : *les Vacances de M. Hulot*, film de Jacques Tati.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Élémentaire mon cher Einstein : Tsukuba expo 85 ; 21 h, Culture club.
- TSR, 20 h 10, Châteauvallon ; 21 h 15, Document : La bataille d'Allemagne (2e partie) ; 22 h 45, Octo-puce ; 23 h 15, *Journal* ; 23 h 30, Football.

Mercredi
8 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 Antiope 1
9.00 La Une chez vous.
9.15 Vitamine.
9.35 Les diables volants.
10.20 Retransmission en direct de l'Etoile de la Cérémonie des mille drapeaux.
11.00 Il y a 40 ans : la Victoire.
11.45 Dessin animé.
12.00 Ouverture du Festival de Cannes.
12.35 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Cinéma : le Grand Chef.
Film d'Henri Verneuil.
15.15 Quarté à Evry.
15.40 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Emission de Jacques Antoine.
16.35 Série : Arnold et Willy.
17.05 Dessin animé : Jackson Five.
17.25 La chance au chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.20 Loto sportif première.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
19.55 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du loto.
20.40 Feuilleton : Dallas.
Cliff est durement affecté par l'état de Paméla, qui s'obstine à croire Mark vivant. Jamie est toujours sous la protection de Sue Ellen.
21.25 Série : L'histoire secrète du pétrole.
Emission de Jean-Michel Charlier. Avec E. Catta, historien de la Compagnie française des pétroles, P. Collier, biographe de Rockefeller, Dr R. W. Ferrier, historien officiel de la British Petroleum, H. Hendrix, biographe de Deterling, L. Mosley, grand reporter et historien, le professeur J. Valero, économiste et historien.
(Lire notre article.)
22.35 Variétés : Cote d'amour.
Emission de G. Foucaud et L. Toitou, présentée par Sydney.
Etienne Daho, Les Stranglers, Los Lobos, King, Jazz band, Quai des Brumes.
23.15 Journal.
23.35 Spécial Cannes.
Autour du 38e Festival international du film de Cannes, du 8 au 20 mai. Yves Mourousi, Alain Bévérini et Frédéric Mitterrand présentent les derniers films et interviewent acteurs et metteurs en scène. Cinq minutes tous les soirs.

ANTENNE 2

6.45 Télé matin.
10.00 Récré A 2.
Judo boy ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Johan et Pirlouit ; Discopuce ; Anim' A 2 ; Les mystérieuses cités d'or ; Bande à BD.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Série : Chronique irlandaise.
Premier épisode des aventures d'une famille irlandaise aux Amériques.
15.20 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Méthanie ; le secret des Sélénites ; Latulu et Lireli ; Albotor ; Buster Keaton.
16.50 Micra Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Safari rock », de S. Maulière.
18.00 Super platine.
Billy, Alphaville, Sylvie Vartan, Indochine, la Compagnie créole...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Dessin animé : Scruffy le chien.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Spécial loto sportif.
20.35 Téléfilm : le Blockhaus.
de C. Klotz, réal. P. Monnier. Avec J. Beaber, A. Diffring, J. Hahn, O. Laure...
Trois Allemands et trois Américains qui ont participé à la deuxième guerre mondiale décident de revivre ce moment crucial de leur vie. Les ennemis décident de fraterniser au point de vouloir revivre ensemble une nuit dans le blockhaus.
22.10 **Document : 39-45.**
Six années de guerre en images, proposé par J.-P. Thomas, réal. G. Alépée, avec la participation du ministère de la défense (1re partie).
(Lire notre article.)
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 Cérémonie à l'occasion du 40e anniversaire de la fin des hostilités en Europe.
En direct : arrivée du président Reagan à Strasbourg.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les Jeux.
20.35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Autour de Thierry le Luron, Patrick Dupond, Daniel Guichard...
22.00 Journal.
22.20 **Cinéma : la Grande Bourgeoise.**
Film de Mauro Bolognini.
0.05 Prélude à la nuit.
« Phidyle », poème de Leconte de Lisle, mis en musique par H. Duparc et interprété par U. Reinemann, baryton.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Mike Hammer ; 21 h, *Houdini le magicien*, film de Melville Shavelson ; 22 h 40, Journal ; 22 h 55, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Gaspard de la Meije*, téléfilm de Bernard Choquet ; 22 h 50, M.C. Magazine ; 23 h 5, TMC Sports.
- RTB, 20 h, Cap 60 ; 21 h 5, Série : Néo-polar ; 22 h 5, Portrait : Léopold Génicot, historien.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 15, Football (coupe UEFA) ; 21 h 45, Vingt-cinq ans de roses (1960-1984) ; 22 h 45, Journal ; 23 h, Franc-parler.

Jeudi
9 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Martine Verdier ; 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 25, Ostende Ensor ; 15 h 55, Images d'histoire ; 16 h 30 L'apocalypse des animaux.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
18.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Série : les Misérables.
D'après l'œuvre de Victor Hugo, adaptation A. Decaux et R. Hossein, avec L. Ventura, M. Bouquet, E. Bouix...
Apprenant que l'on va juger un innocent que l'on confond avec lui, Jean Valjean se rend aux assises d'Arras où il se dénonce publiquement. Cosette devient une jeune femme. Une version du chef-d'œuvre de Hugo, sans magie, hélas !
21.30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sammaire : L'homme du mois (Cartier, le bijoutier de la rue de la Paix) ; Peut-on lancer son entreprise sans argent et sans idée géniale ? Parfaitement ; Dans les coulisses du royaume des soldes ; Le bonheur d'être luxembourgeois.
22.45 Journal.
23.00 Spécial Cannes.
23.05 Etoiles à la une.
L'histoire mise en scène, présentée par Frédéric Mitterrand.

23.10 Cinéma : le Seigneur de la guerre.
Film de Franklin Schaffner.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
14.50 Cinéma : Une vie.
Film d'Alexandre Astruc.
16.15 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Chantons français, avec Francis Lemarque et Yves Duteil.
17.20 Dessins animés.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratotoums ; Latulu et Lireli ; Légendes indiennes ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Spécial Loto sportif.
20.35 Cinéma : la Cuisine au beurre.
Film de Gilles Grangier (cycle Bourvil).
22.00 Document : 39-45.
De J.-P. Thomas, réal. G. Alepée (2e partie).
(Lire notre article.)
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Claude Lelouch présente Vive le cinéma
20.40 Cinéma : Manhattan.
Film de Woody Allen.
22.20 Journal.
(En direct de Cannes.)
22.50 Les étoiles de la 3.
Un regard sur le Festival de Cannes.
22.55 Prélude à la nuit.
« Sonate en ut mineur », K 457 de Mozart, interprétée par A. Ciccolini, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dallas ; 21 h, *la Petite Fille au bout du chemin*, film de N. Gessner ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Trois jours à vivre*, film de Gille Grangier ; 22 h 35, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h, Minute papillon ; 20 h 25, *le Dernier Nabab*, film d'Elia Kazan ; 22 h 20, Carrousel aux images.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Document : le fort de Breendonck ; 21 h 5, Théâtre club : Yaha, de V. Volkoff.
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Dynasty ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, *Insiang*, film de Lino Brocka.

Vendredi
10 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Martine Verdier ; à 14 h 45, La maison de TF 1 ; à 15 h 20, Temps libres : les palaces (et à 16 h 45) ; à 16 h, Aventures dans les îles.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Carnaval.
Emission de Patrick Sébastien.
Avec Victor Lanoux, Michel Boujenah, Adamo, Danielle Gilbert, Gilbert Montogné...
21.50 Téléfilm : Pauvre Eros.
De G. Regnier. Avec J.-L. Bideau, M. Targes, N. Krasteva...
Julien, abandonné sans ménagement par Edith, qui se dit émancipée, s'engage sur les traces de dames en mal de mâles. Une comédie légère...
23.25 Journal.
23.35 Spécial Cannes.
23.50 Nuit des starlettes.
En direct de Cannes.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie : Etes-vous tango ?
14.50 Téléfilm : Berlin, Tunnel 21.
De J. Gay, réal. R. Michaels.
1961. Le mur de la honte coupe la ville de Berlin en deux zones. Cinq hommes résolus décident de creuser un tunnel reliant Berlin-Ouest à Berlin-Est.
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
18.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, L. Merenda, S. Zerbib...
L'article sur les Kovolic, publié dans la Dépêche républicaine, *provoque des menaces anonymes. Dans la nuit, un camion qui sert à la livraison des journaux est incendié.*
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : de l'école à l'université, sont invités : Pierre Bourdieu (*Homo academicus, *et pour le rapport collectif « Propositions pour l'enseignement de l'avenir ») ; Jean-Pierre Chevènement (*Apprendre pour entreprendre*), Paul Guth (*Lettre ouverte aux futurs illettrés ; la Tigresse*) ; Henri Tezenas du Montcel (*l'Université : peut mieux faire*).*
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : It's a gift.
Film de Norman McLeod (cycle burlesque).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 François Mitterrand : Portrait d'un président.
Anne Gaillard et Roland Cayrol ont pu suivre le chef de l'Etat pendant six mois en France et à l'étranger. M. François Mitterrand ouvre toutes grandes ses portes aussi bien chez lui (dans les Landes ou rue de Bièvre) qu'à l'Elysée ou dans différents endroits publics. Un portrait intime.
22.25 Journal.
22.45 Décibels de nuit.
Emission de J.-L. Janai.
Avec Pierre Eliane, Mary Wilson, les groupes Bikini, The Truth, The Fleshtones...
23.30 Les étoiles de la 3.
Un regard sur le Festival de Cannes.
23.35 Prélude à la nuit.
Suite de l'Arlésienne, *de G. Bizet, interprétée par l'Orchestre de Cardiff sous la direction de P. Thomson.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : les Veuves ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Numéro 10 ; 22 h 30, Journal ; 22 h 35, *Cet obscur objet du désir*, film de Luis Bunuel.
- TMC, 20 h, France Gall au Zénith ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Dynasty ; 22 h, *la Maison de bambou*, film de Samuel Fuller.
- RTB, 20 h, A suivre ; 21 h 25, Ciné-club : *Un autre regard*, film de Karoly Makk.
- RTB-TELE 2, 20 h 5, Billet de faveur . *la Jument du roi*, de Jean Canolle.
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *les Quatres Malfrats*, film de Peter Yates ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, *l'Hypothèse du tableau volé*, film de Raoul Ruiz.

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 11 mai

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Reprise : l'Enjeu (diffusé le 9 mai) ; 10.15 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Musicalement : les Quatre Saisons de Vivaldi ; couleurs de la musique ; 11.30 De A à Zèbre ; 12.15 Le rendez-vous des champions ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessin animé ; 15.40 Casaques et bottes de cuir (avec le tiercé) ; 16.15 Temps X ; 17.05 Série : Opération trafics ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Mieux vivre la route ; 18.40 Magazine auto-moto ; 19.00 D'accord, pas d'accord ; 19.10 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Théâtre : le Don d'Adèle.
Comédie de Barillet et Grédy. Avec M. Dax, A. Feydeau, A. Abbadie, J.M. Juan et C. Kadi.
22.50 Droit de réponse : Orient-Occident.
Emission de Michel Polac.
Avec K. White, écrivain et poète, J.-C. Carrière, scénariste, écrivain, J. Brosse, écrivain, J.-P. Milou, professeur de philosophie, P. Bruckner, écrivain, I. Stengers, chimiste et philosophe, J.-L. Domenach, sociologue, J.-P. Le Dantec, ingénieur et enseignant...
22.50 Journal.
0.40 C'est à Cannes.
0.45 Ouvert la nuit.
An nom de la loi : Jason.
Extérieur nuit : Bal métro.

Dimanche 12 mai

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.00 Midi Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche ; 16.15 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : Matt Houston ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : l'Année prochaine si tout va bien.
Film de Jean-Loup Hubert.
22.10 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
22.25 Journal.
23.10 C'est à Cannes.
23.15 La nuit des bandes-annonces.

ANTENNE 2

Samedi 11 mai

10.15 Journal des sourds et des malentendants ; 10.35 Super-Platine (reprise) ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Têtes brûlées ; 14.15 Terre des bêtes (bêtes de scène) ; 14.50 Les jeux du stade (à 15 h, rugby, championnat de France, demi-finale) ; 17.05 Récré A2 ; 17.25 Numéro dix, magazine du football ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 La boutique de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Autour de Serge Reggiani.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Jambalaya : mardi gras time in New-Orleans ; Sade : portrait de Childeric Muller.
23.20 Journal.

Dimanche 12 mai

9.35 Informations et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessins animés ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Médecins de nuit ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Et la vie continue ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
21.35 L'art au quotidien : Manger des yeux.
Réal. R. Coste et R. Topor.
22.30 Concert Magazine.
Le pianiste Vladimir Horowitz.
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 11 mai

12.15 Ticket pour... ; 12.35 Samedi vision ; 13.30 Horizon ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté ; 17.30 Emissions régionales.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel. La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.15 Musiclub.
Ballet Alain Ailey : « Cry », interprété par Domna Wood.

Dimanche 12 mai

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 12.00 D'un soleil à l'autre ; 13.000 Magazine 85 ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 17.20) ; 15.15 Opéra : Manon, de Jules Massenet ; 18.00 Emissions pour les jeunes ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 Hommage à François Truffaut : Vivement Truffaut.
Réalisation C. de Givray.
21.35 Série : les Producteurs.
François Chavanne. Réal. J. Cohen.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Billy the Kid.
Film de King Vidor (cycle K. Vidor et l'Amérique).
0.15 Prélude à la nuit.
« Tambourin chinois », de F. Kreisler, interprété par J.-J. Kantorow au violon et M. Laforêt au piano.

A Ecouter

L'Ecole autrement

L'enseignement laïque à la une des journaux : réaction, inquiétude, perplexité... des contents, des mécontents. La série « Répétez dit le maître » tombe à pic pour rappeler que, au-delà de toutes ces polémiques politiciennes, il y a la réalité quotidienne des écoles et lycées. Micro à la main, le réalisateur, Pascal Bouchard, est allé se promener dans différents collèges : le 25 avril, au collège Michelet de Vanves ; le 2 mai, dans une école du Doubs, deux lieux où l'on n'a pas attendu les déclarations du premier ministre, M. Laurent Fabius, pour inviter les entreprises à participer à des journées portes-ouvertes (plus de cinq cents intervenants à Vanves), à des « tables rondes », à organiser en collaboration avec les professeurs des stages de plusieurs jours... Expériences stimulantes.

La troisième promenade collégienne, le 9 mai, nous mène à Saulx-les-Chartreux, rare lycée à accepter des handicapés physiques. Si rare que bon nombre de parents ne le savent pas (manque d'information ?). Cette balade en compagnie de quelques-uns de ces handicapés, bavards et rieurs (« *on se dispute la place pour pousser ma voiture, afin d'éviter la queue au self-service !* »), qui mêle le quotidien aux commentaires plus sérieux de l'infirmière, des parents et des professeurs, témoigne d'une évidence : « *Plus les handicapés physiques seront intégrés jeunes, plus ils auront de chance de vivre une enfance normale et des perspectives d'avenir plus sereines.* » Les crèches, par exemple, acceptent-elles les enfants handicapés ? La réponse pourrait être donnée le 16 mai lors du reportage « Les bébés musiciens d'une crèche parisienne ».

CÉCILE URBAIN.

● **France-Culture** : « Répétez, dit le maître », tous les jeudis à 11 h 10. Jusqu'au 23 mai.

Les radios à Cannes

A l'occasion du Festival annuel du cinéma, à Cannes, les stations de radio se déchaînent !

● **FRANCE-CULTURE**

France-Culture est installée dans les nouveaux studios de Radio-France, au niveau 05 du Palais des festivals, pour y réaliser des émissions en direct :

— « Le goût du jour », tous les matins à 7 h 30 (sauf samedi et dimanche), du 8 au 17 mai.

— « Panorama » spécial Cannes, de 12 heures à 14 heures (sauf dimanche), du 8 au 20 mai. De 12 heures à 12 h 15, un invité en direct (le 8, Isabelle Huppert, le 9, Claude Chabrol, le 10, Michel Bouquet).

— « Les nuits magnétiques », de 22 h 30 à 23 h 55 (samedi et dimanche), du 13 au 20 mai. Elles se décomposent en un journal du Festival (des témoignages, des portraits, des dossiers, un éditorial de Daniel Toscan du Plantier), une superproduction : Luchino Visconti, cinéma, théâtre et opéra. Le lundi 20, un bilan du Festival.

— « Le monde contemporain », samedi 18 mai, de 9 h 05 à 10 h 30, aura pour thème : cinéma et société.

— A 19 h, un « Spécial Festival ».

— Les samedis 11 et 18 mai, à 12 h, « Samedi cinéma » sera présenté en direct de Cannes ;

— A 12 h 30, dimanche 12 mai, l'émission « Forum » aura pour invité une personnalité du monde du cinéma (l'émission sera retransmise sur TMC à partir de 20 h).

● **FRANCE-INTER**

Des émissions en direct depuis l'hôtel Majestic, sur la Croisette :

— « Les étoiles du cinéma », d'André Asséo, les 11 et 18 mai, de 16 h à 17 h ;

— *José Artur*, du 13 au 17 mai, de 23 h à 24 h.

Des émissions en direct du Palais des festivals :

— « Télescopages », de P. Meyer, les 11 et 18 mai, de 13 h 30 à 14 h ;

— Le « Magazine », de Pierre Bouteiller, le 19 mai, de 18 h à 19 h.

L'émission « Le masque et la plume », le 19 mai à 20 h, sera elle aussi consacrée au Festival de Cannes, et enregistrée sur place.

● **EUROPE 1**

Du 8 au 20 mai, un studio en face du *Palais des festivals* permettra de diffuser tous les jours, de 23 h à 1 h, l'émission : « Barbier de nuit », et le dimanche, de 12 h à 14 h, « Jean-Claude Brialy reçoit », en direct de Cannes. D'autre part, Philippe Aubert interviendra dans les journaux.

● **RMC**

La station monégasque met en place un dispositif quotidien spécial, pour suivre, en direct de Cannes, du 8 au 20 mai :

— A 7 h 10, le « Journal du Festival », présenté par Jacques Rouland ;

— A 13 h, « RMC midi » : les éditions du journal de la mi-journée seront réalisées en direct de Cannes.

● **RTL**

Tous les matins, Patrick *Sabatier présentera son émission* « Une journée pas comme les autres » en direct de Cannes, aux mêmes horaires que d'habitude (8 h 30-11 h).

Remo Forlani interviendra tous les jours à 13 h (dans le journal) pour faire la critique des films qu'il aura visionnés.

Philippe Labro animera les samedis 11 et 18 mai son émission « RTL cinéma » en direct de Cannes, avec les différentes vedettes et personnalités présentes au Festival.

Et, enfin, le « Journal inattendu » du samedi 11 mai sera confié — en principe — à la *comédienne Nathalie Baye*, l'une des interprètes du film *Détective*, de J.-L. Godard.

Radio-France internationale

PARMI LES MAGAZINES SIGNALONS :

● Carrefour, le magazine de l'actualité politique et culturelle (à 15 h 15) ; le mardi 7 mai : le carnet de voyage de l'envoyé spécial de RFI au Soudan ; le mercredi 8 : la fusée Ariane ; le jeudi 9 : le conflit du Sahara occidental, vu de chaque camp.

● *Priorité santé*, le jeudi 9, à 11 h : un reportage sur les camps de réfugiés en Ethiopie (l'action de la Croix-Rouge internationale).

● *Capricorne, Magazine de* l'océan Indien, le mercredi 8, à 17 h 15 : *les Comores, vues par* un jeune Comorien ; un entretien avec le romancier mauricien Guy *Sylvio Bigsignan, à propos* de son livre *la Paille en queue*.

Livre d'or, le samedi 4, à 11 h, reçoit Arletty (les souvenirs d'une grande dame du cinéma).

PARMI LES ÉMISSIONS EN LANGUE ÉTRANGÈRE :

— En allemand, le mercredi 8, à 19 h, émission spéciale sur le quarantième anniversaire de la reddition allemande, avec des reportages à Paris et Strasbourg.

— *En anglais*, le *mercredi* 8, à 18 h, dans le cadre de « Paris calling Africa » : émission spéciale (réalisée en direct du Parlement européen de Strasbourg) sur les *célébrations* marquant la victoire des Alliés — avec notamment la retransmission de l'allocution de M. Reagan.

Signalons, par ailleurs, que *RFI se met à l'heure du Festival* de Cannes avec des rendez-vous quotidiens dans les journaux de 9 h et 14 h et trois magazines uniquement consacrés *au cinéma : Mi tempo-mi* bémol, du lundi au vendredi, de 13 h à 14 h.

— *Croque-matin*, du lundi au vendredi, de 10 h à 11 h.

— *Cinéma d'aujourd'hui*, cinéma sans frontière, le dimanche, à 13 h.

France-Culture

SAMEDI 4 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : avec Jacques de Bourbon-Busset.
8.30 Voix du silence : le Soudan.
9.05 Matinée du monde contemporain : célébration du quarantième anniversaire de la victoire en direct de Moscou et Léningrad.
10.30 Musique : la mémoire en chantant (le mai des étudiants).
11.00 Grand angle : Vietnam.
12.00 Panorama : romans d'espionnage.
14.00 Mardis du cinéma : Michel Simon.
15.30 Le bon plaisir de... Paul Veyne.
19.20 Passage du témoin, avec Paul Chemetov, architecte, et Philippe Soupault, écrivain.
20.00 Musique : l'inachevé.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Que vienne le règne des oiseaux ou une mouette blanche au-dessus des vagues », de J. Reis, précédé d'un entretien avec l'auteur.
23.10 Démarches avec... P. Roegiers.
22.30 Musique : « Cackolom » (création), enregistré à la Biennale de Paris. Entretien avec *Judit Kele* et Kaija Saariaho.
0.00 Clair de nuit.

DIMANCHE 5 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « La Nartelle », avec *Frédéric* Vitoux.
7.45 Dits et récits : un conte de Knud Rasmussen.
8.00 Orthodoxie.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10.00 *Messe à Notre-Dame de Sion*, à Evry.
11.00 L'esprit de perfection, avec *Skorpis, artisan meublier*.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : *exposition Morandi au musée Cantini* de Marseille.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 *La Comédie française* présente : « l'Impresario de Smyrne », de Goldoni. Avec S. Eine, C. Fersen, C. Hiegel...
17.05 La tasse de thé : rencontre avec Daniel Gélin ; à 17 h 45, histoire-*actualité : le 8 mai 1945, version allemande*.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 *Musique : La conférence des rockers* (le groupe Téléphone).
20.30 Atelier de création radiophonique : « Tocame un vals », d'Andres Cohen. Avec A. Host, O. Sisto...
22.30 Musique : le Quintette Nielsen.
0.00 Clair de nuit.

LUNDI 6 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Georg Lukacs, un penseur dans le feu de l'esprit (et à 10 h 50 : Victor Hugo, le grand-père et l'Univers).
9.05 Les lundis de l'histoire : L'école de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir.
11.30 Feuilleton : Celui qui pense à autre chose — Victor Hugo.
12.00 Panorama, entretien avec Renaud Camus ; à 12 h 45, le Japon.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « La lettre à Alexandrine », de Catherine Decours.
14.30 Histoire illustrée des pirates.
15.30 Les arts et les gens : mises au point (expositions *Pol Bury* et Jean Dubuffet) ; à 18 h 20, l'histoire de l'art vue par... Anne et Patrick Poirier.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : Zazie sur la ligne de Bobigny.
18.00 *Subjectif* : Agora (avec *Bruno* Legrand, architecte).
19.30 Perspectives scientifiques : les *racines de la mémoire*.
20.00 Musique, mode d'emploi : le son au cinéma.
20.30 Avez-vous lu Victor Hugo ? Un choix de textes et de lectures.
21.30 Latitudes, musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours.

MARDI 7 MAI

6.00 Jacques Cartier.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 *Les chemins de la connaissance* : Georg Lucaks, un penseur dans le feu de l'esprit (à 10 h 50 : Victor Hugo, *le grand-père* et l'univers).
9.05 La matinée des autres : les nuits africaines.
10.30 *Musique : miroirs* (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : l'enfant et le psychiatre en consultation.
11.30 Feuilleton : Celui qui pense à autre chose, Victor Hugo.
12.00 *Panorama* : radio passions.
13.40 Instantané : l'Atelier lyrique du Rhin, à Colmar.
14.00 *Un livre, des voix* : « Villes et frontières », de Jean Mistler.
14.30 « L'insaisissable affaire de la ville », de P. Raulet. Avec Y. Arcanel, M. Menko, A. Wiazemski...
15.30 Les mardis du cinéma : Georges *Clouzot*.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Sarlat.
18.00 Subjectif : Agora (l'avenir).
19.30 *Perspectives scientifiques : douze* clés pour la biologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : le jazz.
20.30 *Pour ainsi dire* : les revues de poésie.
21.00 Entretiens avec... Jean Paulhan et Robert Mallet.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 *Nuits magnétiques : suspense (une* nuit à l'hôpital Sainte-Anne).

MERCREDI 8 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 *Les chemins de la connaissance* : Georg Lukacs, un penseur dans le feu de l'esprit (à 10 h 50, Victor Hugo, le grand-père et l'univers).
9.05 Matinée la science et les hommes : la biologie théorique.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : à propos de « Quand papa était loin », de Maurice Sendak.
11.30 Feuilleton : Celui qui pense à autre chose. Victor Hugo.
12.00 Panorama, en direct du Festival de Cannes.
13.40 Avant-première : la scénographie.
14.00 Un livre, des voix : « le Dixième Homme », de Graham Greene.
14.30 Passage du témoin : P. Chemetov et P. Soupault (redif. de l'émission du 4 mai).
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 *Le pays d'ici, en direct* de Sarlat.
18.00 Subjectif : Agora (les nouvelles technologies au service de l'art).
19.30 Perspectives scientifiques : le temps de la physique.
20.00 Musique, mode d'emploi : musique et cinéma.
20.30 1945, quarante ans après : la guerre comme mémoire et imaginaire littéraire.
21.30 Pulsations : Postcard from Heaven, de John Cage (à la Biennale de Paris), par Brigitte Sylvestre et ses vingt harpes.
22.30 Nuits magnétiques : mi-temps.

JEUDI 9 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Georg Lukacs, un penseur dans le feu de l'esprit (à 10 h 50 : Victor Hugo, le grand-père et l'univers).
9.05 Les Matinées : Une vie, une *œuvre* : Raymond Aron *entre ruse et* raison.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : l'accueil des enfants gravement handicapés.
11.30 Feuilleton : Celui qui pense à autre *chose*. Victor Hugo.
12.00 Panorama, en direct de Cannes.
13.40 Peintres et ateliers : l'atelier de Laurent Chabot.
14.00 Un livre, des voix : « le Rendez-vous de Montavel », de Marc Paillet.
14.30 Hollywood revisited, par Radio Canada.
15.00 1935, ce fut alors le cinquantenaire de Victor Hugo.
15.30 Musicomania : Mozart ou la nouvelle leçon de musique.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Sarlat.
18.00 Subjectif.
18.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les endocardites bactériennes.
20.00 Musique, mode d'emploi : musique et cinéma.
20.30 *Victor Hugo tribun, discours sur* la misère : 9 juillet 1849.
21.30 Vocalyse : opéra 85 (La Monnaie de Bruxelles à Paris ; « la Conférence des oiseaux », opéra de M. Levinas).
22.30 Nuits magnétiques : les arts plastiques.

VENDREDI 10 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le *goût du jour*.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Georg Lukacs, un penseur dans le feu de l'esprit (à 10 h 50 : Victor Hugo, le grand-père et l'univers).
8.05 Matinée de temps qui change : l'impôt est-il encore adapté à nos sociétés ?
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : archéologues en herbe.
11.30 Feuilleton : Celui qui pense à autre chose, Victor Hugo.
12.00 Panorama, en direct de Cannes.
13.40 On commence...
14.00 Un livre, des voix : « *Musique funèbre* », de Lars Gustaffson.
14.30 « Le jeu d'Elsenberg » (sélection prix Italia), conte *radiophonique* de M. Georges-Valentini.
15.30 L'échappée belle : reportage en *Haïti*.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Sarlat.
18.00 Subjectif : Agora (la robotique, avec O. Chazoule).
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'Antarctique et ses chaînes alimentaires.
20.00 Musique, mode d'emploi : musique et cinéma.
20.30 1945, quarante ans après : des camps en France, ou la mémoire refoulée.
21.30 Black and blue : Saxos d'Eckart.
22.30 Nuits magnétiques : fanzine.

France-Musique

SAMEDI 4 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Comment l'entendez-vous ? « Beethoven » par le professeur Schwartzenberg (redif.)
7.03 Avis de recherche.
9.05 Carnet de notes.
11.00 Londres baroque : œuvres de Stanley, Arne, Haendel.
12.05 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
13.00 Opéra : « Sarka », opéra en trois actes, de Fibich.
16.00 Désaccord parfait : débat autour des premières sonates de Beethoven ; à 18.00 Récital Michel Dalberto : œuvres de Beethoven, Debussy, Liszt.
19.05 Les cinglés du music-hall : tout comme Bach, avec Georges Rabol.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 23 septembre 1984 au Festival de Ludwigsburg) : Sonate pour piano nº 2 en la majeur, 15 variations et une fugue en mi bémol majeur, de Beethoven, Sonate pour piano nº 15 en ut majeur, de Schubert, Sonate pour piano nº 53 en mi mineur, de Haydn, par Alfred Brendel, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; à 23 h 5, Club des archives : Ataulfo Argenta ; œuvres de Brahms, Chabrier, Granados ; à 1 h, *l'arbre à chansons*.

DIMANCHE 5 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : *musique* viennoise et musique légère.
9.05 Cantate : BWV 108 de Bach.
10.00 Gustav Mahler à New-York : la saison 1910/1811 et la mort de Mahler.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme musical proposé en disques compacts : œuvres de Bach, Franck, Ravel, Rachmaninov, Chopin.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Le français dans la mélodie, par Renaud Camus, écrivain : œuvres de Gounod, Berlioz, Wagner, Hahn, Fauré, Debussy, Ravel.
19.05 Jazz vivant : le World Saxophone Quartet et le quartette de Von et Chico Freeman.
20.04 Avant-concert : Brahms.
20.30 Concert (les grands concerts d'archives) : Cinq pièces pour orchestre, de Schoenberg, Six pièces pour grand orchestre, de Webern, Concerto pour orchestre, de Hindemith, Premier concerto pour piano et orchestre en ré mineur de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. H. Rosbaud, sol. R. Firkusny, piano ; complément de programme : « Capriccio », de Janacek.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Ray Charles » ; à 23 h 5, Ex Libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 6 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Rudolf Serkin.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : les quarante printemps de Prague (concerts inédits du Festival) ; chronique historique, portrait du poète J. Seifert, les mystères de Prague ; œuvres de Martinu, Mozart, Stravinski, Smetana, Janacek.
12.05 Le temps du jazz : Gil Evans.
12.30 Concert : œuvres de Tallis, Sweelinck, Bach, par Etienne Baillot, orgue et les Alérions de Terville, dir. G. Baltes.
14.02 Repères contemporains : Jiri Pauer, Jan Tausinger.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Hommage à Régine Crespin — la grande carrière allemande ; œuvres de Wagner ; à 16 h 25, les « Sonates de Scarlatti », par Scott Ross ; à 16 h 35, l'art du piano de Egon Petri : œuvres de Brahms, Busoni, Franck, Beethoven.
18.02 *Le royaume de la musique*.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
19.15 *Suite lyrique : Magazine de la voix* et du chant.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Roch) : Messe en mi bémol majeur, de Schubert, Messe du Freischütz, de Weber, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. M. Janowski, sol. M. Shirai, E. Weingartner, K. Lewis, M. Shopland, A. Bworchak.
23.00 Les soirées de France-Musique : le musicien de minuit : J.F. Lyotard.

MARDI 7 MAI

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : les quarante printemps de Prague (concerts inédits du festival) : chronique historique, portrait du poète V. Nezval, les mystères de Prague ; œuvres de Janacek, Eben, Novak, Cherubini, Bartok.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
12.30 Concert : œuvres de Mozart par l'Orchestre de chambre de Radio-Canada (*Montréal*), dir. M. Duschenes, sol. B. Roulet, piano.
14.02 Repères contemporains : Charles Dodge, U. Mamlok.
14.30 Les enfants d'Orphée : Archipels - la Polynésie.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Hommage à Régine Crespin : l'Italie ; œuvres de Mascagni, Verdi, Ponchielli, Puccini ; *à* 16 h 25, les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; à 16 h 35, l'art du piano de Julius Katchen.
18.02 Acousmathèque : Berio.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.15 Premières loges : Enrico Caruso interprète des airs de Rossini, Gounod, Flotow, Puccini, Leoncavallo, Giordano.
20.04 Avant-concert.
20.30 *Concert (en direct de la radio de* Bâle : « le Lac enchanté », de Liadov ; Concerto pour piano et orchestre en ut dièse, de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre symphonique de la radio de Bâle, dir. R. Barchaï, sol. M. Zelster, piano ; entracte ; « l'Oiseau de feu », de Stravinski.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton : « Ray Charles » ; à 23 h 5, Jazz-Club (en direct du New-Morning).

MERCREDI 8 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Sir Adrian Boult.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : les quarante printemps de Prague (concerts inédits du festival) — Chronique historique, les mystères de Prague, portrait du poète V. Holen ; œuvres de Lutoslawski, Dvorak, Smetana, Beethoven, Janacek.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
12.30 Œuvres de Campana, Decoust, Amy par l'Ensemble de l'Itinéraire, le groupe de musique de chambre expérimentale, dir. G. Amy, sol. G. Reibel.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Bach, *Cervetto, Jolas, Télemann, par* T. Fèvre, clavecin, R. Parrot, hautbois.
15.00 Les après-midi de France-Musique : *hommage à Régine* Crespin — Défense et illustration de l'opéra français ; œuvres de Berlioz, Ravel, Poulenc ; à 18 h 25 Les sonates de Scarlatti par Scott Ross ; à 16 h 35, L'art du piano de Clifford Curzon ; œuvres de Mozart, Schubert, Penderecki.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
19.15 Spirales, magazine de musique contemporaine.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de *la salle* Pleyel) : Extrait de « l'Ode à sainte-Cécile », Récitatif et air extrait de «*Rinaldo*» *extrait du* « *Messie* », extrait de «Rinaldo» de Haendel, œuvres de Strauss, Brahms, Satie, Deux « *Mélodies hébraïques* » de Ravel par Jessye Norman, soprano, et Geoffrey Parsons, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; 23 h 5 Sur les lagunes : œuvres de Vivaldi ; à 0 h 5 Proust ethnomusicographe : œuvres de Roussel, Schumann, Beethoven, Saint-Saëns, Hahn, Trenet, Poulenc, Berlioz.

JEUDI 9 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : *musiques pour Shakespeare* ; œuvres de Purcell, Mendelssohn, Berlioz, Prokofiev.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le *matin des musiciens* ; les quarante printemps de Prague (concerts inédits du festival) — Chronique historique, les *mystères de Prague*, portrait de poète P. Kral ; œuvres de Smetana, Janacek, Beethoven, Kalabis.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
12.30 Concert : œuvres de Des Près, Chizeghem par le Dialogo musicale.
14.02 Repères contemporains : Jean Derbes.
15.00 Les après-midi de France-Musique : hommage à Régine Crespin, de l'opéra-comique à l'opérette ; œuvres de Satie, Bizet, Gounod, Massenet, Offenbach, Hahn, Christine, Messager, O. Strauss ; à 16 h 25 Les sonates de Scarlatti par Scott Ross ; à 16 h 35 L'art du piano de Léon Fleisher.
18.02 Côté jardin, magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.15 Rosace : magazine de la guitare.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du château de Schwetzingen) : Symphonie en sol *majeur* de Richter, *Variations sur un* thème de Mozart pour violoncelle et orchestre de Danzi, Récitatif et air « *Alcandro, lo confesso* » *de* Mozart ; entracte ; « Tyrolienne pour 13 cordes » de Rihm, Symphonie *nº 25 en sol mineur de Mozart* par les membres de l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. B. Gueller, sol. S. Greenberg, soprano, O. Geringas, violoncelle.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; à 23 h 5 Back to Bach (le Festival de Leipzig 1985) ; à 0 h, Proust ethnomusicographe.

VENDREDI 10 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Arthur Schnabel et Gregor Piatigorsky.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : les quarante printemps de Prague (concerts inédits du festival) — Chronique historique, portrait du poète Jiri Kolar, les mystères de Prague ; œuvres de Beethoven, Smetana, Martinu.
12.05 *Le temps du jazz : feuilleton Gil* Evans.
12.30 Concert : « Le roi Lear », ouverture *de Berlioz, Concerto pour piano* et orchestre nº 2 en sol mineur de Saint-Saëns, « l'Ascension » de Messiaen, « la Valse » de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. P. Rogé, piano.
14.02 Repères contemporains : Jean Derbes.
14.30 Les enfants d'Orphée : Archipels — le Japon.
15.00 Verveine-Scotch : stars et starlettes.
17.00 Histoire de la musique.
17.50 Les sonates de Scarlatti par Scott Ross.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.15 Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
20.00 *Concert* (en direct de Baden) : « Manfred » ouverture, « Konzertstück » pour 4 cors et orchestre en la *majeur* de Schumann, Symphonie nº 1 en ut mineur de Brahms par l'Orchestre symphonique du Sud*westfunk, dir. H. Vonk* et le Quatuor de cors Hermann Baumann.
22.20 Les soirées de France-Musique : *Les pêcheurs de perles* ; à 24 h., musique traditionnelle du Liban.

Vent de folie sur les médias américains

L'offre publique d'achat de Ted Turner sur CBS, un épisode de la bataille.

L'OFFRE publique d'achat « inamicale » lancée par le pionnier de la télévision par câble, Ted Turner, sur la grande chaîne de télévision américaine CBS est le dernier, et le plus spectaculaire, des épisodes d'une bataille qui a vu, depuis deux mois, les plus grands fauves américains de la communication sortir de leur tanière. L'issue de leurs affrontements n'est pas encore en vue, mais il est d'ores et déjà acquis qu'en quelques mois la répartition des rôles dans la presse, la télévision, et le cinéma aura sensiblement été modifiée.

La technique utilisée par Ted Turner pour tenter de prendre le contrôle de CBS sans avoir à payer d'argent frais est significative de l'ambiance qui règne actuellement à Wall Street, où les « pirates d'entreprises » font rage en finançant leurs opérations avec des titres de toutes sortes, dont certains sont considérés comme potentiellement très intéressants et d'autres franchement douteux, le tout dans un ensemble officiellement qualifié de « *bric-à-broc* ». Il n'en reste pas moins que c'est avec ces *junk-bonds* que les *corporate raiders* mettent la main sur des ensembles industriels et financiers considérables. En l'occurrence, l'offre faite aux actionnaires de CBS ne comprend pas d'argent frais, mais des actions du groupe de M. Turner et une quinzaine de différentes sortes de titres qui défient la compétence d'un observateur moyen, le tout étant évalué à environ 175 dollars par action, soit 5,41 milliards de dollars pour l'offre totale de prise de contrôle, avec l'annonce dès le départ d'une réorganisation à prévoir chez CBS en cas de prise de contrôle pour dégager les actifs non directement liés à l'activité principale et financer ainsi une partie des engagements pris en la circonstance par l'éventuel nouveau patron.

Un procès

La réaction immédiate de la direction de CBS a été de recommander à ses actionnaires de refuser cette offre, affirmant que, d'après ses propres analyses, les projets envisagés auraient pour effet de priver la société de bénéfices pendant au moins dix ans, et risquaient même de la mettre en faillite dès 1987. Dans le même temps, la chaîne portait plainte contre le financier d'Atlanta pour violation de certaines règles de la commission de contrôle des opérations en Bourse, et entreprenait une campagne dénonçant le caractère « hautement spéculatif » de l'offre, ainsi que le risque de voir la large audience de la chaîne auprès du public mise en question par la présence d'un homme qui ne fait pas l'unanimité.

En réalité, CBS était, depuis des mois, une cible répertoriée pour une prise de contrôle extérieure, et son affaiblissement par rapport aux deux autres grandes chaînes (ABC et NBC) l'a rendue encore plus vulnérable. Même si l'offre de M. Turner n'est pas acceptée, en définitive, elle n'aura pas été perdue pour tout le monde, puisque le cours de l'action est passé de 81 dollars le 21 février à 118 à la mi-avril. Les investisseurs institutionnels détenaient une proportion exceptionnellement importante de ce titre : plus de 60 % à la fin de 1984. Il est vraisemblable que nombre d'entre eux ont déjà pris leurs bénéfices.

Même ceux qui ne donnent pas cher de cette offre hésitent à en pronostiquer l'échec étant donnés les antécédents de son auteur dont l'un des plus proches conseillers avoue : « *Il a certainement gagné 500 millions de dollars, ou au moins 400, avec les opérations que je lui ai conseillé de ne pas faire.* » Nul ne se risque à sous-estimer la volonté d'un homme qui, après avoir vu, à vingt-quatre ans, son père se suicider parce que ses affaires allaient mal, a réussi à reprendre le contrôle de l'entreprise familiale perdue puis acheté en 1970 une minable chaîne de télévision à Atlanta pour réussir à en faire l'une des plus rentables du pays, en transmettant largement ses programmes par satellites et en les branchant sur les réseaux câblés. Mais il inspire à l'aristocratie américaine de la communication des sentiments mitigés. Voici un homme affirmant ne lire, pour s'informer, que la rubrique des sports du journal de sa ville natale, et une publication quotidienne secondaire généralement distribuée dans les avions, et qui n'en a pas moins réinvesti les bénéfices tirés de son affaire de télévision dans le lancement d'un service câblé diffusant en permanence des nouvelles. Après cinq ans, alors que *Cable News Networks* voit son succès se confirmer, il cherche à nouveau une aventure. Mais cette fois, c'est à un gros gibier qu'il s'attaque.

Un arrière-plan politique

Cette affaire ne se déroule évidemment pas sans arrière-plan politique, même si traditionnellement les partis et le gouvernement s'efforcent de ne pas s'engager ouvertement dans les batailles pour le contrôle des médias aux Etats-Unis. Le sénateur républicain de Caroline du Nord, M. Jesse Helms, aurait, disent les rumeurs, encouragé la constitution d'un groupe conservateur pour prendre le contrôle de CBS, afin de mettre un terme à ce que ses alliés considèrent être un traitement insuffisamment objectif des nouvelles. Il est vrai que, depuis les années 60, les plus grands médias américains, à quelques exceptions près, sont réputés dominés par des professionnels d'inspiration démocrate. L'ancien secrétaire au Trésor, M. William Simon, aurait, lui aussi, entrepris de prendre des initiatives pour modifier cet état de choses. Il est vraisemblable que l'intervention de M. Turner, si elle n'est pas soutenue par eux, ne devrait pas leur déplaire.

Au Congrès, c'est très indirectement que la question est abordée. Le sénateur républicain du Nouveau-Mexique, M. Pete Domenici, a déposé mardi 23 avril, une proposition de loi visant à interdire l'emploi de *junk-bonds* dans les offres publiques d'achat « inamicales », c'est-à-dire celles faites contre l'avis de la direction de l'entreprise visée. Cette proposition interdirait également aux banques et aux institutions financières qui jouissent de la garantie fédérale d'investir dans ces titres. Les sondages indiquent que le public américain est en majorité hostile à l'idée de la prise de contrôle d'une chaîne de télévision pour des raisons politiques et voit d'un assez mauvais œil les offres d'achat « agressives ». Mais une étude publiée par *Business Week* le 18 mars dernier montrait que le public reconnaît aussi en majorité qu'il aime le réseau de Ted Turner parce qu'il a « *les meilleurs spectacles jamais produits* », et que CBS n'est plus la meilleure des chaînes pour ce qui est de la couverture de l'actualité. Comme les autorisations légales nécessaires pour la réalisation d'une offre publique d'achat n'interviendront pas, au mieux, avant un mois ou deux, une belle bataille d'opinion est en perspective.

Entraînera-t-elle une recrudescence d'activité sur le marché des médias, déjà en pleine effervescence ? C'est la prise de contrôle voici quelques semaines de la chaîne ABC, l'autre grand de la télévision américaine, par Capital Cities, dont on dit que c'est le groupe de presse le mieux géré des Etats-Unis, qui avait, semble-t-il, achevé de motiver Ted Turner devant CBS. La fusion des deux groupes s'était faite en bonne entente, quoique dans un sens inattendu, puisque c'est Capital Cities qui a absorbé ABC (*le Monde* du 21 mars). Ensemble, ils contrôlent désormais cent publications, vingt-quatre stations de radio, douze parmi les plus importantes stations de télévision et plus de cinquante systèmes de télévision par câble... Ce qui paraît beaucoup à la commission des monopoles. Ainsi, jusqu'au début de ce mois, il paraissait encore impossible qu'une offre hostile puisse être lancée sur l'une des trois grandes chaînes de télévision, la dernière en date ayant encore été soigneusement négociée.

Un printemps agité

Tout semble désormais permis. A la mi-avril, Multimedia Inc., en Caroline du Sud, qui contrôle treize journaux quotidiens, trente autres publications, cinq chaînes de télévision, douze de radio, et gère une centaine de réseaux câblés en même temps qu'elle produit ses propres programmes, a rejeté successivement deux offres d'achat de plus de 1 milliard de dollars. Cox, qui contrôle sept stations de télévision et douze radios, s'est trouvée dans la même situation.

D'un côté, l'industrie de la communication est devenue une cible privilégiée pour les financiers, de l'autre, ceux-ci semblent en pleine activité, encouragés sans doute par la bonne tenue des affaires au cours des trois dernières années. Le capitaliste de presse australien Ruppert Murdoch, qui a réussi à constituer de toutes pièces un empire comprenant notamment le *New York Post*, le *Chicago Sun Times*, le *Boston Herald*, le *New York Magazine*, le *Village Voice*, sans parler du *Times* de Londres, a annoncé à la fin de mars qu'il achetait la moitié de la 20th Century Fox, la grande firme de cinéma de Los Angeles. Il est aussi lancé, depuis son récent achat des publications vendues par le groupe Ziff-Davis, dans la constitution d'un groupe de presse spécialisé, un secteur qui se trouve autant « en folie », depuis quelque temps, que celui de la télévision.

L'absence, dans ce grand jeu, du financier britannique Sir James Goldsmith, qui contrôle le magazine français *l'Express*, pourrait n'être pas durable. La spectaculaire offre publique d'achat « inamicale » qu'il a lancée, il y a peu de temps, sur la plus grande compagnie de papier du monde, Crown Zellerbach, de San-Francisco, si elle se termine sur un refus, voire un procès, n'en laissera pas moins l'intéressé avec de larges disponibilités.

En réalité, plus encore que par les raisons politiques ou les histoires personnelles, les événements qui se déroulent actuellement dans l'industrie de la communication s'expliquent largement par le fait que les dépenses de publicité des entreprises ont augmenté l'an dernier de 16 %, un taux sans précédent depuis 1979. Cela fait du secteur qui reçoit cette manne l'un des plus convoités de l'année.

JACQUELINE GRAPIN.

Médias du Monde

Tchécoslovaquie : la France boude la production

La télévision tchécoslovaque organise, du 6 au 13 juin, son vingt-deuxième festival international. Une quarantaine de sociétés de télévision participent à cette compétition.

La télévision tchèque, forte de deux chaînes d'Etat, était présente au dernier MIP-TV de Cannes (20-25 avril), parmi d'autres organismes des pays communistes. Avec sa tradition de dessin d'animation et de documentaires, la Tchécoslovaquie occupe une place à part dans les productions des pays de l'Europe orientale. Elle produit 70 % de ses programmes et en achète 30 %, dont une grande partie en Europe de l'Ouest, notamment en France, en Grande-Bretagne, en Espagne. *Elle exporte peu, son* principal client étant l'Allemagne *fédérale, avec laquelle elle a déjà* une expérience de coproduction.

Un accord de coopération existe avec TF 1, mais les dirigeants de la *télévision* tchécoslovaque se plaignent du peu d'achats qu'effectue la chaîne française : une ou deux productions par an. « *Nous avions espéré qu'avec le gouvernement socialiste en France les chaînes nous achèteraient davantage de programmes. Nous avons dû déchanter* », nota naïvement M. Josef Vanek, responsable des relations extérieures des chaînes. Lui et ses compatriotes n'ont reçu la visite d'aucun responsable français, alors qu'ils ont eu des conversations avec des Belges, des Canadiens, des Suisses, des Algériens, des Tunisiens...

Pour essayer de percer les défenses françaises, les Tchèques vont proposer une série de projections spéciales, à Prague, pour les télévisions francophones. Ils espèrent réduire à l'avenir le déficit de la balance de leurs prestations.

Europe : l'invasion américaine

Près de 40 % des dramatiques diffusées dans les pays européens sont importées des Etats-Unis, indique un rapport de l'Institut européen de la communication, présenté lors d'une récente réunion avec les parlementaires européens. Selon ce rapport, intitulé « *Un tournant dans la télévision européenne* », la programmation européenne est occupée dans la proportion d'un huitième par des *émissions américaines.* On cite ainsi le cas de la France : en 1982, *TF 1 aurait diffusé* 51 heures de dramatiques françaises, 37 *heures de dramatiques* américaines et 12 heures de dramatiques originaires d'autres pays.

Dans certains pays, cependant, comme les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, ou même la Grande-Bretagne, la part américaine est nettement plus importante : la NOS (Pays-Bas) diffuse en effet 12 heures nationales pour 51 heures américaines, la RTP (Portugal) diffuse 11 heures nationales contre 47 heures américaines.

Entreprise à la demande de petits pays soucieux de sauvegarder la *qualité* et la *quantité* de leur production nationale, l'étude suggère *notamment une solution* : celle d'un financement de programmes européens par un fonds central de prêts, qui n'aurait pour objet que la mise en valeur de la télévision européenne.

Belgique : programmes pour écrans français

L'INA (Institut national de la communication audiovisuelle) pourra offrir des émissions de la télévision belge francophone (RTBF) *aux nouvelles télévisions* françaises qui le souhaiteraient. Cette *proposition fait partie* d'un accord de coopération en trois points signé le 28 avril à *Bruxelles* par le président de l'INA, M. Jacques Pomonti, et l'administrateur général de la RTBF, M. Robert Stéphane. Un accord qui *prévoit* la présence d'émissions de la RTBF dans les catalogues de programmes que l'INA constitue, dans la perspective de nouveaux *réseaux de diffusion en France* ; la coproduction de documentaires de *création* ; la recherche commune dans les domaines de techniques nouvelles de création et de l'informatisation de la gestion des archives.

Etats-Unis : plus de 7 heures par jour devant la TV

Les postes de télévision sont restés allumés en moyenne sept heures et huit minutes par jour, au cours de la saison 1983-1984, dans les foyers américains, ce qui établit — avec treize minutes de plus que l'année précédente — un nouveau record. Le dernier rapport Nielsen indique que le téléviseur reste le plus longtemps allumé dans les foyers de trois personnes ou *plus*, les membres de la famille — femme, enfants, et *personnes âgées surtout* — se relayant autour du petit écran.

L'on s'aperçoit également pour la première fois que les personnes vivant seules passent plus de temps à regarder la télévision qu'elles n'en passent au travail : le poste est resté allumé chez elles plus de quarante heures par semaine. Sans doute l'explication de ce phénomène tient-elle à l'accroissement constant et à la diversification de l'offre de programmes aux téléspectateurs américains. 83 % des Américains contre 71 % l'année dernière — étaient abonnés au moins à neuf chaînes de télévision par câble en 1983-1984 et 29 % à plus de vingt chaînes. Ne regarde-t-on pas la télévision quelque soixante heures par semaine dans les foyers disposant du câble ?

هكذا من الأصل

Voilà la cuisine des femmes

Longtemps après les proclamations de Curnonsky.

J'AVOUE être resté longtemps sceptique quant à cette primauté de la cuisine de femmes, proclamée par Curnonsky et que Balzac exaltait déjà (ne disait-il pas que la meilleure cuisine de Paris se mijotait en ragoûts dans les loges de concierges ?). J'eusse voulu connaître aussi ce cassoulet de la mère Clémence dont parle Anatole France et qui avait *« ce ton ambré si particulier qui caractérise les chairs dans les œuvres des vieux maîtres vénitiens »*.

Oui, longtemps sceptique, encore que déjà conquis sans le savoir.

Car j'ai été élevé par une grand-mère, paysanne illettrée mais savante, ô combien, dans l'art difficile de veiller au foyer. Car je tiens d'elle le goût des nourritures simples, et je sais tel coq au vin d'Odenas, en Beaujolais, tel beurre blanc exceptionnel et parisien, tel foie gras frais au naturel, telles écrevisses au champagne du côté d'Epernay, tel tablier de sapeur dans une ruelle lyonnaise jalonnant mes courses gastronomades et qui, parlant au cœur comme à l'estomac, au nom de cette cuisine de femme auraient pu me souffler : *« Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà rencontrée. »*

Sans doute cela n'ôte-t-il rien au talent de nos grands cuisiniers. Leur jeu, sur le clavier gastronomique sera toujours plus large et peut atteindre à la symphonie achevée des nuances. Ils sont « l'étude ». La femme est « l'empirisme » ! Ce qu'elle sait, elle le tient de sa mère qui le tenait de la grand-mère. Ainsi, inférieure quant à la présentation, visant moins à l'effet, sa cuisine est alchimie de patience et d'amour. N'est-ce pas le secret des meilleures réussites ? Le secret de la célèbre Mère Fillioux tenait au nombre des volailles bressanes qu'elle cuisinait ensemble dans la marmite et dont les arômes s'interpénétraient !



E. BOUVET/GAMMA

La cuisine des femmes a sa noblesse : celle du cœur. Elle est robuste et saine.

Les défenseurs de la haute, de la grande et noble cuisine apprise disent dédaigneusement : « cuisine simple » ! La cuisine des femmes a sa noblesse : celle du cœur. Elle est, pour le reste, bourgeoise dans le meilleur sens du terme et teintée de régionalisme, car elle prend sa source aux produits mêmes du sol où elle est née. Elle est robuste et saine. Elle « annonce la couleur », et rien n'y est « masqué » (expression de la cuisine des chefs).

Se promener dans le parc de Versailles en lisant Racine est un plaisir à nul autre pareil. A l'occasion. Et l'image peut servir pour évoquer les chefs prestigieux, les grands restaurants d'élégance, de Robuchon à Lasserre, de Senderens à la Tour d'Argent. Pour le courant de l'appétit qui hésiterait à choisir le jardin campagnard un peu fou et la lecture de La Fontaine. Voilà la cuisine des femmes !

Il y a déjà dix ans, je recevais une lettre indignée d'une cuisinière-restauratrice-hôtelière, Annie Desvignes, installée à Vervins (La Tour du Roy – une étoile Michelin, une étoile Bottin-Gourmand, une toque et 14/20 au Gault-Millau). Cette active et bonne cuisinière avait demandé son inscription à l'association des Maîtres cuisiniers de France. On l'avait rejetée avec mépris : on n'acceptait pas de femmes en ce *« collège fermé où souffle l'esprit »* (sic).

Je conseillai alors à Annie Desvignes de former, avec d'autres « bonnes mères » du fourneau (comme on dit à Lyon), leur propre association. L'ARC, où si vous préférez, l'Association des restauratrices cuisinières, allait naître.

Le président des Maîtres cuisiniers était alors M. Emile Tingaud, de la Ferté-sous-Jouarre, lequel, dit-on, assura que *« tant qu'il serait président aucune femme n'entrerait dans sa société »*. M. Tingaud en est aujourd'hui président d'honneur, et les cuisinières sont toujours exclues. Bravo !

Qu'il sache pourtant, cet homme, que, si les chefs restaurateurs cuisinent à la fois pour le client et pour la gloire, certains pour l'art et beaucoup pour l'argent, la cuisinière, elle, cuisine par amour. Comme la femme cuisine pour son mari, son fils, son amant. Et chaque client d'une dame d'ARC est un peu cela, un peu son « homme », en quelque sorte. Ainsi que le dit Raymond Thuillier, dont la « maman » a œuvré plus de trente-cinq ans à son fourneau : *« En cuisine, le principal ne doit jamais devenir l'accessoire. »* Et le principal, pour la cuisinière, est l'amour du client. Anne-Marie Carrière usait d'une autre formule : *« Lorsque la cuisine est un art lucratif, l'homme tire à lui la couverture du créateur et cabotine au maximum ! »*

Un bilan intéressant

La dernière assemblée générale de l'ARC pouvait satisfaire sa secrétaire générale, Simone Lemaire, que les gourmets ont connue d'abord au Haras-du-Pin puis, avant son veuvage, au Tournebride de Busset. Autour de la présidente en exercice, Gisèle Crouzier (la Croix-Blanche de Chaumont-sur-Tharonne) toutes les provinces de France étaient représentées. Avec les adhérentes de Belgique (Chantal Delarue du Béarnais, Bruxelles), de Suisse (Christiane Hutter, du Cerf-Volant, Genève), et de plus loin encore jusqu'en Uruguay, les voilà une bonne centaine. Et Michelin, qui ne passe pas pour généreux en la matière, a daigné leur distribuer quelques étoiles. Misogyne mais avisé !

Aussi bien ces dames ne sont pas décidées à laisser du côté de la barbe la toute-puissance des shows publicitaires. On les a vues au Salon des arts ménagers de Genève, à celui de Paris, à l'exposition « Le monde de la maison », aux Rencontres gastronomiques internationales, en des semaines gastronomiques au Hilton de Bruxelles, réception à Los Angeles. Et alors qu'en cette fin d'avril Air Lines reçoit aux Etats-Unis, Françoise Allirol (restaurant du Château à Annonay), Christine Moille (Le Moulin d'Hauterive à Saint-Gervais-en-Vallière) et Marie-Claude Bisson (La Papotière à Nogent-le-Rotrou), deux voyages Melia sont en préparation, avec la participation de la première sommelière de France 1978, Mme Carré-Cantal.

C'est si l'on peut dire ; le triomphe de l'ARC !

Et, de la doyenne, la chère Paulette Castaing, qui vient de fêter ses soixante-treize ans symbolisés par une cuisine toujours jeune (mousse de brochet aux queues d'écrevisses, rognonnade d'agneau, lotte aux poivrons, tarte feuilletée aux pommes) en son Beau-Rivage (2, rue Beau-Rivage à Condrieu, Rhône ; tél. : 59-52-24), nous permettant de lever notre verre de condrieu (vin rare, méconnu et superbe) à sa santé, à la plus jeune, Marie-Laure Watrinelle (juste un demi-siècle de moins), dont j'ai signalé les débuts prometteurs en sa petite maison : les Cyprès (40, rue des Dames, 17e ; tél. : 387-86-19), combien de bonnes « tables de la semaine » on peut aligner !

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Gargamelle

Annie Milhaud cuisine en autodidacte, ce qui – dussent les chefs chevronnés m'en vouloir – est la meilleure façon de recevoir à sa table le client dont on cherche l'amitié et dont on se charge du bonheur le temps d'un repas.

Un repas simple et « vrai » de produits frais amoureusement traités. Décor d'une ancienne épicerie à deux pas de la Marne et du souvenir de ses canotiers : salade de langoustines à l'estragon ; barbue aux poireaux ; fricassée de coques et moules au safran ; bar aux pâtes fraîches ; mais aussi un émincé d'agneau à la menthe et de bons desserts avec un accompagnement des vins à prix honnêtes. Ce serait étoiles bien placées que d'honorer cette Dame d'Arc que Michelin ignore et qui vaut le court voyage depuis la porte de Bercy.

● **GARGAMELLE, 23, avenue Charles-Péguy, 94100 La Varenne-Saint-Hilaire, tél. 883-38-73. Fermé le lundi et mardi midi.**

Au Vieux Clodoche

Brigitte Huerta pourrait se contenter d'être belle et gracieuse pour recevoir, dans sa salle à manger bronzée de verdure ou sur sa terrasse en face de l'île d'Amour, les amateurs de dépaysement. Mais non ! Elle est en cuisine, et cuisine « comme l'oiseau qui chante ». On ne reconnaît la maison (elle date de 1830) qu'au charme discret du souvenir ; mais cette cuisine est délicatement moderne et sage à la fois : porée charentaise (aux poireaux, évidemment, et non potée comme disent certains), turbot à la rhubarbe, huîtres chaudes, mais aussi un excellent foie gras maison et les crustacés du vivier. Belles pâtisseries. Carte des vins très complète. Salons pour réceptions. Dame d'Arc.

● **AU VIEUX CLODOCHE, 18, rue de Champigny, 94430 Chennevières-sur-Marne, tél. 576-09-39.**

La Galiote

Mélanie Coutureau, qui vient de devenir une Dame d'Arc, elle aussi ! Elle mérite l'honneur des guides qui l'ignorent. En effet, dans ce cadre gentiment bon enfant, elle ne veut servir que des produits frais et sélectionnés qu'elle cuisine avec sagesse et délicatesse. Ses foies gras (canard et oie) avec un verre de sauternes, son saumon mariné et l'aneth (avec un verre d'aquavit), sa salade tiède de Saint-Jacques, sont des mises en bouche qui peuvent s'accompagner d'une nage d'écrevisses (pattes rouges), de quenelles de brochet, d'une poularde de Bresse aux morilles, ou du gâteau de foies blonds bressans. Le rognon de veau au roquefort vous séduira. Les desserts également. Une bonne adresse à découvrir !

● **LA GALIOTE, 1, rue du Fort, 78200 Mantes-la-Jolie, tél 477-03-02. Fermé le lundi soir et mardi.**

L. R.

Classique

Mélodies de Debussy, par Maggie Teyte


ROGER-VIOLLET

Est-il charme plus opérant ? Grâce plus suffisante et plus efficace à la fois ? Ce timbre de lumière, mais capable pourtant de traduire les plus douloureuses obscurités, cette ligne ductile, qui effleure sans appuyer, cette sobriété *dans les effets* qui les rend plus nécessaires et donne libre cours au jeu *des coloris, étaient prédestinés pour* Debussy. Et Debussy trouva en Maggie Teyte *une interprète d'élection* : littéraire de culture, subtile *dans les infinies nuances de la mélodie* symboliste et surtout radieuse de présence, *comme si elle se livrait* immédiatement à son auditeur dans une intimité qui est l'un des mystères du chant. Son phrasé vigoureux et inventif, sa poésie « naturelle », c'est-à-dire parfaitement « pensée », trouvent en outre la complicité de compagnons de piano aussi sublimes qu'Alfred Cortot et Gerald Moore.

Un disque qui est un coup de grâce.

ALAIN ARNAUD.

● EMI, « Références », 2904.021.

Luzzasco Luzzaschi : « Concerto delle dame di Ferrara »

Moment éphémère mais intense de la *Renaissance italienne, l'école* musicale de Ferrare, sous l'impul*sion de Luzzasco Luzzaschi*, a œuvré à la pointe du combat « moder*niste* » dans la seconde moitié du seizième siècle, à la cour du fastueux duc Alphonse d'Este.

Entourée de mystère, la figure de *Luzzaschi reste assez mal connue*, au point que l'on ne retient de l'ar*tiste* que quelques traits biographiques (il fut ainsi le professeur de Frescobaldi à l'orgue, et son culte du chromatisme exacerbé impres*sionna* fortement Gesualdo).

Aussi ce disque doit-il être d'abord *salué en lui-même, pour* ce qu'il nous révèle du projet d'un créateur fascinant, à la fois musicien expérimental et poète à l'affût d'une union parfaite de la note et du mot. Y sont réunis les douze madrigaux à une, deux et trois voix de soprano composés pour le fameux « concert » des dames de Ferrare, œuvres extraordinaires dans la mesure où l'écriture atteint ici à une espèce d'ivresse dans la sophistication du trait et de l'ornement tout à fait caractéristique du rêve humaniste du temps.

Composés pour trois intimes de la duchesse Marguerite Gonzague d'Este, chanteuses expertes et instrumentistes habiles, ces madrigaux firent beaucoup pour la renommée du « concert » ferrarais que toutes les cours et académies d'Italie enviaient au duc Alphonse.

Ce « concert » se produisait cha*que jour dans* les appartements privés de la duchesse avec, comme *spectateurs, un petit nombre* d'invités triés sur le volet. Et c'est peut-être cette finalité qui fait tout le prix de cette musique hyper-expressive et virtuose « où *les vocalises vaporeuses, les cadences béatement dilatées en de longs mélismes* » mènent à tout instant le chant au bord du vertige ou de l'extase.

Maintenant, il faut dire que l'in*terprétation présente* est pour beaucoup dans l'éblouissement ressenti *aujourd'hui par l'auditeur*. Pour la première fois peut-être dans le registre madrigalesque, nous avons un ensemble de voix à couleur typiquement méditerranéenne (avec ce que cela implique d'instinct et de naturel dans l'abandon amoureux ou la tendre plainte), mais s'appuyent en même temps sur un style et un savoir-faire musicologique dignes des meilleurs « consorts » de l'heure.

Helena Afonso, Cristina Martello et Marinella Pennichi sont ces voix *bienvenues qui nous font espérer* en une école d'interprétation authenti*quement italienne*, à l'opposé de la trop scrupuleuse musicalité des en*sembles anglais*, trop souvent entendus dans ces répertoires. Et Sergio Vartolo est, au clavecin, un accompagnateur subtil et présent, dans l'exacte perspective requise par l'exquise leçon de chant dispensée ici.

ROGER TELLART.

● Harmonia Mundi, MMC 1136.

« Le roi Priam », de Michael Tippett

Michael Tippett est de ces artistes pour qui la démarche esthétique est inséparable d'une réflexion éthique. L'humaniste philosophe accompagne toujours chez lui, voire même précède, les intentions du créateur. C'est ainsi que *le Roi Priam* est, en quelque sorte, un « opéra à thème », celui du choix humain, de l'obscurité de ses raisons, de la complexité de ses conséquences et, au-delà, une interrogation familière de la sagesse antique, l'opéra de la connaissance de soi. C'est d'ailleurs, et selon un procédé stylistique éprouvé, sur fond de mythologie antique que Tippett porte le débat, utilisant le cadre et les personnages homériques. Ce qui lui permet, sans faire appel aux apports de la psychologie, de laisser s'affronter les grandes questions de la métaphysique : la liberté face au destin, l'homme face aux dieux, l'individu dans la cité, etc.

Abandonnant le style linéaire de son premier opéra, Tippett use ici d'une structure à la fois très complexe et fort contrastée, proche de son écriture pour concertos (les instruments solistes – piano, guitare – sont ainsi omniprésents), alternent la déclamation à l'antique, la récitation scandée et les épanchements lyriques, combinant interventions chorales et interludes orchestraux.

Une interprétation de tout premier ordre réunit les artistes consacrés de l'école britannique – Robert Tear, Heather Harper, Yvonne Minton, Norman Bailey, Felicity Palmer – avec ses jeunes talents – Philip Langridge, Ann Murray, tous scrupuleusement fidèles au texte et à la musique et soudés dans cette discipline et cette conviction qui porte les chefs-d'œuvre. Le London Sinfonietta, plus que jamais expert dans ce répertoire, est mené par David Atherton avec une telle subtilité et une telle richesse que l'on se prend à écouter la partie orchestrale pour elle-même, tel un concerto.

A. A.

● Trois disques Decca, D 246 D.

Le « Requiem » de Verdi, par Karajan

Une « superproduction » du maestro Karajan, résolument enfermé dans son univers sonore tout d'éclats, de contrastes et de recherche de la beauté pour elle-même. Les chœurs de l'Opéra de Sofia, galvanisés par cette volonté de fascination par le son, adoucissant pour l'occasion les âpretés de leurs timbres, sont d'une force et d'une intensité à couper le souffle. Les Wiener Philharmoniker font se succéder de triomphants *tutti* à des *pianissimi* de rêve, soulignent le *plus infime détail de rythme et, bien sûr*, le moindre effet instrumental.

Un quatuor de solistes, familiers du maître et entièrement dociles à ses *intentions, flotte miraculeusement* sur les orages de la masse orchestrale et chorale : Anne Tomowa-Sintow, Agnès Baltsa et José Van Dam, *magnifiés plus* qu'inspirés, mais sublimement « *bien-chantants* », et José Carreras, nettement plus à la peine.

A. A.

● Deux disques DG, 415.091.

« La Dame du lac » de Rossini

En 1952, quand Serafin et Callas exhumaient *l'Armida* de Rossini, cela passait pour une excentricité de festival, sans lendemain. Aujourd'hui, quand le précieux Festival de Pesaro, spécialisé précisément dans ces retrouvailles, crée *la Dame du lac*, c'est à la suite d'une minutieuse recherche musicologique, avec un plateau de stars, et cela donne lieu à un enregistrement. Heureuse évolution qui permet de redécouvrir l'œuvre *seria* de Rossini, dans laquelle il sut conserver les formules éprouvées du bel canto de l'époque précédente tout en l'agrémentant de nouveautés qu'il portera à leur perfection ultérieurement, dans ses ouvrages bouffes.

Ainsi, à l'alternance classique d'*arias* s'ajoutent des duos et des *ensembles où l'on pressent la future révolution* d'écriture lyrique ; à la *fioritura* redondante, des jeux d'onomatopées et de répétitions *dont on* sait l'usage que Rossini *en* fera plus tard ; à une ligne mélodique facile, des effets de rythmes syncopés, d'*accelerando* et de *diminuendo* qui annoncent un nouveau style.

Inspirée de Walter Scott (dans lequel aimeront tant puiser ses successeurs romantiques), l'intrigue, assez mince, permet la traditionnelle distribution entre soprano, ténor et baryton, auxquels s'ajoute l'inévitable rôle travesti pour contralto.

Superbe tandem de femmes avec Katia Ricciarelli et Lucia Valentini-Terrani, dont les timbres s'allient idéalement et dont la maîtrise tech*nique et stylistique de ce répertoire* est totale, témoignages accomplis de la *renaissance de cette école*. Superbe prestation du baryton à la mode, Samuel Ramey, lui aussi pleinement familier de l'écriture rossinienne. Direction nerveuse et, bien sûr, très fouillée dans ses détails instrumentaux du pianiste Maurizio Pollini, avec l'Orchestre de chambre de Prague et les chœurs de la Philharmonie de Sofia. Une découverte tonifiante.

A. A.

● Trois disques CBS, 13 M 39311.

Rock

« Pearls Galore ! », de Pearl Harbour

On la croyait disparue, Pearl Harbour, perdue dans les méandres boulimiques d'un show-business ingrat après deux albums trop différents l'un de l'autre pour asseoir une image. Mais suffisamment purs et honnêtes pour qu'on la regrette. La voici de retour, cette ancienne égérie de Clash, avec un nouveau combo : un gang de Japonais rockabilly et flambant neufs, la banane gominée et la guitare affûtée.

Un vrai bon disque de rock, frétillant et léger, gai et pétillant, produit par Richard Gottehrer, le théoricien sonore de la new-wave américaine. On retrouve la voix mutine et pulpeuse aux entournures, l'une des seules qui sachent expédier au féminin la tonalité du rock en tempo rapide et temps réduit. La morgue cinglante, les harmonies colorées, le ton sensuel et la fraîcheur de vivre, les mélodies sont acidulées, les compositions taillées dans l'esprit pop des années 60.

Ça balance serré et ça claque sec, c'est jeune, c'est vif et ça fait plaisir.

ALAIN WAIS.

● Phonogram, 824513-1.

« Double agent », de Bill Hurley

Tout *(ou presque)* tient dans la voix et quelle voix ! Grosse comme ça, un miracle d'organe. Frémissant, palpitant, frissonnant. Le genre habité, passionné, dont on se dit qu'il y a du divin sous cape, un don du ciel, quelque chose. Bill Hurley doit le savoir, lui qui est blanc et qui chante comme un Noir, pas par mimétisme, non, mais par nature, par instinct. Le timbre écorché, le ton abrasif, le coffre volumineux, la gorge qui râcle, les tremolos trépidents.

C'est une voix comme ils en avaient dans les années 50, à l'époque des pionniers, capables de tout chanter, le blues, la country, le rock'n roll, le gospell, parce que, bêtement, on était chanteur seulement si on avait une voix. Une idée ou un concept ne suffisaient pas : on composait pour un chanteur, on ne chantait pas parce qu'il y avait des compositions, et le message passait moins par les mots que par ce qu'on y mettait de soi, d'émotion, d'expression. On avait ça dans le sang, une urgence, un diable dans le corps, le reste, au fond, c'était du bonus.

C'est ce type de voix que possède Hurley – ancien chanteur des Inmates, secondé ici par Johnny Guitar et produit par Jiri Smetana – qui se suffit de trois accords, qui les attrape et les transcende. Une question d'âme, de soul à l'état brut, façonnée dans la matière première du blues, de la country, du rock'n roll et du gospell. Derrière lui, pour lui, ça pulse authentique et senti, ça swingue à l'arraché. Il ne s'agit pas pour autant de revival, pas plus que de nostalgie. L'art de Hurley, son expression, sont inscrits dans le temps, loin des modes, immuables. Sa voix est faite pour ça, et les styles (son style) qu'il pratique sont faits pour sa voix. Le bon choix, en somme, pour la bonne rencontre.

A. W.

● Musidisc, 11003.

Jazz

« Straight to the Heart » de David Sanborn

Tous les saxophonistes en conviennent, Sanborn mérite une mention. Très bien, et mieux même : il atteint la quasi-perfection, avec un contrôle permanent d'un son puissant, maîtrisé splendidement dans l'aigu, et souvent d'une âcreté superbe. Est-ce suffisant pour toucher ? Non, mais David Sanborn n'est pas seulement ce technicien *hors de pair, il fonce* tenacement, il s'adonne tout entier à ce *qu'il fait, il use* d'une force d'expression et de persuasion accrocheuses. *Il ne faut* pas chercher plus loin les raisons du succès populaire qu'il connaît.

Que lui reprochent donc, cependant, beaucoup de gens *du jazz, musiciens, amateurs*, critiques ? De se consacrer presque uniquement à la variété simplette, de fignoler des « plans », de ne pas s'aventurer plus souvent dans l'invention vraie. On sent *que chacun souhaite* qu'il prenne des risques, en *sachant qu'il le peut – ce fut* le cas chez Gil Evans. De tous les *disques qu'on connaît de lui*, celui-ci, peut-être parce qu'il est moins *préparé qu'à l'ordinaire*, et joué dans un esprit plus proche de *celui de la jam en public*, commence-t-il de répondre – bien que *non complètement* encore – au souhait des plus *exigeants*.

LUCIEN MALSON.

● Warner Bros 925150-L. Distribution WEA.

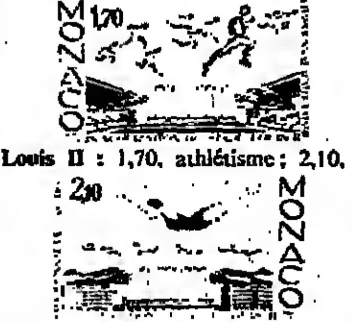

IRMGARD POZORSKI

PHILATÉLIE n° 1894

Les émissions monégasques...

...suite à nos chroniques n[os] 1886, 1890, 1891 et 1893.

Inauguration du nouveau stade



Louis II : 1,70, athlétisme ; 2,10, natation. Dessins et gravures de Claude Haley.

Année internationale de la jeunesse : 3,00, allégorie. Gravé par Eugène Lacaque, d'après maquette de Huguette Sainson.



Série préoblitérés : les quatre saisons du cerisier. Maquettes de Pierrette Lambert, gravés par Eugène Lacaque.

Calendrier des manifestations

- ⊙ 80000 Amiens, 16-17/III*.
- ⊙ 59000 Lille, 13 au 22/IV*.
- ⊙ 75007 Paris (PTT), 16-17/IV*.
- ⊙ 45000 Orléans, 18 au 30/IV*.
- ⊙ 94500 Ch.-s.-M., 19 au 21/IV*.
- ⊙ 17390 Ronce-L.-Bains, 19-20/IV*.
- ⊙ 77450 Esbly, 20-21/IV*.
- ⊙ 71000 Mâcon, 20-21/IV*.
- ⊙ 59000 Lille (Musée) 21/IV*.
- ⊙ 45000 Orléans, (PTT), 20-21/IV*.
- ⊙ 69167 SP, B.P.M. 605, 20-21/IV*.
- ⊙ 37000 Tours (PTT), 21 au 23/IV*.
- ⊙ 97310 Kourou, 24-25/IV*.
- ⊙ 75007 Paris (PTT), 25-26/IV*.
- ⊙ 71130 Gueugnon, 27/IV*.
- ⊙ 86000 Poitiers (MJC), 27-28/IV*.
- ⊙ 25200 Montbéliard, 27-28/IV*.
- ⊙ 75015 Paris (Foire), 26/IV-8/V*.
- ⊙ 83600 Fréjus (PTT), 2-3/V.
- ⊙ 87000 Limoges (Foire), 9 au 20/V.
- ⊙ 25000 Besançon (F.), 9 au 21/V.
- ⊙ 51100 Reims (Mairie), 4-5/V.
- ⊙ 63170 Aubière (Mairie), 5/V.
- ⊙ 45000 Orléans (Gare), 6/V.
- ⊙ 92700 Colombes (40[e]), 8/V.

* *Voir « Bureaux temporaires »*, le Monde, *du 9 mars, page XV.*

◆ AVIGNON : au parc d'exposition de Châteaublanc, les 25 et 26 mai, se tiendra le XVIII[e] Congrès national du secourisme de la Croix-Rouge. Souvenirs : carte et enveloppe, illustrées par Charles Bridoux, 10 F l'une, plus port. Service Philatélie, 17, rue Quentin-Bauchart, 75384 Paris Cedex 08.

Tours, ville 1985...

... du 58[e] congrès *national* de la Fédération des sociétés philatéliques françaises. Ville d'un passé captivant, d'histoire, de culture, d'art, et par ses congrès, parfois même politique. En juin 1940, elle fut endommagée sérieusement. Vente générale le 28 mai (26[e]/85).

2,10 F, bleu noir, bleu turquoise.

Format 22 × 36 mm. F. 50. Dessin et gravure de Claude Andréotto. Tirage : 8 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 25, 26 et 27 mai, de 9 à 18 h, au bureau temporaire installé dans l'enceinte du Palais des foires à Tours (Indre-et-Loire). Oblitération « P.J. ».

– 25 mai, de 8 à 12 h, au bureau de poste de Tours. Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● *LES RETRAITS du 10 mai* : G. Bachelard 2,00 + 0,40 ; Vincent Auriol 2,10 ; TGV 2,10 ; 9[e] Plan 2,10 ; Charleville-Mézières 3,10 ; Légion Étrangère 3,10 ; Œuvre de Bonnard 4,00 ; Série *Europa 84* 2,00 et 2,80 F.

● ATTENTION ! Nous apprenons à la dernière minute que la Recette principale, *52, rue du Louvre, Paris-1[er]*, sera fermée le 8 mai. Ainsi, l'émission annoncée, dans notre chronique du 20 avril, ne sera en vente qu'à l'hôtel des Invalides.

ADALBERT VITALYOS.

échecs

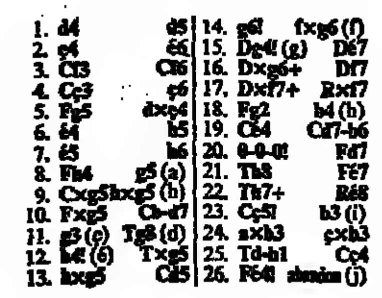
Nº 1123

Une mauvaise réputation

(Championnat de l'Allemagne de l'Est, 1985)

Blancs : KNAAK
Noirs : ENDERS

Gambit - D. Défense slave. Système Botwinnik.



1.	d4	d5	14.	g6!	fxg6 (f)
2.	ç4	é6	15.	Dg4! (g)	Dé7
3.	Cf3	Cf6	16.	Dxg6+	Df7
4.	Cç3	ç6	17.	Dxf7+	Rxf7
5.	Fg5	dxç4	18.	Fg2	b4 (h)
6.	é4	b5	19.	Cé4	Cd7-b6
7.	é5	h6	20.	0-0-0!	Fd7
8.	Fh4	g5 (a)	21.	Th8	Fé7
9.	Cxg5	hxg5 (b)	22.	Th7+	Ré8
10.	Fxg5	Cb-d7	23.	Cç5!	b3 (i)
11.	g3 (c)	Tg8 (d)	24.	a×b3	ç×b3
12.	h4! (é)	T×g5	25.	Td-h1	Cç4
13.	hxg5	Cd5	26.	Fé4!	abandon (j)

NOTES

a) Telle est la position de base du système Botwinnik. Les Blancs n'ont le choix qu'entre deux variantes, 9. C×g5 et 9. é×f6 puisque le recul 9. Fg3 laisse aux Noirs un bon jeu après 9..., Cd5 ; 10. Cd2, Cd7 ; 11. Cd-é4, Da5.

b) La vieille continuation 9..., Cd5 a pratiquement disparu, à l'exception d'une intéressante partie Timman-Henley (Indonésie, 1983) : 10. C×f7, D×h4 ; 11. C×h8, Fb4 ; 12. Dd2, ç5 ; 13. d×ç5 (13. 0-0-0 semble préférable), Cd7 ; 14. g3 (une nouveauté qui semble inférieure à 14. 0-0-0), Dh5 ; 15. Fg2, Fb7! ; 16. 0-0, 0-0-0! et la position est riche de complications. Après 17. Dé2, D×é2 ; 18. C×é2, T×h8 ; 19. Cd4, C×é5 ; 20. C×é6, Cd3 les Noirs ont un léger avantage et finalement l'emportèrent au quarantième coup !

c) 11. é×f6, Fb7 ; 12. g3 est aussi courant. Ici, selon l'idée de Lilienthal, il vaut mieux développer le F-R sans se hâter de reprendre le C noir.

d) 11..., Fb7 est nécessaire. Cette attaque de la T a toujours eu, à juste titre, mauvaise réputation chez les théoriciens *et dans la pratique des tournois et ne* vaut pas mieux sous cette forme que dans la suite 11..., Fb7 ; 12. Fg2, Tg8.

é) Une réponse énergique même si 12. F×f6 est également fort ; après 12..., C×f6 ; 13. é×f6, Fb7 ; 14. Fg2, Dç7 ; 15. Df3, 0-0-0 ; 16. Td1, Tg5 (16..., *b4 est meilleur*) ; 17. 0-0, b4 ; 18. Cé2, Ta5 ; 19. Tç1!, T×a2 ; 20. T×ç4, T×b2 ; 21. Dé3! et les Blancs ont une position supérieure (Uhlmann-Tischbierek, Leipzig, 1981). Lors de ce même championnat d'Allemagne de l'Est en 1981, Knaak joua 12. h4 contre Tischbierek. Décidément une spécialité est-allemande.

f) 14..., C×ç3 et 14..., Da5 n'améliorent rien.

g) Dans la partie Knaak-Tischbierek précitée, les Blancs poursuivirent par 15. Th7, ce qui est déjà recommandé par Lilienthal dans ses analyses. Après 15..., Da5 ; 16. Df3, Rd8 ; 17. Fh3, Fb4 ; 18. Rf1, F×ç3 ; 19. F×é6!, F×d4 ; 20. F×d5, ç×d5 ; 21. Td1!, ç3 ; 22. é6!, Cf6 ; 23. T×d4, C×h7 ; 24. T×d5+, Rç7 ; 25. Tç5+, Rd8 ; 26. D×a8, *Da6* ; 27. T×ç8+!, les Noirs abandonnèrent.

h) Chassant *le C-D sur l'excellente* case é4. A considérer est 18..., Fb4 sur quoi Fuchs recommande 19. Rd2, Cf8 ; 20. Rç2, Fd7 suivi de 21..., Rg7 et de 22..., Fé8. Cependant, Knaak aurait *répondu sur* 18..., Fb4, *comme il le* fit il y a quelques mois contre Kallai à Callimanesti : 19. 0-0-0!, F×ç3 ; 20. b×ç3, Cf8 ; 21. F×d5! Dans la partie Youssoupov-Tchekhov (Vilnius, 1981), la suite 18..., Cd7-b6 ; 19. *Cé4*, Fd7 ; 20. *Ré2* laissa l'avantage aux Blancs.

i) 23..., F×ç5 ; 24. d×ç5, Cç8 (24..., Ca4 ? ; 25. Th8+) ; 25. Td-h1 serait désastreux pour les Noirs. La fuite du R en d8 n'est pas plus intéressante : 23..., Rd8 ; 24. Td-h1, Rç7 ; 25. Tg7, a5 ; 26. Th1-h7, Té8 ; 27. Fh3!

j) Trop de menaces rendent impossible la défense. Si 27..., C×é5 ; 28. Th8+, Ff8 ; 29. d×é5 ; si 27..., F×ç5 ; 28. d×ç5 ; si 27..., a5 ; 28. Th8+, Ff8 ; 29. Fg6+, Ré7 ; 30. Th1-b7+ etc. Une variante (11..., Tg8) à éviter avec les Noirs.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1122
R. RETI 1928

(Blancs : Rh7, Df6, Pb3, ç3, é4, g5. Noirs : Ré8, Tf8, Fh2, Pb5, d6, f7.)

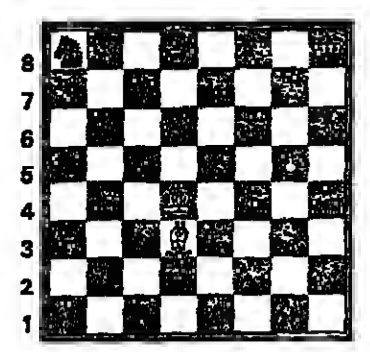
Les Blancs ont à faire face à la menace mortelle, apparemment imparable, Fé5 et Th8 avec gain de la D ou mat. Toute la subtilité de la défense des Blancs consiste dans une manœuvre raf*finée de zugzwang. Par exemple*, après 1. ç4, b×ç4? ; 2. b×ç4, Fé5 les Blancs gagnent par 3. Rg7!!, F×f6+ ; 4. g×f6, Tb8 ; 5. R×b8, Rd7 ; 6. Rh7(g8) ; si 3..., Fh2 ; 4. ç5, d×ç5 (ou 4..., Fé5 ; 5. ç6 ou 5. ç×d6) ; 5. é5 et 6. é6. En fait, après 1. ç4 ce sont les Blancs qui tom*bent en zugzwang* : 1..., Fé5 et *maintenant* si 2. Rg7, F×f6+ ; 3. g×f6, b4! (si 4. é5, d×é5 ; 5. ç5, é4 ; 6. ç6, é3 ; 7. ç7, Rd7 ; 8. R×f8, é2).

La manœuvre de zugzwang commence par 1. Rh6! 1..., Fé5 ; 2. Rg7!, Fh2 (si 2..., F×f6+ ; 3. g×f6 et les Blancs gagnent) ; 3. ç4!, b×ç4 (si 3..., b4 ; 4. ç5) ; et maintenant les Blancs ne peuvent jouer 4. b×ç4? à cause de 4..., Fé5! qui les mettrait en zugzwang.

4. é5!!, F×é5 (si 4..., ç×b3 ; 5. é×d6 et si 4..., d×é5 ; 5. b×ç4) ; 5. b×ç4, F×f6+ (il faut bien prendre la D puisque 5..., Fh2 perd après 6. ç5, d×ç5 ; 7. Dç6+, Ré7 ; 8. Db7+, Ré8 ; 9. Dç8+) ; 6. g×f6, Tb8 ; 7. R×b8, Rd7 ; 8. Rg8 ou 8. Rh7 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

G. ZAKHODIAKIN
(1931)



BLANCS (3) : Rd4, Fd3, Pg5.
NOIRS (2) : Rh8, Ca8.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

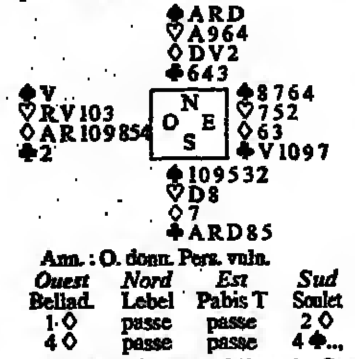
bridge

Nº 1121

Combat franco-italien

Même dans un tournoi par équipes de quatre, il est important de faire des levées de mieux surtout contre des adversaires aussi redoutables que les joueurs du Blue Team italien.

Ainsi, dans cette donne, une brillante technique du déclarant a rapporté 2 IMPs.



Ann. : O. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Bellad.	Lebel	Pabis T	Soulet
1 ◇	passe	passe	2 ◇
4 ◇	passe	passe	4 ♠...

Après avoir entamé l'As de Carreau (pour le 6 d'Est), Ouest a contre-attaqué le 2 de Trèfle pour le 9 d'Est. Sud a pris avec le Roi, puis il a tiré As et Roi de Pique sur lesquels Ouest a fourni le Valet de Pique sec et a défaussé un Carreau. *Comment Soulet, en Sud, a-t-il fait le reste* (petit chelem) au contrat de QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Le déclarant a tiré As et Dame de trèfle et il a coupé le quatrième Trèfle avec l'As de Pique, puis il a repris la main en coupant un Carreau. Il a tiré son dernier atout et a réalisé le 8 de Trèfle maître sur lequel Belladonna en *Ouest a été squeezé à Cœur-Carreau :*

♡ R V ◇ R   ♡ A 9 ◇ D / ♡ D 8 ♣ 8

La défausse d'Ouest libère la Dame de Carreau ou un Cœur

Remarque : le déclarant ne doit *pas risquer une impasse immédiate* à Trèfle (qui aurait en fait réussi), *car il n'en a pas besoin puisqu'il peut* couper le quatrième Trèfle avec la Dame de Pique.

A l'autre table le contrat final avait été différent :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Pilon	Garozzo	Faigenb.	Forquet
1 ◇	contre	passe	2 ◇
3 ◇	3 ♡	passe	3 ♠
passe	3 SA	passe	passe...

Est a entamé le 6 de Carreau pour le 9 d'Ouest pris par le Valet de Carreau. Le déclarant a tiré la tierce *majeure à Pique avant de jouer Trè*fle, et il a réalisé au total un Carreau, trois Piques, trois Trèfles, un Cœur, deux autres Piques et l'As de Cœur, soit 430 au lieu de 480 (2 IMPs).

EXPLOITATION D'UNE MAIN LONGUE

Quand on constate que les atouts sont mal répartis, il semble que le *contrat soit infaisable, mais grâce* aux ressources de la technique le déclarant a pu faire dix levées.

♠ A 9 3
♡ R 7 6
◇ A V 5
♣ A 9 5 4

Ouest		Est
♠ D 4 / ♡ D 10 5 3 / ◇ D 7 6 / ♣ D V 8 3	N / O E / S	♠ V 10 6 5 / ♡ V / ◇ R 10 8 4 3 / ♣ 10 7 2

♠ R 8 7 2
♡ A 9 8 4 2
◇ 9 2
♣ R 6

Ann: O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	2 ◇	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle pour le 2 d'Est, le déclarant a *pris avec le Roi de Trèfle*, puis il a tiré le Roi de Cœur (pour le Valet sec d'Est) et il a rejoué le 6 de Cœur sur lequel Est a défaussé le 5 de Carreau. *Comment Sud (Le Dentu) a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'utilisation du Stayman suivi d'une saute à Cœur garantissait logiquement un minimum de 10 points avec cinq Cœurs et quatre Piques. Curieusement cette utilisation logique de la convention est assez mal connue.

COURRIER DES LECTEURS

« Où le championnat d'Europe se tiendra-t-il cette année ? » demande J. Valadon. Il aura lieu en Italie du 25 juin au 5 juillet, à Salsomaggiore, et plus d'une vingtaine d'équipes open y participeront.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 249

Ravages sur coup renversé

Championnat des Pays-Bas, 1984.
Blancs : Boom
Noirs : Visser
Ouverture : Raphaël

1.	32-28	20-25	19.	50-44	8-13
2.	38-32 (a)	14-20	20.	42-38	23-28! (k)
3.	43-38	10-14	21.	32x23	19x28
4.	31-26 (b)	5-10	22.	33x22	17x28 (l)
5.	36-31	19-23 (c)	23.	34-30! (m)	25x34
6.	28x19	14x23	24.	40x29	20-24* (n)
7.	41-36	13-19	25.	29x20	15x24
8.	46-41	10-14	26.	37-31 (o)	36x27
9.	49-43	9-13	27.	21x23	18x29
10.	31-27	4-9 (d)	28.	41-37	11-17
11.	36-31	16-21 (e)	29.	38-32	12-18 (p)
12.	27x16	23-28	30.	43-38	18-23
13.	33x22 (f)	18x36	31.	47-41	13-18
14.	39-33	12-18 (g)	32.	41-36	9-13
15.	44-39	8-12	33.	37-31!	18-22
16.	32-27!	18-23	34.	39-34!!	29x49
17.	27-21! (h)	2-8* (i)	35.	32-27!!	49x21
18.	38-32	13-18 (j)	36.	16x18!!	abandon

NOTES

a) 2. 31-27 (14-20) [considéré comme faible. Meilleur est 2... (19-23) ; 3. 28×19 (14×23) ; 4. 37-32 (10-14) ; 5. 41-37 (5-10) ; 6. 33-28 (15-20) ; 7. 28×19 (14×23) ; 8. 39-33 (13-19) ; 9. 44-39 (8-13) ; 10. 33-28 (10-14) ; 11. 39-33 (2-8), etc., Korenievsky-Sijbrands, championnat d'Europe par équipes, 1980] ; 3. 27-22 (18×27) ; 4. 28-23 (19×28) ; 5. 33×31 [un deux *pour deux pour exploiter la faiblesse du* pion à 25] (12-18) ; 6. 37-32 (7-12) 7. 41-37 (1-7) ; 8. 39-33 (10-14) ; 9. 44-39 (14-19) ; 10. 33-28 (17-21) ; 11. 39-33 (21-26) ; 12. 43-39 (9-14) ; 13. 31-27 (5-10) ; 14. 37-31 (26×37) ; 15. 42×31 (3-9) ; 16. 46-41 (18-22) ; 17. 27×18 (13×22) ; 18. 28×17 (11×22) ; 19. 49-44 (9-13) ; 20. 34-30! [dans le but d'installer un pion à 25 pour compromettre le développement de l'aile gauche adverse] (25×34) ; 21. 39×30 (6-11) ; 22. 30-25 (12-17) ; 23. 31-27! (22×31) ; 24. 36×27 [puissant contrôle du centre] (7-12) ; 25. 33-28 (4-9) ; 26. 43-39 (20-24) ; 27. 39-33 (15-20) [les Noirs abattent l'une de leurs dernières cartes avant *la perte forcée du pion*] ; 28. 40-34 (10-15) ; 29. 34-29 (17-21) [sur (13-18) ; 29-23 (18×29) ; 35-30 (24-35) ; 33×4, B+] ; 30. 41-37 (21-26) ; 31. 50-44 (12-18) ; 32. 47-42 (8-12) ; 33. 44-39 (2-7) ; 34. 48-43 (16-21*), les Noirs doivent perdre un pion et abandonnèrent au cinquantième temps. Une illustration très intéressante de gain de pion par une stratégie supérieure dès le début de cette partie opposant le GMI Korenievsky (URSS) au maître Rejc (Yougoslavie) dans le match URSS-Yougoslavie, 1980.

b) Pion symétrique au pion à 25 : chaque camp possède un pion à la bande, choix que les théories classiques, *dépassées, sur ce point*, depuis le début des années 70, considéraient comme faible.

c) A ce jeu frontal pour le contrôle du centre, les Blancs vont opposer une *stratégie de déploiement latéral de leur* aile gauche dans le début de partie.

d) Et non 10... (4-10) ; 11. 27-22 (17×28) ; 12. 33×22 (18×27) ; 13. 32×21 (16×27) ; 14. 34-30 (25×34) ; 15. 40×9 (8-13*) ; 16. 9×18 (12×23), B+1.

e) Cette simplification, au demeurant éphémère, est-elle judicieuse ? 11... (17-22) n'était-il pas plus séduisant ?

f) Plus fort que 13. 32×23.

g) Positionnement plus fort que 14... (13-18) qui laisse un coup de dame trop direct pour ne pas être perdant : 15. 26-21 (17×26) ; 16. 37-31 (26×30) ; 17. 35×4 (11-17) ; 18. 4×11 (6×17), N+1 après la prise de la dame.

h) Redonnant un rôle actif aux pions à la bande 16 et 26, par cet enchaînement de l'aile droite.

i) Forcé *pour dégager* l'aile droite, au prix cependant de l'équilibre de la structure.

j) Les Noirs reportent le dégagement de leur aile droite, paraissant ainsi davantage soucieux de pérenniser leur contrôle du centre par un jeu désormais très *difficile*.

k) Un coup très aigu pour dégager l'aile droite et placer un avant-poste à 28 d'une manière très agressive.

l) Autre aspect positif de ce mouvement dynamique : *les pions blancs* à 16, 21 et 26 se trouvent privés de tout rôle actif.

m) La bataille fait rage avec encore plus d'intensité sur cette contre-attaque.

n) En effet, étaient interdits :

n1) 24... (13-19) ; 25. 29-23 (18×29) ; 26. 37-31 (36×27) ; 27. 21×34, +1 sur le thème du coup ren*versé* (application simple dans cet exemple).

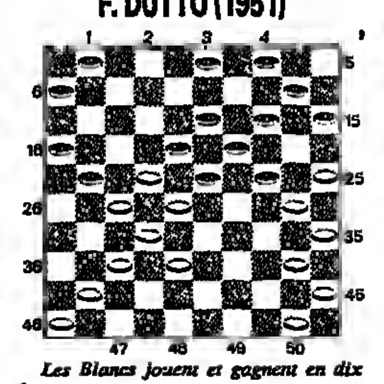
n2) 24... (14-19) ; 25. 37-31, etc., +. Le coup du texte 24... (20-24) était donc bien forcé.

o) *Un deux pour deux sans doute* justifié par la passivité du pion à 21.

p) Les Noirs occupent mieux le terrain, n'ont pas de pion passif à la bande, possèdent l'avantage des temps et dispo*sent d'une plus grande liberté* d'initiative, ce dernier point positif n'étant pas forcément un corollaire de la qualité de l'occupation du terrain.

PROBLÈME

F. DUTTO (1951)



Les Blancs jouent et gagnent en dix temps.

● SOLUTION : *22-17!* (21×12), 27-22 (18×27), 32×21 (23×43), 50-44 (16×27), 44-39 (43×34), 40×7! (1×12), 37-31 (27-47), 30-24 (19×30), 35×24 (47×20), 25×5!!, dame et + *exécuté en partie du championnat de* Marseille, par ce maître international.

★ *Pour franchir rapidement* le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels), pour suivre le déroulement des parties *et la solution* des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bât. D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

★ Recueil d'une sélection de 105 problèmes brillants (plusieurs premiers prix) par le grand maître problémiste *G. Avid*. Prix : 25 F port compris. S'adresser *directement*, pour les commandes, à G. Avid, 2, rue Michelet, 11110 Coursan.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

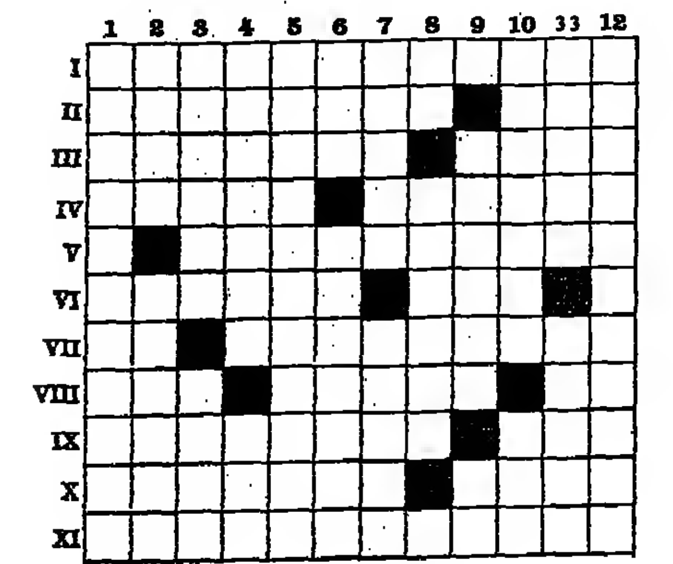
Nº 352

Horizontalement

I. Imperceptible et causé davantage par la peur que par la joie. – II. On ne vous souhaite pas d'y passer. Préposition. – III. Parmi les grands. Digéra. – IV. Grand vin de pays. Il est enfermé mais très désordonné. – V. Cela fait beaucoup du métiers. – VI. Chargeait la bête. Chasseur. – VII. Un peu de lait. Se font des idées. – VIII. Au bord du découragement. Elle peut vous *trouer la peau*. Voyelles. – IX. Reste sur place. Force au dialogue. – X. Elle a eu droit à une coupe. Bergère, pour les Anglais. – XI. Chargements alimentaires.

Verticalement

1. Point trop n'en faut. – 2. Fait de gros efforts. Fier Cosaque. – 3. Sa puissance n'est pas proportionnelle à sa taille. Ce n'est pas une question de gros sous. – 4. Il faut souvent le rechercher dans sa gangue. Favorise ici le larynx. – 5. Hors de prix. – 6. Possessif. Un vieux du Marché commun. – 7. On doit parfois les protéger. Annonce rarement le printemps. – 8. Dans le verbe. Prémices. – 9. Ressemble phonétiquement à sa voisine de gauche mais elle est plus performante. Pronom. – 10. Utile aux chiens comme aux chats. Ce n'est pas toujours un cadeau. – 11. Pour lui, le dédain. Finit de faire la ballot. – 12. Pour les changements possibles.



SOLUTION DU Nº 351

Horizontalement

I. Loi électorale. – II. Oglio. Apparat. – III. Cierges. Tnair. – IV. On. Egratignée. – V. Mot. Igname. Si. – VI. Aba. Irisé. – VII. Tapissées. Vin. – VIII. Ibis. Arrérage. – IX. Venelle. Rodin. – X. Elargissaient.

Verticalement

1. Locomotive. – 2. Ogino. Abel. – 3. Ile. Tapina. – 4. Eire. Biser. – 5. Loggias. Lg. – 6. Erg. Sali. – 7. Casanières. – 8. Tp. Tarer. – 9. Optimisera. – 10. Rangés. Roi. – 11. Aran. Evadé. – 12. Laies. Igin. – 13. Etreignent.

FRANÇOIS DORLET.



ANACROISÉS®

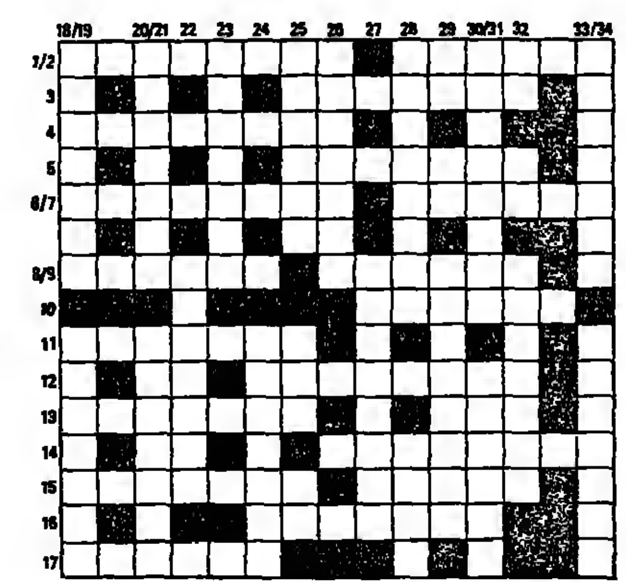
Nº 352

Horizontalement

1. AACDIMRS. – 2. EEEMNU. – 3. ACERSTU (+ 5). – 4. ACEHILUV. – 5. EEIIPST. – 6. AAEINNST (+ 3). – 7. AEINRS (+ 10). – 8. ADELOR. – 9. AACDTU. – 10. CEEELS. – 11. AGILOTV. – 12. CEELNOPT. – 13. AAEGHNT. – 14. CDEIINPY. – 15. DEEIRTU (+ 4). – 16. EEEMRRS. – 17. EEILNR.

Verticalement

18. CEELNOV. – 19. EAGILLU. – 20. AAHIMNO. – 21. AEINNTU. – 22. ADEINTV (+ 4). – 23. AACELRS (+ 3). – 24. EHIOPRU. – 25. EEILRS (+ 4). – 26. ADENPRT (+ 1). – 27. ACEMNORY. – 28. ACCEEEHN. – 29. AACEILRT (+ 6). – 30. AEIMNQTU. – 31. AEILPS (+ 6). – 32. DEEISTV. – 33. EEELMPR. – 34. AEEHILP.



SOLUTION DU Nº 351

Horizontalement

1. EPONGER. – 2. LUMIERE (MEULIER). – 3. FORCES. – 4. NEGRILLE, pygmée. – 5. SALADE. – 6. URETRES. – 7. REGALADE. – 8. TIENNES (INTENSE, SENTINE). – 9. NITRURE. – 10. XANTHOME, tumeur bénigne. – 11. GUEULANT. – 12. EPELEES. – 13. SAKIEH, noria en Egypte. – 14. URSIDES (DISEURS, RESIDUS). – 15. ABLETTE (BATELET). – 16. ECORCER. – 17. ARRETER (TERRERA). – 18. PESEUSE. – 19. TESTEUR (SURETTE, TRUSTEE).

Verticalement

20. ELOQUENT. – 21. RESUCEE (CREUSEE, RECUSEE). – 22. OMELETTE. – 23. GALOPS. – 24. COKERIE. – 25. GENEREUX. – 26. ENRAGEE. – 27. NENUPHAR. – 28. HULULANT. – 29. TOLERER. – 30. SOLDAT (DALOTS). – 31. MAESTROS. – 32. DENSITE (DETEINS, DETIENS, DIESENT, DESTINE, ETENDIS). – 33. RECIDIVE. – 34. USINEES. – 35. MESURER (RESUMER).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

1935 : Charles Darrow exorcise la crise

Un demi-siècle de Monopoly.

« *PRENEZ la case départ et recevez 20 000 F.* » Du 4 mai au 15 juin, la formule magique de Monopoly va être mille fois répétée à Lille, Nancy, Strasbourg, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Nice, Marseille, Clermont-Ferrand, Rennes et Paris, c'est-à-dire dans les onze centres où se dérouleront les trophées régionaux élémentaires pour la grande finale du championnat de France le 22 juin à Paris.

L'événement prend une dimension exceptionnelle parce que cette année le Monopoly fête son demi-siècle, ou, plus exactement, le cinquantenaire des accords entre l'inventeur du jeu et son exploitant.

L'idée même du Monopoly – faire fortune – a en effet germé dans la tête d'un certain Charles Darrow en 1930. Représentant en appareils de chauffage, celui-ci a été, comme beaucoup d'Américains, ruiné dans le krach boursier de 1929. En ruminant ses rêves de prospérité évanouis, Charles Darrow invente un jeu qui lui permettrait de surmonter la crise, de s'enrichir.

Vendre, acheter, négocier, tomber en faillite... Les quelques amis que Charles Darrow a conviés dans la cuisine de sa maison de Germantown, en Pennsylvanie, sont enthousiasmés : le temps d'une partie, *ils manipulent* des sommes considérables d'argent, se battant pour la propriété des rues et des quartiers d'Atlantic City, la cité du jeu de la côte est, comme des magnats de la finance.

Charles Darrow décide alors de transformer sa cuisine puis son garage en atelier : il fabrique six boîtes de jeu par jour. C'est aussitôt le succès. En 1934, Charles Darrow présente le Monopoly à la société spécialisée Parker Brothers. Les « testeurs » de la firme américaine lui trouvent une *liste* impressionnante de cinquante-deux erreurs de *conception* : en gros c'était trop long et trop compliqué, surtout il n'y avait pas de ligne d'arrivée – la fameuse case départ – où une cagnotte attend.

Darrow ne veut rien entendre. Un imprimeur lui vient en aide et il peut fournir avant les fêtes de Noël 5 000 coffrets à la société Wannamakers de Philadelphie. Elle les vend tous. Ayant en vent de l'affaire, Parker Brothers revient alors à la charge : des *modifications minimes* aux règles du jeu et surtout un nouveau contrat pour Charles Darrow.

C'était en 1935. Depuis lors les règles n'ont plus changé. Et depuis lors le succès du jeu ne s'est pas démenti. Quelque 250 millions d'Américains y ont joué. Plus de 100 millions d'exemplaires ont été vendus dans vingt-neuf pays en dix-neuf langues et en braille. La France, qui dans de nombreuses versions prête désormais les rues de Paris aux spéculations des joueurs, a été conquise *par* le Monopoly en 1936 et elle consomme encore 350 000 coffrets par an.

DENIS DARZACQ



Records burlesques

Au cours de ce demi-siècle, la *société Parker Brothers* s'est amusée à enregistrer une série de record burlesques ; cinq personnes ont joué vingt-six jours ; une partie dans un ascenseur en mouvement a duré seize jours ; dans une baignoire remplie d'au moins 15 centimètres d'eau, une rencontre s'est prolongée quatre jours... Les anecdotes aussi ne manquent pas. Parker Brothers est fière d'avoir *livré* 1 *million de dollars*, en billets de Monopoly, à des étudiants de l'université de Pittsburg qui craignaient, après un marathon de cent soixante et une heures, d'avoir à affronter une insolvabilité de la banque. De même, elle affirme que les voleurs du train postal en Angleterre ont fait une partie avec les 2 millions de dollars dérobés avant de quitter les lieux de leur méfait. Elle se flatte aussi d'avoir reçu de la NASA la commande d'un jeu *spécialement* conçu pour aller à bord des vols spatiaux.

D.R.

Les règles du jeu n'ont pas changé depuis cinquante ans.

Considéré comme « *trop capitaliste* », le Monopoly est naturellement interdit en URSS, mais les Soviétiques auraient néanmoins pu s'y initier grâce aux six exemplaires qui ont été dérobés lors d'une exposition américaine à Moscou.

Depuis quelques années, la société distributrice s'est efforcée de « recentrer » l'image de marque de son jeu. A la place du jeu de chance pour les enfants, elle a voulu faire apparaître un jeu de stratégie où les capacités intellectuelles et l'habileté à négocier sont des facteurs déterminants. « *Je crois que le seul vrai secret pour gagner au Monopoly, c'est votre capacité de persuader les autres qu'ils font une affaire fabuleuse au moment où vous leur proposez un marché désastreux* », a déclaré Cesare Bernabei, le vainqueur des championnats du monde organisés en 1980 dans un palace des Bermudes (*le Monde* des 27-28 avril 1980). Italien d'origine, ingénieur dans les métaux, ce champion à la personnalité très forte incarnait à merveille le « nouveau joueur » de Monopoly.

Dans cet esprit, la firme attire l'attention des candidats au prochain championnat de France sur des astuces financières : « *Outre la rapidité de la construction sur un monopole en fonction des liquidités dont on dispose, il est plus important de se pencher avec le plus grand soin sur la quantité d'immeubles à construire : il ne faut pas trop construire ! Au-delà d'un certain seuil particulier à certain terrain, l'investissement immobilier peut geler inutilement des liquidités.* »

A. G.

● A l'occasion du cinquantième anniversaire, les jeux Parker proposent une édition spéciale du Monopoly sous deux versions : boîte noire rectangulaire format classique (51 cm × 26 cm × 4 cm), impression noire et dorée. Prix public : 180 F environ ; Boîte métallique collection, format carré (28 cm × 28 cm × 9 cm). Prix public : 370 F environ.

Trois stratégies pour réussir

Quand l'Amérique joue ses fantasmes aux dés.

AUX États-Unis, c'est par *dizaines* que *se comptent* les petits fascicules et les gros pavés dont le point commun réside dans le thème abordé : la réussite dans l'entreprise, qne ce soit grâce à l'utilisatinn de la théorie des jeux, à l'assimilation des « cultures d'entreprise » ou, de façon plus classique, au témoignage d'*éminents consultants*.

L'aspect ludique que présente le déploiement des stratégies de carrière est trop souvent oublié dans les guides pratiques, dont l'utilité reconnue semble inversement proportionnelle à la distanciation dnnt sont capables les lecteurs. En revanche, il n'a pas échappé à quelques concepteurs de jeux... tous nord-américains d'ailleurs !

« *Carrières* », édité par Micro Meccano, mais sous la licence du fabricant Parker Bros, donne à chacun l'occasion de trouver « *célébrité, fortune et bonheur* », ainsi que l'indique la présentation du coffret.

Avant le début de la partie, chaque joueur détermine sa « formule de réussite », subtil cocktail faisant intervenir des points de bonheur – les cœurs, – de célébrité – les étoiles, – et le patrimnine financier, représenté comme il se doit par des billets de banque. Puis, la course au succès commence. Chaque pion entame son premier tnur d'un circuit fermé, pour s'arrêtnr, an hasard du jet de dés, dans des cases plus ou moins favorables. Quelques inévitables tours passés au chômage ou à l'hôpital sont compensés par des vacances à Hawaï ; et malgré les *indésirables* échéances d'impôt et de loyer, chacun améliore sa condition en collectionnant dipômes et expérience professionnelln dans un des domaines suivants : beaux-arts, spectacle, sport, politique ou affaires. Pour cela, il doit suivre l'un des cinq parcours initiatiques accolés au circuit principal. Son plan de carrière dépend, binn entendu, de la « formule de réussite » qu'il a choisie dès le départ : les beaux-arts apportent les étoiles nécessaires à l'acquisition d'un « capital-célébrité », le sport est plus propice au bonheur – la case « champion » donne droit à buit cœurs, rien de moins ! – tandis que les affaires rapportent avant tout de l'argent. Le vainqueur est celui qui, le premier, atteint la fnrmule de réussite qu'il s'est fixée.

Relativement répétitif dans son déroulement, ce jeu permet toutefois de varier les parties en changeant l'objectif que chacun se fixe : la quête des étoiles conduisant à la célébrité peut être remplacée par le goût immodéré de l'argent, ce qui mndifie lns moyens à employer pour gagner la partie. Pourtant, si le contenu de certaines cases s'essaie au cynisme – « *votre oncle est trésorier, augmentation de salaire de 2 000 francs* » – voire dans l'humour – notamment dans le parcours « spectacle » : « *Maman chante dans un groupe rock : six cœurs et deux étoiles* » ou encore « *vous êtes vedette dans une publicité de spaghetti, perdez tous vos cœurs* », – cela ne fait pas oublier le faible apport tactique de ce jeu : il s'agit seulement, sous une forme certes originale, de comptabiliser des points en fonction d'un jet de dés, donc d'une contributiou importante du hasard.

Dnstins, édité par MB, n'échappe pas non plus au travers de la relative monotonie et du rôle essentiel de la chance. Existant depuis la crise de 1929, ce jeu a subi *depuis plusieurs remises* à jour, dont la plus récente aboutit à rnndre la présentation plus attrayante et la règle plus complnxe. De plus, Destins, qui se présente commn le jeu de la famille, marie obligatoirement ses participants au bout dn quelques tours, puis leur donne, selon le hasard des dés, une *famille plus* ou moins nombreuse, mais qui offre l'avantage de rapporter le l'argent sous fnrme de cadeaux et de rentes, et d'éviter de verser des sommes folles à un orphelinat ! La partie dure en effet le temps d'une vie ou presque, puisqu'elle se termine quand le dernier joueur atteint la fin du long parcours pour se retirer.

Selon leur passé, les protagonistes ont le choix entre une maison de campagne et une vie de modeste rentier, ou une résidence de millinnaire, s'ils ont pu accumuler des marques de standing, – yacht luxueux, Rolls Royce, avinn particulier – qui rapportent de substantiels revnnus à chaque tour. Lorsque tout ln monde est retiré, c'est le plus fortuné qui est couronné élu du destin.

Ce jeu, qui peut agacer par son *manque de réalisme* et le rôle laissé au... destin, retient pourtant l'attention pour deux raisons : d'une part, sa présentation en kit demande aux carriéristes, de se livrer préalablement à un exercice de construction pour placer maisons, mnntagnes, rivières et ponts faisant nffice de décors ; il introduit, d'autre part, une *sorte de* guerre psychologique grâce aux cartes de partage de la richesse, dont dispose chaque joueur et qui lui permettent de faire supporter à un adversaire la moitié d'une perte ou de lui réclamer la moitié de ses gains.

Enfin, Destins exige de ses participants une acuité visuelle hors du commun tant le texte figurant dans chaqne case est imprimé en caractères minuscules. C'est la seule défaillance de présentation, laquelle demeure d'ailleurs son meilleur atout.

Comme pour se démarquer du caractère répétitif de Carrières et du rythme un peu poussif de Destins, qui n'est pas sans rappeler celui du jeu de l'oie, un nouveau venu du Canada a choisi une troisième solntinn. Il s'agit de Rat Race, dont la traduction française, peu inspirée, n'est pas « la course du rat », mais « le fortuniste » (1). Puisqu'il y est question d'ascension sociale, le plateau de jeu se divise en trois circuits fermés, représentant la classe ouvrière, la bourgeoisie et la haute société. Au début de la partie, chaque joueur est obligatoirement membre de la classe ouvrière et doit choisir parmi six activités de commerçant – l'automobile, la bijouterie, le meuble, etc. Il reçoit des cartes décrivant les produits qu'il vend, et qui s'adressent selnn leur degré de lnxe, à l'une des trois classes sociales.

Placé snr le parcours de la classe ouvrière, il vend les produits correspondant à ce statut aux joueurs qui tombent dans la case de son magasin, et tente de leur en acheter lorsque vient son tour. Le passage dans la bourgeoisie nécessite, en effet, à moins d'épouser un membre de cette classe, la possession de trois produits, appelés « symboles sociaux », que l'on se procure dans d'autres magasins que le sien. Mais cela ue suffit pas. Chaque joueur doit également justifier d'un diplôme ou d'une carte de membre d'un club social, et détenir au moins 500 dollars, ce qui l'oblige à *user de* sa carte de crédit avec modération.

Une fois entré dans la bourgeoisie, la course aux symboles sneiaux, aux diplômes nt à l'argent recommence pour pouvoir se joindre aux « *happy few* » de la haute société. L'ascension sociale multiplin bien entendu le montant des gains, que l'on peut jouer en Bourse ou aux courses, mais accroît également les risques de perte, voire dn régression dans une classe inférieure, si l'on tombe sur la case très redoutée du chômage. Est désigné vainqueur celui dont les biens excèdent 100 000 dollars, somme que seule l'appartenance à la haute société permet de réunir.

Rat Race est sans doute le plus animé de ces trois jeux : les nombreuses transactions qui s'effectuent entre les joueurs, les changements de situation brutaux et les possibilités de s'endetter an bon moment pour saisir sa chance contribuent à rythmer agréablement les parties. Cependant, le joueur qui a lu au début de la règle : « *Dans* Rat Race, *chaque joueur est harcelé par les mêmes problèmes que ceux auxquels la plupart d'entre nous sont exposés dans leur lutte quotidienne (...). Vous découvrirez quelques vérités premières (...), comme l'augmentation de vos taxes, la hantise de vos achats à crédit ou la tentation toujours présente de jouer le gros coup qui rapporte* », risque de rester sur sa faim...

Bref, tous ces jeux de carrières n'ont pas su apporter le piment qui accompagne les grands plans et les petites manœuvres dont nos organisations sont le théâtre. Mais, considérés comme des jeux de société sans prétention, au même titre que leur vénérable aîné le Monopoly, ils ont le mérite d'inviter les fins tacticiens de la carrière programmée, surmenés par leur activité professionnelle, à qunlques soirées peu éprouvantes intellectuellement, et finalement bien reposantes !

SOPHIE COIGNARD
et BERNARD SPITZ.

(1) Edité par Waddigton France.